(

L

C. C

LA COLONISATION

LE NORD DE MONTREAL

OU

LA RÉGION LABELLE

PAR

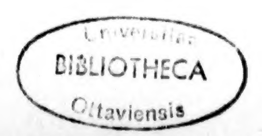
LE RECORDER TESTARD DE MONTIGNY

CHEVALIER DE L'ORDRE MILITAIRE
DE PIE IX.



MONTRÉAL
C. O. BEAUCHEMIN & FILS, LIBRAIRES-IMPRIMEURS,
256 et 258, rue Saint-Paul.

1895



DEDICACE

A mes douze enfants, je dédie ce modeste opuscule pour les engager à apprécier l'agriculture, le plus noble des arts et le plus propre à assurer l'avenir de notre race.

A MES COMPATRIOTES

Il y a quelque dix ans, après un voyage au Nominingue, je publiai une brochure intitulée " Le Nord " ; et comme elle avait été tirée à un nombre d'exemplaires très limité, l'édition en fut promptement épuisée.

Les lettres d'appréciations que j'ai reçues de la part de plusieurs évêques, prêtres et hommes distingués, m'ont fait croire à son utilité, et les demandes nombreuses que je n'ai pu satisfaire m'ont décidé à en publier une seconde édition.

Mais depuis dix ans, ce Nord que je décrivais a merveilleusement prospéré, et la colonisation s'est avancée à grands pas dans ces régions que je n'avais pas toutes visitées.

Je suis allé, l'an dernier, constater la marche rapide qu'à suivie le progrès, et j'en suis revenu plus persuadé que jamais de l'excellence de l'œuvre de la colonisation, qui offre à notre peuple des ressources faciles à atteindre et dont il devrait s'empresser de s'emparer.

Aujourd'hui que la grande question sociale, pour notre pays, est d'équilibrer les différentes industries commerciales, manufacturières et agricoles, il est de la plus grande importance de montrer que cette dernière n'est pas encombrée comme les autres, qu'elle n'est pas non plus suffisamment comprise, appréciée et exploitée.

Il incombe à la classe dirigeante de faire pénétrer cette vérité dans toutes les classes de la société, de faire l'éducation du peuple sous ce rapport, et comme pour tous les genres d'éducation, il importe de l'introduire parmi les jeunes gens et même dans l'école. Aussi est-ce dans le but de faire apprécier par mes compatriotes ces immenses richesses, mises en réserve par la Providence, que j'ai entrepris de publier cette seconde édition considérablement augmentée.

J'ai la prétention de croire que ce livre dévoilera des mines inépuisables, autrement importantes que celles du

Colorado, de la Californie et de l'Australie où quatre-vingt dix pour cent de ceux qui les ont fouillées, se sont ruinés de corps, de biens, et, disons-le, trop souvent de moralité.

Je n'ai jamais vu un colon qui s'est enfoncé dans la forêt, qui y a consciencieusement travaillé et qui y a persévéré sans qu'il ait réussi à vivre et à élever sa famille sur la terre qu'il a défrichée.

Et, qu'on le remarque, ce n'est pas seulement en cultivant la terre que l'homme travailleur trouvera cette richesse, mais l'homme intelligent trouvera bien d'autres ressources en utilisant ces forêts, ces rivières, ces lacs qui abondent autour de lui, et en exerçant les petites industries annexes à l'agriculture, et dont peuvent s'occuper les femmes et les enfants.

Ce livre, que j'offre sous la forme d'un récit de voyages et où je me permets souvent de rire sérieusement, me paraît propre à faire estimer cette profession d'agriculteur, dont la collaboration et le but seuls font comprendre toute la noblesse, puisqu'elle est la nourricière du genre humain et qu'elle s'exerce en société avec l'Auteur même de la nature.

B. A. T. DeMontigny,

Recorder de la Cité de Montréal, Chevalier de l'Ordre Militaire de Pie IX.

Montée du Zouave,

Montréal.

LA COLONISATION

I

SOMMAIRE : LA COLONISATION. — SON IMPORTANCE. — DEVOIR DE TOUS D'EN PROMOUVOIR LES INTÉRÊTS. — PAROLES DE L'HON. CHAPLEAU. — L'AGRICULTURE EST-ELLE RÉMUNÉRATRICE EN CE PAYS ? — POUR RÉUSSIR IL FAUT AVOIR LES VERTUS DES PREMIERS PIONNIERS.

La Colonisation ! Pour moi, c'est l'une des plus importantes questions sociales. Que dis-je, une question ? C'est une solution, qui offre un remède effectif à notre mal social. En effet, de quoi notre peuple des villes surtout souffre-t-il ? Au moral il est exposé, quand même sa robuste foi ne lui fait pas entièrement défaut, aux vices qui naissent du manque de travail, ou bien du travail énervant des manufactures et des grandes agglomérations, vices qu'engendre le chômage forcé ou volontaire, et qui, en ce dernier cas, proviennent de la paresse. Au physique, il s'étiole dans cette atmosphère malsaine des centres encombrés, voué pour la vie au genre de travail auquel il est soumis, aux inquiétudes du lendemain, et à la dissipation qu'il achète pour étouffer ses soucis.

Aussi voyez la plupart des rejetons de cette race si forte de nos campagnes. Ils n'ont plus le cachet si viril de cette nation, dont la vigueur et la fécondité sont célébrées par les historiens et les poètes.

Mais comment retirer de ces milieux délétères une population que la nécessité rarement, le luxe quelquefois, l'imprévoyance souvent, ont jetée sans acclimatation préalable dans les grands centres manufacturiers ?

Ceux qui végètent dans les villes apprécient pourtant la vie des champs, surtout quand ils y ont goûté, et comprennent bien que pour eux et leurs enfants il faut un air plus sain, des habitudes plus simples.

Mais, comment y parvenir ? La plupart n'ont amassé dans les villes que des ennuis, des déboires et des maladies. Ils voudraient bien retourner à la campagne ; mais il leur faudrait quelqu'avoir pour qu'ils pussent se diriger sur les terres en friche, s'y accrocher, y prendre racine.

C'est donc un immense service à lui rendre, ainsi qu'à la société, que de tendre la main à l'homme du peuple que la crise a jeté sur le pavé ou que l'encombrement prive de la part du bien-être qu'il mérite.

C'est en poussant ces braves gens, et mieux, en les entraînant dans ces régions merveilleusement remplies de richesses variées, prodiguées par la Providence à ces enfants privilégiés du travail et de l'industrie, d'autant plus aptes maintenant à cette existence qu ils ont goûté du pain amer de la privation, que l'œuvre s'accomplira, et que cette race vaillante entre toutes retournera à la culture des champs, se consacrant ainsi à la mission sublime qui lui a été assignée de faire sur cette terre d'Amérique les œuvres de Dieu. (*Gesta Dei per Francos.*)

Car ils sont les fils des pionniers de la Nouvelle France, de ces apôtres de la civilisation, qui ont parcouru tous le continent, semant partout l'amour de la France et le culte du Dieu d'amour et de vérité.

" Amour immense de l'humanité, insouciance de savoir si l'humanité se souviendra d'eux ; exécution héroïque de cette pensée d'amour ; intrépidité contre les dangers ; sang-froid devant la mort ; vie sacrifiée sans autre regret que celui de ne pouvoir la renouveler pour la sacrifier encore ; oubli des injures ; pardon magnanime à leurs bourreaux ; triomphe de la vérité dans l'esprit ; justice dans l'âme ; dévouement dans le cœur ; résignation dans les tortures ;

abnégation partout et toujours ; tels furent les pionniers du Canada. Dieu ne donne pas de tels fondateurs à un pays dont les destinées lui sont indifférentes."—(Paroles de l'hon. Chapleau.)

Oui, l'agriculture est l'état de ce peuple, qui s'est implanté si mystérieusement dans nos *quelques arpents de neige*. Et certes, c'est une noble vocation que celle de nourrir le genre humain en travaillant en société avec l'auteur de la nature, qui exécute la partie la plus difficile, puisque c'est lui qui fait germer, croître et mûrir ce que l'homme a mis en terre.

On s'est quelquefois demandé si notre pays est un pays agricole, et si l'agriculture y offre autant d'avantages que l'industrie manufacturière ou commerciale.

Il faut poser en principe incontestable que le sol de la Province de Québec est d'une fertilité prodigieuse ; et tandis qu'en Europe il faut des mois et des saisons pour mûrir les grains que l'on confie à la terre même l'automne, ici, les semences se font en avril, en mai et même en juin, et en août et septembre tout est mûr et cueilli.

Qu'on me permette de reproduire ici ce que j'écrivais dans l'*Etendard* en 1890 :

"On s'imagine que la culture est peu rémunératrice. J'en conviens, quand elle est négligée comme elle l'est généralement. On laboure et l'on sème sur le guéret, sans prendre la peine d'ameublir son terrain et de le herser avant les semences, de sorte que ce pauvre grain, qui s'enfonce dans les sillons recouverts d'une couenne épaisse, ne reparaît plus ; ou bien l'on sème grain sur grain, ne tenant pas compte qu'il faut un système de rotation qui permette au sol de donner pendant plusieurs mois quelques-uns de ses éléments à une plante, et pendant plusieurs autres les éléments qui lui restent à d'autres plantes. Et l'on oublie que quand un sol a fourni pendant plusieurs années tout ce qu'il avait de sucs propres à l'alimentation des plantes, il faut ou le faire reposer ou lui rendre ces sucs par les engrais.

" On a beau dire, le blé peut produire dans notre pays de 10 à 40 minots pour un ; l'orge, de 15 à 30 minots pour un ; l'avoine de 10 à 30 minots ; le seigle de 10 à 30 minots. Le blé d'Inde donne de 60 à 100 minots pour un. Le sarrasin de 30 à 95 minots.

" Sans compter la paille,qui a aussi une valeur appréciable.

" Y a-t-il beaucoup de commerces ou d'industries qui aient un tel rendement ? Retranchez le prix de la main-d'œuvre. Mais l'industriel et le commerçant ont aussi une main-d'œuvre, des commis et des ouvriers, qui coûtent plus cher souvent qu'un ouvrier de ferme. Et les frais d'installation, des instruments d'exploitation d'un industriel quelconque sont incomparablement plus élevés que le prix du stock d'une ferme. Il n'est donc pas étonnant que les plus ignorants de nos cultivateurs élèvent de nombreuses familles, fassent instruire leurs enfants et trouvent le moyen souvent de leur laisser un héritage.

" J'ai parlé de la culture des céréales, mais si je parlais des légumes, des fruits, et des petites industries qui entrent dans l'exploitation d'une ferme, de ces petites industries qui peuvent être exercées par les jeunes gens, par les femmes, par les enfants : fabrication du sucre, élevage des volailles, des lapins, culture des abeilles, etc., etc., vous constateriez bien d'autres bénéfices. Une ruche donne jusqu'à 50 livres de miel ; un arpent d'attocas donne de $400 à $500 par arpent ; un acre planté de fraisiers rapporte jusqu'à $1,000."

Encore est-il qu'il faut que ce soit exploité avec intelligence, et non comme le font la plupart de nos cultivateurs, qui essaient quelque chose et qui se découragent quand ils ne réussissent pas une première fois. La cause en est, la plupart du temps, qu'ils n'ont pas su cultiver ou qu'ils ont échoué par négligence.

Qu'on laisse plutôt aux étrangers la fabrication des produits, mais qu'on garde pour les Canadiens-français le privi-

lège de produire ce qui fait la matière première du commerce et de l'industrie. D'ailleurs il est de la plus grande importance que la race française s'empare du sol, et il n'y a qu'en s'emparant de la terre qu'elle s'y implantera et que la nationalité poussera de profondes racines. Aussi, voyons les nationalités qui ne se livrent qu'à l'industrie, elles ne sont que des peuplades à peu près nomades. Elles vivent ici, elles vont mourir là -bas. Les enfants quittent la maison où a vécu leur père, et ils n'y reviennent que pour y vendre jusqu'au dernier meuble témoin de leur jeunesse.

Mais qu'on ne s'y méprenne pas : pour que notre race conserve l'insigne privilège que je signale, il faut qu'elle reste vertueuse. Il faut qu'elle continue à pratiquer les grandes et sublimes vertus des premiers pionniers.

Interrogeons un peu notre conscience nationale, et voyons s'ils ne s'adressent pas à nous, ces reproches faits par notre Pape Léon XIII, ce grand Docteur en médecine sociale, lorsqu'il dit, dans une récente encyclique, que le mal qui ronge les sociétés sont la haine du travail et l'amour des jouissances.

Rien, certes, n'est plus propre à détourner nos compatriotes de cette contagion que de les inviter à aller s'établir à la campagne et d'y faire fleurir une ère nouvelle, celle de l'agriculture, occupation toujours fructueuse pour ceux qui s'y livrent avec amour et intelligence.



II

SOMMAIRE : OU CONDUIRE LES COLONS ? — SURTOUT DANS LA VALLÉE DE L'OUTAOUAIS. — ON S'EMPARE DE LA PROVINCE D'ONTARIO. — APRÉCIATION DE M. L'ABBÉ PROULX SUR CETTE VALLÉE DE L'OUTAOUAIS. — PAROLES DE M. RAMEAU. — EN QUOI CONSISTE CETTE VALLÉE ?

Où conduirons-nous les colons ? Je n'hésite pas à dire que tout notre domaine national, à quelques exceptions près, est d'une grande fertilité, et offre d'immenses avantages, non seulement par la fécondité de son sol, mais encore par ses bois exceptionnellement riches, par ses lacs et ses rivières, et même par ses versants, qui sont diversement exposés, et qui s'offrent à différents genres de culture.

Les cantons du Nord, que je connais plus particulièrement, renferment des trésors qui n'attendent que la main de l'industrie pour enrichir notre peuple. Sillonnées qu'elles sont maintenant par les grandes routes et par les voies ferrées, nos belles campagnes se révèlent plus que jamais aux regards des touristes, des capitalistes et de ceux qui veulent tailler à leurs enfants un héritage à l'abri des fluctuations du commerce ou de l'industrie manufacturière.

Mais il me semble que comme avantage national les cantons avoisinant les étrangers devraient d'abord attirer notre attention, pour la raison que les groupes ainsi massés forment un cordon à travers lequel ne pénètrent que ceux qui apprécient l'excellence du terrain.

D'ailleurs ce sont des postes d'observation qui nous permettent de jeter un coup d'œil sur ces vastes territoires autour duquel nos découvreurs avaient jeté des jalons, et où se trouvent aujourd'hui de nos éclaireurs.

Depuis l'été de 1886 jusqu'au 1er janvier 1894 plus de 27,000 colons canadiens-français se sont établis dans la province d'Ontario, et là où avant hier le fanatisme régnait en

maître, aujourd'hui le catholicisme a son mot à dire dans les élections et a voix au chapitre dans les conseils de la nation.

La vallée de l'Outaouais me semble sous le rapport de la colonisation et bien d'autres encore, offrir un intérêt particulier, puisqu'elle longe la ligne de démarcation entre la Province d'Ontario et celle de Québec, qui a pour devise : "*Je me souviens.*"

En 1881, M. l'abbé Proulx, arrivant d'un voyage dans la vallée d'Ottawa, en compagnie de Mgr Duhamel, écrivait ce qui suit sur le Nord-Ouest provincial, et ces paroles sont si pleines d'actualité que je suis heureux de les reproduire et d'y attirer l'attention de mes lecteurs :

"Avant de quitter les rives de l'Ottawa, dit-il, je me demande : seront-elles un jour peuplées par une population qui tirera sa vie des produits du sol ? les champs de blé remplaceront-ils la forêt ? les bateaux à vapeur sillonneront-ils ces beaux lacs, au lieu des canots d'écorce ? Le sifflet de la locomotive se fera-t-il entendre à travers ces plaines et ces montagnes ? Des villes naîtront-elles là où on ne voit aujourd'hui que des rassemblements passagers de wigwams ? Et pourquoi pas ?

"Le sol est excellent. Sans doute il y a des endroits rocheux, d'autres sablonneux, d'autres marécageux. Nommez-moi au monde le pays de Cocagne où la charrue peut mordre dans chaque pouce de terre ? Au dire de ceux qui habitent ce pays depuis longtemps, les terrains propres à l'agriculture ne manquent pas ; ils comprendraient les deux tiers du territoire. La Bretagne, qui fait vivre six millions d'habitants, serait heureuse qu'on en pût dire autant de ses cinq départements. Pour nous rendre au lac Barrière, sur un espace de vingt lieues de chemin, nous avons traversé six portages. L'un était de rochers granitiques, un autre de sable stérile, les quatre autres de terre jaune et de terre grise, très friable, riche, sans roche aucune ; et l'on sait que les grèves le long des rapides sont généralement pierreuses. Cette proportion entre les terrains rebelles à la culture et ceux qui y sont propres, par toute la contrée, nous a paru être celle que nous offraient les portages, deux à six, un à

trois. Le foin à feuille large et noire a la meilleure mine; l'avoine est haute de trois pieds; l'année dernière, M. Edwardson, de six minots de patates en a recueilli cent cinquante; en supposant qu'une telle récolte soit une exception, il faut avouer que bon nombre de nos cultivateurs se contenteraient à moins. Navets, carottes, choux, tout est aussi avancé que dans nos paroisses. Depuis le vingt mai que nous sommes entrés dans ce pays nous n'avons pas constaté une seule gelée, comme il en arrive quelquefois tard au printemps; et en fait de chaleur, le soleil de par ici n'en cède pas au soleil de par chez nous. Je ne crois pas que ce climat soit beaucoup en arrière de celui de Montréal. Pour conclure, je suis d'avis que la colonisation s'avancera, petit à petit, de ce côté, et que dans cent ans (et qu'est-ce qu'un siècle dans la vie d'un peuple?) la race canadienne aura étendu ses rameaux jusque dans cette partie éloignée de ces domaines.

" Le Nord, voilà le champ ouvert à l'activité et au développement des Canadiens-Français. Eux seuls aimeront à y vivre. Les populations étrangères, que l'immigration transatlantique vomit tous les ans par milliers sur nos bords, préféreront toujours se diriger vers les prairies de l'Ouest, où les premiers travaux de défrichement sont moins pénibles. La vigueur de nos colons ne recule pas devant les arbres de la forêt, le climat leur est salutaire, et leur tempérament est fait à la rigueur de nos hivers. Sachons profiter du mouvement colonisateur qui agite le pays; que le gouvernement ouvre de bonnes voies de communication, même qu'il ne craigne pas de pousser des lignes de chemins de fer dans les régions de l'intérieur, et avant longtemps, le surplus de notre population aura remonté le cours de toutes les rivières, échelonnant des établissements continus sur les rives du Saint-Maurice, de la Rouge, de la Lièvre et de la Gatineau. Bientôt des colons courageux, après avoir pénétré la chaîne des Laurentides, parviendront aux larges plaines qui s'étendent le long de la hauteur des terres et fonderont une succession non interrompue de paroisses, depuis la vallée du lac Saint-Jean jusqu'aux rivages lointains du lac Témiscamingue.

" Dans ce temps-là, comme le disait, il y a près de quarante ans, un conférencier prophétique, la patrie canadienne,

restreinte au midi et au sud-ouest, s'étendra vers le nord, embrassant des espaces plus vastes que ceux qu'elle occupe aujourd'hui. Le nord sera le domaine, la forteresse de notre nationalité. Quelle puissance au monde pourrait anéantir ce peuple homogène, jeune et plein de sève, défendu par cette position isolée, à l'extrémité d'un continent, position inexpugnable qui fait ressembler le Canada français à une île, bordée de toutes parts par d'énormes banquises, redoutées de l'ennemi ?"

Aussi M. Rameau, qui regardait de loin s'exprimait-il en ces termes :

" Au premier abord, les vastes régions désertes qui
" s'étendent au Nord du Saint-Laurent, dans le haut bassin
" de l'Ottawa, et qui se prolongent au Nord des grands lacs
" pour atteindre les immenses territoires du Nord-Ouest,
" semblent être des pays infertiles et glacés, qui se refusent
" à toute exploitation profitable. Il n'en est rien cependant,
" la limite où peut s'arrêter le travail utile de l'homme est
" encore bien reculée vers le nord, mais ces contrées froides
" et d'un abord difficile, couvertes de neige une partie de
" l'année, ne séduisaient ni les émigrants européens ni ceux
" des Etats-Unis ; ils préféraient les vastes plaines de l'Ouest
" avec leurs grandes voies navigables, leur climat tempéré
" et leur culture plus aisée. Ces émigrants d'ailleurs
" auraient été peu capables d'affronter cette rudesse du sol
" et de la température ; le peu d'entre eux qui se dirigent
" vers ces parages s'en déportent promptement et les
" quittent presque toujours pour descendre vers une zone
" plus chaude.

" Deux races européennes seulement ont paru aptes
" jusqu'ici à cette colonisation : les Ecossais et les Cana-
" diens ; mais les premiers que rien n'attire particulièrement
" dans ces contrées, suivent généralement le courant qui
" porte les émigrants plus au Sud ; et l'Ecosse ne pouvant
" fournir qu'un émigration assez restreinte, il en résulte
" qu'un petit nombre d'Ecossais seulement ont pris cette
" direction. Ces immenses espaces semblent donc être
" destinées à l'expansion des Canadiens-français, et c'est là
" le théâtre que la Providence paraît avoir réservé à leur

" action. Là, pourront tranquillement s'étendre leurs
" enfants sans que de longtemps encore aucuns émigrants
" étrangers viennent se mêler à eux, et jusqu'aux limites
" de la culture possible ils pourront se développer en paix,
" avec leur langue, leur caractère propre et toutes leurs
" habitudes."

Si aujourd'hui on parcourt les groupes de colons répandus jusqu'à la Lièvre et jusqu'à la Gatineau, on y remarque que les prévisions de M. Rameau se sont accomplies, et que les quelques émigrants étrangers qui se sont établis dans nos cantons du Nord, abandonnent ces contrées.

En quoi consiste cette vallée d'Ottawa ou de l'Outaouais?

Cette magnifique région couvre une superficie de plus de 33,000 milles carrés, et a une étendue territoriale plus grande que la plupart des états américains.

Elle est sillonnée par la rivière d'Ottawa ou de l'Outaouais, qui prend sa source sur la "hauteur des terres" et va se jeter dans le Saint-Laurent, après une course de 800 milles.

L'Outaouais, après maints détours capricieux du Nord-Ouest au Sud-Ouest, forme l'immense nappe du lac Témiscamingue, dont les bords ont été signalés à la colonisation par les Pères Oblats, comme la plus belle plaine de tout le Canada-Uni, et où se dirige un flot considérable de défricheurs.

L'Ottawa, dont la profondeur à Grenville est de 6 à 15 pieds, reçoit successivement les eaux de nombreuses rivières. Dans son parcours cette rivière forme des rapides superbes et des lacs magnifiques et, après avoir été grossie par les rivières du Moine, Coulonge, Madawaska, Noire, Mississipi, Bonne-Chère, Petewawee, Rideau, Gatineau, la Lièvre, la Petite Nation, Rouge, Blanche, du Nord, Montréal, Keepawa, Maganasippi, Matawan, elle se jette dans le St-Laurent, à Ste-Anne de Bellevue et à Repentigny, formant, en se subdivisant, l'Isle de Montréal et l'Isle Jésus.

Les terrains qui avoisinent ces nombreuses rivières offrent

des ressources considérables à l'industrie agricole, et surtout forestière. " Cette vaste région de l'Outaouais, dit M Drapeau, qui couvre une surface de terrain d'environ 33,060 milles géographiques carrés, comprend tout le territoire situé sur la rive gauche de la rivière Outaouais et sur une petite partie du fleuve St Laurent, s'étendant de l'Ouest à l'Est, depuis le lac Témiscamingue jusque vers le lieu où se trouve la source de la rivière Gatineau, située à environ 45 milles en deçà de la ligne nord supposée du Bas-Canada, sur une profondeur qui varie, mais que nous pensons estimer approximativement à 300 ou 350 milles du fleuve St-Laurent. J'ajouterai que la longueur de cette immense contrée, bornée au sud par l'Outaouais et le St-Laurent, est d'environ 866 milles, que je compte depuis le Lac ci-dessus mentionné jusqu'à la ligne orientale du comté de Berthier, en suivant le cours de ces rivières ; c'est-à-dire que cette partie du territoire bas canadien est aussi vaste que l'Irlande entière, puisque ce dernier pays ne contient guère que 20,500,000 acres égal à 32,000 milles carrés."

Cette région était, lors du dernier recensement, divisée en 14 comtés : Pontiac, Ottawa, Argenteuil, Deux-Montagnes, Vaudreuil, Soulanges, Jacques-Cartier, Hochelaga, y compris la ville de Montréal, Laval, Terrebonne, Assomption, Montcalm, Joliette, Berthier.

Le comté de Pontiac forme 21,018 milles carrés et contenait en 1881, 19,939 habitants, en 1891, 22,084 ; Ottawa qui, pour les fins fédérales, a été dernièrement divisé en Wright et Labelle, comprend 6,683 milles carrés et contenait en 1881, 49,432 habitants, en 1891, 63,560 ; Argenteuil comprend 937 milles carrés et contenait en 1881, 16,062 habitants, en 1891, 15,158 ; Deux-Montagnes comprend 258 milles carrés et contenait en 1881, 15,856 habitants, en 1891, 15,027 ; Vaudreuil comprend 183 milles carrés et contenait en 1881, 11,485 habitants, en 1891, 10,792 ; Sou-

langes comprend 137 milles carrés et contenait en 1881, 10,220 habitants, en 1891, 9,608 ; Jacques-Cartier comprend 106 milles carrés et contenait en 1881, 12,345 habitants, en 1891, 13,832 ; Hochelaga qui, pour les fins fédérales a été dernièrement divisé en Hochelaga et Maisonneuve, comprend 82 milles carrés et contenait en 1881, 49,079 habitants, en 1891, 80,998 ; la ville de Montréal comprend (non compris Hochelaga nouvellement annexé) 5-19 milles carrés et contenait en 1881, 140,747 habitants, en 1891, 182,695 ; Laval comprend 85 milles carrés et contenait en 1881, 9,462 habitants, en 1891, 9,432 ; Terrebonne comprend 544 milles carrés et contenait en 1881, 21,892 habitants, en 1891, 23,128 ; L'Assomption comprend 248 milles carrés et contenait en 1881, 15,282 habitants, en 1891, 13,674 ; Montcalm comprend 4,820 milles carrés et contenait en 1881, 12,966 habitants, en 1891, 12,131 ; Joliette comprend 2,678 milles carrés et contenait en 1881, 21,988 habitants, en 1891, 22,921 ; Berthier comprend 2,430 milles carrés et contenait en 1881, 21,838 habitants, en 1891, 19,836.

Mais comment se fait-il que les cantons d'Argenteuil, Deux-Montagnes, Vaudreuil, Soulanges, Laval, L'Assomption et Berthier comptent moins de population d'après le recensement de 1891 qu'en 1881 ?

C'est un problème qui semble donner droit à la supposition que la Province de Québec a été systématiquement dépréciée par les recenseurs.

Est-ce réellement exact ou le recensement aurait-il été mal fait ?

La reconnaissance publique a spontanément nommé " Région Labelle " tous les cantons au nord de St Jérôme jusqu'à La Lièvre.

Comme nous venons de le voir cette vallée d'Outaouais, qui est de 11,020 lieues carrées est, à elle seule, presque aussi étendue que le quart de la France qui a 46,640 lieues

carrées. Et la France contient environ 40,000,000 d'habitants, c'est-à-dire environ 70 habitants par kilomètre carré ou par 17 arpents, 12 pieds, 0,232 pouces français.

Si donc notre vallée d'Outaouais était comparativement aussi peuplée que la France, elle contiendrait dix millions d'habitants ; tandis qu'elle n'en contient que 514,475, c'est-à-dire qu'un peu plus d'un demi million.

Nous pouvons en conclure qu'il y a place, dans la seule vallée de l'Outaouais, (qui n'a qu'un peu plus qu'un sixième de l'étendue de la Province de Québec, laquelle a 62,896 lieues carrées) pour encore neuf millions d'habitants, c'est-à-dire plus de sept fois plus que n'en contient la province de Québec tout entière, dont la population, d'après le recensement de 1881, était de 1,359,027 habitants, et en 1891 de 1,488,535 habitants.



III

SOMMAIRE.—L'intérêt que portent a la colonisation l'épiscopat, le clergé et les hommes politiques. — Paroles de Mgr Bourget, de Mgr Fabre, de M. l'abbé Dugas, de M. l'abbé Provost, de sir George Cartier, de l'hon. Mercier ; la politique des gouvernements. — Discours de l'hon. M. Beaubien a la législature en 1893. — Institutions propres a promouvoir les intérêts de la colonisation et de l'agriculture. — La société générale de colonisation et de rapatriement de la province de Québec. — Son but. — Ses œuvres. — Dédicace de l'auteur.

Depuis longtemps les hommes les plus importants se sont occupés de colonisation. L'épiscopat, comme toujours, quand il s'agit des grands intérêts de la nation, a fait entendre sa voix sympathique pour activer le zèle des hommes politiques et de ceux qui sont en état d'aider à cette cause religieuse et patriotique. Il lui a prêté les plus distingués des membres du clergé. C'est ainsi que nous avons vu se dépenser pour cette œuvre les Labelle, les Brassard, les Provost, les Moreau et tant d'autres, qui se sont jetés dans la forêt pour y entraîner et y maintenir des colons, en partageant avec eux leurs privations et leurs fatigues, et en leur faisant apprécier les mérites qu'il y a à ouvrir à la société une voie d'extension et d'adhésion au sol. Nos évêques se sont mis à la tête de sociétés de colonisation, ont consacré un jour de prière en l'honneur du patron de l'agriculture, saint Isidore ; et aujourd'hui encore, ils ont consenti, à la demande du commissaire de l'agriculture, à constituer un corps de missionnaires agricoles, qui donnent des conférences dans toutes les paroisses organisées.

Ecoutez les paroles de S. G. Mgr Bourget, qui, en quinze endroits différents de ses mandements, s'efforce de stimuler le zèle de ses prêtres et de ses ouailles en faveur de l'œuvre.

Il s'agit ici de seconder les efforts de "l'Association des établissements canadiens des townships" :

" Cette association, écrivait-il dans une lettre pastorale
" du 17 juin 1848, est une œuvre de foi, quoique sous un
" rapport, elle doit être considérée comme une affaire tempo-
" relle, puisqu'il s'agit de procurer des terres à nos compa-
" triotes. Quoi qu'il en soit elle ne saurait, sous aucun
" rapport, être étrangère à la religion, car tous les jours nous
" demandons à notre Père céleste notre pain quotidien......
" Rien donc de bien surprenant si aujourd'hui nous faisons
" entendre la voix de la religion, dans toutes les chaires de
" ce diocèse, pour vous exhorter, N. T. C. F., à encourager
" cette œuvre naissante, en vous y associant avec zèle et en
" grand nombre."

Ces paroles si vibrantes de patriotisme sont celles de tout l'épiscopat canadien.

Sa Grandeur Mgr Fabre, archevêque de Montréal, fait appel, en différents endroits de ses Mandements, au dévouement de son clergé et des hommes politiques. Il s'est mis lui-même à la tête de sociétés de colonisation et s'est fait un plaisir d'accepter, avec Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur Chapleau, le patronage de la société générale de colonisation et de repatriement de la Province de Québec. Aussi s'est-il empressé, lors de l'inauguration de cette société, au Monument National, de répondre à l'invitation de présider l'assemblée, et d'y faire entendre des paroles de sympathie qui ont porté grands fruits dans son diocèse, et ont grandement favorisé l'œuvre de cette société.

Un grand et dévoué ami du peuple, et qui fait depuis des années son passe-temps d'écrire sur les questions sociales les plus importantes, M. l'abbé G. Dugas, écrivait dans le *Colonisateur Canadien* du 1er juin 1894, ces pages saisissantes de bon sens et d'esprit pratique :

" Je félicite hautement notre gouvernement provincial de l'attitude qu'il a prise cette année sur la question de l'agri-

culture et de la colonisation. Favoriser l'agriculture est le fait d'un gouvernement sage, car elle est la base de la prospérité d'un peuple, où en toutes choses il faut considérer le principe et la base, si l'on veut qu'une œuvre soit durable. Le plus bel édifice, la construction la plus élégante ne seront d'aucune valeur s'ils reposent sur de méchantes fondations; tôt ou tard ils s'écrouleront entraînant la ruine du propriétaire et la honte de l'architecte. Les travaux de l'esprit suivent la même loi; tout raisonnement qui n'est pas bien appuyé sur des principes incontestables ne résistera pas à l'argumentation du logicien.

" Eh bien, c'est sur l'agriculture que repose la prospérité d'un peuple. Tout autre progrès peut éblouir un moment l'esprit qui ne réfléchit pas, mais, quand on en vient à considérer attentivement le besoin continuel qu'on a du cultivateur dans tous les rangs de la société, on est vite convaincu que son état est la base sur laquelle repose toute la prospérité des états.

"Une profession,un métier, peuvent disparaître de la société sans que la société cesse d'exister; elle en souffrirait quelque dommage, mais ce serait tout. Il n'en est pas de même de l'agriculture. Faites disparaître l'agriculture, aussitôt la société se meurt.

" On peut vivre sans plaider, on peut n'avoir nul besoin du médecin; mais on ne vit pas sans manger. Le même homme aura très rarement besoin du notaire ou de l'avocat, tandis que tous les jours la vie de tous dépend des travaux du cultivateur. C'est lui, le cultivateur, qui règle le commerce. La bonne ou la mauvaise récolte fait hausser ou baisser la bourse. Tous les marchands, tous les spéculateurs comptent sur les produits de la terre pour régler leurs achats. Les marchés des villes et des villages attendent chaque matin les produits de la campagne pour nourrir les familles ouvrières, les classes bourgeoises, les pauvres et les riches. C'est donc du cultivateur que tous attendent les aliments nécessaires à la vie. Le boulanger achète sa farine, le boucher les produits de ses troupeaux et de sa basse-cour; la cuisinière les légumes de ses jardins. Enfin, le beurre, le fromage, les œufs, tout est apporté dans les villes par le cultivateur. Comment un état aussi nécessaire à la vie des hommes ne serait-il pas appelé la base de tout

progrès chez un peuple ? Sans doute, dans une société bien organisée, il faut des professions et des métiers pour compléter le bien-être. Les fondations d'une maison ne font pas l'édifice complet. Des fondations seulement ne logeraient pas une famille confortablement, mais sans fondations on construirait un château en l'air. Pareillement un gouvernement, qui ne s'occuperait qu'à favoriser les grandes spéculations manufacturières et les grandes entreprises publiques, en négligeant la classe agricole, bâtirait un progrès en l'air.

" L'expérience nous le prouve tous les jours. L'agriculture trop peu appréciée et le progrès manufacturier loué à l'excès, sont deux des principales causes qui ont fait déserter les campagnes à notre jeunesse pour aller chercher, dans les villes et les grands centres, un bien-être plus factice que réel. Faute de calculer juste on a cru que cette facilité de gagner de l'argent allait durer toujours et créer un état normal pour la société. On ne s'est pas aperçu que l'équilibre, nécessaire partout, se trouvait rompu, et que le mécanisme de l'économie politique ne pourrait plus fonctionner.

" L'agriculture a langui, les fermiers se sont appauvris ; faute de bras, des terres fertiles sont demeurées incultes, pendant que les manufactures encombrées d'ouvriers fabriquaient des objets plus qu'il n'en fallait pour la consommation. Les grands manufacturiers ne trouvant plus à écouler leurs marchandises ont fermé leurs usines et jetté sur le pavé des milliers de familles qui ne comptaient pour vivre que sur leur salaire de chaque jour.

" Aujourd'hui on s'aperçoit que le moyen le plus sûr de mettre un peuple à l'abri des crises financières, c'est de coloniser et de faire des familles de cultivateurs.

" Une terre quelque peu fertile qu'elle soit, produira toujours assez pour nourrir le colon intelligent, laborieux et économe. En Europe, où les propriétés sont toutes morcelées, une famille vit sur quelques arpents de terre, et le voyageur canadien est toujours étonné de ce fait quand il passe en France.

" Les avantages offerts aux colons auraient pour effet de faire revenir des centres manufacturiers et des villes, où ils sont agglomérés, les travailleurs qui ont déserté la vie des champs. L'agriculture, mise en honneur partout, comme

l'état le plus conforme à la condition de l'homme, attacherait notre jeunesse aux rudes mais salutaires travaux des champs.

"Quand le nombre des ouvriers sera diminué dans les villes et réduit à des proportions convenables, ils trouveront plus facilement un salaire suffisant, et les grèves auront moins de raisons d'être qu'aujourd'hui.

" C'est donc une politique extrêmement sage pour un gouvernement que de porter le plus haut intérêt à l'agriculture et à la colonisation. La question ouvrière, au moins dans ce pays, trouverait là une solution qu'il sera difficile de rencontrer ailleurs. Prenons bien garde de nous laisser éblouir par du progrès factice ; sachons sur quoi faire reposer la prospérité d'un état. N'imitons pas ces institutrices qui, à la veille des examens, bourrent leurs élèves avec quelques leçons de choses pour les montrer comme de petits prodiges, tandis qu'au fond ils ne savent rien. Si les grandes entreprises et les manufactures de toutes sortes jettent de l'éclat elles ne sont pas toujours le signe de la prospérité d'un peuple."

G. DUGAS, Ptre.

Voici maintenant comment s'exprime un autre apôtre de la colonisation et de l'agriculture, M. l'abbé Provost, missionnaire agricole, qui, depuis trente ans, s'occupe activement de promouvoir les intérêts de la colonisation, dans un sermon prêché, le 15 août 1894, en l'église de Notre-Dame de Montréal :

" Le défrichement du sol, la bonne agriculture rentrent donc par un effet de l'ordre de Dieu dans le cercle infini de ses volontés adorables, tant pour étendre les pacifiques conquêtes de l'homme sur la terre que pour lui conserver une dignité pleine d'harmonie avec la perfection des œuvres divines. Oui ! l'œuvre de la colonisation et de l'agriculture ! voilà une œuvre qui, du côté du ciel, s'harmonise admirablement avec les desseins du Très-Haut, et du côté de la terre une œuvre de vie, une œuvre de progrès, une œuvre chère à l'homme."

....

....

" La religion et la patrie y trouveront un bénéfice im-

mense. Car dans ces champs fortunés de la colonisation et de l'agriculture, n'en doutez pas, sont déposés comme ici, au milieu de vous, les germes les plus précieux d'intégrité publique, d'honneur et de conscience. En se développant, ils nous conservent et nous fortifient dans la détermination d'un avenir solide, définitif et prospère. Et puis il y a du roc dans les âmes comme dans la nature, voilà pourquoi la nationalité canadienne, une fois assise au sommet de sa plus haute prospérité, tel qu'un principe religieux, sera immuable et indestructible dans les hauteurs de sa destinée. Bénéfice de la religion !

" Achevons d'exprimer ici toute notre pensée. La hache du défricheur qui mord la forêt du matin au soir, ouvre un champ de carnage, il est vrai, mais cette dévastation n'est qu'un bienfait : c'est l'entrée du règne agricole, c'est sa prise de possession des terres. La fertilité d'un sol vierge donne immédiatement de grands produits. Puis aux champs de céréales succèdent les prairies, les pâturages, et l'élevage des animaux. Enfin les voies de communications s'ouvrent, les produits s'exportent, de bons systèmes amènent le succès général. Bénéfice de la patrie !

" O règne béni de l'agriculture, le fer et le feu sont tes agents, la forêt tombe et recule à ton approche, l'homme est ton serviteur. Son courage à l'ombre des géants qu'il attaque est mille fois plus beau que la bouillante ardeur du soldat emporté par le prestige éblouissant de la gloire. Son travail opiniâtre attache un fleuron de vaillance à la couronne que tu lui destines. Son bonheur est ta fin. Là sur ces terrains conquis par une émulation pacifique et fraternelle, il ne flotte aucune bannière de guerre, aucun trophée teint du sang des morts ou des blessés, là point d'engins destructeurs de la vie humaine, point d'éclairs foudroyants redoutables aux travailleurs ; cependant il s'accomplit des choses aussi honorables et aussi utiles à l'humanité, et pour le moins aussi acceptables à Dieu, que le gain d'une bataille ou la prise d'une ville. Déjà il avait été dit : *O fortunatos nimium sua si bona norînt agricolas !* mais j'emprunte une parole d'Evangile qui est bien plus explicite, je l'applique ici et je dis : *Si scires donum Dei :* trop heureux habitants de la campagne si vous connaissiez le don de Dieu !

" Plus nous aiderons le peuple dans sa marche vers la colo-

nisation et l'agriculture, plus nous le pousserons selon les vues de la Providence vers la cime de sa vocation."

Nos hommes d'état, reconnaissons-le, ont rivalisé de zèle pour s'ingénier à trouver les moyens d'entraver le mouvement migratoire ou l'agglomération dans les centres, et à diriger ou retenir leurs compatriotes sur les terres, afin qu'ils y continuent les traditions de leurs ancêtres. Sans doute, ils ont pu ne pas toujours employer les moyens les plus effectifs pour parvenir à ce but, mais nous devons tenir compte de leur bonne volonté.

Ecoutons la chaude et énergique parole de Sir George Cartier (21 Octobre 1855) :

" La population ne suffit pas à constituer une nationalité " il lui faut encore l'élément territorial. La race, la langue " l'éducation et les mœurs forment ce que j'appelle un " élément personnel national. Mais cet élément devra périr " s'il n'est pas accompagné de l'élément territorial. L'expé- " rience démontre que pour le maintien et la permanence " de toute nationalité il faut l'union intime et indissoluble " de l'individu avec le sol.

" Canadiens-Français, n'oublions pas que si nous voulons " assurer notre existence nationale il faut nous cramponner " à la terre. Il faut que chacun de nous fasse tout en son " pouvoir pour conserver son patrimoine territorial. Celui " qui n'en a point doit employer le fruit de son travail à " l'acquisition d'une partie de notre sol, si minime qu'elle " soit. Car il faut laisser à nos enfants, non seulement le " sang et la langue de nos ancêtres, mais encore la propriété " du sol. Si plus tard on voulait s'attaquer à notre natio- " nalité quelle force le canadien-français ne trouvera-t-il pas " pour la lutte dans son enracinement au sol ! Le géant " Antée puisait une vigueur nouvelle chaque fois qu'il tou- " chait la terre, il en sera ainsi de nous."

L'hon. M. Mercier, étant premier ministre de la Province de Québec, s'exprimait ainsi à son tour :

" La colonisation, cette grande cause nationale, si digne des efforts des hommes publics, et qui porte dans son avenir

l'avenir même du pays, doit être encouragée par tous les moyens à notre disposition.

" Pour cela, il faudra adopter le système d'octrois gratuits de terres à tout colon de bonne foi et à tout fils de colon, rendu à l'âge nécessaire, *et pousser, avec toute la vigueur que nous permettront nos ressources, la construction des chemins de colonisation. Ce qu'il manque à nos colons, ce sont des chemins*, non parce que nous ne donnons pas assez d'argent pour cet objet important, mais parce que nous le dépensons mal, sans discernement, sans jugement, pour des fins mesquines de partisannerie.

" L'agriculture, disait Sully, le grand ministre d'un grand roi, est une des deux mamelles du pays." La charrue, en traçant le premier sillon, a creusé les fondations de la société. Ce n'est pas du blé seulement qui sort d'une terre labourée, c'est une civilisation toute entière. N'oublions pas qu'il n'y a pas de code de législature ou de morale, la religion exceptée, qui contienne autant de moralisation qu'un champ qu'on possède et qu'on cultive."

Les gouvernements qui se sont succédé dans la Province de Québec se sont fait un devoir d'inscrire en première ligne de leur politique les intérêts de la classe agricole et le progrès de la colonisation.

Les gouvernements de la Puissance ne nous ont pas refusé leur concours. Encore à l'heure qu'il est, l'hon. Daly, ministre de l'agriculture, suivant en cela la direction de Sir John Thompson, se montre toujours favorable au repatriement des Canadiens Français, et donne des preuves effectives de sa sincérité.

Les membres du gouvernement actuel de la Province de Québec, semblent avoir puisé dans les différents systèmes précédents les moyens que leur patriotisme leur indiquait comme les plus énergiques, et ils ont ajouté aux institutions déjà créées, d'autres leviers de colonisation, qui semblent donner de la vigueur aux anciennes par leur bon fonctionnement. Je ne pourrais mieux faire connaître la valeur de ces moyens qu'en résumant le discours de l'honorable M.

Beaubien, Commissaire de l'agriculture et de la Colonisation, prononcé à la Législature, en sa session de 1893, où il parle des auxiliaires qu'il a appelés à son aide pour exécuter ses projets :

LES CERCLES AGRICOLES,

au nombre de quatre cent onze, sont réellement entrés dans l'arène. Leur puissance pour le bien, considérable, illimitée, se fait déjà efficacement sentir. Je dirai incidemment : un grand éleveur de l'Isle de Montréal, M. Andrew Dawes, m'écrivait l'autre jour : " Les cercles agricoles vont changer la face du pays, depuis qu'ils sont créés je n'ai pu suffire aux demandes de bétail de race."

La loi de la dernière session créant ces cercles a répondu, nous pouvons le dire, à un besoin réel. Elle a été la bienfaisante DÉCENTRALISATION AGRICOLE permettant aux différents groupes de la population rurale de s'organiser commodément, et de tirer parti de l'expérience et des conseils de tous ceux qui d'ordinaire, dans la localité, guident l'opinion ; de faire d'eux des conseillers dévoués et bien écoutés conduisant doucement, mais sûrement, dans les sentiers nouveaux pour plusieurs, de la culture intelligente et rémunératrice.

Les membres d'un même cercle, à proximité les uns des autres, peuvent se rendre tous les bons services de voisins généreux ; l'instrument coûteux acheté par le cercle sera, de ferme en ferme, utilisé par la paroisse ; des discussions intéressantes auront lieu auxquelles on assistera en grand nombre, et pour cela, on n'aura pas une longue distance à parcourir. Quand le conférencier ou le missionnaire agricole sera annoncé il y aura foule à l'entendre.

Les sociétés d'agriculture ne peuvent répondre à tous ses besoins locaux. Leurs membres ont plus de peine à se réunir, vu les grandes distances à parcourir, aussi restreignent-elles leur action à la tenue d'expositions, aux concours de ferme et de labour pour tout un comté.

Nous étions loin de nous attendre au succès obtenu par cette législation sur les cercles ; pour ma part, je suis heureux de dire qu'il a grandement dépassé mon attente. Les

411 cercles ont versé $27,000 pour l'amélioration de notre agriculture dans les différentes localités. Grâce à eux, notre journal d'agriculture compte maintenant 30,000 abonnés. Les cercles sont généralement présidés par les curés ou par des personnes influentes dans la paroisse ; le nombre de leurs membres s'élève au chiffre de 21,800 ; tout cela depuis un an à peine. La chambre se rappelle qu'au commencement de la présente session, afin d'accorder à ces cercles l'octroi d'une piastre par membre, nous avons dû placer la somme de $25,000 dans les estimés supplémentaires de 1893.

Si le mouvement se continue, nous aurons bientôt un cercle par paroisse.

J'ai tout lieu d'espérer que par eux je pourrai efficacement m'adresser à un nombre considérable de nos agriculteurs. Ces associations reçoivent les documents publics, les publications, les renseignements sur les meilleurs moyens de faire une culture rémunératrice.

Comme les sociétés d'agriculture, les cercles sont obligés de faire chaque année un rapport au département. En consultant ceux que nous avons déjà, nous pouvons nous rendre compte du résultat obtenu.

Je ne m'attarderai pas à vous citer ces rapports dont quelques-uns sont pourtant bien intéressants. Dans le journal de l'agriculture, autant que l'espace nous le permet, nous publions ceux qui peuvent servir de modèles. Les honorables députés lisent, je suppose, ce journal lequel, je suis heureux de le constater, est apprécié par la population de nos campagnes ; ils ont dû constater les heureux résultats auxquels sont parvenus même des cercles ne possédant pas de grandes ressources. Dans plusieurs endroits le mode de culture a été notamment amélioré. Partout on discute, on lit, on s'instruit. A Lévis, on a accordé des prix pour les étables les mieux construites, les mieux tenues ; dans le comté de l'Assomption, on est parvenu à mettre au service de toute une paroisse des reproducteurs de choix, et cela en augmentant les ressources de l'association. Ailleurs on a poussé avec vigueur la culture des fourrages verts, secret dans la réussite de l'industrie laitière. D'autres manquant d'engrais de ferme, ont consacré tous leurs revenus à l'achat de phosphate. Il fait plaisir de constater toutes ces tenta-

tives nouvelles faites en commun, introduisant le bon exemple partout. C'est à faire espérer un progrès rapide et général.

Je n'en doute pas, lorsque nous demanderons un élève par paroisse pour nos écoles d'agriculture, nous aurons l'appui de toutes ces associations. Répondant à l'appel d'hommes généreux et dévoués en qui elles ont confiance, elles semblent toutes décidées à marcher résolument dans la voie du progrès.

MISSIONNAIRES AGRICOLES.

Avec une profonde satisfaction je constate l'arrivée de nos dévoués missionnaires agricoles. Nommés par les évêques de la Province, ils se sont mis à l'œuvre, se partageant les différentes paroisses dans chaque diocèse, de manière que chacune soit visitée deux fois l'année. Ils vont ainsi portant la bonne nouvelle sans frais pour l'Etat, avec grand profit pour notre population.

Nous devons au clergé la haute éducation qui a fourni à notre peuple les hommes dont il a eu besoin pour le guider, le défendre et lui assurer son rang parmi les nations qui l'entourent. Nous devrons au clergé le bon agriculteur, cet homme fort de la nation, qui la nourrit et la fait ce qu'elle est.

Dans cette seconde tâche que le clergé entreprend, nul doute qu'il ne réussisse aussi bien que dans la première, et n'est-elle pas plus facile ?

Ces missionnaires agricoles, travaillant de concert avec les hommes de bonne volonté qui ont à cœur l'amélioration de notre agriculture, se sont déjà réunis plusieurs fois. Ils se sont entendus sur un programme d'enseignement agricole. Revenus dans leurs différents diocèses, les mêmes directions étant données partout, partout l'on pourra espérer les mêmes excellents résultats.

Enfin je compte sur tous les amis de la cause agricole, et je suis heureux de pouvoir déclarer qu'ils sont en grand nombre ceux qui veulent l'amélioration immédiate de notre agriculture, et qui, pour cela, sont prêts à sacrifier leur temps. Je vais essayer de co-ordonner tous ces efforts, de les engager dans la même direction ; ils nous conduiront je espère, au succès que nous désirons tous.

NOS ÉCOLES D'AGRICULTURE,

Nous voulons les peupler d'élèves. Que sont-elles ? Si elles ne sont pas encore tout à fait ce qu'elles devraient être, c'est que le travail a manqué au bon ouvrier. Devant une classe nombreuse le professeur se sent encouragé à enseigner tout ce qu'il sait. Devant des bancs vides son ardeur se calme sans qu'il y ait la moindre mauvaise volonté de sa part.

Que l'on soit sans crainte cependant, l'instruction donnée sera ce qu'elle doit être. Fort de l'aide intelligent à ma disposition, je puis l'assurer : que l'on me fournisse l'élève, je m'en charge. Les institutions à notre disposition sont suffisantes pour les besoins du moment. Quelques changements, quelques améliorations vont nous permettre d'utiliser le personnel dont les efforts n'ont pas jusqu'à présent, obtenu les succès désirés ; et nous récompenserons ainsi de longues années de sacrifice et de dévouement.

Servons-nous de ce qui existe, encombrons nos écoles d'élèves. Quand les bourses seront prises, que les élèves viennent tout de même, les parents ou les amis payant la faible pension exigée à l'école ou dans le voisinage. Qu'on se le tienne pour dit, les moyens de distribuer l'instruction théorique et pratique grandiront avec le nombre des élèves ; nous y verrons. Quand ces écoles bien dirigées regorgeront d'élèves, nous songerons à d'autres institutions, heureusement alors devenues nécessaires. Mais je ne veux plus d'écoles vides, encore moins d'une grande école d'agriculture centrale qui, elle aussi, resterait vide. Jusqu'à présent nous avons eu l'école sans écolier. Que les écoliers maintenant viennent par centaines, c'est à quoi nous allons travailler.

ÉCOLE AMBULANTE.

C'est une manière de tirer parti du système du Mérite Agricole.

On sait que les juges chargés de distribuer les récompenses aux propriétaires de fermes soumises au concours doivent parcourir successivement les différentes parties de la Province de manière à parvenir en cinq ans à en com-

pléter la visite. Jusqu'à présent, ils n'ont eu pour mission que d'examiner qui méritait les diplômes et les médailles. Je me suis proposé de tirer un plus grand parti de ces juges, hommes d'expérience et de science. Je leur ai donné instruction de visiter chaque ferme avec soin, de consigner leurs remarques et conseils dans un livret remis au propriétaire et dont ils gardent copie. Le concurrent reçoit ainsi de ces messieurs, une direction utile pour rendre sa ferme encore plus utile à la localité. On lui consigne dans ce livret qu'il pourra consulter avec profit, pendant des années, ce qu'il a bien fait, ce qu'il pourrait profitablement faire autrement, et les innovations qu'on lui suggère. Les leçons sont données sur place, après discussion avec le concurrent, en parcourant sa ferme, champ par champ.

Voilà un système qui plaît autant qu'il est pratique et utile. C'est le bon conseil, le conseil désintéressé, par conséquent bienvenu, qui va être suivi pour le plus grand profit du propriétaire comme pour l'exemple de tout le voisinage. Aussi, je puis dire que l'on s'en montre reconnaissant, comme je puis affirmer qu'il est effectif. C'est la *leçon de chose* comme on dit en termes d'éducation scolaire; c'est la question discutée sur le champ d'action où on peut mettre le doigt sur tout ce qui est défectueux, comme sur tout ce qui réussit.

Des concurrents ont déclaré que le passage de nos juges du Mérite Agricole marquait toute une ère nouvelle dans leur exploitation; qu'ils étaient heureux des avis donnés et qu'ils allaient les mettre de suite à profit, qu'il leur étaient de plus d'importance et de profit que les diplômes et médailles qu'on pourrait leur décerner.

Les directeurs des sociétés d'industrie laitière ont quelquefois des instructeurs qui, munis de tous les instruments nécessaires, parcourent la campagne pour enseigner les procédés avantageux de la confection du beurre à domicile; on trouve ce système bon, et partout où ces instructeurs passent, on constate les progrès accomplis; ainsi vont nos juges du Mérite Agricole par la campagne. Les fermes soumises au concours sont naturellement les mieux cultivées dans la localité; en les perfectionnant nous en faisons des fermes modèles sans qu'il en coûte à la province.

Nous allons, si possible, perfectionner cette école d'agri-

culture ambulante. Les juges ont instruction de rester sur la ferme du concurrent tant qu'il y aura du bien à faire à son exploitation. La distribution des récompenses, bien que faite avec discernement et avec soin, devient pour ainsi dire secondaire dans la mission de ces juges. Ils ont tout d'abord instruction d'instruire, de réformer puis enfin de récompenser. J'ai tout lieu de me féliciter de cette innovation. C'est, après le succès constaté à l'école d'industrie laitière, celui que je considère de plus de valeur. Ce n'est pas l'élève qui va à l'école, mais c'est bien l'école qui, effectivement, va à l'élève avide de tirer parti des bienfaits qu'elle apporte. Il y a une moyenne de quatre-vingts concurrents par année !

L'INDUSTRIE LAITIÈRE

vient merveilleusement à la rescousse. Elle va constituer l'appât effectif pour entraîner le cultivateur à la bonne culture. Par elle il pourra devenir prêteur, d'emprunteur qu'il est souvent ; par elle les fermes, dont l'habitation confiée à un voisin *est au cadenas*, vont trouver des occupants heureux et prospères ; par elle le désert fait dans quelques-unes de nos paroisses par la culture épuisante va se repeupler, la population devenir dense, là où elle est éparse. Notre sol partout nourrira abondamment une population heureuse. Et plus d'émigration. Dans les vieilles paroisses il n'y aura pas assez de bras, le travail sera mieux rémunéré qu'à l'étranger.

Bien plus, nos compatriotes reviendront des Etats-Unis ; ils trouveront de l'ouvrage ici, pendant qu'il manque là-bas.

L'expérience, des deux dernières années surtout, nous a démontré ce que pouvait faire pour notre agriculture, l'industrie du beurre et du fromage.

Un de nos grands financiers vient de nous déclarer qu'elle a mis notre Province à l'abri de la terrible bourrasque financière qui vient de balayer les états voisins de l'union américaine. Pendant que les institutions financières croulaient là, les unes après les autres, au milieu de l'épouvante générale, les nôtres dans un milieu serein, continuaient paisiblement leur marche heureuse et prospère. Grâce à l'industrie laitière, le cultivateur, payé comptant pour ses

produits, a pu solder comptant aussi les factures de son marchand fournisseur ; celui-ci a rencontré efficacement toutes ses obligations ; la succursale prospère a pu payer la grande banque centrale, et ainsi notre agriculture a épargné à la Province les désastres qui ont sévi ailleurs.

Aussi nous nous proposons, mettant à profit les bons services des cercles, des missionnaires agricoles et de tous les hommes de bonne volonté, de pousser l'établissement de cette industrie, dès cette année, dans toutes les paroisses qui n'en sont pas déjà favorisées. Nous pouvons le faire maintenant que l'école de St-Hyacinthe nous fournit des fabricants.

Quelques-unes de nos paroisses ont vendu, cette dernière saison, du fromage et du beurre pour au-delà de $60,000. Quel succès à mettre sous les yeux de nos agriculteurs qui ne bénéficient pas encore de cette industrie !

Le bétail existe dans chaque localité. Il s'agit d'avoir la coopération assurée d'un nombre suffisant de patrons. Le capital modéré nécessaire se trouve facilement : à l'école de St-Hyacinthe et dans les établissements qui réussissent le mieux, on peut faire le choix du meilleur matériel. Tout cela, dans un court espace de temps, peut s'organiser dans la paroisse et le cultivateur peut commencer à retirer tous les mois le fruit de son labeur. On est loin, là, du système de culture dont les résultats ne se faisaient sentir qu'au bout de trois ou quatre ans.

En produisant un bon article, en étendant pour cela notre système des syndicats de beurreries et fromageries, en le rendant même, s'il le faut, obligatoire, ainsi que l'étampage de nos produits, nous n'aurons, de sitôt, à craindre l'encombrement des marchés où nous écoulons aujourd'hui notre production.

Il y a aussi *le beurre frais d'hiver* pour lequel nous avons, dans nos grandes villes, un débouché que nous sommes loin d'exploiter comme nous pourrions le faire. En cela nous imiterions un pays aussi froid que le nôtre, le Danemark, qui vend pour $24,000,000 de beurre par année en Angleterre ; les vaches ont leurs veaux en septembre et octobre ; le plus fort du rendement est ainsi en hiver.

FOURRAGES VERTS

Maïs pour pratiquer cette industrie laitière il faut la culture des *fourrages verts.* VOILÀ LE SECRET DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE. Que le champ soit bien fumé et bien labouré à l'automne, et qu'il soit de grandeur suffisante pour fournir au moment de la sécheresse de l'été un bon supplément aux pâturages. Les vaches resteront en lait; on les conduira ainsi jusqu'à l'automne, jusqu'à l'étable. Et dans celle-ci il faudra qu'il y ait la provision de fourrage verts pour l'hiver. Le champ sera assez étendu pour que la récolte du fourrage vert suffise à remplir le silo ou la tasserie par couches, entremêlé avec la paille en sus de ce qu'il faut pour la consommation pendant l'été.

Ainsi les vaches resteront dix mois en lait, ainsi elles seront toujours en bon état, soit pour prendre l'étable, soit pour se rendre au pâturage.

Qu'on se rappelle qu'il est toujours difficile sinon impossible, de ramener l'abondance du lait, une fois qu'elle a disparu.

COLONISATION.

Tout à côté de ce mot je veux mettre celui de *repeuplement.* Repeuplement de nos vieillés paroisses. Dans quelques-unes la désertion a passé comme un ouragan, comme un incendie, laissant des vides partout. Nombre de maisons sont fermées à clef, confiées à un voisin. Si celui-ci trouve l'occasion, ce qui n'arrive guère, il en tirera un parti quelconque, au profit des absents.

Combien de terres abandonnées avez-vous dans votre paroisse, demandais-je l'autre jour à un de nos bons curés qui se dépêchait de fonder un cercle agricole? Trente à quarante, me répondit-il, avec un soupir. Et les paroissiens? Partis pour les villes.

Ne faut-il pas remplir ces vides désolants pendant qu'on est à faire de nouvelles trouées dans la forêt vierge.

Emparons-nous du sol répète-t-on souvent. Encore faut-il pouvoir le garder. Le général habile, après la victoire, laisse bonne garnison dans les villes conquises.

Déjà dans notre culture nous avons beaucoup trop de

terre sous la charrue. Si nous en cultivions moins et la cultivions mieux, le profit serait meilleur. J'ai lu un excellent livre sur l'agriculture par un auteur américain ; il avait pour unique titre : " We farm too much land ". Nous cultivons une trop grande étendue de terre. Et tout le long avec pièces à l'appui, il prêche la condensation de la culture (1).

Il est aussi un fait que nous constatons à l'heure qu'il est, c'est qu'aussitôt l'industrie du beurre et du fromage efficacement implantée dans une paroisse, le manque de bras s'y fait de suite sentir. On importe les travailleurs. L'industrie laitière rémunérant le cultivateur lui fait de suite augmenter ses troupeaux et il a les ressources pour payer l'aide nécessaire.

Nos campagnes ne sont donc pas trop peuplées ; bientôt toutes les paroisses auront leurs fromageries et leurs fabriques de beurre. Malgré cet état de choses, il y aura toujours de la colonisation à faire, à diriger, à aider afin que le colon, ce tirailleur hardi de nos exploitations, ne se prenne pas à désespérer et n'abandonne pas, lui aussi, sa tâche à moitié faite.

Il y aura toujours des colons à suivre, à protéger au bord de la forêt. Ils y sont conduits par différents motifs : à un bon nombre on ne pourrait persuader d'aller occuper une de ces terres toutes défrichées et abandonnées dans nos vieilles paroisses. Non, c'est le père d'une nombreuse famille qui vend sa petite terre au village pour établir ses fils autour de lui, et leur donner à chacun une grande propriété, héritage de son travail et de sa prévision ; c'est le cultivateur qui, au vieux village, a eu l'infortune pour partage ; il s'en va dans la forêt cacher son malheur, faire nouvelle provision d'énergie et de courage ; des jours prospères lui sont peut-être réservés là ; c'est le fils qui ne voit pas d'héritage sérieux, en vue, qui ne l'attend que de ses

---

(1) L'autre jour, au congrès agricole de Huntingdon, un excellent agronome, Mr D. M. MacPherson, de Lancaster, faisait monter sur l'estrade un cultivateur pour témoigner de l'excellence de cette condensation. Cet homme avait échoué dans l'exploitation d'une terre de cent cinquante arpents sous charrue, et prospérait maintenant sur un lot de cinquante arpents ; il pouvait augmenter son troupeau et vendre d'avantage. Et il en rendait témoignage devant la grande assemblée.

bras vigoureux; quand il aura défriché, bâti maison et grange, il reviendra au village y prendre la compagne courageuse de ses travaux et de sa vie.

REPEUPLEMENT.

Pour réparer les brèches faites par l'émigration dans nos vieilles paroisses, pour combler les vides, remplir les cadres, je désire depuis longtemps me procurer la liste de ces fermes abandonnées, ce que l'on demande pour chacune d'elle, si elles peuvent être louées pour dix ans avec privilège pour le locataire d'acheter en aucun temps de son bail; comment elles sont pourvues de maison et de bâtiments de ferme, quel est l'approvisionnement d'eau et de combustible, quelle étendue totale et celle en culture, etc., etc. Je suis en voie de réussir.

Ces informations seront répandues par les cercles et par le pays. Elles serviront à ceux qui désirent prendre des terres nouvelles et à ceux qui songent à revenir au pays.

Plus d'un qui connaît la bonne culture pourra ainsi se monter du coup et commencer une exploitation rémunératrice sans avoir à s'imposer la longue et ardue tâche du colon, la lutte avec la forêt, l'embarras des souches, l'éloignement des marchés. Et la paroisse, petit à petit, réparera ses pertes, de nouveaux enfants prendront la place de ceux qu'elle a perdus. Le cœur du pays, les vieilles paroisses, sera bon et fort, les extrémités s'en ressentiront, soyez-en certains.

Tout ceci ne se fera pas à la fois, c'est certain, mais peut se commencer tout de même et tout de suite. Sans beaucoup de dépense, nous avons devant nous une bonne occasion d'être utile, et à la paroisse et aux particuliers. (1)

---

(1) La société générale de colonisation et de repatriement formée à Montréal s'occupe tout spécialement de combler ces vides dans nos paroisses. Les jeunes colons qui partiront de ces paroisses, rendues ainsi prospères et populeuses, arriveront sur le territoire de la colonisation amplement munis de tout ce qui est nécessaire pour réussir promptement. La société susdite a déjà une longue liste des terres à vendre ou à louer dans les vieilles paroisses.

SYNDICATS DES CULTIVATEURS.

Avant de terminer, un mot des syndicats agricoles des cultivateurs. Ils sont appelés à être d'un grand secours. Courtiers honnêtes et dévoués, connaissant l'article à être acheté ou à être vendu, ils épargneront, et les dépenses de voyages et les recherches ou études pour bien connaître ce dont on a besoin. L'un, celui de Québec, a pour président honoraire et actif aussi Sa Grandeur Monseigneur Bégin. Sa Grandeur donne là une nouvelle preuve de son dévouement à la cause. L'autre syndicat, celui de Montréal, est présidé par l'honorable J. J. Ross, président du sénat et conseiller législatif.

Tous les deux sont composés d'hommes bien connus du public, et par leurs connaissances spéciales nécessaires, et par leur position dans la société.

Nos agriculteurs peuvent avoir confiance en eux et leur confier toutes leurs transactions pour achats ou ventes. Pas nécessaire de faire le sacrifice de temps ou d'argent pour se procurer les grains, graines, instruments, engrais artificiels, animaux reproducteurs dont on peut avoir besoin, ou vendre beurre, fromage, foin, etc., etc. Tout cela peut se faire à peu de frais par la poste, on peut se fier à ceux auxquels on s'adresse.

L'idée de ces syndicats nous est venue de France où ce système a opéré des merveilles. Ce sont des associations de bons citoyens se contentant de peu ou pas de rémunération, qui se mettent avec dévouement à la disposition des cercles agricoles et des cultivateurs. On conçoit facilement de quel secours ils peuvent devenir. Tel qui ne s'y connaît en rien dans l'article qu'il commande, pourra ordonner tout de même et se fier aux acheteurs. Il recevra le bon article. Par ces syndicats l'on achètera aussi très souvent, mieux qu'en s'imposant les pertes de temps et d'argent que nécessite le voyage.

Les cercles et les sociétés peuvent bénéficier de ces syndicats en s'affiliant ; ce qui leur coûtera la somme de dix piastres. Les particuliers, une piastre.

Le département n'a absolument rien à faire avec ces associations qui se sont formées entièrement en dehors de son contrôle. Mais je crois de mon devoir de les recommander au public agricole, parce qu'elles peuvent lui être très utiles.

Aussi, grâce à cette politique, avons-nous toute une organisation pour saisir le cultivateur, l'instruire par l'exemple, le guider sur les terres et lui aider à remplir son héroïque mission :

Un département d'agriculture et de colonisation, à la tête duquel est un commissaire, l'hon. Beaubien, qui a consacré sa vie à cette noble profession, et de vieux serviteurs qui, à part leur zèle reconnu, possèdent une connaissance profonde de la législation à ce sujet. Plusieurs d'entre eux possèdent même des fermes modèles des mieux tenues.

Un Conseil d'Agriculture, dont le président est l'hon. Joly, agronome distingué, et le Secrétaire, M. Barnard, l'un des plus fervents apôtres de l'agriculture.

Plusieurs écoles théoriques et pratiques :

L'Ecole d'agriculture de L'Assomption.

L'Ecole d'agriculture de Ste-Anne de la Pocatière.

La Ferme école de Notre-Dame du Lac, Oka, comprenant aussi une école d'arboriculture, sous la direction des RR. PP. Trappistes.

L'Ecole d'économie domestique et d'horticulture pour les jeunes filles, dirigée par les Rév. Sœurs Ursulines, à Roberval, Lac St-Jean.

Une même école à St-Benoit, tenue par les Rév. Sœurs Grises.

L'Ecole de beurrerie, à St-Hyacinthe.

La Station expérimentale de St-Hyacinthe.

La Compagnie du Haras National.

L'Ecole Vétérinaire McGill, Montréal.

L'Ecole Vétérinaire Laval, Montréal.

La Société d'industrie laitière de la Province de Québec, à St Hyacinthe.

Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

Ferme de Compton.

Un syndicat de cultivateurs de la province de Québec.

Un syndicat central des agriculteurs du Canada, Montréal.

Un Journal d'agriculture illustré.

Une littérature choisie propagée par les gouvernements d'Ottawa et de Québec.

Les lois concernant :

L'agriculture et la colonisation sont consignées aux articles 1583 et suivants des S. R. P. Q.

Sont aussi régis par des lois les sujets suivants :

Les terres de la couronne art. 1236 et suivants.

Les bois et forêts, art. 1368 et suivants.

La Pêche, art. 1374 à 1395.

La Chasse, art. 1396 à 1420.

Les Mines, art. 1421 à 1582.

Au nombre des sociétés de colonisation, il en est une récente, qui attire plus particulièrement l'attention en ce que son champ est vaste et qu'elle s'occupe aussi de repatriement. C'est la " Société générale de colonisation et de repatriement de la Province de Québec," fondée en 1894, sous le Haut patronage de Son Honneur le Lieut.-Gouverneur Chapleau et de Sa Grandeur Mgr Fabre, Archevêque de Montréal.

Elle est en pleine activité et tient ses bureaux temporairement au No 1546 de la rue Notre-Dame. Les officiers sont : Président, J. Damien Rolland ; Vices-Présidents, le Recorder de Montigny et le Chevalier G. Drolet ; Agent-général, le Dr J. A. Brisson ; Secrétaire, L. E. de Carufel ; Trésorier, Jos. Blain. Sont Directeurs, MM. l'échevin J. Brunet, L. E. Beauchamp, le Chevalier de Bellefeuille, R. Bellemare, T. Berthiaume, Emile Marquette.

L'article 2 du Règlement se lit comme suit :

" Afin de mettre cette Société au-dessus des passions de la politique, elle adopte comme patrons " Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec " et " Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal " et se déclare prête à admettre comme membres tous les citoyens sans distinction de parti."

Art. 4. — " Le but de la société est d'activer par tous les moyens possibles les progrès de la colonisation dans la province de Québec et plus spécialement dans la région de Montréal, et de travailler avec énergie au repatriement des Canadiens émigrés aux Etats-Unis."

Voici les œuvres déjà accomplies par cette société :

Durant l'année 1894, 1140 colons se sont inscrits au bureau de la société à Montréal pour y recevoir des instructions relatives aux régions à coloniser. De ce nombre, 717 personnes se sont définitivement fixées sur des lots dans les régions du Nord de Montréal, du lac Témiscamingue et du lac St-Jean. De plus, la société a procuré de l'ouvrage durant les neufs derniers mois à pas moins de 300 hommes. Elle a fait circuler au sein de la population canadienne-française du Canada et des Etats-Unis plus de 100,000 brochures, traitant d'agriculture et de colonisation.

Durant les sept premiers mois de son existence, voici ce que la société susdite avait accompli.

NOMBRE DE COLONS ENREGISTRÉS AU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE COLONISATION DU 15 MARS AU 15 OCTOBRE 1894.

Du 15 *mars au* 15 *avril :*

Pour le Lac Saint-Jean................	5	colons
" la Région Labelle................	18	"
" le Lac Témiscamingue...........	7	"
Total......................	30	

Du 15 *avril au* 15 *mai :*

Pour le Lac Saint-Jean................	Nul	
" la Région Labelle................	62	colons
" le Lac Témiscamingue...........	7	"
Total......	69	

Du 15 mai au 15 juin :

Pour le Lac Saint-Jean	5	colons
" la Région Labelle	65	"
" " du Saint-Maurice	2	"
" le Lac Témiscamingue	3	"
Total	110	

Du 15 juin au 15 juillet :

Pour le Lac Saint-Jean	12	colons
" la Région Labelle	82	"
" le Lac Témiscamingue	12	"
" la Région du Saint-Maurice	1	"
Total	107	

Du 15 juillet au 15 août :

Pour le Lac Saint-Jean	27	colons
" la Région Labelle	134	"
" le lac Témiscamingue	7	"
Total	168	

Du 15 août au 15 septembre :

Pour le Lac Saint-Jean	25	colons
" la Région Labelle	132	"
" le Lac Témiscamingue	21	"
" la Région du Saint-Maurice	14	"
Total	192	

Du 15 septembre au 15 octobre :

Pour le Lac Saint-Jean	39	colons
" la Région Labelle	128	"
" le Lac Témiscamingue	19	"
" le Nord d'Ontario	7	"
" le Manitoba	8	"
Total	201	

Reconnaissons ici publiquement que la Compagnie du Pacifique Canadien a favorisé grandement ce mouvement

en offrant aux colons des facilités qui leur épargnent les ennuis de la route et les trop grandes dépenses de voyage.

Pour moi, humble officier de cette escouade d'hommes de bonne volonté, j'ai voulu offrir mon contingent à ce mouvement si patriotique ; et je l'offre volontiers à mes compatriotes sous la forme de récit de voyages que j'ai faits dans ces régions parfumées de l'essence des bois, et appelées, espérons-le, à être un jour peuplées d'une race vaillante et forte, pépinière toujours vivace d'où seront triés nos hommes de caractère, qui maintiendront haut et ferme le drapeau de nos destinées providentielles.

Aussi ne soyez pas surpris, lecteurs, si dans ces pages notées à la hâte, je m'oublie quelquefois à m'amuser comme un écolier et si pour faire digérer les chapitres arides de mon récit, je badine comme à vingt ans.

Mais, j'en donne avis, je n'ai pas le temps de mettre des formes à ma narration. C'est un bouquet cueilli sur le bord de la route, à l'ombre d'un grand pin, sur la rive d'un lac, et dont les fleurs, pour être jetées pêle-mêle, n'en seront pas moins odorantes, je l'espère, pour ceux, bien entendu, qui ont conservé la délicatesse du sentiment. Suivez-moi, je vous prie.



IV

SOMMAIRE : OU ALLER PASSER L'ÉTÉ. — SCÈNE DU DÉPART. — CE QU'IL FAUT POUR SE ME TRE EN ROUTE. — AVEC QUI FAIRE LE VOYAGE. — RÉFLEXIONS DE SALLE D'ATTENTE.

Voici l'été qui arrive au pas gymnastique. Il devient de mode et même de nécessité, pour les constitutions délicates, d'aller faire un séjour à la campagne. Il y a de la distinction à y passer la belle saison. En vérité, c'est bien propre à se reposer du bruit des villes, du tracas des affaires et de l'atmosphère de l'industrie.

C'est encore une question de savoir où aller. Ne faut-il pas d'ailleurs consulter sa tendre moitié, qui doit, en cette matière, avoir voix au chapitre ? C'est bien légitime, certes ! Car s'il y a quelqu'un qui ait besoin de respirer l'air pur, de s'inspirer au spectacle de la belle nature, c'est bien la femme, la mère de famille qui, durant toute l'année se consume aux soins de l'intérieur, se dépense au bonheur de ses enfants.

Mais j'ai peine à croire que les *places d'eau* soient de nature à reposer l'esprit, à calmer les nerfs et à faire jouir pleinement des délices que l'on cherche loin des soucis et des inquiétudes. Ce n'est pas là, ce me semble, que l'on peut se mettre à l'aise et laisser les marmots prendre leurs ébats dans les prés, dans les champs, dans les bois.

Comment se fait-il que tous les ans, les personnes qui vont *aux eaux* jurent, en bouclant leurs malles pour revenir, qu'on ne les y prendra plus ?— Que de fatigues, en effet, pour aller tous les ans avec une famille se baigner... où il n'y a pas toujours de l'eau ; s'il faut surtout y amener une demi douzaine de fillettes, ça devient une question d'état. Or on sait comment ces débats se terminent sous une

monarchie tempérée comme celle du conjungo, où l'opposition est armée de toutes les forces de la faiblesse.

La scène du départ pour les eaux a ses avents pendant lesquels toute la maisonnée est sur le qui vive, depuis la prétentieuse modiste jusqu'à la modeste servante. Le chat même de l'établissement voit avec inquiétude s'éloigner souris et rats, faute d'aliments pour les y retenir.

Et le mari ! le pauvre mari, qui court essoufflé chez le marchand de malles, chez le cordonnier, chez... à peu près tous les industriels de la ville. Ah ! par exemple, c'est madame qui se charge des toilettes, et rendons-lui cette justice qu'elle ne laisse au mari qu'à en payer la note. Petite affaire pour celui qui, sous ce régime constitutionnel, joue le rôle de premier et de ministre des finances.

A ceux qui ne sont pas avides d'émotions vives... et qui n'ont pas de filles à marier, je conseille un voyage dans les cantons du Nord, où ils peuvent emmener femmes et enfants... à bon marché : ce qui ne nuit pas dans le paysage.

Pour aller là, il ne faut pas grand appareil, pas de valises gigantesques ; on n'y apporte pas la crainte de n'être pas à la mode, ni l'inquiétude d'y faire des gaucheries, ni surtout les soucis d'y faire contracter à ses enfants des habitudes regrettables de luxe et de dissipation. Par contre, on y goûte des délassements réparateurs et le spectacle grandiose de la nature vierge. Encore est-il que, pour jouir de ces excursions si salubres, pour profiter d'un voyage si pittoresque, il faut savoir lire dans ce grand livre de la nature et interpréter son langage si simple, mais si éloquent pour ceux qui y prêtent l'oreille et le cœur.

J'ai choisi pour théâtre de mes exploits les montagnes du Nord qui couronnent la vallée de l'Ottawa, et, parole d'honneur, durant ce temps, il n'y a eu qu'un nuage à l'horizon : c'était de ne pouvoir faire partager les jouissances que m'offrait ce spectacle, par tous ceux qui me sont chers. Je

le confesse, j'ai été attristé en m'éloignant de ces cantons incultes, de ces montagnes abruptes, de ces profondes vallées, de ces forêts vierges, de ces lacs limpides. Et j'y suis retourné. On voyage maintenant dans ces contrées accidentées, comme sur les chemins macadamisés des *grand' côtes*. J'entends quand on voyage en voiture traînée par des chevaux et non par cette machine allumée qui sue de la vapeur bouillante en soufflant tout haut, et qui vous fait filer un mille à la minute. Parlez-moi du bon temps de jadis où à chaque village échelonné sur le long de la route, on s'arrêtait à des hôtels bien et même très bien tenus, dans lesquels s'exerçaient les devoirs d'une aimable hospitalité. Et il faut le dire, l'amabilité est un assaisonnement qui sied très bien, même à la table d'un hôtellerie.

La première précaution à prendre avant de partir pour une excursion à la campagne, c'est de se choisir un bon compagnon. Et il ne sont pas si communs, ceux qui ont vos goûts, qui voient comme vous, qui apprécient comme vous. Et puis, pour s'enfoncer dans ces sentiers abrupts, il ne faut pas être trop douillet. Le dicton populaire: "Qui choisit prend pire," a souvent son application, car pour faire ce voyage je n'eus même pas à choisir. Et pourtant je trouvai pour m'accompagner un ami qualifié sous tous les rapports.

Un matin du mois d'août 1884, je recevais une note bien courte pour une affaire aussi importante:

LUNDI.

Je pars ce soir pour le Nominingue. Viens-tu ?

LOUIS BEAUBIEN.

Je voulus d'abord résister à la tentation, et toute la journée, cette satanée pensée du Nominingue me revint. L'imagination s'en mêla, et quand je vis que l'idée pre-

nait de l'empire, j'y fis consentir la raison : je n'avais pas pris de vacances l'année précédente ; l'air des montagnes me serait favorable.... j'allai jusqu'à croire que mon voyage serait utile à la colonisation !!! Où les prétentions vont-elles se nicher ?

Mais la raison déterminante, c'était l'occasion de faire le voyage avec un ami qui était avec moi en communauté d'idées. Ce fut le trait, comme disent les épiciers.

Je n'avais que quelques heures pour me préparer. C'est peu, car, on a beau dire, il faut, pour un voyage de quinze jours, se précautionner de petits riens qui contribuent à rendre l'expédition agréable. Et c'est singulier comme ces petits brimborions, en apparence insignifiants au départ, prennent de l'importance en s'éloignant. On me l'avait prédit, et je conseille à ceux qui s'enrégimentent dans une escouade de touristes de consulter leur femme, s'ils en ont une, dans la préparation de leur équipement. Quand on part, on ressemble à un soldat qui lève le camp et qui se débarrasse de tout fardeau pesant.

C'est un autre refrain quand on dresse la tente. En faisant son sac on dit : Ah ! bah ! ceci est inutile, je m'en passerai bien. Mais quand on campe : " Ah ! si j'avais ceci ! Ah ! si j'avais cela ! "

Heureusement, mon camarade avait de tout. Quel arsenal ! Fusils, munitions, appareils de pêche, toile de tente, couvertures, batterie de cuisine, garniture de table, articles de toilette, thé, café, biscuits, pommes sèches, jambon, saucisson et saucissettes, et patati et patata.

Je me moquais de ce lourd bagage d'anglais touriste, et je me vantais d'être réduit... à ma plus simple expression.

C'était à la gare que je faisais cette réflexion. Aussi ce jour-là, j'avais une dent contre les fils de la fière Albion. Je venais de constater que ces braves Anglais de la Compagnie du Pacifique n'avaient pas même eu la délicatesse de

mettre une seule affiche en français, dans leur gare Dalhousie, alors appelée " des casernes," où les trois quarts et demi des voyageurs sont Canadiens-français. On est bien obligé d'entrer quand même dans leur train.

Il est juste de dire que depuis ce temps, ces messieurs ont reconnu qu'ils n'avaient pas raison de nous infliger cette humiliation, car c'en est une, et que d'ailleurs ils ne peuvent faire exécuter leurs avis par ceux qui ne les comprennent pas.

Toutefois j'étais irrité de cette insulte à notre nationalité quand, jetant un coup d'œil sur les rues Notre-Dame et Saint-Paul, j'aperçus les enseignes de plusieurs boutiques tenues par des Canadiens-français, écrites en jargon anglais. Alors je me suis dit : " On a ce qu'on mérite, parbleu ! Les Anglais, après tout, calculent sur notre indifférence ; ils exploitent notre apathie... j'allais dire notre bêtise." Mais à présent que j'ai réfléchi à la chose, je constate qu'il y a pire que cela :... c'est par calcul et pour plaire aux Anglais, que l'on consent ainsi à se donner un humiliant soufflet, et à faire voir aux étrangers que nous n'avons point ici d'importance. On donne par là à notre ville si française un cachet qui en déguise la physionomie.

Après ces réflexions de salle d'attente, en voiture. Tut, tut : Deux coups de sifflet et nous voilà partis. Et par un beau temps, je vous l'assure.

Il était cinq heures et demie du soir. Cinq heures et demie, en été, à la ville, c'est l'heure où les bureaux se vident, où chacun court prendre le bateau, le train, l'omnibus pour se diriger, qui à Longueuil, qui à Laprairie, qui au Sault-aux-Récollets, qui à Ste-Rose, qui à Ste-Anne de Bellevue et à vingt autres délicieux endroits autour de Montréal. Cinq heures et demie, c'est l'heure où le soleil prête ses derniers feux à la terre qui laisse échapper de ses traits timidement empourprés un expressif " au revoir."

Cinq heures et demie, c'est l'heure où la brise fraîche sèche les sueurs de l'ouvrier qui se prépare à quitter le travail des usines ; c'est l'heure où l'eau se ride sous la roue des bateaux à vapeur et où les gouttelettes qui tombent de la rame du batelier rappellent à ceux qu'il conduit que le temps s'échappe dans le gouffre de l'éternité.

Le coursier qui nous entraîne a la crinière en fumée et la gueule en feu. Il roule ses pattes cerclées sur la route ferrée. Nous sommes en croupe. Nous longeons le fleuve jusqu'à Hochelaga où les murs de granit des carrières de St-François de Sales, jetés sur le flanc des grands quais, contournent le site de la bourgade où Jacques-Cartier reçut la bienvenue de l'agouhanna huron. Nous quittons la ville, la face au soleil couchant. Nous traversons la gare d'Hochelaga, nous longeons les usines à gaz, nous traversons les carrières de St-Louis, et nous voilà hors de la cage.



V

SOMMAIRE : St-Jérome. — Son origine. — Sa situation. — Ses ressources. — Ses institutions. — Réflexions sur l'éducation des filles. — Octrois aux communautés enseignantes. — Population de St-Jérome. — Une tourbière. — Les mines. — Le bois, la chasse. — Souvenirs du jeune age. — Les notabilités. — Le curé Labelle. — Sa sainte mère. — En route pour St-Sauveur. — La barouche. — Le colon Bigras. — Le commerce de framboises. — Réflexions sur les noms donnés a nos cantons.

Le matin du 7 août nous nous réveillons à Saint-Jérôme.

Saint-Jérôme, c'était alors l'entrepôt du Nord, la base d'un triangle de routes se répandant dans les cantons de la vallée d'Ottawa, dans ce grenier où la Providence tient en réserve, pour l'industriel intelligent, des richesses incalculables. Oui, dans le flanc de ces collines, sur la crête de ces montagnes, dans les creux de ces vallons, au fond de ces forêts épaisses, dans les eaux profondes de ces lacs il y a d'immenses richesses.

Saint-Jérôme, chef lieu du canton de Terrebonne, situé à 33 milles de Montréal, est une petite ville coquette. Il y a quelque soixante et dix ans, elle s'est assise souriant à l'avenir, sur les bords de la rivière du Nord, qui prend sa source dans les lacs de Doncaster et de Beresford, et qui se jette dans l'Ottawa.

A cette époque où le Lt.-Colonel de Montigny, le premier colon du Nord, représentant depuis le comté de Terrebonne, établissait un comptoir pour la traite des pelleteries avec les Iroquois du Lac des Deux-Montagnes et de Oka qui venaient y faire la chasse. Il n'y avait sur les bords de cette rivière que des forêts épaisses. L'Indien y poursuivait l'orignal, le caribou et l'ours ; il y traquait le castor, la

martre et le vison ; et les colons qui survinrent durent faire acte de grand courage pour y planter leur tente.

St-Jérôme, incorporé en village en 1856, faisait autrefois partie de la paroisse de Ste-Anne, située dans la seigneurie de Terrebonne, seigneurie devenue plus tard la propriété de l'hon. Masson, père de notre ex-Lieutenant-Gouverneur, ci-devant dans le comté d'Effingham, entre la seigneurie de Blainville et de LaChenaie, la rivière Jésus et les cantons d'Abercrombie et Kilkenny.

La première concession de la seigneurie fut faite à M. Dautier Deslandes, de deux lieues de terre de front sur la rivière *Jésus* autrement appelée la rivière des *Prairies ;* à prendre depuis les bornes de la Chenaie, en montant, vis-à-vis l'Isle Jésus, sur deux lieues de profondeur. (Registre des Foi et Hommage, No 31, fol. 143, le 13 février 1731).

Le 10 avril 1731 y fut ajoutée une lande d'égale dimension appelée Desplaines ; et le 12 avril 1753, une autre terre d'égale étendue fut ajoutée à Desplaines : formant en tout la seigneurie de Terrebonne : un territoire de deux lieues de front sur six lieues de profondeur.

En 1834, par décret du 15 novembre, St-Jérôme fut érigé en paroisse canonique. La nouvelle paroisse se composait de l'augmentation de la seigneurie des Mille Isles et d'une partie de l'augmentation de la seigneurie du Lac des Deux Montagnes, comprenant une étendue de territoire d'environ six milles de front sur environ-dix-huit milles de profondeur.

La plupart de ses ressources sont aujourd'hui exploitées ; le chemin de fer la met en communication avec Montréal, Québec et Ottawa par le Pacifique, qui a absorbé le chemin du Nord et qui a fusionné le "Montreal et Occidental."

En jetant un coup d'œil sur le site exceptionnellement beau de cette ville naissante, en voyant le nombre de ses pouvoirs d'eau que nous montre la carte préparée par M.

Malsburg, et les artères qui y font couler les produits des cantons du Nord, on ne pouvait douter qu'elle fût destinée à devenir une des princesses de la Puissance.

Ces espérances étaient d'autant mieux fondées, qu'elle a développé graduellement ses forces physiques ; mais son développement a toujours été contrôlé par l'influence morale et intellectuelle.

Aujourd'hui, c'est une grande fille aux formes vigoureuses, qui s'avance solidement sur le chemin de la prospérité, mais le regard au ciel.

A l'heure qu'il est, on y voit sur ses cours d'eau la manufacture de Papier Rolland, la plus grande de l'Amérique, des moulins à farine perfectionnés, des scieries de différents genres, des machines à préparer le bois, des fabriques d'étoffes, des cardes, des fonderies, des usines à pulpe, des manufactures de boutons, de cribles, de seaux et différents autres établissements d'industrie qui activent la vie et y attirent les habitants des localités environnantes. Aussi son marché est-il abondamment approvisionné de produits variés qu'offrent en vente les cultivateurs, en venant porter aux usines les matières premières propres à les alimenter, ou en venant faire des emplettes chez les marchands de la ville. Tout cela s'éclaire à l'électricité.

Mais du milieu de cette place d'affaires s'élève l'église devant laquelle le commerçant et l'industriel, le cultivateur comme le journalier, se découvrent respectueusement, et où tous les dimanches ils se rendent pour prier, rendre un hommage public à Dieu, chanter ensemble le Credo et recevoir les conseils de leur curé.

Jusqu'aujourd'hui l'église a été le plus vaste des monuments de cette ville, mais le commerce commence à y élever des temples spacieux, et l'industrie y a de grands théâtres pour ses opérations. L'esprit chrétien ne permettra pas de laisser au second rang la maison de Dieu, et déjà les

plans sont faits pour la construction d'une plus grande église. Comme l'exécution en sera coûteuse, on attend que la ville ait pris plus de développement et qu'un plus grand nombre de contribuables y apportent leur pierre. En faisant un emprunt à faible intérêt avec un fond d'amortissement on parviendrait au même but. C'est probablement ce à quoi on se décidera quand l'église actuelle sera insuffisante aux besoins et aux aspirations de la population.

Non loin de l'église, dans le domaine de la Seigneurie Dumont et de Bellefeuille, les Sœurs Grises ont érigé un hôpital en 1892. Elles sont là comme partout des mères pour les malades et des consolatrices pour les affligés.

A côté de l'église s'élève un spacieux couvent fondé en 1864 et que fréquentent plus de trois cents jeunes filles dirigées par les Sœurs de Ste-Anne, dont la maison mère est à Lachine. Les filles de cette communauté, fondée par Messire Archambault en 1848, se dévouent principalement à l'instruction des jeunes filles, et s'occupent en même temps de former des institutrices pour tenir les écoles élémentaires dans nos paroisses.

Le couvent de St-Jérôme a été construit sous les auspices du Rév. M. Gratton, mort plus tard curé de Ste-Rose, d'après les plans de M. Godfroi Laviolette, dont la conduite, lors de l'émeute des forçats du Pénitencier, lui a acquis l'admiration et la reconnaissance du public. Cet acte héroïque était d'ailleurs digne de son passé.

C'était un homme d'honneur et il fut pour les travailleurs de St-Jérôme une vraie providence, s'ingéniant sans cesse à créer des industries qui employaient une quantité considérable de mains. Il vient de mourir des suites de ses glorieuses blessures, et sa mort fut un deuil pour St-Jérôme, qui le réclame comme l'un des siens. De son mariage avec Mlle Globenski, fille du Lieut.-Col. Maxime Globenski, qui fut son admirable compagne dans la prospérité comme dans les

jours d'épreuve, il laisse une nombreuse et belle famille digne de recueillir un si beau nom.

Dans ce couvent de St-Jérôme, trois cents jeunes filles, presque toutes destinées à devenir des mères de familles, reçoivent une éducation solide pour l'esprit et surtout pour le cœur !

Ah ! qu'il est consolant, pour ceux qui s'intéressent à l'avenir de leur pays, de penser que les futures épouses, celles qui seront les mères des générations nouvelles de nos campagnes, sont formées sous les soins des religieuses. On peut le dire, à une telle école, ces jeunes filles seront autant de saintes pour l'Eglise, autant de femmes dévouées à la patrie. Sans doute elles seront moins fin de siècle que celles qui apprennent la danse, le patinage et qui suivent la mode ; mais elles sauront prier, aimer et tenir un ménage, écrire leur langue et bien élever leurs enfants. De ces sciences, les maris se trouvent bien. Il peut être très joli de voir une femme habillée comme une poupée, de l'entendre faire vibrer les cordes d'une harpe ou d'une guitare ; mais cela n'est pas toujours commode pour la classe des hommes obligés de trouver le pain de chaque jour et qui comptent sur leur femme pour les aider à gagner la vie de la famille. Cela peut convenir à certaines classes spéciales de la société, mais certainement pas à la classe industrielle, commerciale ou agricole, qui a besoin d'économie pour amasser une modeste aisance sou par sou. Pour un ouvrier qui arrive en sueur le midi avec la fringale, une bonne soupe doit être plus agréable qu'une polka ou une mazurka. La faim est de nature à faire déprécier l'art. On a beau dire, rien ne remplace, dans les classes travailleuses, l'harmonie qui s'élève d'un ménage où il y a de l'ordre. Or il n'y a de l'ordre que quand chaque chose et chaque personne est à sa place. Vivent les couvents qui forment nos filles pour leur rôle ! Aussi en voyant sortir du couvent de St-Jérôme ces

joyeuses enfants, modestes et naïves dans leur costume simple comme leurs manières, j'ai rendu grâce à Dieu d'avoir donné à cette paroisse ces sœurs dévouées dont le pays s'enorgueillit. Voilà trois cents jeunes filles qui transmettront à au moins trois cents de leurs enfants leur foi robuste, leur patriotisme éclairé. Il n'est pas étonnant que le diable fasse tant d'efforts pour arracher des mains de la religion l'éducation des enfants.

Tous les ans des jeunes filles de ce couvent disent adieu au monde pour se consacrer à Dieu, pour se dévouer à l'éducation de leurs semblables. Ne serait-ce que ce seul résultat obtenu, les sacrifices qu'a faits la paroisse pour avoir cette institution seraient amplement payés.

La ville de St-Jérôme a compris l'importance de l'éducation religieuse non seulement pour les filles, mais encore pour les garçons. Au prix de très grands sacrifices, ses habitants, invités par leur curé, le révérend M. Labelle, avaient élevé un beau collège dont la direction avait été confiée aux Frères de Ste-Croix, venus de St-Laurent. Ce collège où l'on donnait une bonne éducation commerciale a été incendié par la suite. Ce sont ces religieux de Ste-Croix, qui dirigent avec tant d'habileté le collège commercial de St-Laurent et l'Institut de Notre-Dame de la Côte des Neiges, où de jeunes enfants de 6 à 12 ans sont élevés avec les soins les plus tendres et les précautions les plus vigilantes.

Ces instituteurs, qui arrivèrent au Canada en mai 1847, enseignent toutes les sciences usuelles, et apprennent à leurs élèves l'agriculture pratique et les métiers dont ils s'occupent eux-mêmes, comme moyen d'existence. " Leur mode d'enseignement, disait M. le Dr Meilleur, en 1860, est très apprécié ; aussi ont-ils déjà plusieurs établissements en Canada, et la demande que l'on fait de leurs services, les met à même de les multiplier davantage, à mesure qu'ils se multiplient eux-mêmes. "

Les visiteurs ont eu plus d'une fois occasion d'admirer à nos expositions provinciales les produits magnifiques que les frères de St-Laurent y ont apportés et qui les rangent parmi les personnes expérimentées. Le gouvernement, qui a dépensé tant pour des écoles d'agriculture, utilise maintenant les connaissances et les aptitudes des communautés du même genre. On a dépensé des sommes considérables pour établir la ferme modèle de Wetfield. Certes, le gouvernement a fait là acte de patriotisme. Malheureusement les sacrifices qui y ont été faits n'ont pas été récompensés. Pourquoi ? Parce que les dépenses étaient trop fortes. Et elles sont inévitables dans de telles créations par des laïques. On a eu les meilleurs résultats en confiant à quelques communautés le soin d'établir de telles écoles, elles qui font surgir des institutions avec les seules ressources de leur enseignement. C'est ainsi qu'en Europe on a créé des colonies prospères et qui rendent les plus grands services à l'agriculture. Pour nous, qui avons de si bonnes terres à distribuer dans les cantons, il était de saine économie de faire des arrangements avec des religieux pour faire des fermes modèles où les élèves apprennent l'art agricole d'une manière raisonnée et pratique. C'est ainsi qu'il a été distribué des subsides aux RR. PP. Trappistes, au Lac Mistassini et qu'il pourrait plus tard en être accordé à ceux des collèges qui feront prendre de l'excellence à leur enseignement en agriculture, en horticulture ou en arboriculture.

Aujourd'hui qu'on parle de rétablir le collège de St-Jérôme on a profité de la circonstance pour l'asseoir en un endroit plus isolé et sur un terrain spacieux. Le temps est venu, je crois, d'enseigner dans nos collèges de la campagne et dans les écoles primaires un peu d'agriculture et d'horticulture. Alors un grand terrain servirait à faire pratiquer l'agriculture aux élèves, en même temps qu'il offrirait un revenu à

l'établissement. L'hygiène n'aurait non plus rien à y perdre. Pourquoi n'attacherait-on pas une école d'horticulture au collège de St-Jérôme ? Il n'en existe pas dans la Province pour les garçons, et je sais que c'est le désir de l'honorable Commissaire de l'agriculture d'en créer une. M. Beaubien a déjà fait des démarches à ce sujet auprès de quelques communautés.

Le village de St-Jérôme, dont la municipalité avait été délimitée, en 1870, par le 34 Victoria, Chapitre 34, a été érigé en ville en 1880.

D'après le recensement de 1881 cette ville naissante comptait alors 2032 habitants et en 1891, 2868.

La paroisse, qui forme une municipalité séparée, en comptait alors 2566.

Comment se fait-il que le recensement de 1891 n'en constate que 1961 ?

L'almanach ecclésiastique de MM. Cadieux et Derome porte à 5,200 la population de la ville et de la paroisse. Il paraît donc vrai qu'on a fabriqué une statistique de fantaisie pour déprécier la population de la province de Québec. Il faudrait inventer un nom pour qualifier comme elle le mérite une telle turpitude.

Les terres de cette localité sont généralement bonnes et d'une nature variée, convenant à toute espèce de culture, même à la culture des fruits, qui pourtant a été négligée jusqu'à ces dernières années.

Sur le chemin de St-Jérôme à St-Janvier on rencontre une tourbière qui peut facilement être desséchée; elle est d'environ un demi mille de largeur et d'une superficie d'environ $\frac{5}{8}$ de mille. On a trouvé dans plusieurs endroits, le long du chemin, que sa profondeur était de deux à dix-huit pieds, la plus grande profondeur étant vers le côté sud-est ; la profondeur moyenne est de huit pieds. Des années s'écouleront encore avant qu'on exploite cette tourbe qui

brûle très bien et offre un combustible puissant, mais l'abondance du bois dans cette partie du pays fera retarder cette industrie dans laquelle les capitalistes ne trouveraient aucun profit. Le chemin de fer du Nominingue ouvrant les cantons du Nord à l'exploitation du bois, pendant de longues années, cette industrie forestière fera à l'industrie tourbière une concurrence ruineuse.

Il y a plusieurs mines dans la paroisse de St-Jérôme, mais le défaut de capitaux n'a pu encore en permettre l'exploitation. Sur la rive Nord-Ouest de la rivière du Nord, non loin du village, est une riche mine de fer que l'on avait commencé à exploiter, il y a quelques années. Une autre mine, que l'on pensait être d'argent, a aussi été travaillée, mais le défaut de ressources n'a pas permis de réaliser les espérances qu'elle avait fait naître.

Pour les savants, reproduisons des rapports de Logan les lignes suivantes :

« A St-Jérôme on a trouvé, du côté de l'ouest de la rivière, une bande de calcaire cristallin ; on l'a suivie le long des bords de la rivière sur une distance d'un mille et demi, ayant la direction N. 32° E ; elle est d'une longueur d'environ 200 verges. La roche du côté de l'Est est composée en grande partie d'un feldspath triclinique ; mais comme elle renferme un mélange considérable d'autres minéraux, il ne paraît pas aussi marqué que l'anorthosite de Morin.

« Les minéraux ont un arrangement réticulé, comme c'est aussi le cas pour le gneiss orthose porphyroïde. Des bandes plus ou moins foncées sont parallèles les unes aux autres, et les nuances sont produites par une quantité plus ou moins grande d'un feldspath verdâtre à grains fins, qui se changent à l'air en un blanc opaque ; ce feldspath se rencontre en noyaux entourés d'un réseau plus foncé, consistant en pyroxène vert foncé et en fer oxidulé, avec de petits amas de grenats d'un rouge jaunâtre. Dans ce mélange, de petites et de grandes masses de labradorite, quelques-unes de deux ou trois pouces de diamètre, sont disséminées irrégulièrement, et il se trouve dans quelques endroits des

veines irrégulières ou ségrégations composées d'orthose rouge clair et de quartz translucide incolore.

" Du côté oriental de la rivière on rencontre une roche d'un caractère semblable, mais on voit aussi une masse interstratifiée de gneiss rouge hornblendique, dont le feldspath est de l'orthose. La largeur de la masse est de 200 verges, et elle est marquée de bandes plus foncées que dans d'autres endroits, cela étant dû à la présence d'une plus grande quantité de hornblende; on observe dans la roche de la pyrite de fer et du molybderie.

" A l'ouest de cette masse de gneiss orthose des bandes plus petites, d'une nature semblable, semblent alterner avec celles qui contiennent un feldspath triclinique, indiquant un passage entre l'anorthosite et le gneiss orthose. Des lits de quartzite sont aussi interstratifiés, et quelques uns de ceux-ci sont tellement remplis de petits grenats qu'ils forment une roche grenatique."

Les bois sont variés à St-Jérôme: chêne, hêtre, orme, érable, épinette, pruche, sapin; mais les terres à bois sont déjà rares. La plupart de celles qui avaient été conservées ont été dépouillées lors de l'ouverture du chemin de fer à cet endroit, et aujourd'hui les bois descendent pour la plupart des paroisses environnantes.

Aussi la chasse y est-elle rare. Il n'existe plus que des rats musqués, quelques visons voleurs, des belettes meurtrières. La perdrix même s'éloigne, traquée qu'elle est par les chasseurs de la ville.

Il n'y a même plus de ces tourtes, si abondantes autrefois. Il y a quelque quarante ans, elles étaient tellement abondantes qu'elles infestaient le pays. Par milliers et milliers elles passaient du sud au nord où elles se rendaient au printemps pour faire leur ponte. Qui les conduisait là? Qui les en a retirées? Alors on les tuait par quantité désastreuse; on en mangeait, on en vendait et on en gaspillait. On chassait le matin et le soir, tous les jours de la semaine et même le dimanche. On en prenait à la geôle

en quantité prodigieuse que l'on emmenait vivantes sur les marchés. Il est de croyance que les abus ont été la cause de leur retraite. Plusieurs prétendent qu'elles ont été conjurées. Quoi qu'il en soit c'était une grande ressource aujourd'hui tarie. Tout paysan avait alors la tourte au pot, et nulle fille de ce temps ne se mariait sans apporter en dot un lit de plume et des oreillers aussi, ce beau temps n'est plus, mais... on se marie toujours.

On me permettra de parler de St-Jérôme en détail, à moi, enfant de la paroisse. En revoyant le lieu où je suis né, où j'ai passé mes plus jeunes années, que de souvenirs il évoque ! je revois encore la maison paternelle perchée sur un coteau au pied duquel coule un ruisseau que nous appelions, nous, "la petite rivière." Au printemps, elle inonde le ravin. Elle se jette dans la rivière du Nord que nous appelions "la grande rivière." C'est au bord de cette petite rivière que s'est établie la première potasserie du Nord. Qui le dirait ? quarante ans plus tard, les cendres accumulées du résidu de la potasse et conservées en tas, servaient à fertiliser les terres de la succession Montigny. Les prairies engraissées par ce procédé s'en ressentaient dix ans après, tant est énergique cet amendement.

Que de courses n'ai-je pas faites à travers les champs de la Côte St-Antoine que traverse le faible tributaire de la rivière du Nord ? J'y vois encore la petite pointe où je m'asseyais pour pêcher la carpe ronde ; le bassin où j'attrapais le mulet ; la talle d'aulnes où je capturais le crapet. Comme ils répandaient un fumet appétissant, ces petits poissons quand, roulés dans la farine, ils rôtissaient dans le beurre ! Il fallait nous voir arriver à la maison avec une brochée de poissons, les préparer et les faire frire !

Et puis l'appétit avec lequel nous savourions cette pêche nous faisait quelquefois avaler sans scrupule les pièces qui n'avaient pas été écaillées ou même nettoyées. Dieu nous

pardonne cette gourmandise, car nous ne pensions pas faire mal.

Je vois encore, là-bas, cette petite baie où je tendais mes pièges aux rats musqués, dont la chair convertie en ragoût, a l'avantage de pouvoir s'offrir le vendredi. Rien de succulent comme la chair de la femelle du rat d'eau bien accommodée, au printemps, quand elle sort d'hivernement et qu'elle est dans toute sa graisse. Et puis la fourrure n'est pas à dédaigner, surtout depuis qu'on en fait des imitations de loup marin.

Mais à cette petite rivière St-Antoine se rattache un souvenir bien triste. J'étais encore enfant quand on vint avertir mon père, qui était magistrat, qu'une femme avait été trouvée morte dans une source près de la rivière. C'était Julienne Filion, femme d'un nommé Martin. La position qu'elle avait dans ce bassin, les marques de violence qu'elle portait, tout dénotait qu'elle avait été assassinée. Ces événements passent presqu'inaperçus dans une ville, où l'on voit tant d'horreurs ; mais à la campagne, ils laissent dans le cœur une émotion profonde qui ne s'efface jamais. Pendant des années on venait de 20 lieues à la ronde pour voir ce lieu d'exécration où un crime avait été commis. Les passants, en voyant de loin le tronc d'arbre creux qui servait d'entourage à la source lorsque la victime y a été précipitée, sentaient un frémissement parcourir leurs membres. Les présomptions dirigèrent la main de la justice vers le mari de cette infortunée femme. Les jurés ont acquitté l'accusé Martin. Puisse le ciel l'avoir aussi acquitté. Quoi qu'il en soit, ce meurtre, car c'en était un, est resté dans ma mémoire comme un souvenir ineffaçable. Cette Julienne Filion avait été pendant plusieurs années au service de mon père ; c'était un ange de femme ; et, après cinquante ans, je la vois encore se dépensant au service de mes parents avec un dévouement comme en avaient les domestiques d'alors.

Elle est au ciel, et son mari est un bon chrétien. Qui a mis fin à l'existence de cette femme? Secret de Dieu, déposé depuis dans le sein d'un prêtre qui l'a emporté dans la tombe.

Mais sortons de ces sombres réminiscences et courons les bois et les prés.

Là-bas est la savane où, avec mes frères, j'allais tendre des collets aux lièvres dont les civets étaient si parfumés. Les perdrix étaient abondantes alors dans nos grandes savanes et elles ont bien souvent servi de point de mire à mon mauvais fusil qui m'a fait manquer tant de bons coups. Nous faisions les hommes et surtout les commerçants. Nous nous fabriquions de petites voitures auxquelles s'attelait l'un de nous, et nous allions, l'hiver, au bois chercher notre gibier et, l'été, glaner dans la prairie. Nous érigions un comptoir et, chacun à notre tour, nous faisions le marchand, c'est d'instinct. Nous fabriquions impunément même de la monnaie pour payer une charge d'herbe d'une botte de grosseur, une peau de lièvre, un quartier d'écureuil. A quarante ans de distance je me rappelle l'odeur des foins et le goût des fruits sauvages qui bordaient les haies. Que de papillons n'ai-je pas empoignés dans ces champs où se fait entendre aujourd'hui le sifflet de la manufacture Rolland! Combien d'oiseaux n'ai-je pas emprisonnés pour leur prodiguer mes soins dont ils sont souvent morts! Je m'en suis même confessé, tant ma mère m'en faisait des reproches. Ah! ma mère! A chaque pas, j'entends sa voix, je sens sa main qui me soutient. Je la vois nous conduisant, le soir, au pied de la grande croix de bois qui s'élevait à la fourche des trois chemins, et devant laquelle s'arrêtaient les convois funèbres pour réciter le *De profondis*. Tout me parle d'elle : et le chemin par où elle me conduisait à l'église, et la salle où elle déposait les roses doubles du jardin, et le salon où nous récitions la prière en famille, et la chambre

où je la vis rendre son âme à Dieu qu'elle nous avait appris à aimer... Aujourd'hui cette maison est vide. Mon père, qui a arrosé le champ de ses sueurs, après avoir quitté le commerce, y est mort ; mes sœurs s'en étaient alors éloignées pour se marier ; mes frères, comme moi, ont leurs affaires ailleurs. Pourquoi ne garde-t-on pas le bien paternel où l'on puisse de temps à autre aller se nourrir des souvenirs si doux aux gens de cœur ! Hélas, maintenant pour sentir la présence de ceux que nous avons aimés, il faut nous rendre au cimetière. C'est là que dorment à l'ombre de la croix et ma grand'mère et mon père, et ma mère et un frère et deux sœurs et tant d'autres qui nous furent dévoués. Ils sont là toujours, et quand l'herbe pousse sur leurs tombes, et quand la neige les couvre de son linceul, et quand le soleil réchauffe leur tertre, et quand l'étoile scintille aux cieux. Pensent-ils ? Entendent-ils ? Reconnaissent-ils ? J'ai marché souvent près des saules de leur mausolée, je me suis agenouillé sur la dalle qui recouvre leurs pieds ; j'ai versé des larmes qui jaillissaient de mon cœur pressuré par la douleur. J'ai écouté... Rien n'a répondu, ni un soupir, ni une plainte, ni un frémissement, ni un frôlement d'aile. On m'avait raconté bien souvent que les âmes apparaissent quand la nuit brunit la nature et que les oiseaux se taisent. J'ai regardé dans la feuillée qui s'agite, dans l'herbe penchée, dans l'air qui murmure, dans le firmament qui étincelle... Rien de la voix de ceux qui sont là, sous l'herbe, le front aux étoiles depuis cinquante ans, quarante ans, trente ans, vingt ans, dix ans, six mois. Rien... que la voix de la nature qui chante la toute puissance d'un créateur. Rien que la plante qui renaît au printemps par un miracle aussi grand que celui de la résurrection de la chair, et qui me dit : Espère. Et je me suis relevé. Et j'ai aperçu la croix qui me raconte les bontés de mon Sauveur et qui me persuade que tant de sacrifices, tant de douleurs, tant d'amour ne peuvent pas

être à jamais ensevelis dans cette lugubre fosse. Non, non, ces fleurs parfumées, ces astres harmonieux, n'assisteraient pas à un tel anéantissement. Je crois, et cette croyance sèche mes larmes.

J'aurais aimé à revoir au village la maison d'école où un maître m'a appris les grosses lettres et le petit catéchisme. J'y aurais peut-être reconnu la table marquée de la pointe de mon canif et le martinet du père Mathieu. Tout ça s'est effacé au souffle du progrès. Je vois bien le site où existait la maison d'école, la côte où nous déchirions nos pantalons, la rivière où nous trébuchions sur nos patins, mais l'école n'y est plus. C'est à peine si quelques citoyens d'alors restent pour me dire que je ne suis pas trop vieux. La plupart sont partis, ceux qui vivent encore sont courbés vers la tombe. Et la génération qui pousse ne me connaît que de loin. Pourtant l'église où j'ai fait ma première communion existe encore, c'est la même ; la sacristie où j'ai souvent servi la messe est la même, rajeunie toutefois par une boiserie nouvelle ; le presbytère où ont vécu, et le révérend M. Blythe, qui m'a baptisé, et le révérend M. Thibault, qui m'a fait faire ma première communion, et le révérend M. Brunet qui a enterré ma mère, et le révérend M. Groulx, qui a marié mon frère, et le révérend M. Graton qui a enterré mon père, et le révérend curé Labelle qui a baptisé plusieurs de mes enfants. C'est à l'église, autour de l'église, au presbytère que se concentre la vie du passé. Que ne peuvent-ils toujours exister, ces monuments pieux qui rappellent à l'âge mûr tant de douces émotions, et à la vieillesse tant de fêtes du passé. Aussi les paroissiens devraient-ils s'efforcer d'adopter des plans de monuments qu'ils peuvent agrandir, sans jamais les détruire. C'est d'ailleurs le symbole de la religion implantée dans le sol qui répète à nos arrières petits enfants que nous étions catholiques, et qui leur recommande de l'être ; c'est l'arbre

de la famille religieuse chargé des souvenirs d'autrefois et qui fait entendre aux générations la grande voix de l'espérance. On peut trouver à redire s'il existe du luxe dans l'ameublement d'un presbytère, si surtout cet ameublement fait ressembler les appartements du curé à un boudoir de petite maîtresse, où Notre Seigneur lui-même, s'il y arrivait encorps, serait très mal à l'aise, mais on aurait tort de refuser de bâtir grande, belle et solide la maison curiale et ses dépendances, quand il en est besoin, et quand les ressources sont suffisantes, bien entendu.

Aujourd'hui les hommes de professions libérales qui existaient il y a trente ans sont presque tous partis. Le premier notaire qui s'est établi à St-Jérôme était M. André Bouchard Lavallée. Ce brave M. Lavallée était venu jeune s'établir à St-Jérôme où il avait épousé une demoiselle Testard de Montigny. Il fut agent des terres de la couronne, et dans le but de promouvoir les intérêts de la colonisation, il était aller s'établir à Ste-Adèle, où il avait une ferme qu'il faisait cultiver avec beaucoup d'art. Je voyais encore sa maison peinte en blanc, la plus voisine de l'église, et devant laquelle sont de gros érables qu'il avait transportés sur son dos, il y a quarante ans. Cette maison est remplacée par une dispendieuse résidence de l'hon. Wilfrid Prévost. Le Lieut.-Col. Lavallée est venu mourir à St-Jérôme qu'il avait tant aimé et où demeurait sa vieille mère, née Duchesneau, qu'il affectionnait. Elle l'a suivi peu de temps après dans le tombeau. Des anciens notaires de l'endroit il ne reste plus que Melchior Prévost, qui exerce encore sa profession. Sa femme, fille du distingué Dr Labrie, de St-Eustache, est décédée depuis longtemps.

Un autre notaire s'est éteint à la fleur de l'âge. M. Hervieux avait été régistrateur, directeur du cadastre et inspecteur des bureaux d'enregistrement. Il avait épousé une des filles du Dr Lachaine de Ste-Adèle. L'hon. M. J.-

B. Lefebvre de Villemure aussi notaire, qui avait pris un jeune associé, M. Pepin, est aussi décédé. Il avait épousé en premières noces une demoiselle Testard de Montigny et en seconde, une demoiselle Louprette, qui lui survit. M. Ls. de G. Lachaîne, aussi notaire, est régistrateur du comté. M. Parent et M. Petit y exercent encore le notariat.

Le premier médecin résidant à St-Jérôme fut M. le Dr L. E. Larocque, frère de Mgr Jos. Larocque, évêque de Germanicopolis. Le Dr Larocque avait épousé une Delle Testard de Montigny. Il vint s'établir à Montréal où il mourut il y a quelque trente ans.

Le Dr Prévost, successivement en société avec ses fils Couetteux et Guillaume, marié plus tard à une Delle de Montigny, s'est partagé la clientèle du Dr Larocque avec le Dr de Martigny. Les Drs Marsan et Fournier y ont exercé la profession d'Esculape, et le Dr Labelle y est décédé, ainsi que le Dr Guillaume Prévost, remplacé par deux de ses frères Henri et Paul-Emile.

Quant aux avocats, M. Filiatrault y a exercé sa profession pendant quelque temps. M. Ch. de Montigny, aujourd'hui protonotaire du district de Terrebonne, s'y est établi en permanence le premier et a été suivi de M. Boisseau, aujourd'hui décédé, M. B. W. Nantel, l'hon. W. Prévost, M. Grignon, aujourd'hui protonotaire conjoint dudit district. M. Alphonse Nantel y a aussi tenu son bureau pendant plusieurs années. Ce dernier est représentant à la législature provinciale du comté de Terrebonne, dont St-Jérôme est le chef-lieu; ses talents lui ont valu le portefeuille de Commissaire des travaux publics. Il y a publié *Le Nord*, qui se partageait avec *Le National*, édité par M. Morrissette, les faveurs des lecteurs.

Les marchands y sont aujourd'hui nombreux et y font des affaires considérables avec les gens de la localité et des environs. Le genre de commerce est cependant changé.

Autrefois on vendait beaucoup à crédit. Et, il faut le dire, ça été la ruine de plusieurs habitants. Il y a un adage américain : "Qui s'endette s'enrichit." Oui, quand on s'endette d'une manière rationnelle ; quand on emprunte à six pour faire un commerce qui rend douze. Mais quand on emprunte pour acheter ce qui n'est pas nécessaire, on peut dire : "qui s'endette se ruine." Le crédit est aussi la ruine de la plupart des marchands. Voilà pourquoi ceux de St-Jérôme ont tué le crédit, et ils s'en trouvent bien.

Les habitants de la ville et de la campagne sont entreprenants, et ils savent au besoin faire beaucoup de sacrifices pour promouvoir les intérêts de leur localité. Les conseils municipaux exemptent de taxes ceux qui désirent y établir quelques bonnes industries. La ville est divisée en deux camps pendant les élections, mais l'esprit public les réunit aussitôt après pour travailler à l'avancement de cette municipalité, qui est la première en importance, et que l'on interroge toujours dans les affaires publiques, parce que ses hommes d'affaires sont reconnus pour avoir beaucoup d'initiative et surtout un grand dévouement. Un sens moral d'élite les distingue, et l'on n'y connaît pas parmi les classes dirigeantes de bipèdes appelés *libres penseurs.* Ce sont des gens qui savent prier et qui se font un honneur de le faire.

Il peut y avoir quelques négligents, mais je n'y ai pas connu d'incrédule. Je ne pense pas que plusieurs personnes aient été enterrées hors du cimetière bénit pour cause d'impénitence finale. Dieu en soit loué, et prions-le qu'il préserve la paroisse d'un tel malheur. C'est bien la plus belle des consolations du chrétien, de pouvoir espérer qu'il se trouvera un jour réuni à tous ceux qu'il aura connus, avec qui il aura été élevé, avec qui il aura vécu, et à tous ceux qu'il aura aimés ici-bas.

J'ai voulu consacrer un chapitre spécial à un homme de

la ville de St-Jérôme que tout le monde connaît et qui est l'ami de tout le monde, parce qu'il est l'un des plus grands bienfaiteurs de son pays.

Le curé Labelle était à lui seul toute la personnification du Nord. Il en avait les proportions, Dieu merci ! ! !

M. Labelle avait les défauts de ses qualités poussées à l'excès. La difficulté, pour faire son portrait, gît dans la question de savoir si je vais commencer à poser les ombres avant les couleurs, ou si je ne devrais pas plutôt étendre le coloris et ensuite y estomper les ombres. Les modèles sont assez rares en ce pays où l'on blâme ou louange exclusivement son sujet, mais sans presque jamais mélanger ces deux éléments si essentiels à l'art pour être vrai. Aussi la plupart du temps la copie n'a guère de ressemblance avec l'original.

Je me décide à prendre le premier procédé ; il tient plus de la sculpture, et c'est ce qui convient à la taille de mon héros, j'entends la taille morale.

Je veux être fidèle, et ceux qui me liront, en voyant un grand homme pétri de boue comme nous, se sentiront encouragés à le suivre ou à l'imiter. En voyant que celui-ci avait ses défauts qui le font ressembler aux autres, les hommes de bonne volonté sentiront que malgré leur faiblesse ils peuvent aussi accomplir de grandes choses.

Le désir d'être utile avait engagé le curé de St-Jérôme à s'occuper d'une foule de choses à la fois. Aussi traitait-il de tout : philosophie, physique, chimie, agriculture, politique, chemins de fer, mines, théologie, questions sociales, d'économie politique, etc., etc. Mais il perdait en profondeur ce qu'il gagnait en superficie. Il s'appuyait sur ses talents naturels qui étaient transcendants ; mais la vie de distraction qu'il avait menée ne lui avait pas permis d'approfondir tous ces sujets sur lesquels il parlait avec beaucoup de bon sens. La force de son jugement lui faisait tirer des conclu-

sions justes quand il saisissait les prémisses. Mais comme la majeure et la mineure sont le fruit de connaissances acquises, il arrivait quelquefois que son esprit, qui allait jusqu'au génie, se fourvoyait. A lui comme à d'autres on est obligé d'appliquer le dicton : " qui trop embrasse, mal étreint."

L'ardeur qu'il mettait à résoudre une question le rendait violent dans la discussion, et lorsqu'il se sentait faiblir et qu'il ne pouvait, avec la subtilité qu'il possédait, s'emparer des connaissances de son adversaire, il s'échauffait au point de s'éloigner des règles de la modération. Il se rattrapait alors par des mots très heureux, qui lui assuraient le concours des rieurs, mais qui ne résolvaient pas toujours la question d'une manière satisfaisante.

Afin de mieux faire saisir son idée, même quand elle était juste, il employait des comparaisons précises souvent, mais avec des expressions qui ne convenaient pas toujours à son caractère. Il s'était tellement familiarisé avec ce langage, qui a fait rire bien du monde, qu'il n'en voyait pas la rudesse et il le ramènait trop souvent dans la conversation.

Cette manière de parler lui était même familière quand il n'avait pas de contradicteur, et jusque dans les assemblées publiques où, à tort ou à raison, on exige un langage plus en harmonie avec les oreilles non endurcies au contact du réalisme.

Le désir de faire prévaloir ses théories qu'ils croyait bonnes, je n'en doute pas, et de les faire comprendre aux gens du peuple, l'avait amené quelquefois à oublier qu'on ne doit pas s'amoindrir en descendant jusqu'à eux, mais bien les élever jusqu'à soi.

Dans ce pays où l'aristocratie côtoie la démocratie par plus d'un côté, les hommes de professions libérales tiennent quelquefois des propos de corps de garde ou de halles, et s'imaginent par là cultiver leur popularité. S'ils savaient

combien cette popularité est éphémère et à quel degré elle ôte le respect dû aux classes dirigeantes, ils ne voudraient certainement pas renoncer au titre si apprécié d'hommes bien élevés.

Inutile de dire que si ces allures se trouvaient parmi les membres du clergé, elles feraient mauvaise école.

Puisque nous y sommes, disons aux hommes de professions libérales qu'ils oublient quelquefois leur dignité jusqu'à se plier aux exigences exagérées de ceux avec qui ils font affaire, jusqu'à paraître partager des principes qu'ils n'approuvent en aucune manière. Cette tactique, que l'amour-propre fait adopter, est désastreuse, puisqu'elle prête main forte aux ennemis d'une cause quelquefois sacrée, et qu'elle fait déprécier grandement ceux qu'on sait ne pas avoir le courage de leurs opinions.

Ces défauts se trouvent malheureusement souvent chez les hommes les mieux doués, surtout du côté du cœur, car ils se laissent entraîner à une fausse conciliation par amour de la *paix*. Mais cette manière d'agir se fait aussi remarquer chez des hommes qui ne pèchent pas par le cœur. Ils agissent ainsi par calcul.

En politique on appelle ces hommes des fins, des *politiciens*, des *smart*. En religion on les appelle des catholiques à l'eau de rose. Ils veulent concilier toutes les théories, plier la religion à tous les caprices ; ils concèdent que chacun peut pratiquer le culte à sa guise ; que la religion n'a rien à faire dans les questions temporelles ; que pour le succès d'une entreprise on peut sacrifier un principe qui ne produit point la richesse et que " la vertu sans l'argent est un meuble inutile."

Je ne veux certes pas prêter au populaire curé de St-Jérôme des idées incompatibles avec son caractère sacré ; mais l'ardeur qu'il mettait à faire triompher de bonnes et saines théories a pu facilement faire croire qu'il ne soumet-

tait pas toujours les moyens au contrôle de certains principes rigoureusement interprétés.

Ceux avec qui il a travaillé, auxquels il a prêté un appui vigoureux, ont peut-être donné lieu de lui attribuer ce qui n'était que l'œuvre de ses collaborateurs. Tout ce qu'il y a de certain, c'est que sa bonne foi est au-dessus de tout doute. Car on n'est pas aussi dévoué, et pendant si longtemps, au succès de causes que l'on ne croirait pas bonnes.

Il était de ceux qui pensent que la religion n'est pas incompatible avec le progrès, et il a travaillé à établir qu'elle lui est même favorable. Voilà pourquoi il s'efforçait de servir les intérêts de la religion en favorisant les intérêts temporels. Aussi son rôle ne se limita-t-il pas à prêcher l'évangile, il donna encore à ses habitants des leçons propres à les faire prospérer. Le curé est bien l'homme qui peut le mieux se faire croire, car les habitants ont tellement été trompés par quelques hommes politiques qu'ils n'ont plus guère confiance qu'en leur curé.

L'éducation qu'il reçoit lui donne d'ailleurs des connaissances précieuses et le rend propres à tout apprendre, surtout cette science sociale qui guide sûrement les hommes dans la voie du vrai progrès.

Aussi d'après les conseils du curé de St-Jérôme ses habitants ont-ils fait un pas sensible dans différentes branches d'industrie, mais surtout en agriculture. L'estime dont il jouissait parmi les hommes de professions libérales lui a rendu la tâche comparativement facile, en ce qu'ils secondaient ses efforts. Il existe dans cette paroisse un esprit d'union fort remarquable dont le curé semblait être le lien le plus puissant.

L'amour du bien public passionnait cette nature d'élite, au point de ne lui laisser aucun repos. Le jour, la nuit il travaillait au triomphe de ses idées patriotiques. Veilles, voyages, rien ne lui coûtait pour accomplir ce qu'il croyait

conduire au bien de ses compatriotes, car son patriotisme s'étendait au delà de sa paroisse. Il connaissait bien son pays, ses ressources et ses besoins. Ses visées larges et lointaines n'étaient pas toujours comprises, les moyens qu'il employait n'étaient pas toujours approuvés, et c'est ce qui le portait à des impatiences propres à froisser les autres. Mais il lui sera beaucoup pardonné, parce qu'il aura beaucoup aimé. Tout le monde était si bien persuadé que c'était par amour pour son pays qu'il agissait, qu'on ne faisait pas trop attention à l'énergie de ses expressions. Une de ses grandes qualités, grande surtout chez un prêtre, c'était qu'il n'avait rien qu'il ne fût prêt à sacrifier au bien public. Non seulement le pauvre l'aidait à manger sa dîme qu'il ne comptait jamais, mais les étrangers trouvaient dans son presbytère une généreuse hospitalité. Chacun était chez soi dans la maison curiale, où tout se faisait avec une grande simplicité. Il ne connaissait pas le luxe, et depuis le fumoir jusqu'au salon, tout était réduit à sa plus simple expression. Je fais une exception pour la table qui était généralement riche et abondamment servie. Il ne semblait pas même s'en douter, car pour lui il ne mangeait pas de plus grand appétit que quand, en route pour les cantons du Nord, il dînait, sous le pouce, d'un morceau de pain et de lard. Pourvu que la salle où il recevait fût bien pourvue de pipes et de tabac, de grands crachoirs, d'échantillons de cailloux, des grains de la vallée d'Ottawa ou des plantes de la Rouge, il était heureux dans sa soutane d'étoffe du pays et sa chaise de hêtre à éclisse d'orme.

Je lui avais donné un petit tableau assez original et qui contenait son portrait entouré de petits cailloux, de morceaux de quartz, de mica, de sable, etc., tirés d'une mine qu'il faisait explorer à St-Jérôme. Le tout était encadré de quatre petites branches d'érable brut ; c'était d'un cachet parlant. Je ne vois plus ce petit tableau. Qui l'a ôté ? Pourquoi l'a-t-on

fait diparaître? Pourtant il n'y a pas d'enfants dans cette maison. Toutefois on l'a remplacé par le portrait du curé fait à l'huile et fidèlement exécuté par un artiste de St-Jérôme, M. Collin, décédé depuis. Dans ce temps là on ne l'entendait parler que de mines, comme auparavant il n'avait parlé que de chemins de fer (qu'il donnait même à faire comme pénitence en confession), comme ensuite il ne parla qu'agriculture. Gare à ceux qui ne s'intéressaient pas à ces sujets. Il fallait qu'ils les digérassent sous peine de ne pouvoir rester plus longtemps au presbytère. Quand il ne pouvait accrocher quelque martyr pour lui en administrer, il se rendait chez les voisins, leur ingurgitait des doses de cette panacée et les faisait dormir bien avant l'heure. C'est pourtant à répéter bien des fois la même chose qu'il était venu à bout de persuader les gens de se remuer et de travailler à ces industries. Il finissait d'ailleurs toujours par convaincre ceux qui se tenaient éveillés. Il avait une lucidité d'esprit extraordinaire, une explication persuasive et une conviction qui lui donnait une grande persévérance dans cet apostolat.

Le succès lui a donné beaucoup d'assurance, et lui a acquis le concours de puissants amis.

Comme prêtre il était certainement admirable. D'un désintéressement complet, il oubliait ses propres affaires pour s'occuper du bien public. Il était charitable et d'une piété éclairée; il était toujours à son poste quand les affaires publiques ne l'entraînaient pas ailleurs, et alors il était toujours remplacé.

Le curé Labelle a accompli de grandes choses, et il fait plaisir de le classer parmi les bienfaiteurs du pays.

Son œuvre principale est la colonisation qu'il a développée d'une manière étonnante. L'un des grands avantages qu'il a procurés à cette cause a été de donner une direction à de jeunes collaborateurs qui se sont inspirés à son exemple.

Aussi les populations du Nord de Montréal lui vouent-elles un culte que partagent les curés de ces paroisses surgies depuis quelques années.

La paroisse de St-Jérôme doit beaucoup à ses conseils qu'il savait donner quand l'occasion s'en présentait. Il ne croyait pas indigne du prêtre de parler d'intérêts matériels, même dans la chaire de vérité, persuadé qu'une honnête aisance offre des conditions favorables au développement de la vertu. L'économie, la propreté, le travail, la sobriété, la simplicité, la politesse, tout cela était recommandé par lui, et les étrangers ne sont pas sans remarquer que les habitants de St-Jérôme ont profité des leçons de l'apôtre sous ce rapport.

La grande popularité si méritée du curé Labelle avait depuis longtemps attiré sur lui l'attention des hommes politiques. C'était le bras droit de l'hon. Chapleau, qui a longtemps représenté le comté de Terrebonne à la Législature et au Parlement, comme simple député et comme ministre, poste qu'il occupait lorsqu'il accepta celui de Lieut.-Gouverneur de la Province de Québec.

L'hon. Mercier, qui saisissait avec habileté l'occasion de se rendre populaire, et qui a accompli des choses merveilleuses, l'avait associé à son gouvernement en qualité de sous-ministre de la colonisation.

Le Pape avait reconnu ses services en le nommant Prélat de la Sainte Eglise, et c'est avec le titre de Monsignor qu'il est allé rendre à son Juge compte de sa vie mouvementée, agitée, pleine de bonnes œuvres et certes à lui s'applique dans toute sa plénitude la promesse : « Paix aux hommes de bonne volonté.» Il est mort d'une hernie étranglée, après quelques heures de maladie, rondement comme il avait vécu, disait le Père Turgeon, qui l'assistait à ses derniers moments, résigné au décret qu'il connaissait. Ce fut un deuil général. Les générations béniront sa

mémoire et la renommée gravera dans les cœurs reconnaissants ces mots mérités : " Il s'est sacrifié."

Nous ne pouvons parler du curé Labelle sans parler de sa mère, de sa sainte mère, que tout le monde appelait " Madame Curé." C'était l'âme du presbytère, qu'elle conduisait encore à l'âge de 75 ans. Elle prévoyait tout, elle avait une parole d'amitié pour tous ceux qui visitaient la maison, et une larme pour toutes les douleurs. Femme de dévouement incomparable, elle se consuma dans l'accomplissement d'un devoir fatigant, puisque le presbytère de St-Jérôme était le rendez-vous des hommes importants qui visitaient la ville, le lieu de réunion de tous les prêtres du Nord, et le refuge des pauvres de la paroisse. Madame Labelle, pour suffire à cette tâche, se levait à 5 heures du matin, se couchait souvent à onze, et elle se croyait bien payée de ses fatigues et de ses sacrifices, quand elle voyait ses hôtes contents donner des marques d'estime à celui qu'elle appelle son " p'tit garçon." C'était son fils unique que le ciel lui avait donné miraculeusement. Aussi vivait-elle pour lui, car son seul désir était de lui survivre. Il faut tout dire : elle le gâtait, et nous ne savons pas comment il aurait fait sans sa mère qui l'avait habitué à n'avoir jamais souci du lendemain. Il est vraiment difficile de rêver mère plus dévouée que Madame Labelle que tout le monde aimait, estimait et vénérait.

On comptait de ces femmes autrefois, maintenant c'est presque un phénomène. L'éducation y est pour quelque chose, — surtout l'éducation domestique. — Madame Labelle était bien cette femme forte de l'Evangile. En la connaissant on avait une idée de quelles immolations une femme est capable, quand elle sait vivifier et raffermir son âme au contact de l'amour qui sauva le monde par le sacrifice.

" Tel est l'amour maternel, sans égal dans la création ; il naît en un instant, sans calcul, faisant de la douleur un

plaisir, de la privation une jouissance, et opérant des miracles sans le savoir. Il ne connaît ni progrès ni décadence. Le temps ne l'éteint pas : la vieillesse ne le glace pas."

Le Rév. M. Ls. Jos. Lafortune a succédé à Mgr Labelle. Ce n'était pas tâche facile. Aussi passe-t-il pour rigide ; mais tous ont compris que le régime du curé Labelle ne pouvait continuer longtemps sans abus. Grâce à son grand esprit de justice, le curé actuel a su acquérir le respect et l'estime de ses paroissiens.

Le rendez-vous était donc au presbytère de St-Jérôme où vinrent nous rejoindre les deux fils de M. Beaubien, deux fiers gaillards, qui ne respiraient que les courses, l'eau et la poudre. Aussi annoncèrent-ils leur arrivée par des coups de carabine qui faisaient frissonner une paire de belles juments : l'une anglaise (Jenny), l'autre, canadienne (Rosée), attelées à un wagon rempli des objets nécessaires au voyage et au colon que M. Beaubien allait établir sur ses terres du Nominingue. Il fallait voir ce chariot encombré de vivres et d'outils sur lequel étaient perchés Bigras, le colon, deux de ses petits garçons et les deux jeunes Beaubien. Les gens qui s'y connaissent disaient un peu haut : " C'est une trop forte charge pour les montagnes." Les pauvres bêtes, eussent-elles été habituées à ces montées et descentes continuelles trente-trois lieues durant, que c'était, en effet, imprudent de les exposer avec une telle charge.

Pour nous, M. Beaubien et moi, nous avions loué d'un voiturier de l'endroit, Moïse Piché, un grand cheval maigre attelé à ce qu'on appelle au Nord une barouche. Ce véhicule consiste en une planche flexible jetée sur deux essieux et quatre roues. Cette planche est de bois d'épinette, de frêne ou d'un autre bois qui, quoique flexible, doit être assez fort pour, à vide, se redresser à son état naturel. C'est

la voiture par excellence pour les mauvais chemins et les montagnes. Elle est d'une légèreté extraordinaire, ne pesant ordinairement que 125 livres. Elle reçoit un ou deux sièges et il reste assez d'espace pour mettre sur la planche un bagage de 500 à 1000 livres. On monte ou on descend facilement de cette voiture, qui est basse, et elle n'offre aucun danger, même au cas où elle viendrait à verser. Aussi nous sommes-nous promis de n'en avoir jamais d'autres pour une nouvelle excursion. Lorsque nous calculâmes que les chevaux de M. Beaubien traînaient, en sus d'une charge de 2000 livres, un wagon d'environ 1200 livres, nous fûmes effrayés d'avoir exposé ces pauvres bêtes, pesant 1200 à 1300 livres, à se morfondre. Hourrah donc pour la barouche et le cheval maigre du voiturier Piché qui, trois jours durant, et de longs jours, tenait le devant, de bonne humeur, au bas comme au haut des monts qu'il gravissait pour la moitié au galop. Mais quel art il mettait à les descendre ! Il commençait à se placer l'arrière-train de travers pour lui faire porter la charge, et il louvoyait dans ces côtes qui sont quelquefois d'une raideur à donner le vertige.

A 7 heures du matin (c'est trop tard), le 8 août, les chevaux piaffaient dans la cour du presbytère et nous partions, au signal des détonations des fusils, en route pour le nord. Il faisait un temps ravissant. Le soleil était prodigue de ses feux, c'est vrai ; mais une brise légère en tempérait les ardeurs. La petite ville de St-Jérôme était superbe à voir, drapée dans ses feuillages verts, disposés en guirlandes le long de ses rues. Sa rivière, que les rapides font murmurer, souriait à l'industrie qui se réveillait dans les moulins et les manufactures. C'était la veille du marché qui, à St-Jérôme se tient le mardi et le vendredi, et nous fûmes vraiment étonnés de rencontrer une foule d'habitants s'y rendant pour vendre leurs produits. De fait, on y

comptait à certains jours plus de cent voitures. C'était vraiment beaucoup pour un marché qui n'avait été ouvert que depuis quelques années.

Ce qui nous surprit le plus, ce fut de voir la quantité de framboises que les habitants du Nord descendaient à la ville de St-Jérôme, où quelques commerçants achetaient toutes celles qui leur étaient apportées. Avant cette époque, on laissait se perdre une quantité considérable de ces fruits, qui viennent avec tant d'abondance dans les terrains incultes que le feu a visités. Chose singulière, tandis qu'aux Etats-Unis on cultive la framboise et qu'elle rapporte jusqu'à $500 piastres l'arpent, on ne profitait pas d'une abondante récolte que nous offrent spontanément nos brûlés pour la seule peine de la cueillir. Aujourd'hui c'est un commerce à St-Jérôme comme les bluets (myrtilles) au Saguenay. Les marchands prêtent des sceaux de deux gallons aux colons qui les leur rapportent remplis de framboises à raison de 50 centins chacun. Les mêmes framboises se revendent à Montréal de 75 à 80 centins le seau.

En cette année, on y expédiait jusqu'à quinze cents seaux par jour, et l'on nous assure qu'il s'y est vendu pour environ $15,000 de framboises provenant des alentours de St-Jérôme, en 1883 ; pour $20,000 en 1884, et pour $25,000 en 1885. Voyez donc quel commerce pour une seule localité, sans compter les avantages qu'offre la consommation de ce fruit du framboisier, qui constitue un aliment sain et qui peut se convertir en différentes boissons rafraîchissantes. En effet, les framboises ont une odeur suave et une saveur aromatique. On en fait du ratafia, du vinaigre framboisé, du vin, de l'hydromel. On en obtient par la fermentation une liqueur alcoolique. Elles servent à aromatiser les glaces ; on les conserve entières dans des sirops ou de l'alcool faible sucré. Ecrasées dans l'eau ou en sirop, les framboises forment une boisson rafraîchissante, qui convient

dans les fièvres inflammatoires, bilieuses, l'angine, le scorbut, etc.

Les feuilles du framboisier, inodores et légèrement styptiques, servent en gargarisme dans les irritations de la gorge et comme détersives. Ses fleurs sont sudorifiques comme celles du sureau. Aussi je ne saurais trop recommander la culture du framboisier qui vient à merveille dans tous les terrains, et pour lequel la cendre de bois est un excellent engrais. Les pépiniéristes ont des plants d'excellentes variétés. D'ailleurs notre framboisier sauvage cultivé acquiert des qualités tout à fait remarquables. La culture en est très facile, et il se reproduit par les tiges nombreuses qui croissent à ses pieds.

Laissons là notre dissertation sur le framboisier, sans renoncer cependant aux framboises elles-mêmes qui s'étalent le long de la route et qui offrent un bon dessert à nos repas rustiques.

Nous traversons la paroisse de St-Jérôme dont les limites sont désignées au décret du 15 novembre 1834, comme suit : " bornée vers le nord-est, partie à l'augmentation de la seigneurie de Terrebonne et partie aux terres de la couronne ; vers le nord-ouest, partie au Canton d'Abercrombie, et partie aux terres de la couronne ; vers le sud-ouest, partie aux terres de la couronne et partie à l'augmentation de la seigneurie du Lac des Deux-Montagnes ; vers le sud-est, à la seigneurie de Blainville annexant à la dite paroisse cette partie de la dite augmentation du Lac des Deux-Montagnes, qui se trouve comprise entre la rivière du Nord et la ligne nord de la paroisse de Ste-Scholastique." Moins ce qui forme la paroisse de St-Janvier, laquelle, au nord, est bornée par la ligne qui longe la profondeur des terres nord de la côte St-Pierre, et celle qui longe la profondeur des terres sud-est de la côte Ste-Marie (Décret du 24 déc. 1845) ; moins cette partie comprise dans la municipalité des Mille-

Isles, organisée le 1er juillet 1855, qui comprend les côtes Ste-Marguerite, St-Eustache, St-Joseph et Ste-Angélique ; moins cette partie comprise dans St-Colomban, c'est-à-dire cette partie de l'augmentation de la seigneurie du Lac des Deux-Montagnes qui se trouve au nord de la rivière du Nord.

En 1845, par proclamation du 18 juin, la partie de la paroisse comprise dans le comté du Lac des Deux Montagnes fut retranchée de St-Jérôme pour les fins civiles.

Par proclamation du 4 novembre 1846, une autre partie en fut détachée pour former la paroisse de St-Janvier de Blainville.

La municipalité comprend toute la paroisse canonique (Proclamation du 22 avril 1847 et du 1er juillet 1855) à l'exception de cette partie de la côte Ste-Marie, annexée à Ste-Monique par ordre en conseil du 11 décembre 1873, et à l'exception enfin de la ville de St-Jérôme qui, par la proclamation du 7 décembre 1880, est délimitée comme suit : " du côté ouest de la rivière du Nord, s'étendant depuis la route Meunier jusqu'à la propriété d'Alphonse Bélanger inclusivement, sur toute la profondeur des terres de cette concession, y compris la propriété de Toussaint Trudelle, sise sur le côté est de la propriété du dit Alphonse Bélanger ; sur la rive est de la dite rivière du Nord, elles s'étendent depuis la route de la côte St-André jusqu'à la ligne nord de la propriété de Mélassippe Longpré ; comprenant dans les dites limites, outre les limites du village de St-Jérôme actuel, toutes les terres de la première concession de la rivière du Nord jusqu'à la ligne sud du domaine de Bellefeuille ; et de là, en partant d'une distance de treize arpents de la dite rivière du Nord, jusqu'à la partie supérieure de l'île du dit Mélassippe Longpré, comprenant toutes les îles de la rivière du Nord, situées dans les limites ci-dessus."

Pour compléter les informations que me fournit M. C. E. Deschamps dans sa " Liste des Municipalités dans la Province de Québec," il convient de dire que le cadastre pour St-Jérôme, par proclamation du 18 octobre 1877, est en force depuis le 2 novembre de la même année.

En quittant St-Jérôme pour nous diriger vers St-Sauveur, nous laissons à notre droite Ste-Sophie, dans la seigneurie de Terrebonne, et St-Hypolite, avec son grand lac de l'Achigan, dans le canton d'Abercrombie.

A propos d'Abercrombie qu'on me permette une digression, et ce ne sera pas la dernière, Dieu merci. C'est avec un sentiment pénible qu'on aperçoit notre province de Québec couverte de noms anglais qu'on a donnés aussi aux rues, aux villes, aux cantons. Passe encore pour Abercrombie qui est un homme célèbre, mais quand on aperçoit des noms comme Kilkenny, Howard, Wesford, Wentworth et d'autres encore plus barbares, on est à se demander comment il se fait que les Canadiens endurent un tel empiètement dans notre province de Québec si française, et qu'on ne laisse pas à Ontario le soin de glorifier ces noms, qui nous sont inconnus, quand ils ne sont pas ceux d'hommes hostiles à notre race. C'est de l'indifférence de la part de nos hommes d'autrefois, qui ne remarquaient pas que ce sont des monuments élevés en l'honneur de ces étrangers, qui n'ont eu rien à faire avec nos gloires. Cette complaisance de notre part aura pour effet de faire croire aux générations qui viennent que les Anglais nous avaient sous leur talon. Mais là où l'indifférence devient coupable, c'est lorsqu'on laisse partie de notre territoire porter les noms de ceux qui nous ont persécutés. C'est plus que de la libéralité. Et pourtant ça existe ! ! Il ne faut rien moins qu'apercevoir les grands noms de Montcalm, Morin, Cartier, de Salaberry, de Lorimier et autres pour empêcher la honte de monter au front et la rage de se loger au cœur !

Est-ce qu'il n'en existe pas, dans l'histoire de notre patrie, des hommes qui ont droit à la reconnaissance des Canadiens-français ? Donner leurs noms aux divisions du pays serait un moyen de leur ériger des monuments. Pourquoi ne le faisons nous pas ? Qu'auront à dire messieurs les Anglais ? Soyons justes, mais ne soyons pas trop naïfs, et surtout n'abandonnons pas des privilèges que nous n'avons pas le droit de céder, et qui sont plus importants qu'on ne se l'imagine, puisque l'exercice de ce droit redirait que notre nationalité est maîtresse du sol et que nous sommes chez nous. Comment se fait-il qu'une poignée d'aventuriers soit venue ici nous faire la loi ? C'est parce que nous n'avons jamais eu foi en notre force, et que l'audace nous a supplantés. Que ceux qui sont aux affaires le sachent, les concessions ne doivent pas se faire au détriment de droits qu'il nous est libre de conserver et qui touchent de si près à notre nationalité. On dira peut-être que ces noms ont été donnés à une époque où le Haut-Canada était uni au Bas. C'est vrai pour la plupart ; mais ne peut-on pas les remplacer ? Que ferait à M. Doncaster, à M. Chilton ou à M. Grandison que les cantons qui portent leurs noms s'appelassent Plessis, Lartigue ou Bourget ? Est-ce que les valeureux officiers français ou nos hommes politiques dévoués, qui ont si vaillamment lutté pour nos libertés, ne valaient pas les commerçants de bois de la Rivière rouge, de la Lièvre ou de la Gatineau ? Allons donc ! La plupart de ceux-ci se sont enrichis des sueurs de nos voyageurs, tandis que ceux-là ont sacrifié leur vie pour le bonheur du peuple.

Je ferme ma parenthèse et je continue mon chemin vers St-Sauveur.



VI

SOMMAIRE : La route de St-Jérome a St-Sauveur. — "Pont Shaw". — Les étrangers. — Les préjugés religieux. — St-Sauveur. — Sa population. — Lettre du Rév. M. St Pierre. — Le canton Morin. — Un tour de jeunes gens.

La route de St-Jérôme à St-Sauveur est très poétique. Elle longe tantôt à l'est, tantôt à l'ouest, la Rivière du Nord, qui serpente à travers des collines et des plaines d'un riant aspect. Son lit est quelquefois côteleux, mais ses eaux, presque toujours calmes, réflètent la sérénité des cieux. L'étoile y scintille le soir avec l'ombre des arbres qui les rendent sombres même pendant le jour. Elles se précipitent quelquefois en bouillonnant des rochers à fleur d'eau, et forment des cascades écumantes, dont la course folâtre s'annonce au loin par un babil qui porte à la mélancolie. L'industrie a placé sur ces torrents des moulins qui mêlent leurs voix à cette clameur constante des chaussées qu'a ménagées la nature ou qu'a élevées le génie.

Comme ces cours d'eau sont bien une image fidèle de la vie, qui s'écoule tranquille ou agitée, riante ou sombre, suivant que les écueils y abondent, que le ciel s'y mire, que les rameaux bienfaisants y entretiennent une douce fraîcheur. Les passions, ces récifs de l'existence, qui sont si souvent l'écueil où se brisent les embarcations mal dirigées, ne servent-elles pas, elles aussi, quand elles sont réprimées par les digues de la raison, à faire des merveilles plus grandes encore que celles que l'on constate dans l'industrie ?

Où vont-elles ces eaux qui prennent naissance dans ces antres profonds des montagnes ? Elle sortent du sein de la terre comme nous. Comme nous elles passent en faisant plus ou moins de bruit, en semant quelques bienfaits et en causant beaucoup de dégats, pour aller se confondre dans le gouffre sans fond d'un océan sans bords.

Cette rivière du Nord, qui est charmante dans tout son parcours, peut, avec quelques travaux, ouvrir son sein à la navigation. Des ingénieurs se sont déjà occupés de la question, et ils prétendent qu'avec peu de frais on pourrait éviter les obstacles que la nature y a jetés. Quoi qu'il en soit elle est flottable, et les forêts du Nord lui ont confié les plus riches de leurs dépouilles.

Elle était autrefois poissonneuse, mais les digues que l'industrie a élevées dans son bassin empêchent maintenant le poisson d'y monter. C'est un malheur. Ci-devant le doré, le brochet, l'éturgeon y abondaient. Et ce n'est certes pas petite ressource pour les habitants des bords d'une rivière que l'abondance du poisson.

Aujourd'hui c'est à peine si l'on y capture quelques mulets, des carpes rondes et du crapet. Pourtant il existe une loi; (31 Vict., c. 60, s. 12) qui pourvoit à faire faire des passes migratoires au moyen desquelles le poisson le moins alerte émigrerait jusqu'à la source de cette rivière. Et nous avons des députés au Parlement qui connaissent cette loi et qui pourraient, en la faisant mettre à exécution, rendre un immense service aux populations du Nord. Rien ne se fait. J'ai moi-même attiré sur ce sujet l'attention du député d'Argenteuil, où se trouvent les plus grands obstacles; mais inutilement.

A huit milles de St-Jérôme, à l'endroit appelé "Pont Shaw," où il y a un bureau de poste, on traverse la rivière. Ce poste se composait lors de mon premier voyage en 1884 de quelques maisons qui entouraient une belle résidence construite il y a une trentaine d'années par un M. Wm Shaw, maintenant décédé, sa maison même est devenue la proie des flammes.

Voilà un Irlandais protestant, qui s'était établi au milieu de nous, sans sou ni maille, et qui est devenu très riche, possédait de belles terres et exerçait dans la localité une

certaine influence. Il était très probe et brave homme. Mais il n'était certes pas plus intelligent que les trois quarts de nos Canadiens. Qui lui a valu ce succès ? Il avait quelque peu d'instruction, il a travaillé beaucoup et il a économisé encore plus. C'est un homme qui est resté longtemps dans sa coquille en faisant un petit commerce. Il aurait pu répondre à qui lui aurait demandé comment il a fait fortune : " C'est en me mêlant de mes affaires."

J'ai constaté bien souvent, et vous comme moi, lecteurs, que la raison du succès vient de trois choses essentielles : le travail, l'économie et la persévérance. Combien n'en a-t-on pas vu de gens, qui pleins de talents, travaillent avec ardeur, mais qui ne peuvent rien acquérir faute d'économie, ou qui, par défaut de persévérance, prouvent la vérité de ce proverbe : *Roche qui roule n'amasse pas mousse.* Combien, au contraire, n'avez-vous pas vu d'hommes dépourvus de grands talents et qui à force de travailler avec la lenteur du bœuf, à la même place, creuse un sillon d'où sort une abondante moisson. C'est bien connu d'ailleurs qu'on ne peut courir deux lièvres à la fois, et Lafontaine l'a fait bien comprendre dans sa fable du Lièvre et de la Tortue, dont la morale est : " Rien ne sert de courir, il faut partir à temps."

Quand je parle d'économie je prie mes compatriotes de remarquer que l'économie ne consiste pas à dépenser le moins possible ; mais le moins inutilement possible. En effet, c'est encore de l'économie que d'acheter un outil qui épargnera pour plus de sa valeur en temps ou en santé. C'est encore de l'économie de faire de grandes dépenses qui doivent rapporter un plus grand profit. C'est pour cela qu'à côté du proverbe vrai qui dit : "*Qui paie ses dettes s'enrichit*", parce que c'est le moyen d'avoir du crédit, il y a cet autre dicton : "*Qui s'endette s'enrichit,*" également vrai, car celui qui s'endette rationnellement en tire des profits. C'est ainsi qu'agissent presque tous les hommes

d'affaires qui paient leurs dettes pour avoir un nouveau crédit avec lequel ils réalisent des bénéfices.

Je ne voudrais pas citer M. Shaw comme un exemple à suivre en tout, mais il est juste de lui reconnaître d'excellentes qualités qui l'ont fait prospérer. L'incubation a été longue dans sa coquille ; mais elle s'est opérée sûrement, et aujourd'hui beaucoup de ceux qui s'étaient rendus là avant lui sont ses humbles serviteurs, dans ses comptoirs, ses scieries et ses briqueteries.

Je m'empresse de dire que le prestige qu'avaient alors les étrangers sur nos populations l'avait puissamment aidé, et que depuis quelques années nos Canadiens ont appris à mieux utiliser leurs ressources. Aussi constatons-nous que, depuis St-Jérôme jusqu'au fin Nord, les pouvoirs d'eau sont presqu'exclusivement utilisés aujourd'hui par des Canadiens-français.

Mais ils ont naturellement encore beaucoup à apprendre. Généralement l'habitant qui économise quelques piastres s'empresse de les prêter à 6 ou 8 par cent, et néglige des améliorations qui lui rapporteraient beaucoup plus.

Je donne à méditer un article très bien dit dans le *Manitoba*, intitulé : “ *Une banque donnant 20 par cent de profit* ” :

Un jeune cultivateur, qui avait de l'argent à prêter, demandait un jour à son voisin, qui s'était enrichi par la culture, quelle était la banque la plus sûre et pouvant payer le plus fort intérêt sur les argents déposés. — Je vais vous le dire, reprit le riche cultivateur.

— La banque, qui a mieux servi mes intérêts, est celle qui m'a donné de 12, 15 à 20 par 100, sur mes dépôts ; et cette banque, c'est ma ferme.

Comme le jeune cultivateur était étonné de cette réponse, son interlocuteur reprit :

— Je vais t'expliquer la chose. Lorsqu'il m'arrivait d'avoir de l'argent à disposer, j'examinais si ma maison, mon étable, et toutes les autres dépendances de la ferme étaient

pourvues d'un abri convenable. Je faisais provision, dans mes bâtiments, d'assez de terre sèche, plâtre et autres absorbants pour servir de litières aux bestiaux ; je voyais à l'avance s'ils avaient une provision suffisante de grain, de son, de tourteaux, de graines de lin, pour que je pusse nourrir ces animaux convenablement pendant toute la durée de leur hivernement et en retirer par ce moyen double bénéfice en lait, beurre, viande et riche engrais. Après cela, je mettais une somme de côté pour que, lors des semailles et à l'époque de la moisson, je pusse faire tous les travaux en temps convenable, sachant par expérience qu'une chose faite à propos valait mieux que mille autres faites hors de saison, trop tôt ou trop tard. Rarement, après cet examen, je me trouvais assez d'argent pour le déposer dans une caisse d'économie.

Comme ce jeune homme paraissait s'intéresser à ces utiles renseignements, le vieux cultivateur voulant renseigner davantage ce jeune débutant en agriculture, reprit :

— Crois-moi, mon jeune ami, la meilleure banque que tu puisses avoir, c'est un fonds de terre, ce sont des bestiaux, de riches prairies venant en rotation avec les plantes-racines et les céréales ; confie-lui ton travail et tes économies et tu seras certain d'en retirer tôt ou tard de forts intérêts. Ne suis pas l'exemple donné par quelques cultivateurs qui, à force de lésiner, réalisent quelques profits sur leurs terres, mais au détriment de ces dernières qui s'épuisent au grand désavantage des bestiaux dont le revenu, que le cultivateur devrait en retirer, diminue chaque année, en même temps que les bâtiments de la ferme menacent ruine. Les cultivateurs propriétaires de fermes semblables économisent une piastre pour en perdre dix. Crois-moi, tu y gagneras à mettre en pratique les enseignements que je viens de te donner.

Il y a aujourd'hui au Pont Shaw une station du chemin de fer M. & O. Cette localité possède un voiturier, un forgeron. C'est un petit centre de protestants, où ils ont une chapelle, qui me rappelle qu'un jour un ministre me fit de grands compliments. Et savez-vous pourquoi ? Parce que, étant magistrat de district, j'avais recommandé

au shérif de lui permettre de visiter les prisonniers sauvages de Oka que j'avais fait emprisonner sous accusation d'avoir incendié l'église. Ce bon ministre s'était imaginé qu'il était lui-même en danger de venir ainsi visiter les prisonniers. Ce que c'est que les préjugés! Il y avait à St-Canut un brave protestant qui y était établi depuis vingt ans et qui n'osait s'éloigner de sa maison par crainte d'être attaqué par les catholiques.

Après avoir traversé la rivière du Nord on entre dans une gorge que forme une chaîne de montagnes pour la plupart arides, mais d'une imposante majesté, et qui constatent par leurs cailloux entassés qu'il y a eu autrefois des bouleversements terribles. Est-ce dû aux tremblements de terre qui ont eu lieu dans les dix ans qui s'écoulèrent à partir de 1730? Sont-ce d'autres jeux de la nature en ébullition? Tout ce qu'il y a de sûr c'est que ces rochers entassés, ces veines qui les sillonnent, ces minerais qui s'y croisent, ces lacs qui y ont surgi dénotent des convulsions effrayantes. Et j'aime autant y croire tout de suite que de désirer voir ces épouvantables crises du globe en travail. Je ne sais si c'est l'aspect de ces montagnes qui a donné l'idée de nommer la paroisse dont nous approchons, St-Sauveur; mais plusieurs d'entre elles nous font penser au Calvaire. De fait, je me suis dit, et j'en ai fait la réflexion à mon compagnon de voyage, comme il serait beau de voir sur le sommet de la plus haute de ces montagnes s'élever une croix gigantesque qui protégerait de son symbole cette partie du pays!

A St-Sauveur, à l'entrée de cette gorge où passent tous les colons, ce serait bien l'endroit convenable pour ériger une de ces croix. Qu'est-ce que ça coûterait? Presque rien. Tous les habitants pourraient y contribuer, et, sous la direction de leur curé, ils élèveraient ainsi à la religion un des plus touchants monuments destinés à consoler leurs enfants dans les rudes travaux des champs.

Le village de St-Sauveur, à 13 milles de celui de St-Jérôme, n'était pas alors sur la route postale qui passait au pied de la côte où il est perché. Là, sous le nom de Pied-Mont s'était formé un petit village qui a longtemps lutté contre celui né autour de l'église. Les grosses maisons de commerce étaient là ainsi que l'hôtel, le médecin, le notaire. Mais l'église attira les colons, et ce centre ombragé par le clocher, l'emporte aujourd'hui sur l'autre, tant il est vrai que l'église est le meilleur agent colonisateur. Aussi est-ce en bâtissant une chapelle, qui servait de logement au curé, et autour de laquelle se groupaient les premiers colons, les gens de métier et de profession, que l'on a fait faire, ces années dernières, un immense pas à l'œuvre de la colonisation du Nord.

Voici ce que m'écrivait dernièrement le curé du lieu, le Rév. M. St-Pierre, qui a succédé à M. Jodoin: "La paroisse de St-Sauveur me fait l'effet d'un malade qui peu à peu recouvre la santé. La diminution de la population et des revenus d'autrefois me disent que St-Sauveur a traversé un laps de temps qui lui a été funeste. Mais aujourd'hui St-Sauveur semble reprendre son ancienne vigueur. A quoi attribuer cela? Aux avantages sans doute qui le favorisent. Deux voies ferrées la traversent sur le long et le large; l'agriculture est en honneur là comme partout ailleurs et fait de grands progrès tous les ans. Cette année, au concours, cinq de mes paroissions ont été diplômés, deux ont été couronnés aux cercles agricoles, dont les membres donnent l'exemple et excitent les autres à marcher sur leurs traces. Tout semble prospérer ici. Nous avons ici un cercle agricole qui, peu nombreux au début, s'accroît de jour en jour; trois beurreries prospèrent; trois marchands qui semblent faire de bonnes affaires; plusieurs autres petits magasins qui suffisent à la vie de leurs maîtres; deux magnifiques hôtels bien tenus; deux médecins qui y gagnent honorablement leur

vie ; tous les métiers qui se rencontrent à la campagne sont bien encouragés, et sauf un ferblantier, nous avons tout le reste.

"Quant aux moyens à prendre pour faire progresser la paroisse plus rapidement, étant à peine depuis un an dans la paroisse, je ne saurais les indiquer tous, mais la pauvreté qui existait ici, vu les difficultés du commencement, est un grand obstacle, et puis les chemins font défaut. On voit des gens qui, à une lieue du village, sont obligés d'en faire trois sinon quatre pour y arriver. Il faudrait aussi dans certains coins de la paroisse, où l'on est trop loin des beurreries, et trop nombreux, encourager la fromagerie moins dispendieuse à bâtir, et qui rapporte davantage."

Je me plais à faire connaître les noms de ceux dont parle M. le curé, qui ont obtenu des marques de distinction au dernier concours, ce sont MM. Elie Desrochers, Casimir Latour, Lambert Bélanger, Joseph Plouffe, Adélard Forget, et J. Bte Goyer. Honneur à eux !

Je dois dire qu'il y a à St-Sauveur, surtout sur le versant des montagnes qui font face au chemin de fer et dont le pied est baigné par la rivière du Nord, des sites ravissants et que devront se disputer ceux qui désirent une résidence de campagne saine, commode et vraiment superbe. Aux propriétaires de ces magnifiques lots de ne pas les sacrifier aux amateurs qui en feraient ensuite une spéculation.

Le village de St-Sauveur est assez pittoresquement bâti sur une élévation, et il ne manque pas de montagnes pour accidenter le terrain et faire écho à la cloche de l'église. Plusieurs lacs poissonneux se trouvent dans la paroisse. Quelques montagnes recèlent certainement des mines qui se traduisent à la surface par des minerais significatifs. Une mine de plombagine, qui gît non loin du village, paraît remarquablement abondante.

La paroisse a été érigée canoniquement par décret du 6

février 1854, se composant "des côtes St-Godfroid, Ste-Elmire, St-Lambert et St-Gabriel, à l'exception des neuf premiers lots de la dite côte St-Gabriel, des septième et huitième rangs du township d'Abercrombie, et de toutes les terres qui se trouvent des deux côtés de la rivière du Nord depuis William Shaw inclusivement, jusqu'à la côte St-Lambert."

La paroisse a été organisée civilement le 6 août 1855, en vertu du 18 V., c. 100 — " bornée au Nord par le canton de Morin ; à l'est, partie par le canton d'Abercrombie, partie par les dix premiers lots du 8e rang d'Abercrombie et partie par la paroisse de Ste-Adèle ; au sud, par la paroisse de St-Jérôme ; et, à l'ouest, par la municipalité des Mille Isles.—*Liste des municipalités par C. E. Deschamps.*

En 1872 (36 V., c. 34, s. 2) une partie du 8e rang du canton d'Abercrombie, qui faisait partie de la municipalité de la paroisse de St-Sauveur, et qui se trouvait dans St-Hypolite, a été détachée de la dite municipalité et annexée à la municipalité d'Abercrombie.

En 1883 fut tracé un grand chemin, partant de Morin et traversant Howard jusqu'à la chapelle St-Adolphe, sur le bord du Lac St-Joseph, continuant de biais sur les 6e 5e 4e rangs, et ensuite dans Montcalm sur les rangs 7 et 8, pour continuer de nouveau dans la ligne de division des cantons de Salaberry et Arundel jusqu'au chemin de la rivière Rouge. Cette artère fait passer au village de St-Sauveur les produits de ces cantons.

La population de St-Sauveur était, en 1881, de 1616 habitants, dont 1423 étaient catholiques. Comment se fait-il que le recensement de 1891 ne constate que 1460 habitants ? Il y avait alors 17,181 acres de terres occupées, dont 10,513 en exploitation, 6,995 en culture, 3,489 en pâturage, et 29 acres en jardinage. En 1891, il y avait d'occupé 23,834 acres, dont 12,895 améliorés ; 8,053 sous

culture; 4,816 en pâturage; 10,939 en forêt et 26 en jardins et vergers.

Le canton Morin, où se trouve St-Sauveur, a été érigé par proclamation du 1er septembre 1853. Il n'avait plus en 1881 que 8,281 acres de terre non vendus et en 1894 4,298 acres étaient en vente. Le sol de ce canton, dit le "guide du colon," est généralement bon, mais en grande partie rocheux et montagneux.

" Le canton de Morin, dit la proclamation du 19 février 1852, (*Liste de C. E. Deschamps*, p. 355) comprendra " toute cette étendue ou compeau de terrain borné et limité comme suit : au nord est, partie par le canton de Doncaster, partie par le canton Wexford, partie par le canton d'Abercrombie ; au sud-est, partie par le canton d'Abercrombie et partie par l'augmentation de la seigneurie de Mille Isles ; et à l'ouest, partie par le canton de Beresford, partie par le canton projeté de Howard, et partie par le canton de Wentworth. Commençant à un poteau et borne en pierre planté à la ligne extérieure sud-ouest du dit canton d'Abercrombie, et définissant l'angle le plus au nord de la dite augmentation de la seigneurie de Mille Isles et l'angle est de la dite étendue ou compeau de terrain ; de là, longeant la ligne nord-ouest de la dite augmentation de Mille Isles, astronomiquement sud-ouest, 617 chaînes et cinq chaînons, plus ou moins, jusqu'à un poteau ou borne en pierre planté à l'intersection de la ligne extérieure est du dit canton de Wentworth, et définissant l'angle le plus au sud de la dite étendue ou compeau de terrain ; de là, longeant la dite ligne extérieure est du canton de Wentworth, nord, 9 degrés est, 336 chaînes, 16 chaînons, plus ou moins, jusqu'à un poteau ou borne en pierre planté pour marquer l'angle le plus à l'est du dit canton de Wentworth et l'angle le plus au sud-est du canton de Howard ; de là longeant la ligne est du dit canton de Howard et en continuation le long de la ligne est du dit canton de Beresford, nord, 11 degrés 15 minutes est, 1024 chaînes, 84 chaînons, plus ou moins, jusqu'à un poteau ou borne en pierre planté à l'intersection de la ligne extérieure sud-ouest du dit canton de Doncaster, et définissant l'angle le plus au nord de la dite étendue ou compeau

de terrain ; de là, longeant la dite ligne extérieure sud-ouest de Doncaster, et continuation le long de la ligne extérieure sud-ouest du dit canton de Wexford, sud, 45 degrés est, 676 chaînes, 60 chaînons, plus ou moins, jusqu'à l'intersection de la ligne extérieure nord-ouest du dit canton d'Abercrombie, à un poteau ou borne en pierre définissant l'angle le plus à l'est de la dite étendue ou compeau de terrain ; de là, longeant la dite ligne extérieure nord-ouest du canton d'Abercrombie, sud, 45 degrés ouest, 300 chaînes, 52 chaînons, plus ou moins, jusqu'à un poteau et borne en pierre planté à l'angle le plus au nord-ouest du dit canton d'Abercrombie ; de là, longeant la ligne extérieure sud-ouest du dit canton d'Abercrombie, sud, 45 degrés est, 82 chaînes, plus ou moins, jusqu'au point de départ."

Organisé le 1er juillet 1855. Voir Dossier No 1665, 85, Secrétariat Provincial.

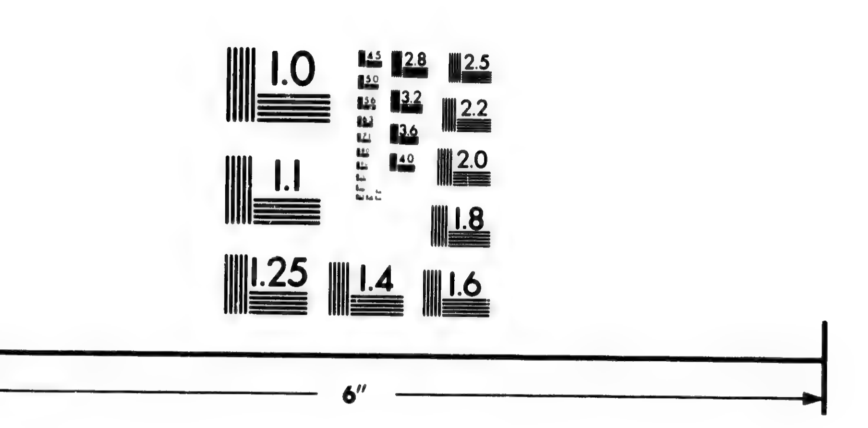
Moins : cette partie comprise dans Ste-Agathe.

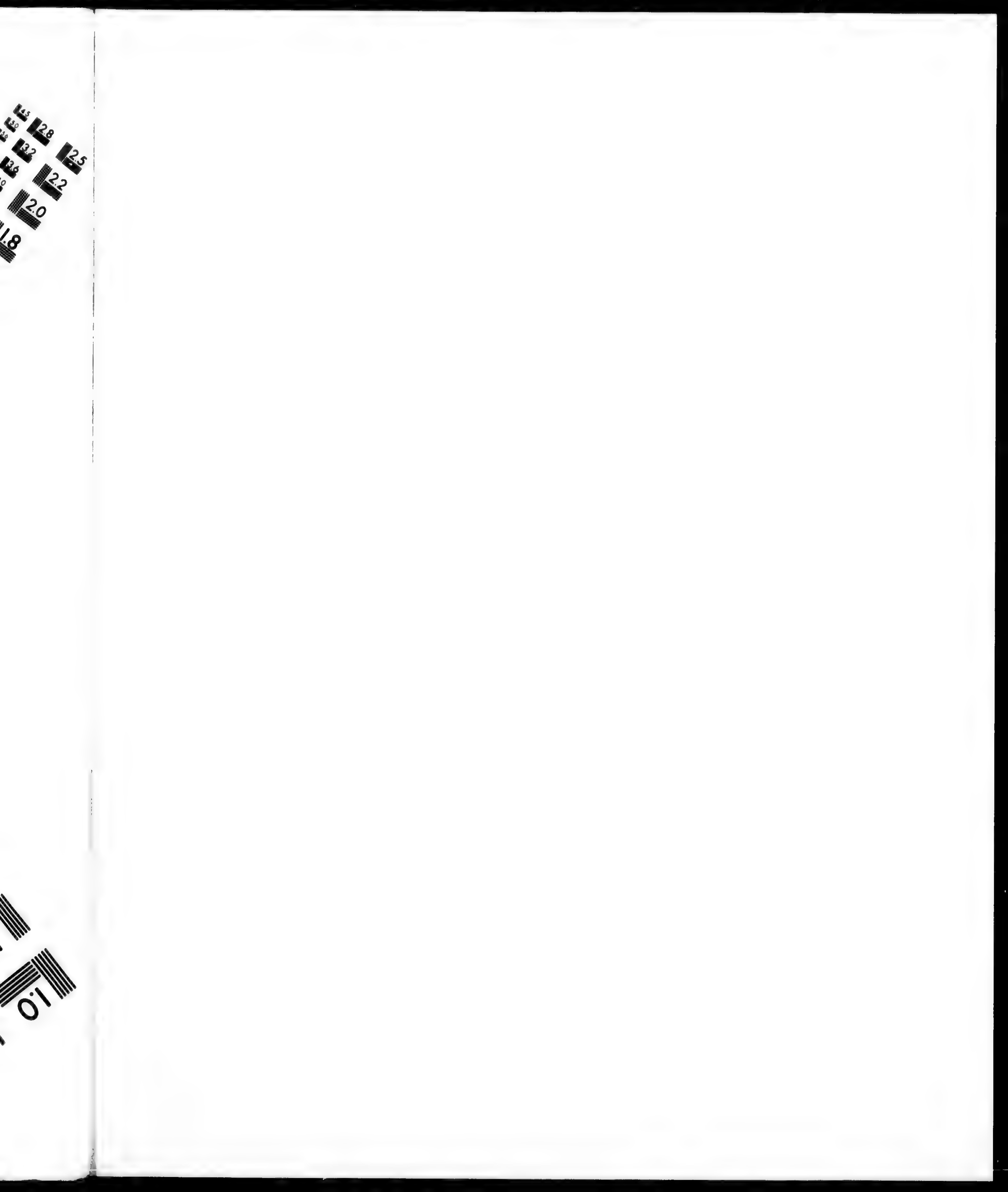
Moins : cette partie comprise dans Ste-Adèle, (44-45 V., c. 30).

« Dans Morin, dit la géologie du Canada de 1863, la roche est composée d'une pâte felsdpatique à grains fins, d'un gris pourpre, blanchissant à l'air et renfermant des masses clivables de feldspath bleu lavande de plusieurs pouces de diamètre. Plusieurs de ces masses montrent un beau chatoiement vert jaunâtre et bleu foncé, et les mêmes teintes émanent quelquefois de certains points dans la pâte. Ces roches sont généralement massives, et il est parfois très difficile de trouver aucune marque de ces surfaces parallèles qui sont si souvent dans le gneiss à orthose. Les grandes masses cliviables de labradorite, cependant, aussi bien que l'hypersthène et l'ilménite qui se trouvent dans la roche, forment la plus grandes partie des bandes qui paraissent être parallèles les unes aux autres ; et des bandes grenatifères, pyroxéniques et micacées indiquent occasionnellement la même disposition."

Nous ne pouvons nous défendre d'une impression qui s'impose en voyant aujourd'hui St-Sauveur si prospère, en

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)




2.8
2.5
3.2
2.2
2.0
1.8

constatant les défrichements qui s'y sont faits et l'aisance qui y règne. Il y a quelque trente ans, alors que cette paroisse était naissante, on prenait pitié des colons qui s'y dirigeaient, la poche sur le dos et la hache au côté : c'était l'avoir de plusieurs d'entre eux. Aujourd'hui ils sont presque tous des cultivateurs indépendants, quelques-uns sont riches et leurs enfants sont établis à côté d'eux, avec chacun un lot de cent acres, quelquefois avec plusieurs de ces lots.

Ils jouissent de tous les bienfaits de l'organisation municipale qui offre aux citoyens une somme considérable de liberté.

Il faut que je parle d'une espièglerie de mon temps. Je n'y ai pas pris part, mais je suis tout de même coupable d'en avoir ri. C'est pourtant une affaire effrayante. Et qui fait voir comme on est étourdi à un certain âge !

Il y avait alors, au petit village de St-Sauveur un farceur de marchand qui aimait à jouer des tours, mais des tours à faire tordre le cou...! Pendant les fêtes de... disons 1864, nous étions en promenade à cet endroit lorsqu'il nous prit fantaisie d'aller avec ce diable de marchand, pour ne pas dire plus, chercher au grand village un voyage de paille. Quel plaisir de revenir sur ce *meulon* et de descendre la grande côte qui sépare les deux endroits ! Le marchand, à qui appartenait la *traîne* à bâtons, s'était bien galamment constitué le cocher et poliment avait donné les places d'honneur à ses invités. Il n'avait pas plutôt pris la côte que l'imbécile, puisqu'il faut parler net, mit le feu au voyage de paille, et lança son cheval au galop. L'histoire de faire tuer ses amis, tout simplement. Car, comme bien l'on pense, il fallut déguerpir, et sans les délais réservés par le code au plus gredin des locataires. Heureusement qu'une épaisse couche de neige permit aux excursionnistes de sauter à bas sans danger. Mais vous voyez d'ici l'équi-

page qu'emportait la bête, je devrais dire les deux. Heureusement, il faut le dire par charité, que ce ne fut qu'un feu de paille et que le vent l'éteignit avant son entière consommation. Et de rire à gorge déployée. Le farceur n'en fut pas quitte, car si je me rappelle bien, on lui fit payer quelque chose !!!

Mais continuons notre route. Il est midi passé, et il faut aller camper à Ste-Agathe.



VII

SOMMAIRE: En route pour Ste-Adèle.—L'industriel Matte.—Le chemin de fer. — Ste-Adèle. — Chanson. — L'honorable juge Morin. — Les notabilités de Ste-Adèle. — Leur influence sur le peuple. — Les Canadiens lisent peu, mais observent. — Lettre du Dr Grignon. — L'état géologique du canton Morin. — Une farce a propos de métaux. — Les crétins. — Remède.

De St-Sauveur à Ste-Adèle, la route est pittoresque. On parle beaucoup de la Suisse, dont les montagnes, les vallées, les glaciers enchantent les voyageurs et font rêver les amoureux. C'est grandiose, certes, et j'avoue que c'est le seul pays, avec Venise, que les illusions ne m'avaient pas fait entrevoir autrement que je l'ai vu à vingt-deux ans. Mais si nos montagnes du Nord étaient, comme celles de l'Helvétie, ornées de grands hôtels placés dans de beaux sites, près des lacs, où les voyageurs trouveraient avec le logis pour leurs familles, des appareils de pêche, des embarcations, des bains, des montures pour faire des ascensions sur les pics qui dominent la plaine, des guides pour visiter les grottes, dont quelques-unes sont féeriques, enfin ce qui, pendant un séjour à la campagne, répond aux exigences des citadins en santé et surtout des malades, je ne doute pas qu'une foule de personnes ne s'y rendissent en villégiature. Et ce séjour, je le dis sans médire, serait souvent préférable à celui des bords de la mer où bien des personnes faibles vont grelotter une partie de l'été, tandis qu'un air calme et serein conviendrait bien mieux à leurs faibles poumons ou à leurs bronches irritées. Ce que c'est que la confiance ! Il y a de bonnes âmes qui vont à la mer parce que leur médecin leur a dit que c'est salubre. Passe pour une première fois, elles en reviennent plus mal, mais elles y retournent tant qu'elles ne sont pas exténuées. Vous

voyez des personnes dyspeptiques qui persistent à manger d'un met auquel leur estomac est rebelle, parce que leur médecin, qui a vu ça dans un livre, leur a dit qu'il leur convenait. Qu'on me permette donc une grosse malice : le chien et le chat sont plus intelligents ; ils ne mangent plus de ce qui leur a fait mal une fois. Le bœuf qui se fait piquer par les moustiques s'approche de la fumée qui les éloigne ; le cheval fuit l'ombre pour rechercher l'endroit exposé au soleil, afin de se débarrasser des mouches qui le tracassent.

Quoi qu'il en soit, il y a dans nos montagnes des séjours calmes où l'âme fatiguée peut respirer tranquillement loin des émanations fétides, où les poumons délicats peuvent se réconforter, où les constitutions débiles peuvent se tonifier, dans des bains d'air pur. Et, je n'en doute pas, la science fera découvrir des sources d'eaux minérales qui s'offrent depuis longtemps à l'attention des valétudinaires. Et pourquoi le fer qui suinte des montagnes, et le souffre qui flotte sur les mares n'auraient-ils pas été recueillis en dissolution par le Suprême Chimiste dans des réservoirs creusés au sein de son vaste laboratoire ? Toutefois, tenez-vous-le pour dit, lecteurs et surtout lectrices que la nature ou l'art a rendus rachitiques, scrofuleux, goutteux, rhumatisants, etc., vous trouverez dans les Laurentides, comme dans les Alpes, et mieux qu'à Orchard Beach ou à Cacouna, l'air pur, l'eau limpide, les délassements de la campagne, pourvu bien entendu, que vous n'y passiez pas partie de vos nuits à danser, jouer, boire ou manger. Contre ce dernier régime, je vous en donne mon billet, aucun séjour ne tiendra... si ce n'est le séjour des morts où encore vous ne resterez qu'à condition de vous tenir tranquilles, enfin.

Pas nécessaire, jeunes garçons et jeunes filles, en allant là, de déposer à la porte vos sentiments, vos amours. Non, non. Car dans ces grandes forêts aux chevelures si abon-

dantes, dans ces montagnes aux formes si gracieuses, sur ces lacs profonds à la sérénité si candide, le cœur s'ouvre mieux, on rêve mieux à celle qui est belle comme la nature, à celui qui est fier et loyal comme ces bois de la colline couronnée de chênes et d'érables. Oui, il y a là de quoi répondre aux aspirations d'âmes ardentes qui cherchent le beau et veulent se ressouvenir. Aussi entonnions-nous quelquefois, mes compagnons et moi, lorsque nous étions au sommet de ces collines altières, ce vieux soupir Normand bien connu de nos pères :

" J'ai vu les champs de l'Italie
Et Venise et ses gondoliers.
J'ai vu les champs de l'Helvétie
Et ses chalets et ses glaciers.
En saluant chaque patrie,
Je me disais : aucun séjour
N'est si beau que ma Normandie,
C'est le pays qui m'a donné le jour."

En voyant ces silencieux rochers abrupts que l'on aperçoit sur la route de Ste-Adèle et qui semblent attendre qu'on les fasse parler, je me suis demandé pourquoi on ne s'en servirait pas pour élever des monuments impérissables à la gloire de nos hommes éminents, de ceux qui ont travaillé au bonheur de leurs compatriotes et surtout de ces zélés apôtres de la colonisation ?

J'ai vu de ces pics qui se tiennent là debout, défiant les orages, et qui dans leur imposante majesté raconteraient merveilleusement les œuvres de nos bienfaiteurs. Ils nous rappelleraient ces grands orateurs Hurons ou Iroquois qui se levaient fièrement au milieu de leur tribu pour chanter les faits d'armes des héros disparus. J'ai vu sur le flanc de ces grands fantômes cuirassés de granit, des blocs fièrement exposés et pouvant contenir en grosses lettres les noms bénis de nos Canadiens qui se sont sacrifiés pour l'avancement de la colonisation : les Morin, les Labelle, les Brassard, les Provost, les Moreau, et tant d'autres dont les noms

resteront ensevelis si la reconnaissance publique ne les relève de l'oubli.

Cette route de St-Sauveur à Ste-Adèle, qui est à 18 milles de St-Jérôme, est très accidentée. Elle longe presque continuellement la rivière du Nord, qui reçoit quelques petits tributaires qu'on traverse sur de bons ponts municipaux. Plusieurs de ces cours d'eau font mouvoir des scieries. Nous avons admiré la force d'une turbine adaptée à plusieurs de ces moulins et qu'emploie un industriel de St-Jérôme — Monsieur Honoré Matte — pour utiliser les filets d'eau les plus insignifiants. Au moyen de cette turbine, tout cours d'eau devient une puissance.

Ce monsieur Matte, il faut que j'en parle : ce n'est ni plus ni moins qu'un génie. Et quand je dis *génie*, qu'on le sache, j'entends appliquer à ce mot toute sa signification. Il est né en juin 1840, dans cette partie de St-Janvier qui était alors St-Jérôme. Il a fait ses études à l'école des commissaires. A 14 ans, il entrait en apprentissage dans la carosserie, qu'il abandonnait à 27 ans, pour se livrer à la mécanique qu'il affectionnait d'une manière particulière. Les moulins à farine qu'a fait renouveler M. Godfroi Laviolette à St-Jérôme furent le théâtre de ses premiers travaux. Il mettait en pratique pendant le jour ce qu'il apprenait en théorie pendant la nuit. Aussi M. Laviolette, qui s'y connaissait, se plut-il à l'employer dans les constructions nombreuses qu'il fit à St-Jérôme et qui ont puissamment contribué au développement de l'industrie dans cette localité. "Je réussissais bien dans la pratique, m'écrivait lui-même M. Matte, à tel point que je commençais à me croire un homme de l'art. Je pouvais calculer la quantité d'eau qui s'écoulait dans une rivière dans un temps donné ; mais figurez-vous mon désappointement, quand après une année d'un rude travail des bras et de l'esprit, je

compris que j'étais un grand ignorant, tant j'apercevais de loin et de près des choses que j'ignorais. Croiriez-vous que je regrette presque ces belles illusions que je n'aurai probablement plus ?"

Quoi qu'il en soit, M. Matte, qui a toujours eu pour défaut d'être trop modeste, est devenu indispensable au Nord. Il ne se construit plus une usine de quelque importance sans qu'il soit appelé à en faire les plans, à conduire les travaux. C'est lui qui a fait exécuter les plans de la manufacture de papier Rolland, dont la construction fait l'admiration des hommes de l'art, particulièrement de celui qui en a fait le dessin, lequel écrivait en 1885 :

" I certify that M. Matte superintended and performed the work of the Rolland Paper Mills at St-Jérôme, P. Q., after plans and specifications executed by myself, to my entire satisfaction, and I most cheerfully recommend him as a very competent man and a first class millwright.

" E. D. JONES."

Ce M. Jones, qui demeure à Pittsfield, Mass., est considéré comme ayant fait le tracé des deux plus beaux mécanismes de l'Amérique du Nord : un aux Etats-Unis et celui de l'usine à papier Rolland. M. Rolland avait tellement confiance dans le génie de M. Matte qu'il lui a confié plus tard les plans et l'exécution d'un nouveau jeu de machines à être adaptées à sa grande usine.

Parmi les travaux nombreux que cet humble artisan a faits, tout le monde admire le moulin Bisson à St-Jovite et le moulin du Nominingue. Ce sont deux petits chefs-d'œuvre de mécanique.

Qu'eût été cet homme s'il eût fait un cours d'étude, qui lui eût permis d'équilibrer ses facultés et de donner à son esprit tout le développement dont il était susceptible ? Sans doute la gymnastique qu'il lui a fallu faire pour parvenir

seul à un tel degré de perfection, a puissamment contribué à son succès, mais les études classiques sont aussi une gymnastique qui lui aurait permis de consulter les anciens, d'apprendre des notions de physique, de mathématiques, tandis qu'il lui a fallu pour ainsi dire les deviner.

J'ai parlé de cet homme modeste que tout le monde admire plus encore pour son humilité que pour son savoir. Mais je pourrais mentionner bien d'autres Canadiens qui, sans études, sans moyens, étonnent par la hardiesse de leur conception, et par l'habileté de leur exécution, et qui prouvent que notre population a des talents naturels extraordinaires. Les manufactures des Etats-Unis sont en grand nombre conduites par des Canadiens qui deviennent des contre-maîtres indispensables. En Canada, on a, dans toutes les branches d'industrie, des compatriotes sans éducation qui exécutent des ouvrages étonnants. Il n'y a qu'à voir agir nos Canadiens, à les entendre parler, pour s'apercevoir qu'ils sont d'une nature supérieure. Il leur manque du capital, et disons-le, de l'encouragement de leurs compatriotes, qui s'imaginent souvent qu'un ouvrage n'est bien fait que quand il l'est par un étranger. Pourtant la plupart du temps, c'est un Canadien qui l'exécute en sous ordre.

Reprenons notre route vers Ste-Adèle. La rivière du Nord court à cet endroit à travers monts et vallées et offre à chaque instant des changements subits. Tantôt elle se cache sous d'épais feuillages qui retombent des gros sapins de la rive, tantôt elle se révèle souriante aux caresses du soleil ; quelquefois elle gronde en fouettant les rochers qui emprisonnent sa taille, quelquefois elle lèche en murmurant les granits qui l'encadrent. A ce point de son cours, c'est une jeune fille à son adolescence qui sourit à l'avenir et qui murmure quand des obstacles gênent ses allures. Un feuillage à son corsage dérobe en partie sa taille onduleuse.

Elle fait la moue et sourit tour à tour ; elle charme plus par ses grâces naïves que par ses attraits empruntés. Son air reflète les objets qui l'entourent et la pureté de son teint laisse voir la limpidité de son âme. Elle s'avance timidement sur le sol accidenté de la vie sans se douter même du rôle qn'elle doit jouer et de la mission qu'elle doit accomplir.

Mais ces années dernières, un cavalier à la ceinture d'acier est venu se dérouler au sein de ce paradis terrestre. " Il franchit, comme disait Milton, mainte avenue du plus magnifique couvert, cèdre, pin ou palmier, tantôt ondoyant et hardi, tantôt caché, tantôt vu parmi les arbustes entrelacés et les fleurs formant bordure des deux côtés, ouvrage de la main d'Eve........."

Oui, le chemin de fer, puisqu'il faut le nommer, est venu serpenter dans ces retraites ci-devant si paisibles et les échos répètent maintenant plusieurs fois le jour son sifflet strident. Il est arrivé avec toutes les promesses du progrès, et cette campagne autrefois si simple, si timide, si naïve a changé d'aspect. Au lieu de cueillir *en un champ voisin ses plus beaux ornements*, elle s'orne de cottages, de chalets plus ou moins voyants, et attire les regards de bien des prétendants qui viennent en détacher des lambeaux. Les uns en prendront une colline, les autres une vallée et s'y installeront. Plaise au Ciel que ce progrès ne lui fasse pas oublier son origine, et ses manières simples.

Enfin nous arrivons à Ste-Adèle. C'est le soir, temps où les laboureurs reviennent des champs. On entend le bruit que font les pièces du collier et du harnais à chaque pas du cheval, que monte un paysan et l'un de ses enfants. Il chante d'une voix tremblottante et nasillarde un air du bon vieux temps où les ss et les tt ne font pas défaut. Je voudrais pouvoir noter l'air de quelques-unes de ces romances, pour les offrir au public et les rendre impérissables. Il y en a qui sont un bijou du genre. Ceux qui

ont entendu les paysans italiens roucouler leurs chansons amoureuses aux fenêtres de leurs dulcinées, sont forcés d'y reconnaître un trait de ressemblance avec les nôtres.

Je ne puis pourtant pas résister au désir d'en copier une dont je vous chanterai l'air quand je vous rencontrerai, et que j'ai entendu fredonner par un gars qui s'appelait Louis probablement.

C'est Aselie Campeau
Ti reste par en haut.
Oh ! cé ann' ben bell' fille
Vous la connaissez-t-il ?

Par un dimanche au soir
P'ti Ouis s'en va la ouoir
Et en ouvrant la porte
Y d'mande comment a s'porte.

Bonsoir, mon Asilie,
C'est y vrai qu'tu maries
Avec le p'tit Charli
Et qu'tu laisses là p'ti Ouis ?

Non, non, mon cher ti Ouis,
C'est toutes des mentries,
Si jamais j'sus mariée
Ça s'ra ben avec toué.

Tirons le rideau.........

Autrefois le chemin qui conduisait au village de Ste-Adèle offrait une montée d'un mille de long, depuis la ferme Morin jusqu'au sommet, où est bâtie l'église. C'était à échiner hommes et bêtes. Aussi les honnêtes gens qui y grimpaient avec une charge commençaient-ils au bas à s'approvisionner d'une bonne dose de patience, qui se dépensait quelquefois avant d'atteindre le demi échelon de ce calvaire.

On a maintenant pour se rendre au village deux routes dont l'une contourne la montagne à gauche, et l'autre suit la rivière, en passant par la ferme qu'avait établie M. A. N. Morin, plus tard la propriété de M. Lachaine, fils du regretté Dr Lachaine, l'un de nos hommes de mérite qui,



par goût et par calcul en grande partie, mais aussi pour servir les intérêts de la colonisation dans une grande mesure, se sont établis loin des grands centres, au milieu des colons. Ils contribuèrent puissamment à encourager les pionniers par leur présence, leur instruction et leurs sacrifices. Cette route a été parachevée en 1883 du onzième rang de Morin, depuis le moulin Marier jusqu'au pont Fâche. Les travaux ont consisté en travaux de mine et enlèvement des cailloux.

Cette ferme Lachaine d'environ sept cents arpents de terre, qu'orne une jolie maison de campagne et qui contient d'excellents moulins à farine et des scieries, est aujourd'hui la propriété de M. Onésime Lamoureux.

Ce coin du canton Morin offre bien des souvenirs à tous les Canadiens de cœur. Çà été le centre des opérations colonisatrices du Canadien le plus dévoué et le plus sincèrement ami de ses compatriotes.

C'est en effet M. Morin qui est le fondateur de la paroisse de Ste-Adèle, du nom de sa digne épouse Delle Adèle Raymond. Mais son œuvre se fit sentir bien loin dans le Nord, car son grand cœur ne pouvait distinguer aucune paroisse, aucun canton, et il fut une providence pour tous ceux qui venaient lui demander secours et conseils. Il aimait à venir se réfugier dans ces montagnes, et il faisait ses délices de quitter pour cette sauvage retraite les grandes villes où ses occupations de ministre, de juge ou de codificateur le retenaient longtemps. C'était son bonheur de venir s'asseoir au milieu des colons de Ste-Adèle, qui, tout pauvres qu'ils étaient, l'approchaient avec confiance. Qu'il est touchant d'entendre raconter ses traits de générosité, aussi humble que gracieuse. Son honnêteté excessive lui faisait récompenser avec largesse le moindre service rendu. La misère des premiers colons lui faisait verser à pleines mains, même de son nécessaire.

Monsieur Morin, l'honorable A. N. Morin, fut un grand homme d'état, mais aussi un saint dont nous voudrions voir la vie écrite en détail pour servir de modèle à nos hommes publics. Nous ne pouvons ici que soulever un coin du voile qui recouvre la figure de cet homme de bien, de ce charitable citoyen, mais les parfums qui se dégagent des œuvres qui ornent son existence de dévouement, nous font savourer ce qu'offrirait sa vie écrite dans un livre accessible à tous, comme elle l'est dans le cœur de ceux qui l'ont connu.

Un modeste monument a été érigé dans l'église de Ste-Adèle, à la mémoire de son fondateur, mais ce n'est pas assez pour satisfaire la reconnaissance publique. D'ailleurs, nous avons intérêt à ce que nos enfants sachent ce que peut faire l'amour du pays dans un cœur chrétien et catholique.

C'est dans cette maison qu'il avait fait bâtir, où il recevait les colons, et qui fut le théâtre de ses bienfaits les plus abondants, qu'il s'éteignit un soir, après une journée de grande charité, en grâce avec son Dieu dans le sein duquel il s'endormit paisiblement.

Ses cendres ne sont pas restées à Ste-Adèle. Son épouse, femme d'élite et de piété, ne pouvant supporter cette perte qu'à l'ombre des cloîtres, voulut qu'elles fussent transportées dans un des caveaux de l'église, à St-Hyacinthe, où elle-même s'est réfugiée avec le souvenir de celui qu'elle a apprécié, et pour lequel elle a cru devoir passer tout le reste de sa vie dans la douleur et les bonnes œuvres. Touchant spectacle de l'amour purifié par la religion et qui continue au delà de la tombe. Madame Morin est décédée depuis lors dans une maison voisine du monastère du Précieux Sang, qui lui avait été léguée par sa tante maternelle, feue Madame veuve Joseph Dorion, née Marie-Anne Cartier.

Pour moi, d'autres pensées encore m'assiégeaient en passant près de cette maison de la ferme Morin, assise sur un monticule baigné par les rapides qui font mouvoir les moulins. C'est là que madame Lefebvre de Villemure, dans un âge encore tendre, est morte en donnant le jour à un enfant. Son mari était alors agent de M. Morin ; l'avenir était souriant pour ce jeune couple au seuil de l'existence. Qui aurait dit, lorsque j'allais passer partie de mes vacances dans cette maison champêtre, embellie par mon imagination de quinze ans, que la mort était embusquée près de ce séjour si tranquille, attendant une heure déjà marquée. Je passai là en tournant la tête pour voir longtemps à travers mes larmes ce toit où cette sœur chérie a échangé sa vie pour celle de son enfant, et je priai sur la route assombrie qui conduit au village. On ne peut donc faire un pas sans se heurter aux ossements des morts !!...... A peine éloigné de cette ferme où sont morts l'hon. M. Morin, Madame de Villemure, M. le Dr Lachaine et sa sainte femme, en détournant le sentier qui contourne la montagne, j'aperçois une jolie résidence que baigne une coquette petite rivière se jetant à travers la roue motrice d'une scierie dans la rivière du Nord. C'est la rivière aux Mulets avec les dépendances qu'avait fait construire le lieutenant colonel A. B. Lavallée, notaire et agent des terres de la couronne. Encore un qui s'était plu à embellir d'une manière vraiment féerique cette résidence terrestre. Tout se prête à faire de ce lieu un oasis des plus poétiques, et les montagnes qui l'entourent, et les caprices de la rivière qui fourmille de poissons, et la fertilité du sol et les plantations devenues charmantes. Cependant M. Lavallée, autre citoyen dévoué, après avoir quitté St-Jérôme pour venir dans les montagnes seconder les efforts de M. Morin, et se sacrifier pour la grande cause de la colonisation, a, lui aussi, pris le chemin du cimetière. Il lui a été donné d'apprécier la reconnaissance des amis de ce monde auxquels il avait pendant vingt

ans donné la plus généreuse des hospitalités. Après avoir déplacé l'agence qu'on lui enleva, ses amis politiques le leurrèrent de promesses pendant dix ans ; sa propriété, une des plus belles du Nord, appartient aujourd'hui à M. Jean-Baptiste Bohémier, marié à l'une des filles de M. le docteur Lachaine.

C'est bien le temps de dire avec le poète de Mâcon :

> " Revenez, revenez, O mes douces pensées.
> Laissez le vent gémir et le flot murmurer,
> Je veux rêver et non pleurer."

Le village Ste-Adèle, est adossé à une montagne élevée sur le sommet de laquelle s'est creusé un lac dont les bords en pente longue et douce l'encadrent régulièrement. C'est sur ce penchant que l'église est bâtie, et le village, dont les maisons placées en amphithéâtre bordent de larges et belles rues toujours sèches, s'étend jusqu'aux rives du Lac Rond.

L'église, qui a remplacé une chapelle temporaire, est l'une des plus jolies du Nord et par son site et par son architecture. La flèche de son clocher qui domine les montagnes environnantes est svelte et bien proportionnée.

Le premier curé résident a été le Rév. M. Dequoy. Le curé actuel est le Rév. M. J. Oct. Roussin.

La paroisse de Ste-Adèle a été érigée canoniquement par décret du 18 juillet 1854.

Elle comprend 1° les 9e, 10 et 11e rangs du canton d'Abercrombie ; 2° toute cette partie de la côte St-Gabriel dans la continuation de la seigneurie des Mille-Isles, à l'ouest de la rivière à Simon, qui n'est pas comprise dans la circonscription connue comme paroisse de St-Sauveur, la dite partie comprenant 9 lots ; 3° la partie comprenant les 1e, 2e, 3e, 4e, 5e et 6e rangs du canton Morin, qui se trouve dans le comté de Terrebonne, et les 10e et 11e rangs du dit canton de Morin, depuis le No 1 jusqu'au No 25, tous deux inclusivement : 4° les 10 premiers lots des 11 rangs du

canton de Wexford, dans le comté de Montcalm ; cette partie du canton de Wexford ne fait partie du comté de Terrebonne que pour les fins municipales seulement. (24 V., c. 29, s. 26. Sanctionné le 18 mai 1861.)

Le surplus de la partie du canton de Morin qui se trouve dans le comté de Terrebonne et le canton de Beresford, continue d'être annexé à la municipalité de la paroisse de Ste-Adèle. (Id., s. 26, sub., sec. 3.)

Moins cette partie comprise dans Ste-Agathe.

La population de cette paroisse en 1881 était de 1663 habitants tous catholiques. Comment se fait-il que le recensement de 1891 n'en constate que 1493 ?

A cette époque il y avait 29,940 acres de terres occupées ; 11,952 acres de terres améliorées ; 8,400 acres de culture ; 3,481 acres en pâturage et 71 acres en jardinage.

En 1891, le recensement ne constate que 27,267 acres occupées ; 14,755 améliorées ; 9,902 en culture ; 4,772 en pâturage ; 12,512 en forêt et 31 en jardinage ou vergers.

En 1894 le *Guide du Colon* établit que dans le canton Abercrombie qui forme partie de Ste-Adèle, il y avait 2120 acres arpentés et en vente.

En voyant l'aspect de cette paroisse, les résidences des habitants, la propreté de leurs fermes, non seulement nous sommes persuadés qu'ils vivent à l'aise, mais qu'ils ont reçu l'impulsion de personnes qui leur ont donné du goût, et l'intelligence de la culture.

Il n'y a rien comme l'exemple pour exercer une influence sur les habitants. Nos paysans ne lisent pas ou lisent peu. Aujourd'hui pourtant tous fils ou filles de cultivateurs savent lire, mais ils n'aiment pas la lecture assez pour l'entendre ou la faire après des journées de fatigue ; et puis par une fausse économie ils ne veulent pas s'abonner à un journal d'agriculture. Pourtant aujourd'hui des revues sont à la portée de leurs bourses. A part les journaux

spécialement consacrés à l'agriculture, la plupart des publications quotidiennes ont une édition appropriée à leurs ressources. Pour un prix très modique ils pourraient acquérir des connaissances dont une seule leur rapporterait plus que le prix de leur abonnement. Mais ils ne veulent pas ou du moins la presque totalité d'entr'eux ne veut pas se soumettre à ce sacrifice.

Il y a d'ailleurs un préjugé parmi nos gens qui flatte singulièrement le manque d'énergie sous ce rapport, c'est que les livres n'apprennent rien à l'agriculteur et qu'il n'a besoin que de pratique. Ils pensent, où ils feignent de croire, qu'il y a bien plus d'avantage à tâtonner des années durant, ou à interroger son voisin pour apprendre à bien faire une chose, que de consulter un livre qui est le fruit des expériences d'un grand nombre d'hommes de savoir. La précaution qu'ont la plupart des savants d'écrire pour ne pas être compris, il est vrai, a considérablement contribué à décourager de braves laboureurs qui n'ont pas les données suffisantes pour comprendre le langage scientifique. Mais il y a des journaux et des livres qui sont à la portée de tous, et les hommes de profession devraient se faire un devoir de les indiquer à leur co-paroissiens.

Et puis il y a encore mieux à faire. C'est de prêcher d'exemple. Nos habitants croient à ce qu'ils voient. Il n'y a pas que nos Canadiens qui imitent saint Thomas exigeant pour croire, de toucher aux plaies de son Maître. Il est raconté quelque part que Franklin, s'étant évertué inutilement à faire comprendre à ses compatriotes (des Américains pourtant) que le plâtre avait un effet merveilleux sur les prairies artificielles, eut la fantaisie d'écrire au printemps sur une prairie en déclin et donnant sur le chemin passant : " Ceci est plâtré. " Quand le foin commença à croître on distinguait parfaitement du chemin, et par la couleur plus foncée et par l'abondance de l'herbe, cette

sentence qui était par elle-même une preuve de l'excellence du procédé.

Eh bien, nos habitants, soit par manque de temps, soit par fatigue, soit par répulsion ne lisent pas. Il faut faire comme Franklin : pratiquer au milieu d'eux, leur faire voir les résultats de telle ou telle culture, de tel ou tel procédé de tel ou tel engrais. Et encore est-il qu'il faut leur pointer ces choses du doigt, car autrement ils ne les verront pas ou sembleront ne pas les voir. Voyez plutôt : tout le monde remarque bien dans une prairie, ou dans un champ de grains, des touffes plus fortes, plus foncées, plus élevées les unes que les autres ; et en examinant il est facile de constater qu'elles empruntent leur vigueur au voisinage d'une bouse, d'un peu de cendre, d'une carcasse, d'un os, de l'eau de savonnage, d'une corne, d'un sabot de cheval, etc. Et pourtant vous voyez à la porte des écuries se détériorer le fumier découvert, dont les gaz sont pompés par le soleil et dont le jus coule dans les fossés. Vous voyez fréquemment ou plutôt généralement se perdre les ossements, les déchets de cuisine, les eaux de vaisselle et de lavage, et les cendres de toute espèce. Il faut non seulement le dire à nos agriculteurs, mais leur faire comprendre que la terre engraissée produit deux, trois et quatre fois plus, et qu'une tomberée de fumier ou de cendre qui coûte vingt-cinq centins, doit rapporter cinquante, soixante-quinze centins ou une piastre.

La paroisse de Ste-Adèle a eu cet avantage de posséder des espèces de fermes modèles. L'hon. M. Morin s'appliquait particulièrement à faire cultiver ses terres d'une manière intelligente. Feu M. le Dr Lachaine et son fils, qui lui a succédé, ont tenu leurs fermes avec un soin qui en a fait de véritables écoles. Il y avait autrefois dans cette paroisse M. Adolphe Marier, qui s'appliquait à mettre en pratique des données solides en agriculture. M. Lavallée

tenait à utiler de grandes connaissances en agriculture, en horticulture et en arboriculture. Il n'en faut pas plus pour donner à une paroisse de l'élan, et c'est ce qui a été fait, car dans leur manière de cultiver et dans la tenue de leurs fermes, on voit que les habitants de Ste-Adèle ont mis à profit ces leçons. C'est toujours l'histoire d'un bon exemple donné, d'une bonne parole jetée. Tôt ou tard la bonne semence germe, donne du fruit et glorifie ceux qui l'ont ainsi propagée.

Un de ceux qui ont contribué à fonder Ste-Adèle est un homme d'un grand mérite. Encore un mort ! ! ! Je veux parler de feu M. Auguste LaBrie, fils du Dr LaBrie, de St-Eustache, auteur d'un petit traité sur le droit constitutionnel.

M. A. LaBrie avait autrefois tenu un magasin à St-Jérôme. Un grand esprit d'entreprise l'avait poussé dans un commerce que les événements n'ont pas favorisé. Il s'est alors courageusement lancé dans le Nord et là, avec une activité brûlante, il a établi à Ste-Adèle un comptoir et une *perlasserie*. Il a lutté contre la mauvaise fortune, il a de nouveau succombé, mais en laissant derrière lui l'exemple d'un citoyen dévoué, d'un grand ami de son pays et d'un sincère chrétien. Il a légué à ses enfants l'héritage d'un nom estimé et d'un courage admirable dans les revers. Et ce n'est pas peu.

Cette race d'hommes se perd malheureusement. Les caractères fortement trempés sont rares. Le bien-être dont nous jouissons nous amollit, il n'y a pas à le nier. Surtout dans les villes, où l'on ne voit plus clair avec une chandelle et même avec une lampe, où l'on fait bourrer son banc à l'église, on se décourage devant le moindre obstacle et l'on fléchit devant les grandes entreprises qui présentent des difficultés. Que sont les courages d'aujourd'hui comparés avec ceux de nos pères ! Que de choses n'avons nous pas

abandonnées faute d'énergie pour les conserver! Depuis la politesse jusqu'aux pratiques religieuses, tout ce qui demande des sacrifices s'est envolé pour faire place à l'égoïsme et au scepticisme. On en est certes bien puni pourtant : les constitutions sont affaiblies, les santés délabrées, et la moindre maladie nous culbute. Notre égoïsme, qui étouffe l'esprit de sacrifice et de charité, nous prépare cette ère arrivée dans notre mère-patrie et que décrivait ainsi un écrivain énergique :

" Voilà qu'après avoir essayé de tarir la source de ces dévouements sublimes qui s'envolaient comme des aigles ou des colombes à travers la barbarie, et portaient sous d'autres soleils les gloires du Christ, mariées aux gloires de de la France, ils cherchent, dans le lointains des océans quelques vastes dépotoirs pour enterrer les vices et les flétrissures de la France divorcée avec le Christ."

Oui, on arrivera là, car quiconque ne sait souffrir ne peut marcher avec le Crucifié et sans lui nulle œuvre n'est solide. Sans celui qui a dit : " Aimez-vous les uns les autres," il n'y a plus de lien social sérieux, plus de société possible.

Les cantons Morin et Abercromby, qui se trouvaient ci-devant dans l'agence de M. A. B. Lavallée, sont aujourd'hui dans celle de M. C. J. Marchand ,dont la résidence est à Ste-Agathe des Monts.

En 1880 le canton Morin contenait 8,281 acres de terres arpentés et en vente.

En 1894 il y en avait 4,298.

J'ai dit que Ste-Adèle avait l'avantage de posséder des hommes dévoués à la colonisation et éclairés dans l'art de la culture. Je signalerai particulièrement le Dr W. Grignon, qui depuis des années s'occupe pratiquement de la culture et qui l'a fait d'une manière raisonnée. Au dernier concours il a obtenu une médaille d'argent. Ses connaissances

ont attiré l'attention du gouvernement qui l'a chargé de faire des conférences agricoles. Je suis heureux de publier la dernière lettre qu'il me fit le plaisir de m'écrire et qui fera connaître à mes lecteurs l'état actuel de Ste-Adèle :

A Son Honneur le Recorder, B. A. T. de Montigny
Ex-Zouave Pontifical, Chevalier de Pie IX

Mon cher Monsieur,

Je vous félicite chaleureusement de l'heureuse idée que vous avez eue de faire l'histoire du " Nord ", ce royaume du grand apôtre de la colonisation, le curé Labelle, que nous pleurons tous encore. Quoique la paroisse de Ste-Adèle n'ait pas été fondée par ce dernier, il ne l'affectionnait pas moins pour tout cela et il se plaisait à laisser tomber des paroles d'admiration pour son fondateur feu l'hon. A. N. Morin, encore un grand patriote, dont le souvenir est resté vivace parmi la population du Nord du comté de Terrebonne, mais surtout dans la paroisse de Ste-Adèle, appelée ainsi en l'honneur de son épouse si distinguée, qui portait le nom d'Adèle Raymond. Une plaque commémorative dédiée à l'hon. Morin a été fixée dans l'église paroissiale pour rappeler aux citoyens de Ste-Adèle les belles vertus de ce grand Canadien. C'est à Ste-Adèle, dans sa modeste villa, que M. Morin a rendu le dernier soupir.

Plusieurs Canadiens, amenés ici de la Gaspésie et des environs de Québec par l'hon. M. Morin, vivent encore.

Qui l'eût cru, que Québec aiderait un jour à coloniser le back-country de Montréal. Etrange destinée !

Ste-Adèle à six lieues de St-Jérôme par conséquent à 16 lieues de Montréal, est formée des cantons Morin, Wexford, et Abercromby, cantons très accidentés et dont un est passablement rocheux. Enfin, disons-le de suite, Ste-Adèle est la partie la plus montagneuse du Nord, mais la

plus riche en *pouvoirs d'eau* de la Province, j'oserais dire. Et ces pouvoirs d'eau ne coûteraient rien ou à peu près, à ceux qui désireraient en devenir les propriétaires, pourvu qu'ils s'engageassent à les exploiter.

Et les manufactures, si elles ont besoin de bois, comme matière première, pourraient être alimentées indéfiniment, car quatre rivières flottables peuvent nous apporter du bois de plusieurs paroisses situées autour de Ste-Adèle. D'ailleurs il y a encore beaucoup de belles terres à bois à exploiter dans Ste-Adèle même.

Une compagnie française, sous la direction de M. A Kaindler, ingénieur, est en voie de verser un capital de $80,000 pour établir une manufacture de pulpe. M. Kaindler s'extasie devant nos pouvoirs d'eau.

Que vous dirais-je maintenant de nos 25 beaux lacs remplis de belles truites saumonées, et de nos riches forêts où le gibier abonde.

C'est ici que le *sportman* jouit réellement.

La population de Ste-Adèle est de 1800 âmes, canadiennes-françaises catholiques. On y compte 5 magasins, 2 bons hôtels, 4 forgerons, 1 notaire, 2 médecins, 1 huissier, 3 menuisiers, 1 fromagerie, 1 beurrerie, 7 écoles, des modistes, 5 moulins à scier, 2 moulins à farine, 1 moulin à bardeaux, 1 moulin à cardes, des moulins...... à coudre, s'écrie ma petite fille, et des moulins...... à coloniser, ajoute une belle grosse campagnarde en clignant de l'œil, ce qui est très vrai, si l'on essaie de compter toutes les petites têtes blondes que l'on voit dans les fenêtres à la place de pots de fleurs, et si l'on songe que les enfants de Ste-Adèle sont à ouvrir une paroisse nouvelle à la Lièvre, un vrai pays de Cocagne, paraît-il.

Le premier baptême enregistré à Ste-Adèle, est celui de Marie Adèle Miron, fille de Pierre Miron et de Marie Poirier, le 5 nov. 1852.

Le premier mariage a été célébré le 17 janvier 1853, entre J. B. Audet dit Lapointe et Adéline Huot.

Voici la liste des curés :

Révd	E. Thérien	du	2 nov. 1852	au	25 mars 1855
"	J. G. Watier	"	25 mars 1855	"	30 sept. 1855
"	L. M. Fournier	"	30 sept. 1855	"	29 sept. 1859
"	Eug. Desmarais	"	29 sept. 1859	"	29 sept. 1862
"	Jules Lauzon	"	29 sept. 1862	"	29 sept. 1866
"	L. A. Dequoy	"	29 sept. 1866	"	29 sept. 1878
"	F. X. Sauriol	"	29 sept. 1878	"	1 déc. 1888
"	P. Giroux	"	1 déc. 1888	"	29 sept. 1893
"	J. O. Roussin	"	29 sept. 1893		*ad æternum*

si Dieu le veut.

Je conseillerais beaucoup à nos jeunes gens de tremper leur courage et leur énergie dans l'histoire de la fondation de notre paroisse. Ne laissons pas enlever par la mort ces braves champions de la colonisation, ces martyrs qui ont arrosé le sol de leurs sueurs et de leurs larmes, sans leur rendre hommage.

Respectons ces vieillards qui nous ont ouvert ce pays à force de travail et de privations. Combien parmi nous y en a-t-il d'assez courageux pour entreprendre ce qu'ont fait nos pères, s'enfoncer dans la forêt, à plusieurs lieues des grands centres, sans chemins, sans communications, sans voisins, porter de la cendre de bois à Shawbridge pour apporter en retour quelques livres de farine de blé-d'inde manger de la soupe aux herbes des bois, vivre loin des médecins et du prêtre, presque toujours en face de la misère. Grand Dieu! que de courage, il a fallu à ces braves pionniers de la colonisation! Mais il nous en reste encore de ces braves si l'on jette un coup d'œil sur le progrès de la colonisation dans la vallée de l'Ottawa.

Grâce au cercle agricole où des conférences sur l'agricul-

ture sont données de temps à autres, l'art agricole a fait beaucoup de progrès ici. Les jeunes gens ont conservé et même augmenté ce goût pour l'art de cultiver, et au lieu d'aller ruiner leur santé dans les usines des grandes villes ou des Etats-Unis, ils prennent gaiement le chemin de la forêt pour s'y tailler un patrimoine.

Grâce aussi au cercle agricole la population est plus unie que jamais et on a éliminé des affaires publiques telles que municipales et scolaires, la politique que l'on considère comme une plaie, quand elle guide le citoyen dans le choix de ses officiers publics.

Sans trop vouloir faire l'éloge de Ste-Adèle, je ne puis terminer sans dire que tous ceux qui ont eu l'avantage d'apprécier les habitants de Ste-Adèle, pas un seul ne nous a laissés sans témoigner le grand désir de revenir.

Agréez, M. le Recorder,
Mes saluts les plus empressées
et une franche poignée de mains,

Août 1894. Dr W. Grignon.

Nous avons vu ce que disent les savants de l'état géologique du canton Morin, qui forme partie de Ste-Adèle. Aux yeux du vulgaire plusieurs des rochers qui contiennent des veines de différentes couleurs semblent contenir des minéraux précieux. La rouille coule dans plusieurs fossés et rougit le lit des petits ruisseaux, des feuillets de mica se voient en grand nombre et des métaux qui ressemblent à de l'argent luisent au soleil. Un jour viendra où ceux qui y auront passé regretteront de n'avoir pu découvrir les richesses que ces croûtes bouleversées contiennent.

A propos de métaux laissez-moi vous raconter une histoire vraie et qui vous délassera du sérieux de mon récit. Il y a quelque vingt ans, un habitant vint au village St-Jérôme annoncer qu'il trouvait sur sa terre des grains jau-

nes qui ressemblaient à de l'or. Il avait l'air si naïf que les futés de l'endroit crurent avoir affaire à un dindon qu'il convenait de plumer. De fait il faisait l'âne pour avoir de l'avoine. C'était de voir comme chacun le tiraillait pour se faire raconter à l'écart les merveilles qui se passaient sur cette propriété enchanteresse. Chacun lui faisait des propositions, mais tout bas. Malgré qu'il eût l'air de ne pas apprécier ces grains d'or à leur juste valeur il était assez rusé pour faire semblant d'acquérir cette connaissance par l'envie que manifestaient les capitalistes d'acheter sa terre. Pour enlever la pièce il fallut former une société. Dans ce temps on ne connaissait pas les syndicats. Il fallait voir les participants chuchoter dans les coins, courir à la ville, faire analyser les grains d'or, et revenir à bride abattue se concerter pour acquérir cette Californie en germe. On ne dormait plus en certains quartiers, si l'on fermait l'œil c'était pour voir en rêve les millions convoités. On se défiait des amis et on se défiait l'un de l'autre. L'un des sociétaires était un ancien mineur de la Californie qui assurait aux autres que c'était de l'or tout pur; l'autre avait été en cachette trouver un chimiste qui lui avait donné de grandes espérances et qui n'avait qu'un doute, c'était que l'or fût trop pur pour être à l'état naturel. Vous pouvez voir d'ici quels projets ces messieurs faisaient. Ils achetèrent donc ce pactole pour un prix qui laissait encore croire à la naïveté du vendeur, et ils se mirent en frais de ramasser la fortune qui passait si souriante en leur tendant les bras. Quand un beau matin, on découvrit que ce coquin de vendeur avait fait répandre des grains d'or dans le sable d'un petit ruisseau par l'un de ses frères arrivant de Californie. Heureusement pour ce bandit, car c'en était un, il eut affaire à des hommes d'esprit, qui rirent bien de l'aventure et qui le laissèrent tranquille en retenant les paiements qu'ils s'étaient engagés à lui faire, car ce n'était

ni plus ni moins qu'une obtention frauduleuse de valeur qui aurait pu envoyer mon prétendu âne dans les pâturages du pénitencier pour plusieurs années. Il faut avouer qu'un grand nombre s'y seraient laissés prendre, et s'il n'y en eut pas plus à St-Jérôme, c'est qu'il n'y en avait pas plus qui avaient alors des capitaux en disponibilité. Oh ! déboires de la fortune ! C'est bien le temps d'appliquer la fable : " Le Savetier et le Financier : "

....
Du moment qu'il gagna ce qui cause nos peines,
Le sommeil quitta son logis ;
Il eut pour hotes les soucis,
Les soupçons, les alarmes vaines.
Tout le jour il avait l'œil au guet ; et la nuit,
Si quelque chat faisait du bruit,
Le chat prenait l'argent.....................

Ce n'est pas la seule fois que St-Jérôme ait été en émoi à propos de mines. La mine Larouche a failli, il y a bien des années, conduire son propriétaire d'alors dans une maison de santé, et il avait raison d'entretenir de grandes espérances, car les minéraux qui sortaient de cette mine avaient une apparence telle que plusieurs années après on y a fait des travaux considérables discontinués faute de ressources. Des géologues sérieux ont donné de ces gisements un rapport favorable comme présentant un caractère de mine d'argent et d'or. De fait ce minerai avait un air de famille bien prononcé avec les précieux métaux.

Ces années dernières encore une mine de fer donna la fièvre à plusieurs hommes entreprenants qui commencèrent des travaux tout près du village. Tout le monde parlait de la mine de fer St-Jérôme. Et certes, il y avait de quoi, car une mine de fer serait encore plus avantageuse qu'une mine d'argent par l'usage énorme que l'on fait de ce métal. Bref, c'est encore à exploiter. En attendant les gens feraient bien de se livrer à l'agriculture ; c'est une source qui ne fait tourner la tête à personne, mais qui donne du

pain à celui qui s'y livre avec bien moins d'inconvénients, dont un des plus sérieux est de créer des fortunes subites, d'amener une agglomération de population soumise aux fluctuations du marché. Mais revenons à Ste-Adèle.

En traversant les rangs de cette paroisse on remarque dans quelques localités de véritables crétins, tels que j'en ai vus dans la vallée de Chamouny, en Suisse. Un des caractères distinctifs de cette infirmité est le goître ou la grosse gorge, comme on dit vulgairement. Quelle est la cause de cette infortune ? Des médecins supposent (la supposition est la plus fréquente des méthodes) que ce désordre est dû à la mauvaise qualité de l'eau. Quoi qu'il en soit, je vois dans les " Petites Lectures " publiées par la société de saint Vincent de Paul, à Paris, un petit article qui peut rendre service à la science et je le reproduis. Cela n'empêchera pas nos médecins de continuer à se servir de l'ellébore blanc, de la lambourde, du varec vésiculeux ou du zostère :—

" Tout le monde connaît la pénible infirmité, nommée goître, il a été constaté par plusieurs expériences qu'elle disparaît par le changement du climat.

" Une famille habitant le Chili et affectée de cette infirmité qui y fait de grands ravages, quitta ce pays sur l'avis des médecins, et s'embarqua pour la France ; la traversée dura 110 jours. Chemin faisant, les malades ne tardèrent pas à s'apercevoir que leurs tumeurs s'amoindrissaient ; elles avaient diminué de plus de moitié à l'arrivée du navire à Cherbourg. Quelques mois passés sur le continent suffirent pour la complète guérison, et depuis le mal n'a pas reparu.

" Le goître et le crétinisme règnent, on le sait, d'une manière terrible dans le Valais ; en 1852, des habitants de cette contrée de la Suisse émigrèrent en Algérie pour y demander des terres à cultiver. Parmi eux il y avait un nombre si considérable de goîtreux, que l'autorité crut devoir leur assigner un cercle particulier pour leur habitation. Un an après leur établissement, le volume des tumeurs

avait diminué ; en 1856 il n'y avait plus un seul malade. Voilà des faits aussi curieux que certains et qui peuvent fournir à la médecine un traitement facile pour une maladie redoutable qui traîne avec elle le rachitisme, le crétinisme, tout le hideux cortège des dégénérescences ; on pense même qu'il ne serait pas nécessaire d'aller chercher bien loin la guérison, et qu'il suffirait souvent de changer de localité."



VIII

SOMMAIRE : — EN ROUTE POUR STE AGATHE. — LA " MONTAGNE DU SAUVAGE." — SES PREMIERS HABITANTS. — SYSTÈME DE MILICE. — REBOISEMENT. — FABRICATION DU SUCRE D'ERABLE. — POTEAUX INDICATEURS. — M. MARIER. — STE AGATHE. — LE DR LAROCQUE. — LES NOTABLES. — L'HOTEL GODON. — MON ONCLE ANTOINE ET MA TANTE LILIQUE. — LE LAC DES SABLES. — ABERCROMBY. — LE COUVENT. — EDUCATION DES FILLES.— UN PROGRAMME A MÉDITER.— LE LAC MANITOU. — L'ÉLEVAGE DU POISSON. — M. BOHEMIER. — LA FERME DU MANITOU. — CONCOURS AGRICOLES DE 1894. — DISCOURS DES HONORABLES NANTEL ET BEAUBIEN.

Médecine indiquée, mettons nous en route pour Ste Agathe. Pour s'y diriger en dehors de la voie ferrée, bien entendu, on s'enfonce dans une gorge profonde que semble avoir creusée la rivière du nord ; le chemin principal s'en éloigne à tort dans le Canton Morin pour s'en approcher ensuite dans le township de Beresford où est situé le village de Ste-Agathe. J'ai dit *à tort*, car en suivant la rivière, comme le fait la ligne du chemin de fer, on exempterait des côtes parmi lesquelles il en est de formidables. L'une d'elles est remarquable et a été la terreur des colons. Elle s'appelle la " Montagne du Sauvage," parce qu'un sauvage Iroquois du nom de Commandeur s'y était établi il y a bien des années. Il avait bien choisi son site, le mâtin, car du haut de ce mont, on toise dix lieues à la ronde, et la vue donne sur la rivière du Nord à l'endroit où elle se divise en plusieurs branches. C'était alors un lieu de délices pour les castors, les canards, les rats musqués, etc., la plaine d'alluvion autour des lacs que forme la rivière à cet endroit est d'une fertilité remarquable.

Cette " Montagne du sauvage " nous offre au sud une montée de quelque vingt arpents, rocailleuse, et tout à fait impraticable à des charges tant soit peu pesantes. L'hono-

rable M. Beaubien, qui s'était préoccupé pendant tout son voyage de la possibilité de faire arriver un chemin de fer jusqu'au fin Nord, avait constaté qu'il était facile de contourner cette effroyable montagne. Et la preuve, c'est qu'après l'avoir montée il fallait la descendre. De fait du côté du Nord où elle plonge à pic dans cette plaine qu'arrose la rivière, elle forme un vrai casse-cou où le vertige prend. Cette " Montagne du sauvage " était vraiment un obstacle à la colonisation, et je suis sûr que plusieurs colons se sont découragés en la gravissant. Dame ! c'est sérieux, aussi, quand on voit les chevaux avec la moindre charge, s'arrêter à toutes les perches et quelquefois refuser d'avancer. Souvent le pauvre colon, qui amenait quelques cents livres de provisions, était obligé d'en décharger une partie pour revenir la reprendre après avoir conduit l'autre au sommet. Il fallait avoir une dose de courage plus qu'ordinaire pour ne pas se désespérer. Cette muraille a beaucoup intrigué mon compagnon, M. Beaubien, et longtemps après il répétait qu'il fallait à tout prix trouver les moyens de dévier de cette voie. Aussi l'un de ses premiers soins a-t-il été de recommander au gouvernement de chercher un autre passage dans la gorge où coule la rivière. Et c'est maintenant un fait accompli.

En gravissant ces montagnes je me suis reporté en Italie, où toutes les villes sont perchées sur des élévations, qui leur permettaient de se défendre contre les villes voisines, toujours en guerre entre elles dans l'antiquité. Je me suis rappelé ces marches que l'on faisait le sac au dos, le giberne aux reins, la carabine sur l'épaule, le bidon au côté, sur ces routes chaudes des Etats Romains, et que le soir après 8 ou 10 lieues de marche, il nous fallait gravir l'une de ces montagnes pour caserner dans les couvents des moines de la localité ou le château fort de la garnison. Et je me faisais une réflexion : tous ces points de nos montagnes que

la nature a élevés au-dessus de fossés profonds, sont de vraies fortifications que la nature a pris soin d'ériger. Cette chaîne des Laurentides, qui s'étend du golfe au lac Supérieur, offre des points stratégiques que l'art militaire pourrait utiliser à peu de frais. On fait de grandes dépenses pour former une milice. C'est un joli jeu, et chacun sait combien notre milice est effective. Moi j'ai rêvé aux colonies militaires. Et mon système est bien simple : vous, gouvernement, vous ouvrez un bureau de recrutement pour engager cent, cinq cents, mille jeunes gens, que vous retenez pour trois, quatre ou cinq ans, et vous les envoyez à une ferme que vous vous êtes réservée dans un canton où s'élèvent des points naturels de stratégie. Là, vous avez un professeur expérimenté d'agriculture et un commandant de place avec le personnel d'officiers convenables, surtout un officier instructeur. Ces jeunes gens, loin des villes, et par conséquent des dangers qui s'y rencontrent, seront occupés pendant certaines heures, à apprendre le métier des armes et pendant certaines autres, à l'agriculture. Ils construiront, avec le temps, des forts, des redoutes, qui rendront formidables ces travaux faits de longue main, en temps de paix, en vue de la guerre. *Si vis pacem, para bellum.* Pour le prix que vous dépensez pour jouer au soldat, vous formerez des générations de jeunes gens agronomes et militaires, et vous rendrez le pays redoutable aux ennemis du dehors, contre lesquels il peut être appelé bientôt à résister, surtout quand il sera émancipé ; chose qui doit nécessairement arriver un jour ou l'autre, puisque les peuples, pas plus que les individus, ne sont destinés à vivre continuellement en tutelle ; et les progrès de notre pays, la sagesse de sa conduite, l'intelligence dans les affaires nous font présumer que bientôt il demandera poliment à sa tutrice de lui abandonner l'exercice de ses droits ; et quand l'heure de l'indépendance sonnera,

nous aurons avec ce système de colonies militaires une foule de jeunes citoyens, bons agriculteurs, apportant aux champs cet amour de la discipline, cet esprit d'ordre qu'acquiert le soldat, et qui, au premier signal, accoureront se ranger sous les drapeaux, soit comme soldats, soit comme officiers. On pourrait, outre l'équipement, la nourriture, le logement et la solde militaire, accorder aux élèves tant par heures passées aux travaux de la ferme, salaire qui leur serait payé à la fin de leur temps, et un octroi d'une certaine quantité d'acres de terres par chaque année d'engagement. Et voilà tout.

Ce système bien dirigé donnerait au pays une armée, et de fait la population serait en quelques années composée de défenseurs de la patrie et de bons agriculteurs ; tout cela à assez bon marché, puisque s'ils étaient bien conduits, ils devraient faire rapporter à la ferme plus que le nécessaire à leur entretien ; ils doteraient le pays de fortifications, et cela sans compromettre leur avenir, puisque, après quelques années, ils seraient et soldats et cultivateurs, ayant quelques économies en argent et en terrains, qui leur assureraient une existence d'autant plus certaine qu'ils auraient acquis des habitudes d'ordre et de discipline. Je sais bien que cette organisation n'est pas facile, mais elle est possible, et le résultat serait si avantageux qu'il vaut bien la peine qu'on s'en occupe. Et après tout, la seule difficulté est de trouver une bonne tête. Pas nécessaire de commencer immédiatement en grand, on peut d'abord former un bataillon, puis un régiment.

Ce que l'on fait à St-Jean pour former les cadets n'est pas plus aisé que cela, et pourtant tout le monde s'accorde à dire qu'on y réussit admirablement. Non seulement les hautes autorités militaires en sont contentes, mais les citoyens de St-Jean sont édifiés de voir la discipline de cette troupe de jeunes cadets. Ce qu'opère là le colonel

d'Orsonnens, par une stricte mais juste discipline, peut se faire peut-être plus facilement sur une ferme. Surtout si l'on avait là un instructeur comme était le populaire colonel Labranche, et un maître d'armes comme l'ami Legault.

Quoi qu'il en soit, je jette cette idée que j'ai émise il y a vingt ans, à mon retour du service militaire en Italie, et elle sera probablement encore vingt ans sans germer... Ah ! si j'étais donc ministre de la milice ! Pourtant ce ne sont pas les ressources qui ont manqué. Depuis trente ans, le Parlement a voté pour la milice plusieurs millions de dollars. Qu'en est-il résulté ? Chacun sait ça.

Nos militaires ne seraient pas pour cela millionnaires, et ils ne renonceraient pas à la poésie du refrain :

Dans le service de l'Autriche
Le militaire n'est pas riche,
Chacun sait ça ;
Mais quand la paye est trop légère
On s'en contente, c'est la guerre
Qui la paiera.
Vive le vin, l'amour et le tabac ! } *(bis.)*
Voilà, voilà le refrain du bivouac. }

Il y aurait bien aussi sur nos terres publiques à établir une œuvre de patronage où l'on recuillerait, pour les y faire travailler, tous les désœuvrés, ceux qui sortent de prisons, et même les prisonniers.

Quant à moi je continue ma route et j'arrive à Ste-Agathe-des-Monts, mais en traversant St-Sauveur et Ste-Adèle nous pouvons maintenant constater un fait consolant : les habitants laissent généralement repousser des arbres sur des lopins de terres ou des montagnes qui n'auraient jamais dus être dénudés. Ils ont ainsi de beaux bouquets d'arbres d'autant plus jolis qu'ils sont plus éclaircis et taillés. Aussi les propriétaires commencent-ils à en jouir, car déjà ces bois donnent de l'ombrage aux animaux et comme la plupart sont des érables, on en fait des sucreries faciles à exploiter.

A propos de fabrication de sucre d'érable mes lecteurs voudront bien voir l'appréciation que j'en ai faite dans le *Colonisateur Canadien*, du 1er juin 1894.

LE SUCRE D'ÉRABLE

UNE DES SOURCES DE RICHESSES DU NORD.

Monsieur l'Editeur,

Connaissant l'intérêt que je porte à la colonisation, vous me demandez un mot sur cette question, qui est une question sociale de la plus sérieuse portée, au point de vue non seulement national, mais même religieux, puisque c'est de ces cantons, où s'implantera une population saine, forte, vertueuse, pépinière sacrée, que nous tirerons les hommes appelés à diriger la société.

J'ai déjà soutenu, dans des articles publiés dans les journaux, que l'agriculture dans ce pays, rémunère celui qui l'exerce avec intelligence. Et, je le répète, l'art agricole conduit sûrement, quoique lentement, à la fortune celui qui s'y livre, surtout quand il sait exercer quelqu'une des petites industries annexes à l'agriculture. L'une d'elles s'impose au colon surtout dans nos cantons, où le sol est couvert d'innombrables érables. Et pourtant, le croirait-on, à moins que leurs terres ne soient à proximité d'une station de chemin de fer, les colons regardent le bois comme un ennemi.

Autrefois ceux qui avaient le courage de s'enfoncer dans la forêt sans moyens, comptaient sur la potasse, qui se vendait à haut prix sur les marchés d'Angleterre. Ils obstenaient des vivres à crédit chez le marchand voisin auquel ils cédaient leurs quarts de potasse devenus une monnaie. — St-Sauveur, Ste-Adèle, Ste-Agathe se sont établies ainsi par des colons venant des *grand'*côtes et qui n'avaient d'autre capital qu'une hache et leur énergie. — Aujourd'hui la presque totalité de ces pionniers sont à l'aise et même riches.

La potasse a été remplacée par d'autres alcalis, et il est impossible d'utiliser la cendre produite par la combus-

tion du bois qu'on est obligé de faire disparaître pour *faire de la terre neuve.* Quant à l'*impossibilité d'utiliser la cendre*, je reviendrai sur ce sujet, et lorsque l'on comprendra l'importance de la cendre comme engrais, on exploitera cette mine qui, comme bien d'autres ici, reste sans résultat. Pour le présent, disons que la destruction des bois est une perte totale ? Mais alors pourquoi en détruire tant ? Pourquoi ne pas réserver sur chaque lot un coin ou plutôt une grande partie des lots la mieux boisée en érables, et il y en a partout, pour exploiter l'industrie du sucre ou du sirop d'érables, le plus délicat que l'on puisse mettre sur la table. Ce produit de l'érable est d'ailleurs si apprécié du confiseur qui le convertit en tire, en pâte à la crême, en prâline, etc ! Et pas n'est besoin de le faire passer chez le confiseur ; nos ménagères canadiennes savent toutes faire avec le sucre et le sirop d'érable des desserts succulents, depuis la trempette jusqu'aux œufs pochés dans le sirop.

Rien de fin et de sain comme ces préparations, ou même comme un morceau de sucre seul, ou avec une amende de coco ou autre ; rien de plus rafraîchissant qu'un verre d'eau saturée de sucre ou de sirop d'érable.

Et qui ne sait que cette sève de l'érable est un puissant diurétique, et partant dépuratif, qui arrive à une saison où les constitutions affectées en ont besoin ?

Mais, me dira quelqu'un : la fabrication du sucre ne paie pas. J'attendais cette objection, car c'est toujours le plus grand obstacle à une industrie naissante : ça ne paie pas. Et quand une fois on a dit : Jean a essayé et ça ne l'a pas payé, c'est fini.

C'est vrai, Jean n'a pas réussi ; mais c'est parce qu'il s'y est mal pris, voilà tout.

Toutes les industries exigent certaines connaissances, du travail, du soin, de l'industrie enfin.

Si vous entaillez vos érables au couchant de manière à ce que le côté où est la plaie soit toujours à l'ombre ; si vous y mettez une goudrelle de telle façon qu'une partie de l'eau sucrée se perde avant d'arriver au bassin qui doit la recevoir ; si pour récipient vous avez une auge qui absorbe une partie de ce liquide, et qui appuyée sur la neige, se dérange et renverse à mesure que la neige fond, et dans laquelle la neige ou la pluie, les feuilles et les

brindilles tombent; si vous n'avez pas défriché un chemin d'hiver (ce qui est peu coûteux) pour vous permettre de faire la tournée en traîneau, et si dans les jours d'abondance, une grande partie de votre eau passe par-dessus bord; si, encore, en la transportant avec des seaux, vous en répandez la moitié en chemin ; si, rendus à la cabane vous mettez votre eau dans des vases non étanches; si vous faites bouillir ce qui reste de cette eau salie dans des chaudrons en fonte, mal nettoyés et à découvert, de manière à recevoir la suie et la cendre qui s'échappent de votre fourneau; si vous apportez votre produit sombre et de mauvais goût au marché en mai ou juin, alors que les prix sont baissés, je comprends et je concède que cette industrie ne vous paiera pas, pas plus celle-là que toute autre, exercée avec autant d'incurie.

Mais que vous ayiez la précaution de défricher des routes à travers votre sucrerie ; que vous la sarcliez petit à petit, de manière à ce que en peu d'années elle devienne propre, et que vous puissiez y circuler en voiture au moins sur la neige ; que vous ramassiez le bois de rebut dès l'automne pour servir à vos fourneaux ; que vous vous serviez, au lieu d'une goudrelle en bois, d'un chalumeau en fer auquel vous suspendrez une chaudière en ferblanc, qui ne sera pas renversée par la fonte des neiges, et qui recevra moins de saletés, d'eau de neige, qu'une auge à large surface; que vous ramassiez régulièrement la sève en traîneau sur lequel sera un baril couché et fermé ; que vos tonnes pour recevoir l'eau à la cabane soient bien étanches et bien propres; que vous ayiez de bonnes bouilloires à serpentins, telles qu'on en fabrique maintenant, sur un fourneau fermée d'où la fumée et la suie s'échapperont par une cheminée, alors vous aurez un sucre fin, d'une couleur claire, ou un sirop limpide et d'une délicatesse recherchée ; que vous ayiez la précaution d'apporter ce produit sur le marché en mars ou avril (aussitôt prêt) et vous obtiendrez pour votre sirop de $1 à $1.25 le gallon, et pour votre sucre de 10 à 15 centins la livre. Et alors chaque érable vous donnera 25, 30 et même 50. centins. Mille érables vous donneront $250, $300 et même $500. Deux mille érables vous donneront $500, $600 et même $1,000 chaque année.

J'ai des statistiques, recueillies pour la province d'Ontario,

qui me confirment dans mes données, et voici ce que je publiais, il y a quelques années, dans *L'Étendard*, à propos d'une visite que je fis à la ferme de M. Champagne, de Saint-Eustache, qui venait d'obtenir le premier prix de la bonne tenue de ferme au concours provincial :

A l'extrémité de la terre est une sucrerie de 2,500 érables en pleine croissance, à travers laquelle on circule en voiture. Au milieu est une cabane en pierre composée de différentes pièces, entr'autres une salle, un hangar à bois et une usine où, sur des foyers en briques, sont des bouilloires à grandes pannes munies de serpentins à travers lesquels passent l'eau d'érable qui, jetée d'un bout, sort en sirop de l'autre.

Tous les débris qui tombent des arbres sont ramassés, taillés et mis en tas à l'abri pour servir à l'évaporation pendant la saison du sucre.

" C'est un bon passe-temps que cette industrie, nous dit le fils Champagne, en développant un panier qu'il avait tenu caché dans son wagon. Elle nous produit de $1,200 à $1,500 tous les ans, et pourtant nous ne nous privons pas d'inviter des amis qui nous font le plaisir de venir, à différentes reprises, casser quelques douzaines d'œufs dans le sirop."

Et en nous expliquant comment il arrivait à ce résultat par la fabrication du sirop, il étalait sur une table de la salle, une bonne bouteille de fin sirop de l'année, une galette au beurre délicieuse et quelques bouteilles de vin de vignes sauvages fait par sa femme.

Cette délicatesse nous toucha vraiment, et nous prîmes une collation que je voudrais pouvoir chanter en vers.

Le résultat atteint par le père Champagne peut s'obtenir partout par cette industrie sucrière, dont le produit est si facile à transporter au loin, et qui s'exerce dans une saison où les autres travaux sont suspendus.

Vraiment, quand on voit ce que Dieu nous ménage, nous devrions, au lieu de maudire nos hivers si sains, si favorables aux charroyages, aux battages, au repos du sol et à l'engrais renfermé dans la neige, oui, nous devrions reconnaître que la Providence nous favorise d'une manière particulière, et que notre pays offre au travailleur une somme de bonheur incomparable.

B. A. T. DeMontigny.

Montréal, juin 1894.

Je profite de l'occasion pour faire connaître les propriétés du sucre qui ne sont pas ce que l'on pense ordinairement :

LE SUCRE DANS L'ALIMENTATION

M. de Brazza, l'explorateur qui n'en est plus à compter ses fatigues dans la brousse africaine, disait : " Avec trois sardines par jour et quelques morceaux de sucre, un homme peut marcher." En route, joignant l'exemple au précepte, M. de Brazza porte toujours une petite boîte contenant quelques morceaux de sucre qu'il grignote lorsque son estomac réclame et lui rappelle les heures des repas.

Ce fait de manger du sucre pour surmonter plus facilement la fatigue n'est pas une simple manie des voyageurs, des chasseurs, des marcheurs, des ouvriers qui suivent l'exemple de M. de Brazza. C'est une habitude dont l'expérience a démontré à chacun les avantages qu'elle rapporte. Ces avantages n'étaient cependant connus que du petit nombre, et beaucoup de personnes encore aujourd'hui croient que l'introduction d'une certaine dose de sucre dans l'alimentation journalière est une mauvaise chose.

Instinctivement, on se rappelle les leçons de la première enfance, où une mère bonne et économe ménagère surtout, dans le buffet soigneusement fermé à clef, serrait le sucrier, et, avec de grosses menaces de fouet dans la voix, disait : " Ne vous avisez point de chiper quelque morceau de sucre, vous gâteriez toutes vos dents et vous vous donneriez pour le restant de votre vie un mauvais estomac ! " C'est de là, croyons-nous, que provient la répugnance naturelle de beaucoup d'hommes pour le sucre.

Le sucre est cependant plus qu'une vulgaire gourmandise faite pour flatter le goût. Il est un véritable aliment. Nous venons de dire comment les explorateurs, et M. de Brazza tout le premier, savaient reconnaître ses utiles propriétés.

Les savants viennent à leur tour de reprendre scientifi-

quement la question. Et à cette demande : "Faut-il, oui ou non, manger beaucoup de sucre pour bien se porter ?" un physiologiste distingué vient de répondre nettement par l'affirmative. Le sucre n'est nuisible que dans certains cas de maladie, qui sont, d'ailleurs, parfaitement caractérisés ; à l'homme bien portant, il est utile.

C'est un aliment incomparable d'entretien et de réparation des forces musculaires.

On a rapporté en ces termes le résultat des expériences du docteur Mono :

" Le sucre est un aliment pour les muscles : 200 grammes de sucre ajoutés à une nourriture légère et suffisante permettent d'accomplir à un travailleur jusqu'à 30 pour cent en plus de son travail ordinaire. Pour les gens convenablement nourris, la consommation de 250 grammes de sucre en huit heures accroît le rendement du travail musculaire de 22 à 36 pour cent. "

Enfin, le docteur donne une recette que nous communiquons volontiers aux innombrables intéressés.

" Il arrive fréquemment, dit-il, que vers cinq heures et demie du soir, entre le souvenir du déjeuner et la perspective du dîner, on se sent légèrement fatigué et affaibli ; ce sont les muscles qui font la sieste. Pour les ranimer, avalez, vers quatre heures de l'après-midi, cinquante grammes de sucre. Les muscles sont réveillés, l'énergie se ramine et vous voilà frais et dispos. "

C'est donc entendu ! Sucrez-vous !

Raison de plus pour fabriquer un sucre qui, comme le nôtre, a des propriétés diurétiques très prononcées et par conséquent médicinales, et de conserver des érablières sur nos terres.

J'ajoute que si le feu a dévoré tous les érables qui existaient lors du défrichement il faut en planter aux endroits les moins propres à la culture. Dans dix ans vous

aurez une belle sucrerie, si vous avez la précaution de planter des érables de deux ou trois pouces de diamètre, trapus, et espacés les uns des autres. Et il n'en manque pas dans nos forêts qui foisonnent de plants semés par la nature.

Je ne saurais recommander spécialement l'érable dite "Giguère," qui ne me semble pas avoir réalisé les espérances qu'elle donnait.

Deux routes conduisent à Ste-Agathe. L'une, qui passe à l'ouest, aux fermes de Madame Dr Larocque, c'est la plus ancienne. La nouvelle est maintenant la plus fréquentée et cotoie les moulins de M. Adolphe Marier, où passe aujourd'hui la voie ferrée. Le voyageur qui traverse nos campagnes est souvent embarrassé sur le choix des routes à prendre pour se rendre à destination. Il s'engouffre souvent dans un chemin où il n'y a pas d'habitation, et il parcourt quelquefois de longues distances sans reconnaître qu'il a fait fausse route. Il me semble qu'il serait très à propos, de la part des conseils municipaux, d'indiquer, aux fourches de tous les chemins, l'endroit où ils conduisent et la distance à parcourir pour s'y rendre. Le code municipal, article 519, autorise les conseils de comté à placer ainsi des poteaux indicateurs. D'ailleurs le coût en serait si minime, comparé aux avantages que le public en retirerait, que les municipalités devraient se presser de donner l'exemple dans cette voie.

M. Christin, l'un des agents pour la vente des terres de la couronne, s'applique à faire mettre de telles indications aux fourches des chemins nouveaux, et M. Bureau, à qui j'en ai parlé dernièrement, a reconnu la justesse de mes observations sous ce rapport, et il se propose de les mettre en pratique.

Quoi qu'il en soit, nous avons pris la route Est que traverse la rivière du Nord, ainsi que la décharge du lac des

Sables. C'est sur cette décharge qu'est placé le moulin de M. Adolphe Marier dont je me plais à faire l'éloge. C'était un homme d'une grande intelligence et surtout d'un solide jugement. Il a fait preuve d'un rare dévouement à la cause de la colonisation. M. Marier jouissait d'une réputation sans tache, et son honnêteté proverbiale lui a assuré l'estime et le respect de toute la population. Il aimait les honnêtes gens, et il était sincèrement attaché à l'Hon. M. Morin, qui voyait en lui un homme d'une extrême droiture.

Quand je dis *extrême*, c'est à dessein, et le fait de ne jamais revenir sur sa parole donnée, lui fit une fois une ennuyeuse affaire. C'est la seule tache que je lui connaisse dans sa vie ; mais la langue me démange trop pour que je puisse résister à l'envie de raconter les incidents qui lui ont valu cette flétrissure.

M. Marier était un grand pêcheur devant l'Eternel. De fait, MM. Lavallée, Lachaîne et Marier était considérés dans le Nord comme les plus passionnés amateurs de pêche et de chasse qu'il y ait eu dans les temps modernes. Ils s'étaient livrés à la pêche quand ce n'était pas péché de pêcher, et quand on ne chassait pas ceux qui chassaient en n'importe quelle saison de l'année. Mais la loi vint, et un inspecteur de pêche, pour donner signe de vie, dût faire respecter la *dura lex sed lex*, qui consistait à prohiber la capture de la truite depuis le 1er octobre jusqu'au 31 décembre.

L'épreuve était rude, la tentation forte, surtout au temps où cette truite des lacs est la plus succulente, et la plus facile à prendre. On comprend aussi que l'appréciation s'en fit en raison de la défense. Le bon M. Marier n'y put tenir :

> **La faim, l'occasion, l'herbe tendre et, je pense,**
> **Quelque diable aussi le poussant.**

Mais le cerbère du gouvernement était là, l'œil au guet. Et un employé du gouvernement fédéral, encore ! Pour une

truite, mais une belle, dame! capturée à contretemps, le grand pêcheur fut pris, amené devant le juge, et condamné à $20 d'amende ou un mois de prison, dans la geôle du district de Terrebonne. " Eh, bien! j'irai en prison," s'est écrié M. Marier dans un moment d'exaspération. La parole était donnée. La réflexion arriva : il reconnut qu'il avait eu tort d'avoir fait cette fanfaronnade; mais c'était fait, et il se croyait obligé de ne pas revenir sur ce qu'il avait dit. Il fit son mois de prison. Voilà le caractère de l'homme: parlant peu; mais une fois la résolution prise, il l'exécutait à la lettre.

Il faut tout dire : peut-être ne se figurait-il pas ce qu'était l'incarcération. Il avait été autrefois un prisonnier d'état. Il s'en faisait gloire. Et cet emprisonnement qu'il avait subi avec les bons lurons de 37-38 lui miroitait à la mémoire comme l'époque poétique de sa vie. Toujours est-il qu'il se rendit tranquillement entre les quatre murs de la prison de Ste-Scholastique et y fit son mois. Il fallait l'entendre raconter ses ennuis pendant ces trente longs jours d'incarcération.

Cet homme tenait à honneur de ne jamais revenir sur sa parole. Il faut avouer que c'est ennuyeux parfois, et la plus saine doctrine permet d'être un peu plus flexible. Quoi qu'il en soit, nous n'avons pas cru dégénérer en saluant en passant ce grand coupable du meurtre de quelques truites gloutonnes, mordant à l'appat en un jour d'abstinence.

Nous nous dirigeons vers le village de Ste-Agathe, à 30 milles de la paroisse de St-Jérôme, dont elle est une des plus jolies filles. Comme toutes les paroisses que nous avons traversées, celle-ci a eu pour noyau principal des colons venus de St-Jérôme. Plusieurs raisons ont contribué à cela, et la proximité des lieux, et le courage de ses habitants initiés à la vie de défricheurs ou de voyageurs, et l'encouragement des curés qui se sont succédé à St-Jérôme

et surtout de M. Labelle, qui a fait de la colonisation du Nord une question d'état.

Le village de Ste-Agathe des Monts est placé en amphithéâtre sur le bord du grand Lac des Sables dans le troisième rang du canton de Beresford. C'est le point culminant de la chaîne des Laurentides. L'aspect en est ravissant ; au soleil levant d'un beau jour d'été, alors que les vapeurs du lac se dissipent et que surgissent les bords enchanteurs de cette nappe d'eau et les pointes qui s'y avancent, vraiment je n'ai jamais rien vu de plus poétique ni sur les bords du lac de Genève, ni sur le lac d'Albano.

L'église, qui est un petit bijou de style d'ornementation, est sur un large terrain donné par le regretté M. le Dr L. E. Larocque, qui était le frère de Mgr Joseph Larocque, évêque de Germanicopolis. Il avait sacrifié une partie de son temps et de sa fortune au succès de cet établissement. Il y avait mis l'énergie qu'il mettait en tout ce qu'il entreprenait. Il fut l'un des bienfaiteurs de la localité, où il s'est empressé de faire bâtir un moulin pour le bénéfice des colons qui devaient venir après lui. Son nom est béni de tous et gravé dans le cœur des paroissiens, en attendant qu'il soit gravé sur le marbre de l'église pour laquelle il s'est montré d'une grande générosité.

M. le Dr Larocque a laissé à sa mort plusieurs propriétés, entr'autres cette magnifique pointe de laquelle a été détaché le terrain de l'église, qui appartient aujourd'hui à M. Forget, marchand du lieu, et une ferme à deux milles du village.

La paroisse de Ste-Agathe a été érigée canoniquement par décret du 4 mars 1875, et civilement par proclamation du 17 août de la même année. Elle comprend 1° tout le canton de Beresford, 2° les 7e, 8e et 9e rangs du canton de Morin, et dans les 10e et 11e rangs du même canton tous les lots depuis le No 26 inclusivement, jusqu'à la ligne du susdit canton de Beresford, 3° les 8 premiers lots dans tous

les rangs du canton de Doncaster; et la dite paroisse est bornée au nord et au nord-ouest, par le canton d'Archambault; au sud, par le canton de Howard; à l'ouest, par les cantons de Wolfe et Howard; au nord-est par le lot No 9 dans tous les rangs du canton de Doncaster; enfin, au sud-est, partie par le canton de Wexford, partie par le lot No 25 des 10e et 11e rangs du canton Morin et partie par le 6e rang du dit canton Morin.

En 1891 la population de Ste-Agathe était de 1703 habitants, tous catholiques?

Il y avait alors 34,047 acres de terre occupés, 14,476 acres améliorés; 12,678 acres cultivés; 1,754 acres en pâturage et 19,571 acres en forêts et 44 en jardinage.

Nous arrivâmes à Ste-Agathe à la soirée, alors que les quinquets s'allumaient successivement, suivant le besoin; à la campagne les gens veillent en partie aux portes, pendant ces soirées chaudes d'été où l'air est insupportable sous les mansardes, tandis qu'on respire avec tant d'aise sur les perrons ou même sur la renouée des devants de portes.

Quelques-uns passent des soirées entières sans allumer de chandelles, soit par économie, soit par agrément. De fait, il y a certain charme à passer la soirée sous les lustres du firmament, surtout quand la grande lampe du ciel répand sa lumière argentée. Les enfants mêmes en apprécient les faveurs:

— Quelle est-ce que t'aime mieux, toi, Toto, la lune ou le soleil?

— Va-t-en donc avec ton soleil qui n'éclaire que quand il fait jour! Parlez-moi de la lune, elle, elle éclaire quand il fait noir.

Eh! oui, elle éclaire quand il fait noir, et dans les montagnes qu'elle illumine d'un côté pour laisser l'autre dans l'ombre, et dans les grands lacs où elle se mire, elle a l'air de rendre plus de services que le soleil. Quel tableau que

celui d'un village assis sur le versant d'une colline, les pieds baignés par l'onde d'une nappe d'eau, le dos appuyé sur une haute montagne, la tête couronnée du clocher de l'église, le tout illuminé des lueurs des étoiles et de la lune ! Personne ne reste insensible à ces spectacles si souvent répétés, mais toujours beaux. Aussi poussions-nous une exclamation les uns après les autres : Ah ! que c'est beau ! !

Ste-Agathe avait en 1884 son notaire résident, M. Labelle, ci-devant de St-Joseph du Lac et qui depuis a été remplacé par M. Bazin ; un médecin, M. le Dr Olivier, fils de feu M. le juge Olivier ; aujourd'hui la clientèle est partagée entre le Dr Grignon et le Dr Lallier ; plusieurs marchands importants et plusieurs industriels : cordonniers, menuisiers, forgerons, etc.; le village possédait deux bons hôtels. Nous mîmes nos chevaux à l'un deux, (Hôtel Chalifour) et nous logeâmes à l'hôtel tenu par M. Amable Godon, à environ un arpent du lac, sur la rue principale qui passe devant l'église. C'est une assez vaste maison à un étage et mansarde, munie de la grande enseigne traditionnelle, en français celle-ci. Au lieu de " Godon Hôtel," on y lit " Hôtel Godon." Et puis sur la porte la légende légale : *Licencié pour la vente des boissons enivrantes.*

Ainsi gare à vous. On y distribue de la boisson, mais soyez rassurés, car c'est sans cachette, par conséquent tout doit s'y passer suivant la loi, qui oblige le licencié à écrire ces mots consolants. Ce n'est pas dit, mais ici on loge à pied et à cheval, et l'on y mange bien : bonne viande, excellent pain, œufs frais, bon thé. Les lits sont mœlleux, trop même pour ceux qui ont été militaires et qui dorment mal sur la plume. Le service est aussi bien fait qu'on peut le désirer dans ces endroits. L'hôtelier est un brave homme qui n'est pas né dans le métier et qui n'en a pas les roueries. Aussi traite-t-il les voyageurs comme des amis. C'est peut-être un tort aux yeux de ceux qui veulent rester à

l'écart. Il a l'air de se payer plus de bon temps que sa digne femme qui se donne une peine énorme pour satisfaire ses hôtes.

M. Godon avait avec lui, jusqu'à ces années dernières, son père et sa mère, vieillards qui ont célébré leurs noces d'or et qui ont conservé leur vigueur jusqu'après quatre-vingts ans. C'était deux types parfaits de *canayens* pur sang. Le père Godon était l'un des premiers colons de Ste-Agathe, après avoir été l'un des premiers de St-Jérôme. Il faut en parler au long, car c'est le caractère national parfait qui se révèle dans ce type, petit de taille, à la mine réjouie, à la figure franche et narquoise. Il était d'une foi à renverser les montagnes, et de fait, s'il n'en a pas renversé il en a défriché plusieurs. Aussi il ne fallait pas badiner avec le père Godon en matière de religion. Ses arguments n'étaient pas longs Il croyait en toutes les vérités de son catéchisme pour deux raisons, parce que son curé le lui avait appris, et qu'il s'en était toujours trouvé bien. Mais, il faut le dire, il croyait à bien des choses qui ne sont pas même croyables. Il avait travaillé toute sa vie, pour établir une famille de dix enfants, qui lui ont toujours été respectueux. Aussi ont-ils entouré sa vieillesse de soins, et il jouissait d'une grande consolation dans l'amour de ses enfants et dans la prière. Aussi les chapelets, ça roulait avec le père et la mère Godon. Cependant ils étaient de la doctrine de St-François de Salles, qui disait qu'un saint triste fait un bien triste saint. Ils aimaient à s'amuser. Rien ne leur faisait plus plaisir que d'assister à un fricot ou à une noce, où le père Godon dansait encore sa gigue et battait l'aile de pigeon. Par exemple, pour faire merveille il fallait qu'il dansât sur ses chaussons. Et après une soirée de travail comme de plaisir, oh ! la prière et le chapelet. Il fallait entendre les recommandations qui précédaient chacune des cinq dizaines. C'est pour Pierre qui est

absent, et c'est pour le pauvre petit Paul qui est dans ses travaux, et c'est pour Josephte qui va se marier, *en sel* fin qu'elle ait un bon mari, et c'est pour Marguerite, *en sel* fin de conserver le sien toujours bon. Un *Pater Ave* pour que la sainte Vierge continue à être notre bonne mère, et un autre *Pater Ave* pour que le diable reste dans l'enfer. Ainsi de suite. Vous croyez que je plaisante ? Eh bien, non, j'ai déjà assisté à la récitation des prières de la mère Godon, et il faut se pénétrer de toute la profonde philosophie que comportent ces recommandations sympathiques pour s'empêcher de pouffer de rire. C'est avec une telle foi que ces gens ont élevé et très bien élevé leurs enfants. Aussi tous jouissent-ils de l'estime publique, et sont-ils d'une honnêteté remarquable.

Il y avait pourtant trois grands vices que se partageaient les époux Godon. Ils fumaient tous deux, mais comme c'était devenu une habitude, il paraît que leur confesseur leur avait dit qu'ils pouvaient se préparer à la mort sans cesser de tirer quelques touches. Aussi ne s'en corrigèrent-ils pas. Un autre crime du père Godon, dont il s'est corrigé...... faute d'occasion...... c'est qu'il s'excitait dans les élections. Ecoutez, moi je l'ai vu, à l'âge de 70 ans, faire appel au meilleur de ceux qui insultaient son candidat. C'était comme si on avait insulté sa religion. Et de fait il était tellement ferme dans sa foi politique qu'il en faisait une religion. On ne m'accusera pas ici de faire de la...... tout de même, je l'ai vu bien excité. Heureusement que ça ne durait pas. Et les poignées de mains succédaient vite aux coups de poings.

Je parle d'un troisième défaut, et malgré mon scrupule à le découvrir il faut pourtant que j'en parle, tant il est vrai que " des femmes et des chevaux il n'en est point sans défauts ". car celui-ci n'a été partagé que par la mère Godon. Voyons lecteurs, pardonnez-moi cette médisance

je vais vous le dévoiler : c'est...... la propreté. Je ne ris pas, c'était chez cette femme un véritable défaut, comme le scrupule en religion, quoi !...... Elle persécutait tout le monde pour un grain de poussière. On ne pouvait marcher sans qu'elle ne fût derrière nous avec un balai à la main pour essuyer nos traces ; si elle allait en voiture elle avait un linge pour épousseter le siège. Elle s'appelait Angélique et le père s'appelait Antoine. Quand vous voyiez le père Antoine, non loin était la mère Lilique, qui lui faisait toujours des recommandations : — fais donc attention, Toine, tu ne vois donc pas que tu as marché dans la boue ; ôte donc ces grains de mil qu'il y a sur ta bougrine, je n'peux pas croire que t'aies été soigner les garrettes avec. Bigre ! Toine, je m'en vais te prêter mon parapluie, mais j'tavertis, s'il mouille, tâche de rentrer quelque part pour ne pas l'abîmer......

......Quand je vous le disais que c'était un vice !

Tout de même le temps semble leur avoir été laissé pour expier leurs fautes. Ils ont bien mérité cette faveur. Jamais cœur ne fut plus généreux. Avant qu'il y eût un hôtel à Ste-Agathe, ce sont eux qui hébergeaient les étrangers ; avant qu'il y eût un presbytère, c'est chez eux que descendait l'Evêque dans sa visite pastorale ; ils n'ont jamais manqué la messe les jours d'obligation, et l'on n'a jamais refusé l'hospitalité dans cette maison bénie, où le pauvre comme le riche trouvait le pain de l'amitié, la franche bonne humeur.

Mais, direz-vous, lecteurs, vous connaissez bien des détails sur la vie du père Godon et de sa vieille. Je m'en vais vous dire un secret tout haut : ce vieillard, c'est mon oncle, et cette vieille femme, c'est ma tante, et j'en suis fier. Ils ont combattu vaillamment sur le champ agricole ; ils n'ont tué personne, c'est vrai ; mais ils ont donné la vie à dix enfants et une centaine de petits enfants leur doivent

l'existence. Ils ont abattu la forêt qui s'opposait à la culture, ils ont arraché les souches qui arrêtaient le soc de la charrue ; ils ont contribué à faire vivre plusieurs de leurs compatriotes ; ils ont élevé leur famille dans l'amour du Seigneur, et ceux-là, j'en suis sûr, seront appelés " Enfants de Dieu."

Les maisons du village de Ste-Agathe sont généralement spacieuses et d'une propreté qui est d'ailleurs le cachet caractéristique des habitations canadiennes. Elles sont, dans les campagnes, pour la plupart blanchies à la chaux, et, dans les villages, lambrissées en petites planches posées en déclin. La forme des maisons est toujours la même ; c'est la forme carrée ou oblongue avec toit à pic, qui a bien sa raison d'être à cause de la neige. Toutefois, à Ste-Agathe, depuis surtout l'arrivée du chemin de fer, comme dans plusieurs localités, on adopte le genre d'architecture en vogue aux Etats-Unis. Rien n'est plus coquet que ces petits cottages à ailes, aux fenêtres capricieuses avec veranda et campanile. Les balcons, les portiques, les galeries, les chassis en saillie y sont à profusion et donnent, par la peinture variée qui les recouvre, un aspect tout-à-fait plaisant. Il y a des publications illustrées qui donnent une foule de plans variés faciles à exécuter et que le conseil de chaque municipalité pourrait se procurer pour les communiquer aux contribuables.

On a eu la précaution à Ste-Agathe de tracer les rues très larges, ce qui permet de faire des plantations et d'embellir ainsi la devanture des propriétés. D'ailleurs la santé n'a qu'à y gagner. C'est le grand tort de nos anciens villages d'être construits contrairement aux règles du bon goût, de l'hygiène et de la sécurité. Car que le feu prenne donc à l'une de ces maisons de bois qui sont presque toutes appuyées les unes sur les autres !... Chaque conseil de village et de ville devrait avoir un officier chargé de faire

le tracé des rues, d'indiquer à chaque propriétaire qui veut bâtir la distance à observer des bâtiments voisins. Mais il y a une mesure qui devrait être observée, celle d'obliger les constructeurs à se servir d'une préparation chimique qui peut se mettre dans l'eau, dans le vernis, dans la peinture, et qui a la propriété de rendre les objets ininflammables. Cette invention a aussi la propriété d'éteindre le feu. Vraiment les conseillers qui peuvent ainsi par un règlement prévenir les conflagrations, seraient sans excuse s'ils ne le faisaient pas.

Le village de Ste-Agathe est pourvu d'un aqueduc, qui verse dans chaque habitation une eau abondante et limpide.

Le lac des Sables, sur les bords duquel le village est bâti, s'étend dans les 2e, 3e et 4e rangs de Beresford. Il était autrefois bien poissonneux, en truites surtout. Il est presqu'épuisé aujourd'hui. Cependant on y prend encore de belles pièces. C'est tout de même bien agréable pour une localité, d'avoir, à la porte, un étang de quelque vingt milles de circonférence, où l'on peut mettre la ligne et sentir mordre à l'appât, quand même on ne prend rien. Ça me rappelle une farce. Un de ces enragés pêcheurs était depuis quelques heures sur le bord de l'eau à plonger et tirer sa ligne sans prendre un traître mulet. Un observateur, agacé de tant de patience, lui crie : " Voilà une heure que je vous regarde pêcher, il faut que vous soyez bien sot de rester si longtemps sans rien prendre." " Je vous trouve bien plus sot, moi, répondit-il, de me regarder faire si longtemps sans espérance de rien prendre."

Des deux le plus crétin était bien, en effet, celui qui regardait bêtement faire l'autre.

La décharge du lac des Sables est assez abondante pour faire mouvoir plusieurs moulins. C'est sur son cours, qui se jette dans la rivière du Nord, qu'était bâti le moulin du Dr Larocque, le premier de la localité, et ce sont ses eaux qui alimentent les écluses du moulin Marier.

Le lac des Sables est tout à fait irrégulier et présente l'aspect d'une ancre de navire. Aujourd'hui ces bords ci-devant si sauvages se sont civilisés à l'aspect des étrangers qu'y jette le chemin de fer. Tous les touristes raffolent de cette localité et voudraient en posséder un morceau. Tout Montréal y a couru cette année et le Castel des Monts, charmant hôtel, bâti sur l'une des coquettes Isles du lac des Sables, par M. Beaulieu, a toujours été comble. Aussi est-il très convenablement tenu. Plusieurs spéculateurs ont acheté des terres baignées par le lac et les ont morcelées pour les offrir aux amateurs. Qu'on en profite tandis que c'est la mode. Ste-Agathe vient de se doter d'un couvent spacieux tenu par les Rév. Sœurs de la Sagesse, dont la maison Mère est à St-Laurent, en France. Espérons que ces bonnes sœurs auront la *sagesse* de donner aux filles de Ste-Agathe, qui sont destinées à devenir les épouses de braves cultivateurs, une éducation pratique, de former de bonnes femmes de ménage.

A ce propos, qu'on me permette de reproduire ici ce que je publiais dans le *National* de Lowell en septembre 1889 :

Comme cet article a eu l'honneur de la reproduction dans plusieurs revues et journaux sérieux, je le crois digne d'intérêt :

L'ÉDUCATION DES FILLES.

L'éducation des filles est une question sociale qui s'impose à notre attention.

Puisque la femme est la source des générations, et que chaque berceau contient l'avenir, combien doit être pure cette source, et combien doit être digne celle qui a soin de ce berceau !

N'est-ce pas la mère qui donne à l'enfant les premiers rudiments de l'éducation, que dis-je, qui lui imprime la pensée ?

Oui, dans ce berceau où se penche une jeune mère, repose un être qui sera la bénédiction de sa famille et de

son pays, ou en sera la honte et la désolation ; ce sera un ange ou un démon, selon qu'il aura été élevé ou... abaissé.

" A la mère, dit Marchal, appartient le souci *d'élever* son " enfant, et, de tous les enfantements, celui-là n'est ni le " moins long ni le moins douloureux. A elle est échue la " mission d'éveiller cette jeune âme aux visions de la foi, " et de lui apprendre à mêler à son nom si doux, les noms " bénis de Jésus et de Marie. A elle à l'assouplir de bonne " heure aux joyeux effets de la vertu, d'ombrager cette " jeune fleur du regard vigilant de sa tendresse et de la " garantir contre tous les souffles qui pourraient la flétrir."

Mais que fait-on pour préparer cet apôtre à la mission sublime de former une race forte, une race de saints ?

Nos grand'mères n'étaient guère lettrées, encore moins artistes, et elles brillaient beaucoup plus par les qualités du cœur que par la culture de l'esprit, toujours suffisant et aimable quand il est guidé par le cœur.

Elles apprenaient à travailler et travaillaient beaucoup, tant pour donner à leurs enfants l'exemple des vertus, que pour porter leur part du fardeau de former une famille.

Elles prenaient rarement de servantes, et tout se faisait par elles-mêmes avec ordre et économie.

Elles étaient orgueilleuses de tenir elles-mêmes leur ménage, et se seraient crues humiliées de laisser aux autres le soin d'élever leurs enfants.

Aussi quels caractères n'ont-elles pas formés ! Et il n'est pas étonnant que la génération qui nous a précédés ait accompli de si grandes choses, et que dans les combats militaires, politiques ou scientifiques elle ait vaillamment soutenu l'honneur national et gagné de si fructueuses victoires.

Les couvents qui formaient ces héroïnes étaient alors bien modestes, et le programme en était bien simple : le catéchisme, la grammaire, la géographie, l'histoire. On les exerçait à la couture, à faire de la cuisine bourgeoise et à laver.

Avec ces connaissances, elles figuraient partout. Et Dieu sait si la société d'autrefois n'était pas plus distinguée que celle d'aujourd'hui. On n'a qu'à jeter les yeux sur les vestiges qui en restent pour apprécier cette délicatesse de manières qu'on retrouve difficilement à notre époque.

Quoi qu'il en soit, elles sortaient des couvents prêtes pour la plupart à tenir un ménage. Aussi se mariaient-elles fort jeunes, sans demander à ceux auxquels elles unissaient leur sort quelle était leur fortune. C'était un époux que chacune désirait et non un fournisseur ou un pourvoyeur. Nos grand'mamans n'épousaient pas pour se faire entretenir, mais pour être les compagnes, les aides de ceux qu'elles prenaient.

Les hommes n'attendaient pas alors qu'ils eussent de la fortune pour prendre femme ; un petit avoir suffisait, et la plupart du temps on n'avait pour mise que l'espérance.

L'accord régnait, car c'étaient des mariages d'amour. D'ailleurs la femme restait dans son rôle, et elle n'avait pas encore songé à devenir avocat, médecin ou politicien. Elle ne s'était jamais crue faite pour dominer, et elle laissait à son mari le sceptre du commandement.

" Ah ! dans la part du monde, vous avez la plus belle !
" L'homme dans cette vie s'agite et remue tout ce qui lui
" est extérieur. Il fait de la science, il érige des monu-
" ments, il cueille des lauriers, il devient un héros, un
" grand homme. Qu'est-ce que cela vaut au seuil du
" tombeau pour cet être qui ne vit qu'un jour ? Tandis qu'il
" usait son bras et son intelligence dans sa lutte à grand
" fracas contre les hommes et les événements, vous autres,
" dans le silence de la vie intime, comme mères, comme
" épouses, vous lui faisiez un trésor de croyances, d'amours,
" d'affections, les seules choses qu'il garde au moment où
" Dieu l'appelle. Ce qu'il a fait de méritoire, il le retrouve
" dans ses souvenirs qu'il a de vous, dans les sentiments
" que mères vous avez mêlés à votre lait, qu'épouses vous
" avez revivifiés dans vos tendresses." (Belouino. — La Femme.)

Elles connaissaient cette part qui leur était échue, nos grand'mères. Aussi en restant dans leur rôle elles ne froissaient pas leur mari par leurs prétentions ridicules, et ne les irritaient pas par des dépenses folles en toilettes ou en frais de domesticité.

On parvenait alors à amasser un héritage qu'on léguait aux enfants, et des fortunes puissantes se sont élevées sur ces bases solides quoique modestes.

Aujourd'hui que fait-on ? Qu'on me pardonne la fran-

chise de mon langage qui exprime tout haut ce que le monde chuchotte.

L'éducation qu'on donne aux filles ne convient pas aux quatre cinquièmes d'entre elles. Passe encor pour celles qui, par naissance ou par fortune, sont destin à figurer dans des sphères exceptionnelles. Passe encore pour certains talents transcendants qui peuvent se servir de ce qu'elles apprennent dans nos couvents pour se faire une position.

Mais la presque totalité des ouvriers, des industriels et même des commerçants et des professionnels exigent qu'on donne à leurs filles une éducation qui ne peut que leur être nuisible. Oui, par exigence des parents on donne aux arts d'agrément et aux sciences une part bien trop large. Qu'ont à faire les sciences dans la plupart des intelligences de jeunes filles qui ne peuvent que les effleurer ?

Et qu'ont à faire les beaux arts dans la plupart des familles où l'on a à peine le nécessaire, presc rien pour le lendemain et absolument rien pour l'aven

Aujourd'hui on enseigne dans beaucoup de couvents, outre le catéchisme, la grammaire, la géographie et l'histoire, la littérature, la chimie, la physique, la logique, la théologie, la broderie, le dessin, la musique, prou... et même la danse. Il n'y a presque plus de filles du peuple qui ne touchent un instrument de musique et qui ne parlent science et beaux arts.

Mais de la couture, de la cuisine, du lavage, peu ou point.

C'est ce qui faisait dire à Mgr Laflèche, visitant un couvent : " Je vois beaucoup de pianos que j'aimerais mieux voir remplacer par des rouets."

On se demande pourquoi tant de braves pères de famille qui se morfondent pour gagner le pain quotidien, dépensent des sommes exagérées pour donner à leurs filles un bagage de futilités qui les rend incapables de tricoter un bas, de raccommoder un pantalon, de confectionner une robe, de faire une bonne soupe ou de laver un mouchoir.

Ah ! par exemple, elles savent dessiner, jouer une polka, faire des broderies et les porter, lire des romans et rêver.

Mais est-ce bien l'affaire d'un ouvrier qui arrive de la boutique avec la livrée du travail... et qui a faim ?

Sait-on quelles sont les conséquences de cette éducation ? Elles sont terribles. Et l'on s'étonne qu'une foule de parents forcent les supérieures des couvents à gâter pour toujours leurs filles. C'est une plaie sociale. Je ne parle pas du prix des livres qu'il faut acheter ; c'est un détail matériel, mais les jeunes filles ainsi éduquées finissent par se croire duchesses et marquises et s'imaginent être créées et mises au monde pour être adulées, pensionnées à grands frais. Elles rêvent un chevalier ou un damoiseau qui n'arrive pas, parce qu'il n'y en a plus. Il leur faut des domestiques pour faire ce qu'elles ne peuvent pas faire. Les paysannes quittent les champs pour remplir les maisons de ces petites maîtresses. La grande demande des servantes fait augmenter les gages, dépensés en fanfreluches qu'elles exhibent à la campagne où elles sont un sujet de scandale, quand elles ne restent pas à la ville, où leur toilette les entraîne souvent dans l'ornière.

Et puis nos filles artistes ou philosophes attendent des maris dans la classe professionnelle, mais ils ne viennent pas ; elles se contenteraient bien d'un commerçant, qui n'arrive pas.

Plusieurs d'entre elles restent longtemps célibataires ou consentent à épouser un ouvrier. Elles se croient sacrifiées, elles sont malheureuses et rendent leur mari malheureux.

Avec cela que c'est aimable une femme qui parle science, beaux arts, toilette et bals au milieu d'une famille modeste où elle torture les engagés, rougit de son père et de sa mère et singe un langage qu'elle ne peut soutenir, car il est rare que ces savantes connaissent leur langue.

Que de bons parents j'ai vu désolés d'avoir fait sortir leurs filles de la sphère où elles auraient dû rester !

Que de papas sont obligés pour soutenir le ton de ces marquises, de se saigner, et même d'avoir recours à des moyens malhonnêtes, qui pour rester longtemps inaperçus n'en sont pas moins coupables !

Le déshonneur souvent frappe à la porte de ce château, et l'on a vu souvent de braves gens partir pour l'exil en maudissant leur faiblesse vis-à-vis de leur famille, et même pour le pénitencier dont les portes étaient ouvertes par une épouse extravagante.

Est-ce que j'exagère ? Que l'on consulte les statistiques, les livres de faillites et les registres de la criminalité.

Non, non, ce n'est pas à leur faire croire qu'elles sont nées pour les plaisirs qu'on forme des femmes fortes.

" Mères chrétiennes, dit un profond philosophe ; votre " tâche est pénible, et vous le savez mieux que nous " encore. La fleur croît sous la sueur du jardinier qui la " cultive et l'arrose ; l'enfant croît et se développe dans les " souffrances de la mère qui le façonne et l'élève. " Heureuses les mères qui ont souffert, beaucoup souffert, " pour élever leurs enfants ! Heureuses les mères qui ont " pleuré, beaucoup pleuré ! larmes fécondes qui tombent " sur ces cœurs encore tendres, comme une pluie du ciel " sur les fleurs."

Je laisse à méditer ces sages paroles aux jeunes filles de votre pays et du mien, M. l'Editeur, et vous prie de croire à ma profonde conviction.

B. A. T. de Montigny.
Chevalier de l'ordre militaire de Pie IX.

Montréal, 22 sept., 1889.

Le sujet de l'éducation est tellement important que je me fais un devoir de reproduire un excellent article de la « Vérité " de Québec et le programme d'enseignement qu'il contient :

En face de l'encombrement des professions libérales et des carrières administratives, plusieurs pères de familles se demandent : Qu'allons-nous faire de nos fils ?

Et lorsque les collégiens arrivent dans le monde, ils commencent à partager l'anxiété paternelle. Les forts en thèmes eux-mêmes se demandent : Qu'allons-nous faire ?

Pour sortir de cette situation anormale, il n'y a qu'une clef : celle des champs.

C'est pour la mettre aux mains des bacheliers qu'un jésuite français vient de publier un petit livre intitulé : *Le retour aux champs.* — Nous en recommandons fortement la lecture aux directeurs et élèves de nos collèges.

Aux étudiants perplexes qui se demandent : Que faire ? le P. Burnichon répond : Retournez aux champs. L'agriculture est la plus belle et la plus libérale des professions.

Le conseil est sage et il devrait être suivi.

Il est certain qu'une des principales causes du malaise actuel est l'encombrement des villes. La désertion des campagnes a rompu l'équilibre économique et social, et c'est faire œuvre de patriotisme éclairé que de travailler à rétablir cet équilibre.

Le retour aux champs est devenu absolument nécessaire. Il faut faire refluer vers la campagne le flot qui envahit les villes.

Ceux-là méritent donc bien de la patrie, qui s'efforcent de diriger vers les carrières agricoles les aspirations et les activités de la jeunesse.

Cette intelligente initiative vient d'être prise par une de nos premières communautés religieuses. Les Dames Ursulines ont ajouté au programme scolaire de leur maison, à Roberval, un cours théorique et pratique d'agriculture.

On reconnaîtra que c'est travailler d'une manière aussi efficace que discrète à hâter le retour aux champs.

Le P. Lacasse disait un jour que pour garder les colons sur des terres nouvelles il fallait des *colones.* C'est une idée analogue qui a présidé à l'élaboration du programme d'enseignement agricole que les Ursulines viennent de mettre à exécution. Avec l'intelligence et le dévouement qu'on leur connaît, ces dames religieuses ont entrepris de façonner de solides et brillantes *colones,* qui seront le soutien et l'ornement des foyers canadiens.

Jeunes bacheliers, vous n'avez plus aucun prétexte pour rester en ville, retournez aux champs.

Voici le but et les détails de l'œuvre entreprise par les Ursulines, — tels qu'ils nous sont donnés par la Directrice du couvent de Roberval :

“ Pour attacher l'homme au sol, à la famille, il faut qu'il s'y trouve heureux ; nous avons donc pensé que la mission de la femme est de lui procurer le bonheur qu'il cherche. Comme notre population est essentiellement agricole, pour atteindre ce but, c'est à l'économie rurale que nous avons eu recours.

“ La maîtresse d'une ferme doit avoir les connaissances nécessaires pour pouvoir, au besoin, remplacer son mari, donner des ordres et même prêter son concours. De plus, elle doit être l'ornement du foyer domestique et faire

rayonner le bonheur autour d'elle. Elle doit donc être active, de joyeuse humeur, propre, économe, aimante, pieuse et dévouée. Pour la rendre telle, il n'est pas besoin de programme, c'est l'éducation du cœur qui nous aide. Si nous réussissons à inspirer le dévouement, tout est fait :

" Voilà notre programme :

" 1. — Théorie : Notions d'agriculture, d'horticulture, d'arboriculture, de pomologie.

" Pratique : Au jardin et au verger.

" 2. — Théorie : Vacherie, laiterie, beurre et fromage.

" Pratique à la laiterie. Fabrication du beurre de ferme et du fromage pour la famille. Traite des vaches.

" 3. — Pratique à la basse-cour ; soins donnés aux poules et autres oiseaux pour la production des œufs et l'élevage des petits.

" 4. — Pratique à la buanderie, à la boulangerie, à la cuisine.

" 5. — Pratique à l'ouvroir : Tailler, coudre, raccommoder, repriser. Emploi de la laine et du lin.

" Toutes les élèves apprendront en même temps à lire, à écrire, à compter, et à tenir la correspondance et la comptabilité de la famille. Elles acquerront des connaissances générales sur les sciences, au moyen de leçons de choses, et recevront des leçons de pédagogie. On s'attachera surtout à leur donner une bonne et solide instruction religieuse.

" Elles seront formées à régler leurs dépenses, soit pour la nourriture, soit pour le vêtement, sur les revenus de la ferme, etc., ayant soin de faire quelques épargnes pour les mauvais jours ou pour causer quelques surprises agréables.

" On leur fera aimer les fêtes de famille, anniversaires de naissance, de mariage, etc., faire quelques cadeaux produits de l'industrie et du travail, et avoir une mise toujours simple, propre et soignée."

Nous joignons nos sincères félicitations à celles qui ont déjà été souvent offertes aux dames religieuses de Roberval pour l'excellente initiative qu'elles ont prise. Nous souhaiterions qu'elles trouvassent de nombreuses imitatrices parmi les autres maisons d'éducation pour filles dans notre province.

Du lac des Sables on communique par une route assez

avantageuse au lac Morin, connu sous le nom de lac Manitou, situé à quatre milles du village Ste-Agathe, dans les 2e, 3e, 4e et 5e rangs de Beresford ; mais il atteint par une de ses pointes le canton de Wolfe. L'aspect de ce lac Morin est ravissant, parsemé qu'il est d'îles verdoyantes. Il est peuplé d'une quantité considérable de poissons, surtout de truites saumonées. Il se charge par un petit lac qui le domine à quelque cinq arpents de distance. Dans cette chute, suffisante pour faire mouvoir une usine, monte une quantité si considérable de carpes, le printemps, qu'on les prend à pleins sacs.

Les bords du lac Morin sont en amphithéâtre et les eaux en sont tellement limpides qu'on peut voir, à l'automne, frayer le poisson et surtout la truite, qui ne semble pas craindre qu'on l'observe. Ceux qui ne sont pas initiés aux mœurs de ces poissons, seront bien aise de connaître comment la Providence a pourvu au mode de reproduction de ces malacoptérygiens abdominaux. Quand vient le temps du frai, la truite ne mord pas. Elle se tient sur les bords du lac, se frottant le ventre sur le sable de la grève. Les mâles par cette opération jettent leur semence et les femelles leurs œufs qui deviennent fécondés par le contact. Il y a une grande quantité de ces œufs que le courant entraîne et qui ne peuvent être fertilisés. Et voilà pourquoi l'instinct de ces poissons les conduit dans les eaux calmes. C'est en prévision de cette perte considérable que subissent les produits de la femelle qu'ils sont si nombreux et que chacune d'elle en jette des milliers. Admirable sagesse de Celui qui fait porter par les vents la semence des fleurs sur les étamines d'une autre fleur et la rend ainsi fertile. Cette sagesse est suffisante pour émerveiller les esprits observateurs et les engager à bénir la Providence, qui ne peut nous oublier dans la distribution de ses bienfaits, nous pour qui toutes ces merveilles ont été faites.

Il y a dans ces lacs des richesses immenses qui ne sont pas exploitées. Tout le monde connaît le goût exquis de la truite. De fait on la paie très cher sur nos marchés, et elle remplace avantageusement le saumon. Elle appartient au 2e ordre des poissons osseux, comme le saumon, que l'on rencontre en grandes troupes, principalement à l'embouchure des fleuves, dans laquelle il entre pour y déposer ses œufs. Et pourtant il se fait ici un commerce de truites très limité. C'est à peine si l'on rencontre de temps en temps dans nos halles notre truite des lacs. Pourquoi ne ferait on pas comme aux Etats-Unis, où l'on élève ce poisson ? Il y a un établissement de ce genre à Grand Rapid, près de Chicago, où l'on élève des millions de truites grises par année. Chose singulière pendant qu'aux Etats-Unis, on creuse des lacs qui coûtent des centaines de mille piastres pour exploiter cette source de richesse, ici on regarde comme une perte une nappe d'eau sur un lot de terre. Dans un article publié, il y a quelques années dans un journal anglais il était constaté qu'un arpent d'eau peut rapporter cent fois plus qu'un arpent de terre.

Le gouvernement d'Ottawa entretient au Saguenay une piscifacture de saumon et quiconque peut aller voir comment se fait artificiellement l'élevage du poisson.

C'est facile, car les œufs et le sperme peuvent se transporter à de grandes distances. Voici en résumé le mode des opérations nécessaires à la reproduction : on ménage trois étangs qui communiquent l'un à l'autre, et ce afin de suivre un système de rotation. On transporte cette année dans l'un des étangs les œufs et la semence. Lorsqu'ils sont éclos on transporte ce frai dans le second étang, afin de laisser libre le premier où, au temps de la ponte, on mettra de nouveaux germes. La troisième année l'on fait émigrer dans le troisième étang le frai du second, qu'on vend à la fin de l'année, pour faire place à celui du second et ainsi de suite.

La raison pour laquelle on ne laisse pas le frai d'une année avec celui de l'année précédente, c'est que la truite est carnivore, comme presque tous les poissons qui se dévorent entr'eux. On calcule qu'une truite de trois ans est bonne pour le marché.

Il y a, paraît-il, de ces établissements aux Etats-Unis qui accordent aux actionnaires de forts bénéfices. Au Canada le gouvernement a entrepris de peupler plusieurs de nos rivières de saumons en y transportant des œufs fécondés. Un de mes amis, M. Adélard Dorion, a tenté de faire ces années dernières un commerce de truites, non pas en les élevant, mais en les pêchant dans les lacs dont il avait obtenu la location, et en les exportant. Je ne crois pas qu'il continue aujourd'hui cette industrie, et je ne sais à quelle cause attribuer la cessation de ses opérations. Dans tous les cas il aura eu le mérite d'avoir tenté un commerce rationnel, et d'avoir donné l'idée à d'autres qui pourront en faire bénéficier le commerce de notre pays.

Les bords du lac Morin, ci-devant couverts de très riches érablières et en partie aujourd'hui défrichés, ont été exploités en premier lieu par M. Pierre Bohémier, fils de M. Jean Marie Bohémier, et de dame Marthe Testard de Montigny, de Ste-Anne des Plaines.

Ce jeune homme n'avait que vingt ans quand, au sortir du collège de Terrebonne, il se dirigea seul, à travers la forêt, vers le nord, pour aller ouvrir un établissement sur les bords du lac Morin. Inutile de dire les privations, les ennuis, les sacrifices qu'il endura. Mais il a fait de ces lots une des plus belles fermes du nord, comprenant six cents acres de terre, dont cent sont en bon état de culture. M. Bohémier a été pour la paroisse de Ste-Agathe, où il est établi depuis trente-cinq ans, une bénédiction par son éducation, son dévouement et ses conseils. Il a occupé avec un grand esprit de justice, les principales charges qui lui

ont été confiées surtout celle de Maire qu'il conserva pendant plusieurs années. Est-ce mission ? Est-ce fièvre ? M. Bohémier a vendu ses propriétés de Ste-Agathe pour aller ouvrir d'autres établissements sur la Lièvre et la Kiamica. Mais se sentant capable de vivre plus tranquillement, il s'est retiré sur une petite terre, près du village de Ste Agathe, où il vit à l'aise avec sa femme, née Delle Buck, petite-fille d'un ex-représentant du comté de Terrebonne.

Il y a environ 35 ans, (mon Dieu, qu'il y a déjà longtemps !) alors que étant étudiant, j'étais en vacance chez ce M. Bohémier, mon neveu, et je fus apitoyé sur le sort de ces pauvres colons qui l'environnaient. Une chaumière mal jointe les abritait à peine, leur nourriture consistait presque exclusivement en patates et en galettes de sarrazin. Encore fallait-il qu'ils allassent au loin faire moudre leur grain. Et pourtant ils travaillaient tout le jour, sous le feu d'un soleil tropical, et quelquefois la pluie traversait leurs hardes qu'ils ne pouvaient faire sécher faute de vêtements de rechange. Je les plaignais tout haut, lorsque ce brave M. Bohémier me fit la réflexion qu'ils étaient bien plus heureux que lui. En effet, me dit-il, tandis que je me livre aux soucis pour réussir dans mes travaux, eux se livrent au plaisir, et, presque tous les soirs, lorsque je me torture l'esprit pour calculer ou tirer des plans, ils s'assemblent chez l'un d'eux et ils dansent au son du violon de la côte. C'était à la lettre, car le soir même il y avait réunion à la porte d'une cabane, et zing zing zing...... Nous entendions au loin les flons flons du violon et les éclats de rire des danseurs. Leurs amusements me paraissaient bien innocents et, je le suppose, ils suivaient les conseils du bon curé du village.

Aux vignes, dans les vendanges,
Aux champs pendant les moissons,
De Dieu chantez les louanges,
Il sourit à vos chansons.
Quand le plaisir dans la plaine
Le soir vous appellera,
Dansez gaiement sous le vieux chêne, } *Bis.*
Et le bon Dieu vous bénira.

Ce fait est une preuve de plus que le bonheur n'est pas toujours où on le croit, et qu'il ne s'achète pas. Ce domaine du Manitou est devenu plus tard ma propriété et j'avais rêvé d'y aller passer mes vieux jours. Je l'ai cédé à Madame la comtesse Ogier d'Ivry, demeurant au château de Chaîne de Cœurs, Le Mans, France, digne et riche douairière, qui désirait y établir son fils. M. Raoul d'Ivry, aimable gentilhomme, y a fait son séjour. Il y reçoit en grand seigneur une société d'élite. Que de jeunes hommes s'étiolent dans les villes en dépensant sottement leurs revenus, qui devraient acheter des terres ; et qui, tout en y passant agréablement leur temps, seraient une bénédiction pour la localité.

Quoi qu'il en soit, je prédis à Ste-Agathe, dont le lac Morin fait partie, un avenir prospère, et par l'excellence de ses terres et par le site exceptionnel que cette paroisse occupe, et par la richesse de ses bois francs, qui devront alimenter les fourneaux de Montréal pendant bien des années.

Au mois de juillet 1894, il y a eu un grand concours agricole du comté de Terrebonne tenu par la paroisse de Ste-Agathe. Il y avait affluence d'étrangers et le village avait revêtu ses plus beaux habits de gala. La fête a commencé par une cérémonie religieuse. C'est dire qu'à Ste-Agathe, comme d'ailleurs dans toutes les paroisses de la Province de Québec, rien ne se fait de grand qu'en rendant hommage à Dieu. Le Rév. M. Moreau, curé de la paroisse, a fait le sermon de circonstance prenant pour texte un des passages cités récemment à la convention agricole de

Rimouski par Mgr Blais : " *Non oderis opera laboriosa et rusticationem creatam a Deo.*"

Il a dit comme l'évêque de Rimouski, que la loi du travail a été imposée à l'homme dans le paradis terrestre.

Il a félicité les ministres de leur dévouement à l'agriculture et félicité les lauréats que les ministres allaient bientôt couronner. Puis il a démontré à ses auditeurs que pour être bon cultivateur il faut souvent faire comme les Israélites dans le désert, à qui Dieu avait imposé la loi de devancer le lever du soleil pour cueillir la manne. Mais le cultivateur ne doit pas seulement travailler, il doit prier Dieu de bénir ses travaux. Il a parlé d'un ancien usage qui existe dans Ste-Agathe et dans la plupart des paroisses de la province de Québec, de faire des souscriptions pour faire chanter des messes pour le bien de la terre.

Le curé a parlé du luxe et de l'intempérance comme de deux plaies profondes qui ravagent nos campagnes ; mais qui heureusement n'ont guère pénétré encore dans les paroisses du Nord. Rien n'est plus beau, dit-il, que de porter des habits filés et tissés par son épouse ou sa fille.

Après la messe on a procédé à la décoration des lauréats du concours dont les noms suivent :

CONCURRENTS

Luc Charette, Ste-Marguerite, t.g. mérite, médaille d'argent.

Eusèbe Lajeunesse, Ste-Marguerite, t.g. mérite, médaille d'argent.

Dr Wilfrid Grignon, Ste-Adèle, t.g. mérite, médaille d'argent.

Cyrille Grenier, Ste-Agathe, g. mérite, médaille de bronze.

Joseph St-Amour, Ste-Agathe, g. mérite, médaille de bronze.

Elie Desrochers, St-Sauveur, g. mérite, médaille de bronze.

Casimir Latour, St-Sauveur, g. mérite, médaille de bronze.

Isaac Charette, Ste-Marguerite, mérite,

François Latour, Ste-Adèle, mérite.

Lambert Bélanger, St-Sauveur, mérite.

Joseph Forget, Ste-Agathe, mérite.

Joseph Brisebois, Ste-Marguerite, mérite.

Joseph Plouffe, St-Sauveur, mérite.

Auguste Lallier, Ste-Agathe, mérite.

Adélard Forget, St-Sauveur, mérite.

J--Bte Goyer, St Sauveur, mérite.

L'honorable M. Nantel, ministre des travaux publics et député du comté de Terrebonne, a ensuite adressé la parole à l'assistance.

Je suis heureux de reproduire ce discours plein de sens pratique et qui a été si justement goûté.

C'est une pièce qui restera et qui rend hommage aux hommes de mérite dont les noms doivent être soumis à la vénération publique. Ce discours est un monument que je me fais un devoir de présenter à mes lecteurs.

Monsieur le Président,

MM. les Lauréats,

Le ministre de l'agriculture et de la colonisation a bien voulu me réserver l'honneur de présenter leur médaille aux lauréats du Mérite agricole dans la région nord et d'Ottawa. Je l'en remercie sincèrement. Ces médailles, MM. les lauréats, brilleront sur vos poitrines dans toutes les grandes circonstances de votre vie, c'est un hommage rendu par le pays au travail intelligent et au succès. Vous les transmettrez à vos enfants, et ces derniers seront fiers de les conserver comme un pieux souvenir des exemples et des triomphes de leurs ancêtres. Je dis : triomphes, messieurs, et le mot n'est pas de trop.

La culture est une lutte de chaque jour contre bien des

obstacles, contre bien des ennemis divers. C'est une suite de combats que livre le cultivateur laborieux : combats contre le préjugé qui méprise trop souvent la vie paisible mais noble et bienfaisante des champs ; combats contre la routine qui porte à croire que là où le père a passé doit toujours passer l'enfant, pendant que l'agriculture est non seulement une carrière soumise à une concurrence acharnée, mais encore une science compliquée, exigeant à la fois une connaissance approfondie de la nature et des besoins économiques de son pays comme des pays rivaux, dans la production et sur les marchés d'écoulement ; combats que vous livrez, nobles enfants du sol canadien, sur cette terre que vous aimez, mais que l'ignorance, la mauvaise foi, la trahison des dénigreurs, représentent trop souvent comme une marâtre incapable de vous nourrir et vous poussent de force vers l'exil.

Heureux ceux qui n'ont pas été séduits par le mirage et sont restés ici, autour du vieux clocher, vivant de leur vie patriarcale, et se livrant obstinément au labour de leurs terres, confiants au moment de l'épreuve, dans la bonté de la Providence, et conservant l'espoir d'un avenir prospère. L'astre du salut luit pour eux maintenant : déjà il illumine l'horizon, il brillera bientôt dans toute sa splendeur. Car sur tous les points de la patrie, la foi agricole se réveille, solidement soutenue par la rémunération du travail et de la bonne conduite.

Il n'est pas de circonscription électorale qui soit restée étrangère au mouvement , il n'en est pas où vos hommes publics n'aient été appelés à remplir le devoir si honorable qui m'incombe dans la circonstance actuelle. La nation entière s'est levée dans une superbe affirmation de volonté, et elle s'élance à la conquête d'une Terre Sainte dont elle n'a jamais été tout à fait exilée, mais que la routine, l'insouciance, et trop souvent le travail stérile, dérobaient aux yeux de ses habitants en la représentant comme une terre de désolation et de ruine. Nous avons eu nos Pierre l'Ermite, un peu partout ; nous avons possédé, nous surtout, enfants privilégiés du Nord, le plus grand des apôtres de la nouvelle croisade, le grand curé, au cœur plein de vaillance et de dévouement, à l'esprit débordant de vastes et patriotiques conceptions. Vous avez entendu sa voix les pre-

miers, il vous a dit et répété un quart de siècle durant sur tous les tons d'une gamme aussi riche que variée : " Dieu le veut ! Dieu le veut ! conquérez la terre, emparez-vous du sol, faites-la produire abondamment, livrez à vos pâturages des troupeaux de race choisie, réduisez vos produits sous le plus petit volume pour les transporter plus facilement au marché. Des vaches, des pâturages, du beurre partout ! Le beurre, c'est la richesse. C'est la vieille paroisse qui se renouvelle, c'est la nouvelle qui se fonde, c'est le cultivateur qui paie ses dettes, c'est le colon qui fixe au sol sa nombreuse famille. Des troupeaux, des pâturages. " C'étaient là les formules simples, rendues en un si pitoresque langage par le curé Labelle : elles sont restées comme de vivantes traditions pour servir de devise à la réforme agricole : Des pâturages, des troupeaux : c'était également la devise de Sully, sous Henri IV, ce grand réformateur de l'agriculture française ! Notre Pierre l'Ermite n'oublia jamais de mentionner ce souvenir historique et cet enseignement.

La voix du curé Labelle n'est pas éteinte ; vous en êtes l'écho, MM. les lauréats, par votre conduite. Ils en sont l'écho également, ces brillants conférenciers qui prêchent le progrès sur tous les coins de la province et dont le type formé à l'école du maître conserve si pieusement les enseignements et les traditions qu'il a laissés derrière lui. Je le salue dans la personne de l'un des vôtres, le docteur Wilfrid Grignon, dont le nom restera comme le fondateur des cercles, mis à la base de tout notre système agricole.

Le curé Labelle a prêché, il y a plus d'un quart de siècle, la croisade qui se poursuit maintenant. Sa parole tombait en semence serrée sur des champs bien préparés, elle produisit des fruits abondants ; parfois, rarement, elle est allée se perdre sur un sol rocailleux, mais ce qui en est tombé sur les grandes routes n'a pas été enlevé par de méchants oiseaux comme ceux dont parle l'Ecriture Sainte. Cette semence précieuse, des oiseaux bienfaisants, dans la personne des conférenciers, l'ont ramassée et la répandent dans tout le pays.

Le curé Labelle prêchait sur le beurre, sur la vache, dont il n'oubliait pas le compagnon, et tout le monde se rappelle comment était connue la superbe race dont feu

l'honorable M. Abbott et M. Dawes, de Lachine, lui avaient procuré de si beaux spécimens. Sa parole retentissait du haut de la chaire sacrée en enseignements pratiques, en instructions, mais aussi en visions prophétiques. On trouvait singulier d'entendre si souvent parler d'agriculture au prône et on se demandait ce que les pommes de terre en place de céréales, les troupeaux de vaches en place de chevaux de luxe, pouvaient bien avoir à faire avec la perfection chrétienne et le salut des âmes ; on était même surpris de l'entendre si peu parler de dîme aux habitants de St-Jérôme.

Comme vous le savez, les prophètes en général n'ont pas été populaires parce qu'ils disent vrai et que la vérité choque. Or, le curé Labelle, dans sa paroisse, n'était pas toujours du goût de la routine qui voulait le reléguer à la sacristie pour, elle, s'étendre plus tranquille sur le bord du fossé ; on fit des reproches, on poussa des récriminations. On n'alla sans doute pas jusqu'à scier le curé en deux comme cela se fit très inhumainement du prophète de l'antiquité.

L'entreprise n'eût pas manqué de soulever des difficultés, car le curé n'était pas homme à se laisser scier ni en deux ni autrement. On lui créa des misères assez sérieuses, on le taquina de mille façons, mais toujours poussé, par la force de la vérité et l'amour de son pays, il n'a jamais cessé un instant de faire entendre le cri du réveil agricole.

Tout le pays était rempli de sa voix : églises, palais épiscopaux, maisons municipales ; partout retentissait un cri de ralliement : Troupeaux améliorés, pâturages, industrie laitière, tout cela accompagnant l'inévitable note de la fin : En avant vers le Nord, mes enfants, c'est là que se trouve le rude labeur, mais c'est là précisément, à cause de ses aspérités, qu'est l'héritage du vigoureux colon canadien-français.

Sa grosse voix ne fut pas lente à percer les murs des parlements, à pénétrer dans le cabinet des ministres, à tomber même en paroles harmonieuses de la bouche d'un gouverneur de notre province s'adressant aux chambres, et c'est encore un homme de Terrebonne, un premier-ministre d'alors, le lieutenant-gouverneur d'aujourd'hui, votre ancien député, arrivé depuis aux plus hautes fonctions de l'Etat, qui entreprit de systématiser l'établissement des beurreries.

Nous sommes heureux, disait Son Honneur M. Robitaille, dans le discours que le premier-ministre mettait dans sa bouche à l'ouverture de la session de mars 1882, de voir que l'industrie des beurres, des fromages subit en ce moment une transformation qui a produit des résultats considérables et le gouvernement se propose de donner un nouvel élan à ce mouvement par d'autres mesures d'encouragement qui tendront à assurer la prospérité générale et à stimuler la colonisation de nos terres incultes. La politique du salut était inaugurée.

Depuis, cette politique agricole s'impose à tous les gouvernements et si le sens pratique a pu manquer à certaines tentatives de progrès il faut convenir que sous l'administration actuelle, avec un homme de l'expérience de M. Beaubien à la tête du ministère de l'agriculture, avec un auxiliaire aussi zélé, aussi tenace, aussi éclairé que M. Gigault, le réveil agricole est devenu plus intense que jamais et permet de nous faire entrevoir une prospérité permanemment établie, un fonctionnement des méthodes et des produits, aussi avancé que nous saurions le désirer.

Toute une pléiade de brillants conférenciers et de dévoués missionnaires appelés sous le drapeau par la voix unanime et touchante de nos évêques, s'est formée. Ce sont les héros de la croisade. Ils parlent haut et ferme le langage du progrès ; ils savent se mettre surtout à la portée intellectuelle des petits et des commençants qui ont le plus besoin d'enseignement. Bref, l'organisation agricole semble toucher à sa perfection dans le chef qui dirige comme dans tous les collaborateurs à cette œuvre nationale. Le clergé seconde puissamment les efforts de l'élément laïque et rien ne peut arrêter le zèle et le dévouement de nos missionnaires agricoles.

UN ASILE SACRÉ

L'intérêt de la colonisation, de cette grande œuvre qui fonde la paroisse, assise fondamentale de la nation, n'est pas négligé non plus. S'il est vrai que des besoins pressants se font encore sentir, il faut admettre qu'il n'y a guère de temps perdu. Les grandes routes vont s'ouvrir et s'entretenir dans un état convenable, là où les voies ferrées

ne sont pas encore rendues et par où se dirigent la plupart des nouveaux colons; des octrois gratuits de terrains sont accordés comme à Ontario, dans le Nord-Ouest et dans le Dakota. Des exemptions plus étendues deviendront aussi désirables et l'on arrivera sans doute chez nous aussi à constituer comme seul régime de tenure foncière, le régime de "Homestead" exempt de saisie avec tout le matériel d'exploitation durant la vie du colon, de sa femme et du fils aîné s'il remplace ses auteurs. Cette loi bienfaisante pour le cultivateur nouveau et pour l'ouvrier ruiné, qu'elle gardera chez nous en leur offrant sur les terres de la couronne un asile inviolable contre les tracasseries de créanciers intraitables, est aussi la plus solide protection qui existe contre les entreprises du socialisme, puisque donner à titre inaliénable un morceau du sol au prolétaire, c'est faire un citoyen intéressé dans la sécurité publique et individuelle.

Voilà messieurs de l'ouvrage pour le présent et pour l'avenir, car une nation ne doit pas s'endormir dans le repos; elle doit travailler et marcher vers la perfection qu'on ne peut atteindre ici-bas, mais vers laquelle il faut tendre sans cesse. Elle doit emprunter aux autres peuples ce qu'ils ont créé de mieux imitant l'abeille qui vole de fleur en fleur pour prendre à chacune ce qu'elle a de plus odorant et de plus suave au goût.

Vous entendrez parler d'agriculture tantôt, et si je chéris cette profession, qui est la plus noble et la plus heureuse, je ne veux pas en parler en présence surtout de juges aussi compétents que MM. les lauréats et de critiques aussi sévères que les conférenciers qui me surveillent de proche. Je me borne donc à vous parler organisation agricole de la province, organisation colonisatrice également: ce sont là les deux objets ou plutôt les deux devoirs de notre politique.

Toute la protection que nous vous demandons, disaient des manufacturiers français à Colbert, c'est de nous laisser faire. Les intérêts commerciaux, les plus tapageurs, les intérêts industriels, les plus puissants puisqu'ils conduisent trop souvent aux monopoles, n'ont guère besoin de la protection des gouvernements et cette protection, quand ils en sentent la nécessité, ils savent bien l'obtenir.

Il n'en est pas de même de la protection des intérêts

agricoles et colonisateurs. Ces intérêts manquent de cohésion, d'esprit de corps ; ils sont disséminés et groupés dans l'isolement autour de questions locales qui demandent à être étudiées chacune dans son mérite particulier. On ne peut coloniser dans les montagnes du Nord comme on le ferait dans les espaces plus unis de la vallée du lac St-Jean et du bas du St-Laurent. Ce ne sont pas les mêmes besoins, ce ne sont pas les mêmes éléments, la même classe de colons qu'il faut rassembler pour les utiliser. Il y a aussi le repeuplement de nos fermes délaissées, il y a une colonisation pour les ouvriers des villes peu rompus à certains travaux ; il y en a une pour les vaillants gars de la campagne ; il y en a une pour les pêcheurs de la Gaspésie et il devrait y en avoir une pour les rapatriés des Etats-Unis. Je ne parle pas de l'immigration saine qui pourrait nous venir de certaines campagnes de la Belgique et de la France. Etant à peine en état de recevoir nos compatriotes nous ne pouvons songer à accroître notre population par l'appoint étranger, tout sain et tout désirable qu'il puisse être. On ne peut tout faire à la fois, et rappelons-nous qu'il y a dans la poursuite des grands desseins des impatiences à calmer comme des insouciances à secouer, des retardataires à stimuler comme des avant-gardes indiscrètes à retenir. Pousser les uns, ralentir les autres, pour donner au mouvement plus d'unité dans l'action et de permanence dans le résultat, c'est l'œuvre des gouvernements obligés de tout peser, de tout compenser, d'ajouter quelquefois, de retrancher plus souvent.

Pour ma part, j'aime mieux les vifs que les lents et je dis que chaque génération doit accomplir sans attermoiements tous les progrès qu'elle peut faire : bien convaincu que les générations futures auront encore à accomplir de lourdes tâches. J'aime mieux tenir que chercher et je suis d'avis qu'on ne saurait, par trop d'avantages de toute nature, engager les honnêtes populations à se fixer sur les immenses domaines de la couronne, et dans la Gaspésie, et dans la région du lac St-Jean, et dans le nord de l'Outaouais, cette part la plus riche de l'héritage national.

Vous voyez ce qui se fait dans nos montagnes, vous, messieurs, qui ne croyiez ni à nos pittoresques vallons tout pavés de cailloux, disiez-vous, ni à ces montagnes toutes

dénudées, ni dans notre chemin de fer, qui ne devait pas rapporter de quoi graisser les roues de ses locomotives, répétaient en chœur les dénigreurs de notre merveilleuse contrée du Nord.

Que sont devenues toutes vos prophéties de malheur à la vue de cette transformation opérée depuis quelques mois, à la vue de ces progrès agricoles, de ces créations de ressources nouvelles prises à notre sol, créations dont vous êtes, messieurs les missionnaires, messieurs les lauréats, les auteurs patients et éclairés ? Quelle force, quel courage nouveau ne devons-nous pas puiser dans le spectacle que nous offre la fête d'aujourd'hui ! Nous sommes fiers de notre Nord, nous y trouvons la preuve que de bonnes têtes et des cœurs courageux servis par des bras solides assurent la prospérité et le bien-être partout dans nos montagnes tout aussi bien que dans la plaine.

J'ai toujours été un des croyants dans le Nord, je m'en enorgueillis ; j'ai accueilli les paroles du curé Labelle comme des prédictions aimées et je suis toujours resté de son avis le jour qu'il déclarait que le Nord du St-Laurent, dans la vallée de l'Outaouais, limite ouest de la province, devant être le grand rendez-vous des deux métropoles politiques et commerciales de la nation, servirait de rempart à la nationalité. Et comme je suis un des vifs, un des pressés à livrer ce pays à de nouveaux groupements, à de nouvelles missions, à de nouvelles paroisses, je me sens poussé par une profonde conviction de l'avenir de cette contrée.

COLONISONS EN CHEMIN DE FER

Je suis de ceux qui croient que le temps marche vite pour des nations placées dans notre situation, qu'il n'y a pas un moment à perdre et que s'emparer du sol, de suite, sans retard, c'est jeter des fortifications nationales, qui nous sauveront au moment du danger. Je reste convaincu qu'il ne nous est pas permis de nous contenter de vieux procédés de colonisation en canot ou à la charette, quand de partout nous nous sentons dépassés par le chemin de fer et l'électricité, qu'il est permis encore moins de laisser sur la voie de nos pionniers ces mille et un petits obstacles, vestiges d'un âge passé, qui disparaîtront devant la détermination

des enfants du sol de se considérer comme chez eux et de faire acte de propriétaire souverain. La forêt doit céder le pas à la civilisation, quand il s'agit de cette civilisation bienfaisante à laquelle président la vertu des pasteurs et la moralité patriarcale de nos familles canadiennes. Les arbres doivent faire place à des hommes d'ordre social, à des sujets loyaux, rudes sous leur écorce de défricheurs, mais possédant de grandes vertus sociales et ne demandant, dans tous les cas, qu'une chose bien légitime : se créer un patrimoine pour eux et leur postérité. C'est là l'œuvre, la grande œuvre de la colonisation : l'oublier serait une faute que l'administration actuelle ne commet pas ; la retarder serait une imprudence dont nous nous gardons bien.

Déjà les travaux du curé Labelle sont repris. Une société, composée de directeurs zélés et amis ardents de leur pays, est à l'œuvre très activement. Les premiers effets de son travail se font sentir. Les cadres laissés vides par l'émigration et les retards apportés bien involontairement à la construction du chemin de fer sont à se remplir. De nouveaux cantons seront concédés, et même j'éprouve une bien vive satisfaction à vous annoncer que les nouveaux colons trouveront des lots gratuits dans le canton de Minerve. C'est là une décision de l'hon. M. Flynn, un de nos amis les plus sincères dans le gouvernement, et cette décision vous prouve combien il lui tient à cœur de favoriser la colonisation.

Nous sommes une province essentiellement agricole ; la vie des champs c'est la vie de toutes les nations fortement constituées. Nous ne pouvons aspirer au grand rôle manufacturier : la matière nécessaire aux grandes usines fait généralement défaut, les grands capitaux seront lents à se trouver parmi nous. Nous sommes portés à la vie des champs, la plus belle, la plus noble et aussi la plus payante si l'on tient compte du grand nombre qu'elle fait vivre et du petit capital qu'elle exige. La rendre de plus en plus rémunératrice, l'ennoblir davantage, la faire aimer et respecter par tout le monde, par le cultivateur surtout, qui se trompe quand il veut chercher ailleurs la fortune trop lente à venir au gré de ses désirs et qu'il ne trouve que la banqueroute, l'abandon de sa terre ; c'est le but que se propose le conférencier.

Ce devrait être l'objet des leçons de tous ceux qui sont chargés d'instruire la population, qu'ils soient à la tête de l'Eglise ou de l'Etat. Ces spectacles ne nous manquent pas heureusement; comme dans tous les mouvements vers le progrès réel, nous trouvons ici le clergé se dévouant à cette œuvre d'éducation et lui apportant, en même temps que beaucoup de savoir et de compétence, le prestige de ses hautes fonctions.

Faire aimer la culture, ce devrait être l'objet de l'enseignement qui sera donné dans toutes nos écoles, je l'espère. Car la jeunesse devrait apprendre à aimer la profession ou plutôt la science qui sait nourrir le genre humain.

Nous ne devons rien envier aux Etats-Unis. Ils ont les capitaux, ils possèdent l'industrie, ils commandent au commerce. Nous avons le bonheur dans de nombreuses familles. On sait chez nous observer les prescriptions de la nature que les chefs de famille ne violent pas impunément; on sait respecter la loi de Dieu qui procure le véritable bonheur domestique et qui est le gage de l'ordre social.

Poussons du côté des champs : il y a là de l'ombre, de l'air, de la lumière. Il y a aussi du soleil au bon moment, de ce bon soleil qui luit pour tout le monde, mais surtout pour l'habitant fortuné dont les citadins sont trop heureux durant de courtes journées de venir partager le séjour champêtre.

Poursuivons notre carrière agricole; elle est toute dans les desseins de la Providence et dans les traditions de notre histoire, " Pater meus agricola," Mon père cultive la terre! C'était la devise du curé Labelle, ce devrait être celle de notre peuple. Par la terre il vivra loin des grands bouleversements qui affligent des pays, dont il ne faut jamais envier le bonheur apparent, quand nous jouissons du bonheur véritable autant qu'il peut se trouver parmi les hommes.

Ne gâtons pas ce bonheur par de fausses ambitions de luxe que nous ne pouvons nous donner. Oh! les dépenses extravagantes, la toilette, les voitures, les chevaux de promenade, voilà vos ennemis, les ennemis de vos terres. Imitons nos pères, amis de la modeste charette comme on l'est encore en France, dans la Normandie, dans la Bretagne, le pays de nos ancêtres. Ceux-ci vivaient dans la parcimonie, mais

ils avaient de bonnes piles d'écus entassés au fond du coffre, crainte des mauvais jours, de la maladie, des années stériles ; de grosses piles d'écus à compter à la fille qui se marie, à compter au gars qui veut s'établir.

Oh ! si vous saviez comme on vit frugalement en France, par exemple, dans ce pays le plus riche du monde. Comme on considère peu de travailler fort si on met à profit le fruit de son travail. Comme vous seriez touchés de ce bel exemple, comme vous éviteriez ces excès de dépenses qui absorbent tant de vos brûlantes sueurs ; comme vous calculeriez la valeur de l'argent, comme vous garderiez chaque sou pour le bien employer soit en achetant des instruments d'agriculture perfectionnés, soit du bétail amélioré, afin de voir produire à ce sou dix ou cent autres sous.

Oh ! l'épargne, l'économie, la sobriété en tout, la modération dans les plaisirs et dans les joies de la vie, mais c'est le secret d'une vie de bonheur, ce sont les vieux jours assurés, ce sont vos enfants établis, vivant à l'aise de leur côté et venant vous rendre l'hommage de leur bonheur en même temps que le culte dû à vos vertus. C'est la perpétuation de vos familles, c'est la prospérité de vos villages et de vos paroisses.

L'épargne, l'économie, la sobriété en tout, c'est la fortune de la France, ce qui la relève dans les plus grands malheurs, qui la montre confiante au sein des tempêtes et rassurée même au milieu de ses vainqueurs.

L'épargne vaut mieux que le travail ; le travail sème et plante, mais c'est l'épargne qui cueille et qui conserve. Que de travail inutile si vous n'épargnez pas.

Empruntons à l'Anglais son esprit de calcul et au Français son esprit d'épargne et de sobriété : avec votre intelligence, messieurs, et votre travail vigoureux, vous ferez la province la plus riche du Canada. Quand au bonheur qui règne dans notre société, à la perfection de nos institutions publiques, de notre organisation sociale, nous n'avons rien à envier au dehors, et ce n'est pas par vaine flatterie que Le Play nous appelait une nation modèle dans l'âge contemporain.

Vous devez être la classe dirigeante dans le progrès comme vous êtes par le vote maîtres de vos gouvernements. Rendez-

vous dignes de votre rôle, et de même que vous êtes un peuple " gentleman," on le constate avec orgueil, quand on compare en voyageant, soyez un peuple véritablement instruit, conscient de l'importance de son rôle et décidé à prendre sa place, toute sa place, et à n'être à nul autre inférieur dans la direction des affaires publiques.

Préparons-nous à toutes les éventualités dans le travail et la prospérité des champs. Affirmons-nous sans timidité, pourvu toujours que ce soit dans les limites de la plus stricte justice et de la plus évidente raison.

Pour cela, messieurs les cultivateurs, poursuivez vos nobles travaux, marchez de succès en succès, fondez de nouvelles paroisses. Il n'y a que les esprits chagrins qui s'attristeront de votre expansion ; il n'y a que les faux loyalistes qui s'inquièteront de voir se multiplier une classe d'honnêtes, de paisibles citoyens et de sujets loyaux à l'allégeance de la couronne britannique.

L'honorable M. Beaubien, ministre de l'agriculture et de la colonisation, prit ensuite la parole et, comme toujours, sut mêler à son discours clair et pratique ces traits de gaité qui font accepter les choses les plus sérieuses sans fatigue et même en riant. Il s'est efforcé de démontrer aux cultivateurs la nécessité de faire du beurre l'hiver, à l'époque des prix élevés auxquels se vend alors cette denrée si importante, que Montréal importe souvent des Etats-Unis à certaines époques de l'année. Le ministre de l'agriculture a remercié les évêques et le clergé en général de leur généreux concours, de ce qu'ils font en ce moment pour améliorer le sort des agriculteurs. Le clergé a été le grand ouvrier national ; il nous a sauvés de l'absorption anglaise ; aujourd'hui, il continue son œuvre patriotique en mettant énergiquement la main avec le gouvernement à l'œuvre nationale par excellence de l'avancement de l'agriculture dans la province de Québec.

IX

SOMMAIRE : — LA ROUTE POUR ST-FAUSTIN. — NOS JEUNES COMPAGNONS. — LES OISEAUX. — LE CASTEL DU COLON. — SA LITERIE. — LA REPOUSSE. — UN REPAS SOUS LE POUCE. — CANTON WOLFE. — ST-FAUSTIN.

Nous quittons de bonne heure le village de Ste-Agathe. Les chevaux de M. Beaubien, qui ont vingt lieues dans les pattes en deux jours, piaffent dans la cour de l'hôtel Chalifour ; le colon vient de nous avertir qu'ils sont impatients, nos jeunes écoliers ont le fusil sur l'épaule, nous prenons congé de la famille Godon et en avant vers St-Faustin, en longeant de temps en temps la branche Ouest de la rivière du Nord, dont le bras Est va vers sa source principale, le lac de la Quenouille. Nous sortons bientôt du Canton Beresford pour entrer dans celui de Wolfe, dans le comté de Terrebonne, en longeant des lacs superbes et d'un pittoresque éblouissant.

Le canton Beresford que nous quittons est dans l'agence de M. Marchand. En 1880 il y avait encore d'arpentés et en vente 7,677 acres de terre. Le guide du colon de 1894 constate qu'il y a d'arpentés et en vente 4,574. Le sol de Beresford est léger et sablonneux, un peu rocheux et d'assez bonne qualité. A certains endroits il est fameux, si l'on en juge par les produits que l'on y a vus. Nous avons remarqué que les saisons y sont un peu plus tardives qu'à Montréal, parce que lorsque nous y sommes passés, on y était encore dans les foins. Les fruits sauvages, surtout les framboises, abondent dans ces contrées où les habitants nous ont paru à l'aise, et l'on nous a assurés que plusieurs d'entr'eux sont riches.

Jusqu'à Ste-Agathe nous n'avons eu qu'à nous féliciter des chemins. En effet, les routes faites par le gouvernement sont superbes, et elles se conservent généralement belles, pratiquées qu'elles sont sur des terrains en pente et

bien égouttés. Quand je dis beaux chemins ça ne veut pas dire qu'ils soient plats, dame! Mais, passé Ste-Agathe, commence le chemin du Paradis... en longeant le purgatoire. C'est une série de côtes, d'ornières, de cailloux,... et toujours, toujours... C'est-à-dire comme dans les contes ennuyants : " Marche, marche, rencontre une côte, marche, marche encore, passe une autre côte, rencontre une grosse roche, marche, marche encore, tombe dans un trou..." Ah! les côtes ! Et surtout nos côtes ! Aussi étions-nous forcés de marcher pour nous délasser. C'est alors que nos jeunes amis s'en donnaient. Il fallait les voir le fusil à la main, franchir les clôtures, grimper sur les roches pour poursuivre les geais au plumage bigarré, un écureuil à la fourrure rousse. Tout de même il faut mettre un certain art pour approcher ce léger gibier, surtout cette petite gente de la famille des corbeaux qui semblent deviner le danger. Aussi chaque geai, à la vue du chasseur, donne-t-il l'alarme par un cri strident, et il est certes bien compris, puisque tous les sujets ailés s'envolent en l'entendant. Leçon à nous, comme peuple, pourquoi n'avons-nous pas, dans les moments de danger accord parfait pour écouter ceux qui jettent un cri d'alarme ? Pourquoi faut-il que les passions étouffent les avertissements que nous donnent dans des moments suprêmes les grands voix autorisées.

Nos jeunes Nemrods étaient infatigables, et nous étions obligés de ralentir leur zèle ; il devenait imprudent de les laisser gambader au grand soleil, à travers haies, roches et broussaillles. Quelle vigueur il y a dans ces gars développés par des exercices corporels ! Je ne cessais d'admirer leur agilité et la flexibilité de leurs membres musculeux ; cependant leur excitation à poursuivre leur proie nous faisait craindre des accidents. Je dois noter que les geais se fichaient d'eux et que tous se sauvèrent de leurs coups, grâce à l'organisation de leur police et à la vigilance de leur arrière garde.

Il n'en fut pas ainsi du pauvre pivert qui, tout préoccupé de faire bombance sur les troncs d'arbres, eut le sort de ceux qui s'enivrent dans la bonne chère. Ce n'est pas que cet oisillon manque d'intelligence pourtant. Voici un trait des mœurs du pivert que je trouve dans les *Mondes* : " L'été dernier, dit M. Aimé de......, je me promenais dans une allée de mon parc, lorsque je vis un pivert se placer à une cinquantaine de pas devant moi, regarder s'il était épié, puis se coucher et faire le mort, étendu, immobile, la langue tirée démesurément ; de temps à autre il la faisait rentrer dans son bec. Près de lui était, dans l'allée, une fourmilière souterraine. Les fourmis sortant de leur demeure, croyaient voir dans le pivert un être mort, et s'amoncelaient sur sa langue pour la dévorer : mais le contraire arrivait : lorsque la langue du pivert était couverte de fourmis, il les avalait. Il recommença ce manège jusqu'à ce qu'il fût complètement rassasié ; alors il courut vers son nid pour porter la nourriture à ses petits. Je remarquai pendant plusieurs jours la même manœuvre, et je conclus que le pivert, aussi bien que le crapaud, est un être utile et qui mérite protection."

Laissons-là nos oisillons et enfonçons-nous davantage dans cette chaîne si tourmentée des Laurentides. Elle offre partout comme points de vue, des ravins sombres, des pics arides, des rochers nus et sévères, d'autres couverts d'une demi végétation que le feu a noircie et sur lesquels se penchent des arbres desséchés ou bouleversés. Nous nous rapprochons de temps à autre de la branche ouest de la rivière du Nord, qui se rétrécit peu à peu comme pour indiquer qu'elle arrive à sa source. Mais ce qu'il y a de pittoresque, ce sont ces lacs que l'on aperçoit quelquefois à travers la forêt, et qui se présentent souvent avec un air riant et des bords défrichés et couverts de blé noir ou sarrasin en fleurs. Alors nos jeunes gens et nous poussons des cris de joie que les échos répètent autant de fois que les montagnes

voisines comptent d'ondulations. Hou! Hou! Oh! Oh! Et les canards qui nagent sur l'onde filent sur les flots en les faisant rider, et les cigognes se lèvent sur leurs échasses, s'éloignent à fleur d'eau, loin du brouet du renard *servi sur une assiette;* le butor s'enfuit sur la grève et se cache dans les joncs.

Et tout à coup dans le désert qui avoisine cette nappe d'eau on aperçoit un *chantier* d'où la fumée s'élève par un tuyau qui perce le toit. C'est la maison du colon qui vit à un mille, deux milles, quelquefois à trois milles du voisin.

Nous entrons saluer cette famille. L'homme est à quelques arpents de là. Nous entendons le bruit de sa hache sur le mérisier retentissant, sa femme l'appelle et il vient les bretelles à bas, le cou découvert, ruisselant de sueurs et les bras nus. Il essuie du revers de sa main son front humide et nous salue en ôtant son chapeau de paille et nous nommant par nos noms. Il a su que nous allions au Nominingue par des hommes qui montent à pied au chemin de la Lièvre et qui, marchant la nuit, nous avaient dépassés à Ste-Agathe. Il nous invite à nous asseoir dans son castel, et sans façon nous entrons prendre un coup d'eau, et de la bonne. Messieurs, nous dit-il, elle coule d'une source à quelques pas de la maison. Il prend son seau, vide celle qui y séjourne depuis quelques heures et revient avec de l'eau qu'on aurait dit à la glace, sans qu'elle en eût le danger. Le goblet de fer blanc passe à tour de rôle après quoi la politesse est offerte à nos pauvres chevaux... avec le seau, bien entendu.

Les citadins ne connaissent peut-être pas ce que c'est que le château du colon. C'est une boîte de douze ou vingt pieds carrés faite de bois ronds, sapin ou pin, superposés les uns sur les autres et dont les bouts tiennent l'un à l'autre au moyen d'emboîtures; c'est cette architecture que techniquement on appelle en *queue d'aronde.*

Le toit placé à huit ou dix pieds du sol, d'un déclin de 2 à 3 pieds, est généralement fait d'écorce de bouleau, de sapin ou de frêne, quelquefois même de pièces de cèdre fendu. Comme ces chantiers sont généralement construits avant qu'il y ait des scieries dans la localité, les portes et les chassis, s'ils sont en bois poli, viennent des paroisses où il y a des scieries. Nous avons vu de ces chantiers où il n'y a pas une planche sciée et pas un clou planté. Tout y est fait à la hache et à chevilles.

Les interstices sont calfeutrés avec de la mousse souvent recouverte de glaise. Comme on ne se peut procurer de la brique et de la chaux qu'à grands frais, la cheminée est un tuyau. Et vous dire si on chauffe là dedans, l'hiver, bien entendu, car l'été le poêle est toujours dehors, abrité d'un appendice qui consiste en quatre gaules appuyées sur autant de fourches plantées en terre. Il n'y manque plus au colon que de quoi manger, pour vivre le plus heureux du monde et chanter :

" On peut bien manger sans nappe
Sur la paille on peut dormir.
Les gueux, les gueux sont des gens heureux,
Ils s'aiment entr'eux,
Vivent les gueux !

Dans les paroisses ouvertes depuis quelques années, la maisonnette en bois équarri et blanchi à la chaux, au toit en bardeaux, a remplacé le *chantier* ; mais à côté l'on conserve religieusement cette relique, témoin des premiers sacrifices, et certes, c'est avec respect que nous devons saluer ces castels des chevaliers de la colonisation.

Quant au sommeil, n'allez pas croire que ces messieurs les colons se privent de bons lits ; ils ont la paille, la mousse, la fougère et même les immortelles des champs. Outre que la fougère est aromatique elle est très saine. La pelure de maïs fendue en petites lisières n'a pas l'inconvé-

nient de se hacher comme la paille ni de se tasser comme la laine.

Pour l'édification des nourrices je dirai avec un auteur de médecine que " les feuilles de fougère servent à confectionner la couche des enfants. Les coussins et les matelas qu'on en fait sont beaucoup plus sains que ceux qui sont faits avec la plume. On les recommande surtout aux scrofuleux et aux rachitiques." Je recommanderais volontiers de mettre dans les paillasses quelques brindilles de cèdre (thuya) ou de sapin ; l'arome qui s'en échappe est désinfectant et antiseptique.

C'est en partie ce qui explique cette santé robuste, ce teint vermeil, cette pureté de sang qu'ont les enfants des colons, qui vous ont des joues à faire crever de dépit les mamans de nos grandes villes.

— Combien avez-vous d'enfants ? demandâmes-nous au colon... et à la *colone.* Il fallait bien leur faire cette question, car à tout moment il en surgissait de nouveaux.

— Dix, nous répondirent-ils.

— Dix ! Et quel âge a le plus vieux ?

— Onze ans ; et il travaille celui-là. Tenez, voyez-vous cet abattis ? Eh ! bien, c'est lui qui a coupé les *ferdoches* et les a ramassées.

Et ce petit bonhomme trapu, aux muscles développés, arrivait nu pied, sa faucille à la main, confirmer qu'il était de force et de taille à fouailler chevaux et bœufs.

Tenez, vous pouvez le constater, sur le lac Lacoste, à environ quatre lieues de la Chute aux Iroquois, il y a un nommé Lacasse, un des plus beaux Canadiens du pays, qui est le colon de l'Hon. Sir Lacoste ; il a onze enfants, dont le plus vieux a 14 ans ; il a défriché et ensemencé en une année quinze arpents de terre, et son petit garçon en a coupé les broussailles et les arbustes, et il les a ramassés en tas pour les faire brûler. Ça doit être comme ça que les voulait le curé Labelle... ou bien il était exigeant.

Maintenant que nous avons fait boire hommes et bêtes, avançons en laissant derrière nous le lac La Grise, le lac La Brume, le lac Cornu, et d'autres encore plus beaux en leur apparence qu'en leurs noms baroques et insignifiants, (tandis qu'il aurait été si facile de les baptiser de noms poétiques et historiques), et nous arrivons, devinez où ? Mais à quoi sert de vous faire deviner, vous, lecteurs, qui ne connaissez pas la Repousse. Elle est bien connue, pourtant, depuis St-Jérôme jusqu'à la Rouge. Que dis-je, jusqu'à la Lièvre et même jusqu'à la Gatineau. C'était la terreur du pionnier, mais aussi son épreuve. Celui qui allait s'établir au-delà de Ste-Agathe et qui passait la Repousse était considéré comme ayant franchi tous les plus grands obstacles. Que de gens ont rebroussé chemin en l'apercevant se dresser dans le sentier de la colonisation. Sapristi ! avant de la franchir, arrêtons nos équipages fatigués, faisons prendre une portion à nos chevaux, buvons une larme et prenons une bouchée, il est bientôt midi. Nous nous mettons à l'ombre, près d'une claire fontaine, comme dans notre chanson nationale, nous allumons un petit feu sur lequel nous mettons un bidon rempli d'eau. Bous, garçon, dit notre chef cuisinier. Et en cinq minutes le thé est fait.

Vous n'avez peut-être jamais goûté les délices d'un repas sur le bord de la route, sous le pouce, comme on dit. Eh bien, regardez-nous faire. Nous dressons les tables, je dis les tables, car chacun a la sienne ; l'un une belle roche plate, l'autre une souche, un troisième une perche de la clôture, un quatrième la planche de la barouche, et, quelques-uns, leur morceau de pain appuyé entre les quatre doigts et le pouce de la main gauche. Communauté indivisible des vivres de Sa Majesté que contient le grandissime fourgon de M. Beaubien.

Voyons, toi, Charles, coupe du pain ; — Louis, tranche

du saucisson. — Y a-t-il du sel ? — Allons, le beurre. — Voici des gretons, qui en veut ? — Il y a du jambon, là, dans la poche. — Moi, je mange du lard ; tranchez-en donc, qu'on fasse des grillardes à la broche. — Ça c'est une bonne idée ! — Allons, p'tit Pierre, va chercher de l'eau.

Et bientôt le fumet des grillades promène sous le nez des gourmets son odeur appétissante, et tous de se les partager. — Fais-en encore, Bigras, il n'y en a pas assez. Tonnerre ! que c'est bon.

Et bientôt le silence se fait, puisque ventre affamé n'a pas d'oreilles pour entendre, ni de bouche pour parler. Mais le spectateur entendrait le babil du ruisseau, le cri lointain du roitelet, le frémissement de la feuillée qui accompagne le cliquetis de nos armes et de nos mâchoires, et le rongement non moins significatif de nos chevaux.

— Voulez-vous des pommes confites, du fromage ?

— Oui ; c'est bien.

Et le fromage se distribue. Mais le farceur qui l'offrait avait apporté du fromage de Limbourg. Vous pouvez vous imaginer ce qu'en a dit Bigras : — Cré cochonnerie !...

De fait, il faut avoir le goût perverti pour manger de ce raffiné.

— Eh bien, mangez des confitures, alors.

Bref, de l'aveu de tous, c'est un repas succulent qui nous fait apprécier le refrain :

Savez-vous pourquoi, mes amis,
Nous sommes ici réjouis ?
C'est que repas est bon
Apprêté sans façon.
Mangeons à la gamelle,
Vive le son, vive le son,
Mangeons à la gamelle,
Vive le son du chaudron !

Moi, ça me rappelait nos haltes d'Italie où, sur le bord de la route, nous mettions sac à terre et les armes en faisceaux pour faire le café. Pas de monture là. Et quand le café

était pris, il fallait remettre sac au dos, carabine sur l'épaule, giberne aux reins et en avant, marche. Pourtant nous avions cinq lieues de faites, et il fallait en faire encore cinq, chargés que nous étions de cinquante livres. Et les ampoules! Ah! là, là. Et cependant nous entonnions le refrain: "Il y a d'la goutte à boire, là haut. Il y a de la goutte à boire", ou

En avant, marchons; en avant, marchons,
Zouaves du Pape, à l'avant-garde!
En avant, marchons; en avant, marchons,
Le monde nous regarde,
En avant, bataillon!

Les vivres sont empaquetés, les chevaux sont bridés, et en avant, à l'assaut de la Repousse!

La Repousse! C'est le Sébastopol de la colonisation avec le Redan, le Mamelon Vert et Malakoff par dessus le marché. La Repousse, c'est trois montagnes entassées les unes sur les autres, soudées avec du ciment dont le gravier est assez volumineux pour offrir des spécimens gros comme qui dirait le palais de justice de Montréal et qui menacent toujours de se détacher. Il y a si longtemps qu'ils y sont, nom d'un nom! Si le feu des Titans nous vient à la mémoire en montant cette muraille de Chine, les vers de Lafontaine dépeignent bien l'état où l'on se trouve en la franchissant:

Par un chemin montant, sablonneux, malaisé,
Et de tous les côtés au soleil exposé,
Six forts chevaux tiraient un coche,
Femmes, moines, vieillards, tout était descendu;
L'attelage suait, soufflait, était rendu.

Nous montons, nous montons et nous montons, et par un chemin rocailleux, mon Dieu! il faut voir ça. Aussi avons-nous mis pied à terre, ne laissant que les deux petits garçons du colon dans les voitures. Nous nous étions déboutonnés, gilet et veste étaient ôtés, et marche donc. A tout moment les chevaux faisaient halte, et nous aussi. Le

soleil plombait sur cette montagne aride qui grille sans jamais se consumer ni s'amoindrir. C'était bien une véritable Repousse, ainsi qualifiée de ce qu'elle repousse les colons les plus énergiques.

C'est en octobre 1872 que M. le curé Labelle la franchit pour la première fois et qu'il s'aperçut qu'il y avait au-delà une plaine superbe à offrir à la colonisation. En effet, du sommet de cette redoute le panorama est ravissant. Là, plus près des cieux, on domine un vaste paysage qui n'a de limite que la capacité de l'œil. Sur le versant sud vous avez les couches graduées de la vallée de la rivière du Nord ; vous en distinguez le lit au fond de cet alcôve de dentelle et de rideau, dont les plis donnent asile à des centaines de maisons parsemées sur les versants défrichés. Du côté nord s'étend cette plaine qui s'élargit en vous indiquant les vallées de la Diable et de la Rouge. St-Faustin est à vos pieds sur une colline que contourne la décharge du lac Au Poil ; des champs couverts de moissons s'étendent sur des pentes douces, les prairies s'étalent riantes au couchant du soleil, le bétail s'amuse dans les prés verdoyants, et vous admirez les maisons des colons échelonnées sur le versant des côteaux, les forêts grandioses qui recouvrent les hauteurs, les lacs qui reflètent les rayons du soleil, — et vous apercevez un lointain sans limite qui jette dans l'âme je ne sais quel indécis de l'infini ; tout dans ce coup-d'œil nous charme, nous fait rêver, mais nous montre comme nous sommes petits au milieu de ces grands joujoux avec lesquels le Créateur semble s'être amusé... sérieusement... Pourquoi a-t-il entassé ces montagnes ? Pourquoi a-t-il culbuté ces monceaux de granit ? Pourquoi a-t-il bouleversé ces éclats de rochers dans les veines desquels coulent des minerais qui semblent vouloir se faire reconnaître en trahissant leur couleur ? Qui va nous répondre ? Le soleil qui passe silencieux en faisant briller sa lumière

chaude, les nuages qui se déploient au-dessus de la crête des arbres, les flots qui se précipitent de cascade en cascade, l'oiseau qui jase dans les bois, le bœuf qui paît dans le parc, l'agneau qui bondit sur le gazon. Car tous jettent leur note dans ce concert auquel nous assistons, et dont nous saisissons à peine les beautés, logés que nous sommes dans les galeries de ce théâtre borné par l'horizon de la nature.

Nous descendons cette montagne en évitant l'Epouvante, pic plus haut encore que la Repousse, et nous nous dirigeons vers le village de St-Faustin, qui n'était alors qu'une mission, situé dans le sixième rang du canton de Wolfe.

Ce canton Wolfe faisait ci-devant partie du comté d'Argenteuil et, après 1881, il fit partie du comté de Terrebonne déjà pourtant bien trop étendu.

Lors du recensement de 1881, St-Faustin n'était pas encore érigé, et le recensement n'était que pour le canton de Wolfe qui, à cette époque, comptait 461 habitants, tous catholiques.

Le recensement de 1891 accuse pour St-Faustin une population de 669 habitants, tous catholiques, partagés en 120 familles.

Il y avait alors 18,825 acres occupés dont 4,205 améliorés ; 3,485 en culture ; 703 en pâturage ; 14,620 en forêt ; 17 en jardinage.

En 1880, il y avait d'arpentés et en vente dans le canton de Wolfe, qui se trouve dans l'agence de M. Marchand, 28,621 acres de terre et il y avait d'arpentés, mais non en vente 2,000 acres. Le *Guide du Colon* de 1894 constate 25,867 acres arpentés et en vente.

Le sol du canton est accidenté par endroits et un peu rocheux, mais généralement propre à la culture.

En 1882, les travaux publics qui ont été faits dans le canton de Wolfe, sont : 1° déviation du grand chemin

conduisant de Ste-Agathe à St-Faustin, pour éviter la Repousse, suivant le tracé de l'explorateur Bureau.

Cette déviation, qui mesure environ six milles, part du canton de Beresford dans le 5e rang, traverse les quatre derniers lots de ce canton en biaisant et se continue jusqu'au No 22 dans le 6e rang de Wolfe ; 2° chemin conduisant du 6e rang de Wolfe à l'église St-Faustin, formé de montées traversant les 5e, 4e et 3e rangs, et qui ouvre à la colonisation le plus beau terrain du canton Wolfe ; 3° chemin qui part du village St-Faustin au lac La Quenouille.

St-Faustin, qui comprenait en 1884 cent familles et quatre cents individus, n'avait pas de curé résident, et c'était le curé de St-Jovite qui venait tous les quinze jours y dire la messe dans une chapelle. C'était une maison n'avant rien de distinct si ce n'est une cloche posée sur une chèvre à quelques pieds de là. Le village était alimenté d'un magnifique aqueduc qui fournit à ses habitants une eau remarquablement bonne et pure.

Il y avait deux hôtels à St-Faustin, mais l'un a été obligé de céder le pas à l'autre. L'hôtel Dusablon (nom noble, s. v. p.) est très bien tenu. Le propriétaire est très poli. Mon ami Beaubien s'est trouvé indisposé à cet endroit. Et il y avait de quoi. La marche, la chaleur, les repas sous le pouce... (à part la Repousse) pour un dyspeptique, c'est assez raide. C'est là que j'eus l'occasion de faire preuve de mes connaissances médicales. Une préparation de gingembre mit sur pied mon patient en moins d'une heure. Disons deux, car je me rappelle qu'on attendit que le soleil baissât. Tout de même, il faut avouer que c'est bien peu de temps pour guérir un malade qui souffrait des douleurs affreuses d'estomac et d'entrailles. Il faut tout dire, l'épicier du lieu, M. Villeneuve, un zouave (il y en a partout) est venu à ma rescousse en me fournissant une bouteille de Tue-douleur de Perry Davis, (*Pain*

Killer pour les Anglais). Mais je réclame l'honneur d'avoir prescrit ce spécifique unique,

Qui guérit les maux passés, présents, futurs, nouveaux.
Il est stomachique, odontalgique,
Je le cède à tous
Pour combien ? pour deux sous. } ***bis.***

Ça, c'était en 1884.

Aujourd'hui, St-Faustin n'est pas ce qu'*un vain peuple pense*. Il y a une église et un curé résident ; le Rév. M. Corbeil, qui a succédé à M. St Arnaud. Il y a cinq moulins dont l'un est mû par l'eau et contient une moulange ; trois marchands se disputent les chalands, trois forgerons et quatre écoles élémentaires où, j'espère, on enseigne les rudiments de l'art agricole.

Je dois mentionner comme un exemple à suivre, qu'il existe à St-Faustin des marchands de bois du nom de Whelan & Barlow qui, tout en faisant de bonnes affaires, rendent de grands services à la colonisation en recevant les colons recommandés par la Société de colonisation de Montréal. Ils les emploient à bûcher du bois à tant la corde, sur des lots qu'ils achètent au nom de ces colons qu'ils logent, et auxquels ils font des avances pour leur permettre de vivre, tout en défrichant leurs terres.

Bonjour, St-Faustin, au revoir ; et en route pour St-Jovite par un chemin comparativement beau. Ah ! quand je dis beau, il ne faut pas s'imaginer qu'on y puisse pousser les chevaux, mais au moins on peut y trotter par tache. Ah ! nos reins, nom d'un p'tit bonhomme ! L'air se fait frais et il faut se presser, car notre étape du jour est la Chute aux Iroquois. Touche, touche. Et nous faisons solennellement notre entrée à St-Jovite, le samedi, presque à la brunante.

Reposons-nous un peu, car, vraiment, nos chevaux font pitié... tant ils sont bons. Pauvres bêtes ! Dire qu'ils se

mettent à notre disposition sans répliquer, tandis que d'un coup de pied ils pourraient nous envoyer paître. Vrai, on ne peut penser aux services que nous rendent ces animaux, et à la patience avec laquelle il nous servent, sans éprouver un sentiment de reconnaissance envers Celui qui leur a ordonné de nous obéir. Aussi méritent-ils qu'on les soigne bien. Entrons à l'hôtel, et ordonnons que nos courageuses bêtes aient chacune une bonne portion... quand elles seront ressuyées, bien entendu...



X

SOMMAIRE : St-Jovite. — Ses personnages. — Son industrie. — La Rivière du Diable. — Les établissements de St-Jovite. — Ses progrès. — Nos bois en ébénisterie. — Le curé Ouimet. — Sa mère. — La Montagne Tremblante. — Le Sanitarium. — Extrait du rapport de Sir William Hingston. — La culture des fleurs, des abeilles, du trèfle blanc. — Canton Salaberry.

Le village de St-Jovite, à 44 milles de Montréal, est situé sur un plateau d'environ un mille carré que cerne la rivière au Diable. J'ai examiné l'apparence de ce tributaire de la Rouge, pour m'assurer s'il ne ressemble pas à l'ancien Diable avec des griffes et la queue en tire-bouchon.— Je n'ai rien trouvé qui ressemblât à Belzébuth, si ce n'est sa forme tortueuse qui lui donne des faux airs de serpent. Mais ce n'est pas de ses sinuosités que cette rivière tire son nom. Ce sont les voyageurs qui, la trouvant difficile pour la descente du bois, l'ont apostrophée de nom de Diable et cette épithète lui est restée.

En 1878, tout l'espace entre Ste-Agathe et le Nominingue était forêt. Les établissements qui commençaient étaient comme des oasis au milieu des bois debout. C'est en septembre de cette année qu'y fut envoyé le révérend M. Ouimet pour desservir les cantons du Nord.

A son arrivée il se mit à l'œuvre pour construire un presbytère dont le haut devait servir de chapelle provisoire, et, au mois de janvier 1880, il s'installait dans sa résidence pour desservir les colons à 15 lieues à la ronde. Pendant plusieurs années il exerça son ministère dans les missions d'Arundel, Amherst et Ponsonby.

Les rues du village de St-Jovite sont larges de 60 pieds ; les maisons sont bâties à la française et avec un goût remarquable.

Il y a de bons pouvoirs d'eau fournis par un ruisseau appelé Clair, lequel prend sa source à St-Faustin.

Le presbytère et la chapelle formaient un édifice de 40 pieds sur 30 à deux étages ; la chapelle était en haut, et la résidence du curé en bas ; mais les paroissiens ont compris qu'ils avaient besoin d'un temple, et ils ont construit en moins de trois ans une église en pierre qui, tout en procurant la gloire de Dieu, est un monument de l'esprit religieux, de l'entente et de l'activité de la généreuse population de St-Jovite.

Les premiers actes civils datent du mois de janvier 1879.

Le village renferme presque tout ce qu'il y a d'industrie dans St-Jovite. D'abord, un moulin à farine fonctionnant parfaitement en tout temps de l'année. Il a été construit par M. Bisson, un des premiers et des plus entreprenants colons du Nord.

Un moulin à carder la laine, fonctionnant, lui aussi, à merveille et rendant d'immenses services aux missions environnantes. Le propriétaire en est M. Jude Meilleur.

Deux scieries qui fonctionnent toute l'année ; ces établissements renferment des scies à découper, à faire le bardeau, un planeur pour blanchir et embouveter le bois, etc., le tout en parfait état. M. François Léonard le propriétaire de l'une de ces scieries, homme entreprenant, a été maire de St-Jovite.

Il y a aussi une tannerie appartenant à M. Joseph Bélair, trois fourneaux à chaux, qui suffisent aux besoins de St-Jovite et des environs, trois forgerons, un voiturier, deux meubliers, deux boulangers, quatre menuisiers, un maçon, un plâtrier.

Une briqueterie près de la scierie, à 6 ou 7 arpents de la chapelle. C'est encore la propriété de M. Léonard.

St-Jovite compte deux médecins : le docteur W. Prevost et le Dr Gervais ; deux notaires M. Barrette et M. Blondin.

Il y a neuf magasins. On y trouve tout ce qu'il faut, et des négociants de cantons plus au Nord viennent s'y approvisionner assez souvent. A St-Jovite il y a des personnes qui entreprennent d'approvisionner les chantiers pendant l'hiver ; autrefois on faisait transporter jusqu'à la Minerve et au Nominingue les effets que les propriétaires de Montréal voulaient faire transporter chez leurs fermiers. Aujourd'hui le chemin de fer s'en charge.

La paroisse a cinq écoles, ce ne sont encore que des écoles élémentaires. Mais les filles sont particulièrement favorisées d'un couvent tenu par les filles de la Sagesse, venues de St-Laurent-sur-Sèvres, en France. Ce sont elles qui tiennent l'école élémentaire du village. St-Jovite a trois hôtels, où les voyageurs sont servis à souhait.

Un aqueduc alimente le village et la campagne.

Une cour des commissaires y rend la justice sommairement, ainsi que trois Juges de Paix dont l'un, M. Christin, est commissaire *per dedimus potestatem*. Pas d'avocats.

Deux fromageries et une beurrerie y fonctionnent très bien. Voilà certes, du progrès.

La Montagne Tremblante, vers le nord, ne tremble pas plus que l'Hôtel-de-Ville, mais enfin c'est son nom ; au pied se trouve le Lac Tremblant qui a une étendue de huit milles ; il est le réservoir de la rivière Cachée. Lac très poissonneux, c'est un endroit magnifique pour les touristes amateurs de pêche. Les lacs Ouimet, Duhamel et Brochet, méritent une mention honorable.

C'est sur cette Montagne Tremblante que sera le siège du sanitarium, dont l'instigateur est M. le Dr Laviolette, fils de M. Godfroi Laviolette, qui a épousé la fille unique de mon excellent ami, le Chevalier G. Drolet. C'est autour de ce sanitarium que sera le Parc National. A propos de sanitarium qu'on me permette de citer un document d'une grande valeur :

Extrait d'un mémoire lu par Sir William Hingston devant le Congrès d'Hygiène de Montréal:

" L'on peut dire qu'en règle générale, le climat d'un pays modifie la stature, la force et le teint ; qu'il cause quelquefois la maladie: qu'il la guérit quelquefois, mais qu'il la modifie souvent; qu'il prolonge quelquefois la vie, mais qu'il l'abrège aussi quelquefois. L'influence d'un climat est surtout évidente lorsque ses effets ne sont pas contrebalancés par d'autres circonstances. Les naturels d'un pays et ceux qui vivent au grand air sont ceux qui ressentent le plus les influences du climat.

Le climat, dans son sens le plus restreint, n'est que l'un des nombreux facteurs qui affectent l'homme. Pas plus ici qu'ailleurs, l'on ne saurait étudier les effets d'un climat sans prendre en considération les questions si importantes de richesse et de bien-être naturel.

Une connaissance de la géographie d'un pays est nécessaire pour ceux qui veulent faire l'étude de son climat. Vous connaissez la géographie de notre pays.—Nous devons dire ici que dans le cours de ce travail, le mot *nous* s'appliquera aux membres canadiens; tandis que le mot *vous* s'adressera à nos confrères d'au-delà des frontières.—ceci nous évitera des répétitions oiseuses, des définitions de frontières, de territoires, de nations, choses que la science ne connaît pas.

Et d'abord, pour l'étendue du pays, le vôtre est grand; le nôtre, l'est davantage.

Si la superficie de notre terrain est moindre, l'étendue de nos lacs est plus considérable. Au Canada, la scène change à tout instant. Comme vous, nous avons nos montagnes Rocheuses aux cimes altières. Pour votre Alaska, nous avons nos régions de la Baie d'Hudson et nos régions arctiques. Au Mississipi et au Missouri, nous opposons le St-Laurent et l'Ottawa. Les Montagnes Vertes s'appellent chez nous les Monts Notre-Dame. Les Laurentides nous appartiennent exclusivement et nous protègent contre les rigueurs du nord. Les nappes d'eau sont, pour un certain nombre, communes aux deux pays; plusieurs sont notre propriété exclusive. Les rivières qui coulent à l'est alimentent le puissant St-Laurent. A l'eau basse, ce fleuve, vis-

à-vis Montréal, transporte vingt millions de pieds cubes à la minute ; à l'eau haute, entre quarante et cinquante millions. Lorsqu'après avoir reçu tous ses tributaires, le St-Laurent se jette dans l'Atlantique, il laisse couler cent millions de gallons à la minute.

Les petits lacs sont en nombre infini, surtout à l'extrême nord. Nos lacs d'eau douce contiennent la moitié de toute l'eau douce du globe.

Pour un esprit pratique, cette profusion de lacs signifie facilité de transports, facilité pour le commerce ; les hygiénistes y voient encore autre chose. Ces lacs modèrent la température de l'hiver et de l'été, et rendent le climat salubre et agréable.

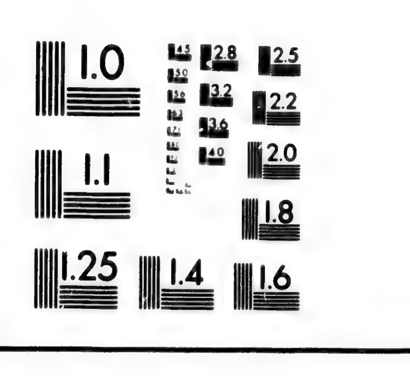
Une autre caractéristique de notre pays que je ne puis m'empêcher de mentionner est son peu d'élévation au-dessus du niveau de la mer. Ceux d'entre vous qui viennent du Mexique, de l'Amérique du Sud et des parties méridionales de l'Amérique du Nord, se trouvent à une altitude d'environ mille pieds au-dessus de nous. Nous nous contentons d'un niveau plus bas, une élévation qui varie entre cent et trois cents pieds nous satisfait. La ville où nous sommes réunis n'est qu'à 18 pieds au dessus du niveau de la mer. Mais ce peu d'altitude est favorable à notre climat et à la végétation. Si nos plateaux étaient aussi élevés que quelques-uns des vôtres, la végétation se réduirait tout au plus à quelques mousses ; la vie animale n'offrirait que quelques animaux à épaisses fourrures.

Nos pentes vers l'océan sont longues et douces ; les vôtres sont rapides et escarpées.

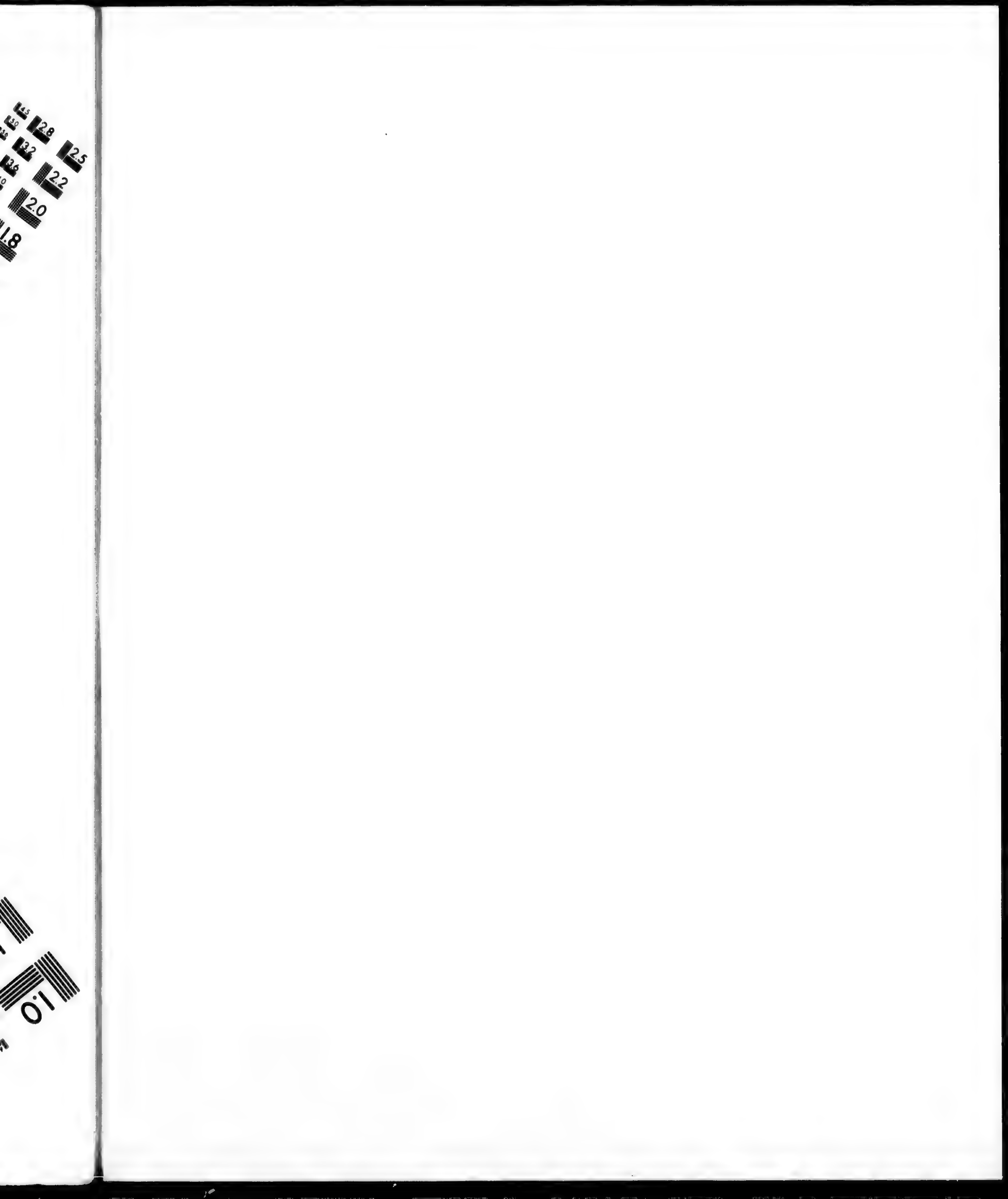
Vos Cordilières et nos montagnes Rocheuses tempèrent les vents chauds et humides qui nous viennent du Pacifique et qui nous énerveraient. La configuration de ce continent, fût-elle autre, nous serions exposés aux vicissitudes de température de l'Atlantique d'un côté, du Pacifique de l'autre ; changements trop brusques, trop considérables pour qu'un homme pût les supporter sans misère.

Que notre climat, que la configuration géographique de notre pays ne sont pas nuisibles à la vie végétale, vous pouvez le constater par nos forêts magnifiques et par la végétation qui couvre notre sol. Chaque année, nous exportons chez vous des milliers de pieds cubes de nos

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"


2.8
2.5
3.2
2.2
2.0
1.8

chênes, de nos ormes. L'érable, le noyer, le tilleul, le frêne, le pin, l'épinette, le cèdre sont l'objet d'un commerce étendu et vous servent à une infinité de choses. Mais nos céréales et nos fruits, bien que les exigences politiques des pays en rendent l'échange difficile, — ont des attraits pour vous.

Comme pays à blé, le Canada subit avantageusement la comparaison avec la Russie Centrale. Même avant l'ouverture aux colons des plaines du Manitoba et du Nord-Ouest, le bassin du Richelieu et les tributaires du St-Laurent produisaient un blé bien meilleur que celui de la Méditerranée. Même le riz croît sous notre climat, le blé d'inde, le maïs avec ses épis abondants et remplis de sucre; le melon, la citrouille, que l'on regarde comme produits exclusifs des climats chauds, croissent en abondance dans presque toutes les parties du pays.

Nos forêts immenses, leur force et leur beauté sont évidence de l'humidité de l'atmosphère et de la fertilité du sol. De même que les herbes de nos forêts, les habitants de notre pays sont pleins de santé et de vigueur.

Inutile de vous parler de nos journées chaudes ou froides. Notre climat est plus sec que celui de bien des pays; il est bien plus humide que celui de bien d'autres; il est plus froid que la plupart et cependant, nous ne pouvons le désirer plus chaud,—trop chaud quelquefois pour notre bien-être pendant les deux mois de l'été; mais la chaleur est sèche et se supporte facilement; nous la regrettons lorsque la chute des feuilles nous annonce que l'automne va commencer.

La condition électrique soit positive, soit négative de notre atmosphère est remarquable. Positive dans les temps clairs et durant les tempêtes de neige, elle devient négative dans les temps nuageux. Cette condition électrique a beaucoup à faire avec l'énergie des habitants. Vous le remarquez, comme nous le remarquons du reste, qu'un changement s'opère dans la constitution des Européens qui ont demeuré un certain temps en Amérique;—il en est de même du règne animal et végétal. Les couleurs des Européens diminuent, la peau devient plus sèche, moins douce; les cheveux sont plus foncés et plus droits, comme ceux des indigènes. La graisse qui enveloppe les muscles est plus abondante,

les muscles de la face sont plus accusés. Nous avons de nouvelles habitudes ; une nouvelle existence, le caractère national s'en ressent. Notre vie est active, nous n'avons pas cependant cette activité incessante qui vous est propre. Sous ce rapport, nous servons d'intermédiaires entre vous et les peuples du vieux monde.

Notre température la plus chaude n'est pas désagréable ; les conditions de l'atmosphère excitent les glandes sudoripores et amènent une transpiration abondante. L'évaporation rapide qui suit abaisse la température de la surface. Une température de 85 Fahr. au Canada est plus agréable qu'une température de 70 Fahr. en Angleterre. La chaleur de l'été ne persiste pas assez longtemps pour nous causer ces troubles intestinaux si communs dans les climats chauds. Les fièvres putrides de ces pays nous sont inconnues. Ici, les affections du foie ne sont jamais communes, ce que l'on peut attribuer en partie à la sobriété.

Si vous jugez par les châteaux de glace que vous voyez périodiquement dans nos gravures, vous êtes portés à croire que nous avons plus à craindre le froid de l'hiver que la chaleur de l'été. Détrompez-vous. La constitution n'est pas affectée ici comme dans les pays rendus froids par leur grande altitude. Le froid est exhilarant ; n'étant pas humide, il ne nuit pas ; nous avons vu des personnes faire de longues promenades par une température de 50° à 60° Fahr. au-dessous du zéro sans le moindre inconvénient.

Aux premiers temps de notre histoire, les colons ne craignaient pas tant le froid que les vents. Le froid ici n'énerve pas, ne déprime pas ; au contraire, il est piquant, il donne de la vigueur et de l'activité. Son influence longtemps répétée ne produit pas cette congélation de l'imagination prédite par Dubois. L'un de vos voyageurs les plus estimés, Kane, a remarqué la même chose des Esquimaux qu'il décrit comme un peuple heureux, content, d'un caractère plein d'imagination. Cependant, ils sont bien plus au nord que nous et supportent des froids autrement rigoureux.

Le printemps et l'automne ont chez nous la même influence que partout ailleurs. La mortalité est peu élevée. A l'exception de Malte, le Canada était la station militaire la plus salubre des possessions britanniques; et les soldats affaiblis sous d'autres climats nous étaient envoyés pour

recouvrer force et santé. Les statistiques de l'armée américaine démontrent que les postes deviennent plus sains à mesure qu'ils sont situés plus au nord.

La plupart des pays ont des maladies particulières, nous n'en avons pas. Les fièvres rémittentes ou bilieuses y sont légères.

Les fièvres intermittentes deviennent de plus en plus rares, et n'existeront plus dans quelques années ; on en rencontre dans l'ouest ; jamais à l'est de Montréal.

La consomption fait ici des victimes comme partout : cependant certaines saisons semblent arrêter le progrès de la maladie. Bien que la température n'ait pas sur cette maladie l'influence qu'on lui a attribuée, notre climat présente deux caractères qui sont défavorables aux progrès de cette affection : la sécheresse et la stabilité.

Je viens de dire que nous n'avons pas de maladie particulière au Canada, je me trompe. Nous en avons une insignifiante pour son étendue, mais terrible par sa gravité. Sur les bords du Miramichi, dans le Nouveau-Brunswick, nous avons une colonie de lépreux ; ils sont isolés dans le lazaret de Tracadie. La maladie fut apportée au pays, il y a bien des années par des marins naufragés.

Les compagnies d'assurance anglaises reconnaissent les bons effets de notre climat sur la longévité ; jusqu'à 37 ans, elles demandent une prime moins forte à leurs assurés du Canada.

Si l'on doit juger de la valeur d'un climat par l'accroissement naturel de la population, le Canada est certainement salubre. Mettons avec M. Sadler, que la prolificité d'un nombre donné de mariages varie en proportion de la densité de la population ; c'est-à-dire que la prolificité sera plus grande où la population est plus forte. Cette opinion ne saurait tenir au Canada, où le taux des naissances est partout très élevé. Ce n'est pas l'endroit ni le temps de parler de ce désir funeste de limiter la famille, désir qui se manifeste par les actes dans certaines parties du pays.

Je dis certaines parties du pays, car, si cette habitude maudite se fait jour surtout dans nos villes, il y a des centaines et des milliers de lieues d'étendue qui n'ont jamais entendu parler de ce crime sans nom.

L'accroissement de la section française de ce pays, qui se

double en seize ans, est sans parallèle dans l'histoire du monde. La population française qui était de soixante mille, il y a 125 ans, est maintenant de deux à trois millions.

Parmi la population de langue anglaise, l'accroissement est aussi très considérable, beaucoup plus que dans la Grande-Bretagne, l'Irlande et la Russie.

L'on éprouve quelquefois un certain malaise en parlant de la grande mortalité des enfants : la mortalité est considérable parce que la natalité est considérable ; elle n'est pas causée par des vices constitutionnels, pas plus que par l'entourage ou les conditions climatologiques. Le Dr Larocque attribuait une partie de ces décès à la surnutrition et à l'usage d'une nourriture trop riche et trop stimulante. Chez les pauvres, il n'est pas rare de voir un enfant, aussitôt qu'il peut manger seul, partager à la table les mêmes aliments que les parents. Une nourriture grasse, des potages gras causent souvent des désordres gastriques.

Contrairement à ce que l'on constate dans les autres pays froids, la mortalité est moins considérable en hiver ; ce qui est une réfutation éclatante à ceux qui prétendent que l'hiver canadien est malsain.

L'hiver est notre saison la plus salubre ; vient ensuite l'automne, puis le printemps. La saison où il y a le plus de mortalité à la campagne comme à la ville est l'été.

Pour les villes cela se comprend ; la chaleur met en liberté une certaine quantité de gaz délétères ; plus la chaleur est grande, plus il y a dégagement de gaz. Pendant les mois de juillet et d'août, les diarrhées sont fréquentes. L'on ne doit pas attribuer cela uniquement à la température, mais aussi à l'alimentation impropre, aux viandes, surtout au lait mal conservé. Obtenir le lait frais n'est pas toujours chose facile pour le pauvre peuple. La princesse Alice elle-même trouvait qu'il était fort difficile et fort dispendieux pour elle de se procurer un lait toujours frais, dans sa résidence d'Allemagne.

Comme station pour les consomptifs, plusieurs parties du Canada présentent des avantages que n'ont pas d'autres pays. Dans aucun autre pays, en effet, l'on ne saurait trouver une température plus égale et un air plus sec ; les places d'eau les plus en vogue de l'Europe sont loin d'être aussi favorisées que nous sous ce rapport.

Il y a certaines conditions du poumon chez les consomptifs qui sont particulièrement améliorées par le climat du Canada. Je veux parler de l'expansion imparfaite qui se manifeste dès le début et de la consolidation qui survient plus tard. Avant que le stéthoscope puisse découvrir la présence du tubercule, lorsque le murmure respiratoire devient moins distinct, interrompu et haletant, les effets stimulants du climat sont excellents.

Même dans la période d'induration, lorsqu'il n'existe pas de cavités, notre climat est d'une valeur considérable. Plusieurs des médecins les plus éminents de l'Europe lui connaissent ces qualités et nous envoient des patients. Il serait trop long d'énumérer les localités qu'il faudrait choisir et celles qu'il faudrait éviter.

Mais je serais heureux de donner à tous les membres de cette association qui le désireraient mes observations sur ce sujet, observations que j'ai déjà consignées dans mon travail sur le climat.

Jusqu'à présent, je n'ai traité que l'influence du climat pur et simple. Mais climat veut dire toutes les circonstances ou conditions dans laquelle nous vivons dans chaque lieu. L'on ne peut donc séparer l'influence du climat des habitudes du peuple.

Cette partie du sujet est trop considérable pour me permettre de l'aborder. Permettez-moi cependant de vous dire, que si peu peuvent vivre d'une vie luxueuse, les classes les plus humbles, surtout dans nos districts de la campagne, vivent avec frugalité, et ont toujours ce dont ils ont besoin pour jouir d'un bien-être raisonnable.

C'est ici que grandit un peuple déjà grand et puissant, au physique et au moral: le peuple canadien. Depuis deux cents ans qu'il existe, le Canada n'a donné aucun signe de déclin. Au contraire, les enfants de la Nouvelle-France sont de beaucoup supérieurs aux Français, même aux paysans bretons, les plus forts, les plus vigoureux, les plus prolifiques, et permettez-moi d'ajouter les plus vertueux de la nation française.

Les descendants des Anglais, des Irlandais, des Ecossais et des Allemands ont conservé cette supériorité physique qui est l'apanage de leurs pères d'outre-mer; ils ont gagné en grandeur et en force et ne donnent aucun signe de cette dégénérescence prédite par Knox et quelques Ecossais."

Le sol de St-Jovite est sablonneux, mais propre à toute espèce de culture, imprégné qu'il est de phosphate de chaux fournie par les montagnes avoisinantes. Il est surtout propre à la culture des légumes qui y sont splendides.

Cette localité faisait autrefois partie du comté d'Argenteuil, mais elle a été annexée au comté de Terrebonne.

St-Jovite occupe une position exceptionnellement avantageuse, à la jonction des grandes routes de St-Jérôme et de Grenville. Celle de Grenville longe la Rivière Rouge, comme celle de St-Jérôme côtoie la Rivière du Nord.

St-Jovite comptait, en 1884, 160 familles, et St-Faustin, que desservait alors le même curé, 700 âmes. En 1891 la population de St-Jovite était de 1,144 habitants départie en 198 familles. Il y avait à cette époque 30,899 acres de terre défrichée, dont 8,525 améliorés, 6,429 sous culture, 2,044 en pâturage, 22,374 en forêts et 52 en jardins.

La malle y vient tous les jours de semaine apportée par le train, et c'est à un " bureau de poste " qu'on va chercher les lettres et non à la " post office ", comme dans plusieurs de nos paroisses canadiennes, où les maîtres de poste semblent ignorer qu'il y a un mot français pour désigner l'endroit où l'on reçoit et expédie les malles.

Le terrain de l'église, qui a environ douze arpents en superficie, a été donné par messieurs Joseph Sarrasin et François Lacasse.

C'est une chose importante pour la fabrique d'une paroisse, d'avoir à sa disposition un grand terrain, parce que plus tard elle peut avoir besoin de l'utiliser pour des œuvres d'éducation ou de charité.

M. le curé Ouimet est le cadet de trois frères qui sont tous religieux : M. Trefflé est vicaire à l'église Notre-Dame de Chicago, et M. Romuald, frère des Ecoles Chrétiennes, sous le nom de frère Palladius, est Directeur des maisons du comté des Trois-Rivières.

Ils sont les fils de M. François Ouimet et de Dame Amélie Desjardins, ci-devant de St-Jérôme. J'ai eu l'avantage de voir cette pieuse et forte chrétienne sur son lit de mort où elle a rendu le dernier soupir quelques jours après notre passage à St-Jovite, à l'âge de 72 ans. Son mari était mort quelque temps avant. Je considère cette visite comme une faveur signalée, car c'était une femme vénérée et dont les mérites doivent être grands devant le Seigneur. Sa vie entière a été consacrée à élever dignement sa famille. Au milieu des épreuves, M. et Mme Ouimet ont toujours été les mêmes, édifiant tous ceux qui les ont connus, par leur piété, leur travail, les qualités de leur cœur et de leur esprit. Aussi sont-ils l'un après l'autre partis entourés de consolations. Comment n'aurait-elle pas été consolée, cette mère qui a donné à l'Eglise trois enfants d'une piété exemplaire ?

M. le curé de St-Jovite a hérité de son père un esprit d'entreprise remarquable et une rare habileté; et son contact avec M. le curé Labelle, dont il était le paroissien et l'ami, lui a inspiré à un haut degré l'amour de son pays. Aussi est-il l'un des prêtres les plus dévoués à la cause de la colonisation qu'il entend à merveille. C'est sous sa direction qu'a surgi cette paroisse de St-Jovite où tout respire l'aisance et la prospérité. Il a eu le rare talent d'attirer à son aide des hommes d'entreprise qui ont secondé ses plans et ses aspirations. Il s'occupe un peu de tout, mais surtout d'agriculture, de colonisation et d'industrie, et encourage ceux qui s'y dévouent. Pour mieux faire comprendre l'avantage de ce qu'il veut faire apprécier, il l'applique lui-même; il cultive très bien et s'efforce de faire comprendre à ses gens l'importance du pâturage. Pour faire priser par les habitants l'utilité de nos bois, il a fait faire à son presbytère un plafond en frêne vernissé qui est superbe. De fait c'est un plafond qui ne serait pas déplacé dans nos plus belles maisons de villes.

Le révérend M. Ouimet aime les fleurs et les cultive avec succès. Quoi de plus amusant pour un curé de campagne que de charmer ses loisirs par la culture des fleurs qui, outre qu'elles servent à orner ses autels et à embaumer ses appartements, parlent si éloquemment à son cœur ? Qui redit avec plus d'éloquence la puissance créatrice de Dieu que le narcisse odorant et le lys aux blanches corolles, et la tulippe printanière, et la renoncule, et l'œillet, et la rose et la jacinthe ?

Dans leurs plus légers mouvements
L'observateur voit un présage :
Celle-ci, par son doux langage,
Indique la fuite du temps
Qui la flétrit à son passage.
Sous un ciel encore sans nuage,
Celle-là, prévoyant l'orage,
Ferme ses pavillons brillants,
Et sur les bords d'un frais bocage,
Sommeille au bruit lointain des vents ;
Si l'une, dès l'aube éveillée,
S'ouvre et se ferme tour à tour,
L'autre s'endort sous la feuillée,
Et du soir attend le retour,
Pour marquer l'heure de l'amour
Et les plaisirs de la veillée ;
Le villageois, le laboureur,
Y voit le sort de sa journée,
Le temps, le calme, la fraîcheur,
Les biens et les maux de l'année ;
Il lit toute sa destinée
Dans le calice d'une fleur.
Livre charmant de la nature,
Que j'aime ta simplicité !
Ta science n'est point obscure,
Tu nous plais par ta vérité.....
....

Le curé de St-Jovite a fait des douze arpents de la fabrique une petite ferme modèle. Il y cultive un peu de tout, d'une manière scientifique. C'est un curé parfait, me direz-vous, que celui de St-Jovite. Non. J'ai une grosse dent contre lui, je lui ai demandé par lettre des informations sur les progrès récents de sa paroisse et il m'a répondu d'aller voir par moi-même. Je ne pouvais y aller, mais je puis lui faire une niche, grâce à M. Christin, qui y réside, et qui est l'agent des terres de la

couronne pour plusieurs cantons, j'ai eu des données précises. J'en profite pour reconnaître en M. Christin l'agent des terres de la couronne le plus intelligent et le plus dévoué que puisse avoir un gouvernement.

M. Beaubien qui, tout le long de la route, prêchait la culture du trèfle blanc comme pâturage, a été enchanté d'en voir dans les parcs de St-Jovite.

D'après cet agronome expérimenté, le trèfle blanc l'emporte de beaucoup sur le rouge, pour les pâturages, en ce qu'il se ressème de lui-même et qu'il pousse avec d'autant plus de vigueur qu'il est plus souvent rasé. — Le mouton est avide de cette plante et le lait des vaches qui s'en nourrissent acquiert un parfum remarquable.

C'est le moment de dire que M. Beaubien, en apôtre de l'agriculture, a prêché sur toute la route combien il est utile et même nécessaire pour les cultivateurs de faire du pâturage et même de cultiver des plantes spéciales à cette fin. C'est aussi une des grandes recommandations du curé Labelle. C'est surtout dans un pays de montagnes, dont une partie ne peut être utilisée pour la culture, éloignée qu'elle est des grands centres, qu'il convient d'élever du bétail. — Par là, on utilise ces immenses pâturages, et l'on réduit ses produits en beurre, fromage, viande, etc., facilement transportables au marché. — C'est ainsi que l'on agit dans les contrées montagneuses du Jura, de la Suisse, du Vermont où, dit-on, il y a si peu d'herbe sur les rochers qu'on lime la dent des moutons pour qu'ils puissent la pincer.

Quoi qu'il en soit, le curé de St-Jovite a inspiré à ses paroissiens de cultiver du trèfle blanc, et c'est ce qui explique l'excellence du miel qu'y produisent les abeilles. M. Bisson a introduit ces industrieuses royalistes dans la paroisse, et son exemple sera suivi, je l'espère, car rien n'est profitable comme ces intelligentes travailleuses qui ne coûtent rien à leur propriétaire et lui donnent un dessert

délicieux, un remède effectif, une cire très utile, un profit considérable et par dessus tout, l'exemple du résultat merveilleux du travail intelligent et constant.

" Il y a, dit un écrivain dont j'oublie le nom, bon nombre de cultivateurs qui suent sang et eau à remuer la terre, et ne réussisent point, malgré leurs efforts, à joindre les deux bouts. Or, quand une corde ne suffit pas à l'arc, il faut savoir en ajouter une seconde. L'élève des abeilles, que l'on néglige généralement, serait, pour beaucoup, la seconde corde en question. Avec quelques ruches qui coûtent peu de soins et ne demandent pas de frais, une pauvre famille se tire souvent d'embarras. La cire et le miel se vendent facilement, et, avec le produit, on paie des dettes. L'élève des abeilles n'empêche pas d'aller au champ. Quelques minutes d'attention de loin en loin, et quelques précautions faciles dans la mauvaise saison, voilà tout ce qu'elles exigent."

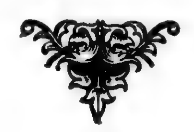
Je connais beaucoup de cultivateurs qui ont essayé la culture des abeilles et qui n'ont pas réussi. C'est bien simple, ils n'en connaissaient ni les mœurs, ni les habitudes. Je n'ai certes pas le temps de dire ce que je sais de l'apiculture, mais un conseil ne fera pas de mal en passant. — D'abord choisissez une bonne qualité de mouches ; les italiennes qui sont plus jaunes, sont les meilleures ; les meilleures ruches, à mon avis, sont les plus simples, et, à moins d'avoir le temps de se livrer à l'art de faire de la fantaisie avec les abeilles, il faut renoncer à ces ruches compliquées qui satisfont la curiosité des visiteurs, mais plaisent peu à l'ouvrière. Je me suis toujours trouvé bien d'une ruche simple, d'une capacité suffisante pour contenir la provision de ses hôtes pour les mauvaises saisons, et sur laquelle on met de petites boîtes où les mouches déposent le surplus. De cette manière, pas n'est besoin de les déranger pour avoir notre part et on leur laisse la leur. A chacun le sien. Mais il faut être généreux, comme elles le

sont, car si elles manquent de provisions, quand la bise est venue, il faut leur en remettre. Elles méritent bien cela, voyons. J'ai remarqué que le miel que l'on recueille dans le Nord est de qualité supérieure. J'en ai eu de M. Phidime Morin, de Ste-Adèle, qui est exquis. Cela est dû aux bruyères des terrains schisteux qui donnent au miel une qualité remarquable et qui font la réputation du miel de la province du Luxembourg. Le sarrasin que les mouches affectionnent beaucoup, parce qu'elles y trouvent des vivres en abondance, donne un miel brunâtre, aromatique et légèrement amer; mais en revanche, il produit une cire délicieuse.

La sauge, la lavande, la sarriette, le thym, la marjolaine, la menthe, toutes plantes qu'on peut cultiver dans nos jardins pour les besoins de la cuisine, sont celles qui fournissent aux abeilles le miel le plus délicat, le plus savoureux.

La population du canton de Salaberry, où se trouve St-Jovite, et de celui de Grandison, était, en 1881, de 552 habitants catholiques, et deux protestants.

Le canton de Salaberry, qui se trouve dans l'agence de M. T. A. Christin, dont la résidence est à St-Jovite, avait en 1880, 8,203 acres de terres arpentées et en vente à 20 centins l'acre. Le *Guide du colon* de 1894 constate 3,060 acres arpentés et en vente. La terre de ce canton est généralement bonne pour la culture. Il y a peu de pin. On y constate la présence de peu de minéraux.



XI

SOMMAIRE : De St-Jovite a la Chute aux Iroquois (Labelle). — La Rouge. — Les chantiers. — Le commerce de bois. — Citations de M. Tassé. — Les *Raftmen*. — Chanson de voyageurs. — Forestiers et voyageurs de M. Taché. — Statistique sur la vente des bois et leur valeur. — Les travaux du gouvernement pour en favoriser le commerce. — Protection des forêts. — Nomenclature de nos bois — Leur utilité industrielle. — Inconvénient de bruler le bois pour défricher. — Utilité des cendres. — Le bassin de la Rouge au point de vue agricole.

Nous quittons St-Jovite en nous retournant souvent pour jeter un coup d'œil sur ce village si florissant et qui promet de devenir un centre important des paroisses du Nord. Encore une fois nous constatons ce que peut faire un curé qui s'inquiète avant tout du bien à faire dans le le lieu où il est envoyé. Avec cet esprit d'abnégation il est toujours secondé par les gens intelligents d'une localité.

Hommage soit rendu à ceux-ci qui ont su, par leur union et leur travail, faire marcher leur paroisse à grands pas et donner aux autres plus jeunes un exemple salutaire. Le curé Labelle a eu bien raison de faire adopter le plan de commencer l'établissement du canton en y plantant d'abord la chapelle, autour de laquelle viennent se grouper les colons, qui ont en leur curé l'exemple du dévouement, le conseiller le plus franc et le plus éclairé, et dans le sanctuaire la consolation dans leurs peines et leurs ennuis. Vite une cloche afin que le colon entende sa voix bénie, qui marque les heures du travail et qui l'appelle à la prière. Que de poésie il y a dans cette voix du clocher, et quelle profonde philosophie elle enseigne à ceux qui l'écoutent! Plus que le cri de la nature, cette voix de l'airain s'associe aux sentiments de l'homme religieux, elle pleure et prie avec lui, elle se réjouit avec sa famille.

Nous nous dirigeons vers la Chute aux Iroquois, qui porte aujourd'hui le nom vénéré de Labelle, par la paroisse de l'Immaculée Conception. La distance de St-Jovite à Labelle par l'ancien chemin était de 21 milles ; mais on a fait un chemin appelé Chemin Bisson, qui réduit cette distance à 16 milles. Ce chemin traverse les 1er et 2e rangs de Grandison en conduisant à Labelle par le côté Est de la Rivière Rouge.

Mais nous suivons l'ancienne route, qui est belle, en traversant la Diable et nous dirigeant à l'Ouest prendre la vallée de la Rouge, en longeant le Lac Duhamel.

Depuis tant de temps que nous entendons parler de la Rouge ! La voici.

Cette rivière qui court de l'Est à l'Ouest prend sa principale source dans une suite de lacs situés entre les comtés de Joliette et Montcalm. Sa branche principale parcourt les cantons Mousseau, Marchand, Joly, Clyde, Salaberry, Arundel, Harrington et Grenville pour se jeter dans l'Ottawa, entre le village de Grenville et la Pointe du Chêne. Elle a 50 lieues de longueur.

Elle est flottable dans toute sa longueur, mais la navigation est interrompue par une quinzaine de rapides qui s'enfuient à travers des rochers et forment cinq chutes superbes ; la Chute à l'Iroquois, dans le canton de Harrington, la Chute aux Bluets, sur les confins du canton Amherst et de Salaberry, la Chute aux Iroquois, dans le canton Joly, et les Deux Sœurs, dans Marchand.

La rivière Rouge en partant de sa source se dirige d'abord vers le Sud-Ouest, traverse la partie supérieure de Montcalm jusque vis-à-vis le lac Nominingue, en arrière d'Argenteuil ; là, faisant un coude, elle tourne vers le Sud, se fait un chemin à travers les Laurentides et vient se jeter dans l'Ottawa, deux milles plus haut que le Calumet, en face de l'Orignal. A 30 milles en droite ligne de l'embouchure

de la Rouge, sur le côté est de la rivière, dans le canton de Salaberry, longeant une plaine de cinq lieues de long, après une course de 45 à 50 milles, se jette la *Diable*, qui sort du lac du même nom, à trois milles de la rivière Mattawan, et reçoit les eaux du Lac Tremblant par la rivière Cachée.

Vingt milles plus haut, toujours à l'Est, arrive la *Rivière aux trois bras*. Le bras Sud nommé *Macassa* passe par le lac Macassa et le lac Sapin, s'étendant lui aussi jusqu'aux confins de la Mantavoisie ; le bras du milieu est plus long de cinq milles, et, comme il décharge le lac Froid, il s'appelle le *Ruisseau froid ;* à côté, le bras du Nord se nomme le *Ruisseau chaud*. A dix milles de l'embouchure de la Rouge, sur la droite, la Maskinongé vient s'y jeter ; elle vient de plus de 40 milles du fond du Lac Désert en passant par les Lacs des Longues Pointes, des Mauves, Maskinongé et des Sucreries.

La Rouge arrose une plaine fertile, bordée de montagnes riches en minéraux. Ce bassin était d'une richesse en bois incalculable : pin blanc, pin rouge dont la qualité ne saurait être surpassée, épinette rouge et blanche, chêne, hêtre, bouleau, érable.

Le pin de Rivière Rouge est beaucoup diminué, car depuis des années qu'on y fait des chantiers, on y a surtout pris le plus beau. La Rouge est l'une des Rivières où tous les automnes se rendent des bandes de voyageurs qu'ils appellent *gangs*, pour passer les hivers dans les bois, y bûcher les énormes pins. La hache tranchante abat le tronc et coupe les branches ; la scie (godendard) le réduit ensuite en billots qui sont mis en tas (roll ways) sur le bords de la rivière dans laquelle on les précipite au printemps. Des troupes d'hommes hardis et habiles, en suivant leur marche dans les rapides, les décrochent des rochers sur lesquels ils s'amoncellent, quelquefois d'une manière considérable. C'est ce qu'ils appellent *jammer*, du mot anglais *jam* ;

on fait par là ce qu'ils appellent la *drave* (*drive*) jusqu'à l'Ottawa où on les guette au moyen d'estacades, ou chaussées (booms). Là les billots sont sciés, mis en planches et madriers ou en radeaux pour descendre en bois carrés ou ronds à différentes scieries sur l'Ottawa ou le fleuve St-Laurent. Quelques cageux se rendent à Lachine, d'autres à Repentigny ou à Québec ou au Sault Montmorency, en passant pour la plupart par la Rivière des Prairies.

" On ne saurait, dit M. Tassé, avoir une meilleure idée de l'importance de notre industrie forestière, qu'en se transportant aux chutes des Chaudières, l'un des plus beaux pouvoirs d'eau du monde. Voyez ces immenses constructions qui bordent la grande cataracte. Des milliers de mains y sont occupées, de puissantes machines y sont en mouvement, et leur cri strident va se perdre au milieu du mugissement de la chute. L'opération ne se ralentit pas un instant durant toute la saison de la navigation. On dirait une immense ruche d'abeilles, d'où les frelons sont impitoyablement bannis. L'activité n'est pas moindre la nuit que le jour, et l'infatigable scie mord sans relâche d'énormes troncs, les déchiquette et leur donne toutes les transformations voulues. A la tombée de la nuit, ces bruyants édifices s'illuminent de mille lumières, que l'on pourrait confondre avec autant d'étoiles tremblottantes.

De longs quais s'avancent sur les deux rives en bas de la cataracte. Ils sont remplis de planches et de madriers empilés à une grande hauteur, et où de nombreuses barges, traînées par des remorqueurs, viennent prendre leur chargement. Ces bateaux sillonnent la rivière et se rendent aux Etats-Unis en général après avoir franchi plusieurs canaux, jusqu'à ce qu'ils atteignent Rouse's Point, Burlington ou Whitehall, sur le lac Champlain, leur lieu général de destination. "

Cette vie des voyageurs est dure et remplie de dangers, et cependant c'est un charme auquel ils résistent difficilement quand ils y ont goûté. J'ai connu un M. Beaudoin, de St-Paul, qui, à l'âge de soixante ans, faisait encore la

drave. En apercevant ce vieillard sauter sur les billots que faisaient descendre les Pope sur la rivière du Nord, je lui demandai pourquoi il s'exposait ainsi à son âge. Il me dit : monsieur, c'est une maladie ; je suis très à l'aise, j'ai des propriétés à St-Paul. Tous les ans je promets de ne plus hiverner, (c'est l'expression dont se servent les voyageurs,) et quand l'automne arrive, c'est plus fort que moi.—Quel est votre nom ?—Beaudoin, monsieur, de St-Paul de Joliette. —Avez-vous connu un M. Beaudoin qui était en 1858 au collège Joliette et qui est aujourd'hui prêtre à Bourbonnais ? —Oui, monsieur, c'est mon frère, l'avez-vous connu monsieur ?—Oui, certes, c'était mon compagnon de classe, mon émule et mon ami le plus constant. Oui, je le dis aujourd'hui, le plus constant. A trente ans de distance, nous nous aimons comme à la sortie du collège, et maintenant curé à Bourbonnais, il m'écrit quelquefois, et une de ses premières visites à Montréal, est pour moi. C'est triste à dire, mais où sont les amis du collège qui vous portent maintenant une amitié pratique ? Je dis pratique, car le culte de l'amitié existe bien, mais c'est une religion sans œuvres. Les affaires nous absorbent, les nécessités nous entraînent et c'est à peine si nous pouvons nous arrêter pour saluer un parent ou un ami.

L'existence des chantiers a cependant des charmes. On travaille beaucoup, mais on s'amuse aussi. Le soir sous LA CAMPE de branches couvertes d'écorces qui abrite de 40 à 60 hommes, autour d'un feu qui consume de grosses bûches de bois franc, on fume la pipe, chacun conte ses aventures, dans un langage quelque fois très énergique. On s'endort la pipe au *bec* sur des feuilles de sapin ou d'épinette, jetées sur des écorces de cèdre ou de bouleau, non sans avoir pris un bon souper que prépare le cuisinier de la cambuse, et, ma foi, très bon. Le fonds de chacun des trois repas que prennent les bûcherons, les scieurs, les équarisseurs, les

charretiers ou les conducteurs, c'est le lard; il s'y écarte quelquefois des lièvres, des perdrix, des poulets qui ont oublié de rentrer de bonne heure au logis. Le thé, d'excellente qualité, y est d'une force à ébranler les nerfs des plus robustes citadins. C'est la vie militaire que mènent ces braves gens, et pareillement accidentée. Aussi ont-ils tous la bravoure du soldat dans les dangers qu'ils affrontent en jetant de ci de là une prière à la bonne sainte Anne ou à la Vierge Marie. Mais, il faut le dire, le danger passé, on s'oublie souvent à proférer des jurons par trop épicés. Les cageux sont généralement composés de 70, 80, 90 ou 100 *cribs*, comprenant chacun de 23 à 36 pièces de bois et 800 à 1000 pieds cubes.

Il faut les voir, nos voyageurs, revenir dans leur paroisse à l'été avec leur ceinture fléchée, et leur mouchoir de poche de soie coloriée. Comme la belle Françoise est fière de celui qu'elle a été reconduire jusqu'au pied du rocher! Souvent le bourgeois fait banqueroute et ils n'ont pas été payés. Mais quand ils le sont, c'est pour plusieurs, toujours la même *bebelle*, comme me disait l'un d'eux, car ils fêtent tant qu'ils n'ont pas tout dépensé. Quelques-uns cependant s'amassent de quoi s'établir; d'autres *montent* pour faire les paiements de terres qu'ils avaient préalablement achetées. Je dis *montent* parce que c'est l'expression dont ils se servent, et ils ajoutent souvent *dans les pays d'én haut.*

Les voyageurs apprennent vite le tour de la rame et ils aiment à chanter en ramant. Rien d'harmonieux comme ces voix d'hommes sur l'eau, le soir surtout, quand ils répètent en chœur les refrains de " C'est la belle Françoise," " En roulant ma boule," " A St-Malo beau port de mer," " C'est la belle Nanette," " Dans les prisons de Nantes," " J'ai cueilli la belle rose," etc.

Mais la plus caractéristique est cette chanson qui peint si bien leurs déboires. Je vais en reproduire les couplets qui ont le plus de cachet... quand ils sont bien chantés.

V'là l'automne qui doit zarriver
Zoù tous les voyageurs vont monter,
L'aviron zà la main zé le canot dessur le dos.
CHORUS { Dans les chantiers nous hivernerons,
Dans les chantiers nous hivernerons.

Pauv' voyageur tu as d'la misère,
Plus souvent tu couches par terre,
A la pluie, au mauvais temps,
A la rigueur de tous les vents.
Dans les chantiers, etc.

Tu arirves à Québec,
Souvent tu fais un gros bec.
Tu demand' à ton bergeois
Qu' est assis là au comptoir.
Si aux chantiers, etc.

Mais je m'arrête, car cette chanson ne peut être comprise qu'avec accompagnement......d'avirons.

Je ne puis résister au désir de reproduire la description, que fait M. J. C. Taché, dans son charmant livre " Forestiers et Voyageurs ", du camp d'un chantier.

" Le site du *camp* occupe un petit plateau, pas assez élevé pour être trop exposé, mais assez pour n'être pas incommodé par l'eau dans le dégel : dans le voisinage immédiat coulent les eaux saines et abondantes d'une rivière et d'un ruisseau.

L'emplacement nécessaire a été soigneusement *débarrassé:* sur le sol de cette petite trouée faite au milieu de la forêt s'élèvent les édifices de l'établissement. C'est d'abord le *camp* proprement dit, maison, case ou cabane, destiné au logement du personnel, puis une écurie pour les chevaux, et enfin des *abris*, faits pour recevoir et protéger des objets de consommation, des ustensiles, etc, etc.

Autour de ces contructions sont épars des barils vides, des tas de bois; auxquels s'ajoutent, quand les hommes sont rentrés le soir et les jours de dimanches et fêtes, des traîneaux renversés sur le côté, des raquettes et autres instruments, plantés dans la neige ou disposés près de la porte du camp et de l'écurie.

Les édifices d'un chantier sont construits de troncs d'arbres non équarris; ces morceaux de bois ronds sont ajustés aux angles au moyen d'entailles, pratiquées aux faces

supérieures et inférieures des deux extrémités de chaque pièce, d'ou vient à cette espèce de construction le nom de *charpente à têtes.* Les interstices entre les pièces sont calfeutrées avec de la mousse ou de l'écorce de cèdre. Le toit est formé de planches fendues et dressées à la hache, lesquelles, dans le vocabulaire de nos forestiers, portent le nom *d'éclats.* Les planchers de haut et de bas sont faits de petites pièces grossièrement équarris.

L'intérieur du logement des hommes de chantiers se compose d'ordinaire d'une seule pièce. Tout autour de cette pièce règne une rangée de lits ou *couchettes* dont les airs sont fixés aux lambris. Le plancher des couchettes est formé de petits barrotins recouverts d'une couche plus ou moins épaisse et plus ou moins bien arrangée de branches de sapin, selon le *sybaritisme* de l'occupant : un oreiller, dont ni la matière ni la forme ne sont prescrites par e règlement, et des couvertures de laine complètent la literie des *hommes de chantier.*

Un poële, dont le tuyau traverse le toit, occupe d'ordinaire le centre du logis, entouré le soir de *mitasses,* de chaussettes, de mitaines qu'on fait sécher pour le lendemain. Dans les chantiers de l'Ottawa, le poële est remplacé par un âtre de sable encaissé, qu'on élève au centre du logis : la fumée s'échappe par une ouverture carrée ménagée dans le toit. Une table à trétaux, quelques sièges rustiques, des ustensiles de cuisine et de table, quelques outils, une meule et des pierres à aiguiser, un miroir, quelques montres, un ou deux fusils et le modeste nécessaire de toilette de chacun complètent tout l'ameublement du *camp.*

J'ai parlé des sièges ; il en est une espèce particulière aux chantiers, laquelle se prête aux formes les plus variées et les plus pittoresques ; je connais certains ébénistes forestiers qui possèdent un talent remarquable dans ce genre de travail. Ces sièges sont confectionnés sans tour, et sans avoir recours au système coûteux et peu sûr des mortaises, clous, chevilles, vis et colle-forte. Les branches d'un sapin en forment les pieds, (quelquefois les bras et le dossier) partie du tronc de l'arbre, façonné selon le goût et la patience de l'ouvrier, en constitue le siège. La chronique rapporte que le premier siège *style chantier,* qui fut produit, avait quatre pieds ; il était ainsi fait que quelqu'un, entrant

le soir dans le *camp*, le prit tout bonnement pour la chienne du contre-maître : de là vient qu'on nomme ce siège une *chienne*, et qu'il est, par conséquent, fort comme il faut de dire dans les chantiers, à celui qui se trouve de service à l'arrivée d'un étranger : — " Présente donc une chienne à Monsieur, " — ou à l'étranger lui-même : — " Monsieur veuillez vous asseoir sur cette chienne."

Disons un mot, maintenant, du personnel des chantiers et de l'organisation sociale et hiérarchique de cette société des bois. Naturellement, le chiffre de la population varie selon l'importance de l'exploitation et la richesse de la portion de la forêt soumise à cette exploitation ; mais si la population d'un chantier, quel que fût son chiffre, défilait devant vous dans l'ordre des préséances, voici le rang relatif que chacune de ses diverses classes occuperait : 1° le contre-maître ; 2° les *bûcheurs* ; 3° les charretiers ; 4° les *claireurs* ; 5° le *couque.*

Le contre-maître et le *couque* sont des fonctionnaires uniques dans leurs attributions ; les autres sont des travailleurs, dont le nombre proportionnel varie selon les circonstances de temps et de lieux.

Le *contre-maître* est le dépositaire absolu, par la volonté du *bourgeois* propriétaire, de l'autorité sociale de la communauté : il pose et résout les questions, donne des ordres, tranche et agit selon son bon plaisir, et ne doit compte de son administration qu'à celui qui l'a envoyé.

Le *couque*, bien que venant en dernier lieu dans l'ordre hiérarchique, sert véritablement, sans préjudice à ses fonctions de cuisinier, de ministre de l'intérieur au contre-maître.

Les *bûcheurs* abattent les arbres propres à l'exploitation, et séparent du reste les parties qui ne conviennent pas comme bois de commerce. Dans les chantiers où l'on manufacture du *bois carré*, les *bûcheurs* se partagent en trois catégories ; ceux qui abattent les arbres, ceux qui les dégrossissent, qu'on appelle *piqueurs*, et ceux qui finissent l'équarrissage, lesquels reçoivent le nom significatif de *grand'haches.*

Les *charretiers* chargent les pièces de bois sur leurs traîneaux, de forme particulière, et les conduisent à la *jetée*, sur le bord de la rivière flottable la plus voisine. La *jetée* est ainsi appelée, parce que les pièces de bois, amassées

dans cet endroit, sont précipitées toutes ensembles dans la rivière au printemps, quand la fonte des glaces et de la neige permet de commencer la *descente* vers la scierie ou le lieu de départ pour le port d'embarquement.

Les *claireurs* débarrassent les endroits de hâlage des arbres et branches qui font obstacle ; ils établissent les chemins, les *foulent* avec les pieds, les arrangent avec la pelle et les entretiennent ainsi, tout l'hiver, dans le plus parfait ordre."

La vente des limites de bois est pour la province de Québec une grande ressource, la section 92 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, lui en laissant l'administration. Les lois provinciales qui en régissent la disposition, la protection, etc., sont consignées dans la section 5 des S. R. P. Q., art. 1399 et suivants, tels qu'amendés.

Disons de suite qu'un rapport de A. J. Russell, en 1895, constate que le territoire situé au nord du fleuve St-Laurent contient une région forestière de plus de 177,300 milles carrés.

Les commerçants de bois achètent du gouvernement des licences qui leur permettent la coupe du bois dans les limites y spécifiées sur un espace variant entre quinze à vingt milles.

La vente de ces limites se fait maintenant par encan public. C'est mieux et l'on comprend pourquoi.

Jusqu'à 30,000 hommes passent l'hiver dans les bois, au service de différents bourgeois qui exploitent la vallée de l'Ottawa jusqu'aux confins de nos régions végétales, sur les bords du Lac Témiscamingue ou des nombreux affluents de l'Ottawa.

La valeur de nos produits forestiers d'après le recensement de 1891 est de $80,071,415.

Par les tables du commerce et de la navigation de 1893, nous voyons que la Province de Québec a exporté durant l'année fiscal finie le 30 juin 1893, en produits de ses forêts $9,566,745.

L'Ottawa est obstrué par 13 chutes qui arrêtent la navigation dans sa partie supérieure.

Carillon, Chute à Blondeau, Petite Chaudière, Des Chats, Portage du Fort, Roche Fendue, Rapide Long, Joachim, McGorley, Roche Capitaine, Deux Rivières, Rapides Johnson, Chute Paresseuse.

Le gouvernement a fait d'immenses travaux pour favoriser le commerce et rendre flottables les grands cours d'eau. —Les radeaux, au moyen de glissoires construites à grands frais, évitent la plupart des cascades et des rapides qui interceptent le cours des rivières.—Pour franchir ces glissoires on détache les *cribs* et on les y fait passer l'un après l'autre pour les relier ensuite.

Les principales stations de glissoires sur l'Ottawa sont :—

Stations	Distance de Ste-Anne	
1. Carillon	27	milles.
2. Chaudières, rives nord, Hull	98	"
3. Chaudières, rive sud, Ottawa	98	"
4. Petites chaudières	100	"
5. Remous	102	"
6. Rapides des Chênes	104½	"
7. Station des Chats	131	"
8. Tête des Chats	134	"
9. Cheneaux	152	"
10. Portage du Fort	156	"
11. Lamontagne	161	"
12. Calumet	163	"
13. Rapides de Joachim	249	"

Il y a aussi des glissoires et des estacades sur quelques affluents de l'Ottawa :—

Rivière	Gatineau	1	Stations
"	Mandawaska	15	"
"	Coulonge	1	"
"	Noire	1	"
"	Petewawee	31	"
"	Du Moine	11	"

On a souvent déploré la destruction de nos forêts. Le feu cause des dégâts considérables, et ça se comprend, puisque la plupart des localités où l'on fait de la terre neuve ne

sont desservies par aucune voie facile pour transporter le bois de chauffage ou tout autre bois qui ne flotte pas. Alors on se sert du feu pour débarrasser la terre de cet obstacle à la culture. Et puis le défricheur, il faut le dire, semble regarder le bois, qui lui a donné beaucoup de misère, comme un ennemi dont il faut se débarrasser. Il n'est pas rare de voir dans les grandes côtes des champs entiers n'ayant pas même assez d'arbres pour protéger les animaux contre les ardeurs du soleil. L'on a tellement dépouillé le pays d'un ornement, qui est en même temps très sain et très avantageux pour l'agriculture, qu'on est arrivé à changer le caractère des saisons. Des hommes intelligents s'en sont effrayés, ont jeté le cri d'alarme, et des lois ont été passées pour protéger nos forêts.

Ces lois ont des dispositions énergiques pour protéger les forêts contre la destruction par le feu.

Elles pourvoient à mettre à part, sur des terres publiques, des lots spécialement boisés.

La Législature de Québec a, en 1882, passé un acte pour encourager la culture des arbres forestiers. Elle accorde même une prime à celui qui aura planté d'arbres au moins un acre de terre dont il sera le propriétaire ou l'usufruitier.

Et pour engager les citoyens à reboiser leurs champs, une fête a été instituée pour permettre, le jour de la fête des arbres, aux hommes de bonne volonté, de rendre aux champs une partie des dépouilles qu'on leur a enlevées sans ménagement.

Les commerçants de bois, pour leur part, ont taillé sans merci dans nos forêts, et ont fait un gaspillage déplorable. Nous avons traversé des régions sur la Rouge où gisent encore ces cadavres géants qui ont été dédaignés dans le temps parce qu'ils avaient quelques défauts qu'on leur pardonnerait bien aujourd'hui.

Jusqu'à présent on n'a guère exploité que des bois de

construction, mais que d'espèces pourraient être utilisées dans différentes industries ! Nos forêts sont peuplées de variétés qui, travaillées, remplaceraient avec avantage les bois qui nous viennent de l'étranger sous tant de formes différentes.

Le lecteur trouvera la nomenclature des espèces qui ont été exposées en 1862, à l'exposition universelle de Londres, et classifiées dans le rapport de M. J. C. Taché. Toutes ces espèces se trouvent dans les cantons du Nord.

Qu'on me permette de parler de l'utilité de quelques-uns de ces bois, car beaucoup d'entre eux peuvent ne pas être appréciés à leur juste valeur, à l'étranger surtout. A tout seigneur tout honneur : commençons par notre arbre national, celui dont la feuille est sur nos drapeaux canadiens-français, et sur nos poitrines, le jour de la Saint-Jean-Baptiste. L'ÉRABLE est l'arbre de haute futaie qui nous offre le plus d'utilité quotidienne. C'est le meilleur de tous les bois francs. Il est sec, sonore et brillant. Il n'est pas même sujet à se tourmenter ni à se fendre. Avec ces qualités il est aisé de voir qu'on peut très bien l'employer dans l'ébénisterie. Aussi fait-il de très beaux meubles ; l'érable piqué surtout fait de superbes placages. J'ai vu chez M. Bélanger, ébéniste, à Montréal, une garniture de salon très riche faite en érable piqué. L'église du Gésu, à Montréal, possède plusieurs autels plaqués de ce bois qui sont d'un très bel effet. Aussi ce bois est-il recherché des luthiers, des ébénistes, des menuisiers, des tourneurs et autres. Comme bois de chauffage l'érable est incomparable, surtout celui qui croît sur des terrains rocheux, pourvu qu'il soit bûché hors la saison de la sève. Son prix est parfois très élevé et on l'a vu, à Montréal, monter jusqu'à quinze piastres la corde. La cendre en est très riche en potasse. Aussi était-elle, dans le temps où la potasse se vendait bien, une grande ressource pour le colon qui

ramassait la cendre de son bois consumé et l'expédiait, réduite en alcali, à la ville. Dans ce temps, — je parle de trente-cinq ans, — on voyait presque toujours le colon monter sur ses lots, avec une chaudière à potasse. Et tout le long de la route, depuis les paroisses les plus éloignées du Nord jusqu'à la ville, on rencontrait des habitants qui descendaient avec un quart, quelquefois deux. Ils ne se rendaient pas tous à Montréal, qui était leur marché naturel pour ce produit, car ils le vendaient quelquefois aux marchands des villages intermédiaires qui en faisaient le trafic. Quelquefois même on le laissait pour une dette contractée à l'avance pour des vivres. L'érable renferme plus de 25 pour cent de potasse.

Le sucre que l'on fait avec la sève de l'érable est d'une finesse exquise. Dans les cantons du Nord on exploite peu cette industrie et les sucreries y sont généralement sur un très mauvais pied. On agit différemment dans les cantons de l'Est où chaque cultivateur a sa sucrerie avec des appareils puissants d'évaporation. L'ami Thibault, le célèbre Thibault, possède sur sa ferme de Sutton une sucrerie où il fait du sirop à s'en lécher le pouce et l'index. J'ai sous la main une petite brochure publiée par A. J. Cook, intitulée : "*Maple Sugar and The Sugar Bush*", où l'auteur assure qu'un gros érable peut produire annuellement pour 50 cts de sirop. Et dire que chaque cultivateur a des milliers d'érables sur sa propriété.

Le CHÊNE est grand. Il est d'une haute utilité en Europe et en Amérique. Pour les savants, disons qu'il était en grande vénération chez les anciens Grecs qui prétendaient que cet arbre rendait des oracles. Nos ancêtres, les Gaulois, n'avaient pas moins de respect pour lui. Les Druides allaient, une fois par an, avec les plus grandes cérémonies, couper avec une serpe d'or le gui du chêne. Chez les modernes, ses feuilles tressées forment la couronne

civique donnée au citoyen vertueux, comme symbole de la liberté et comme expression de la reconnaissance publique.

Le bois du chêne blanc, que l'abbé Provancher appelle *Quercus alba*, et qui porte le gland doux, est dur, élastique, très pesant, très résistant. L'arbre a une hauteur de 60 à 80 pds sur un diamètre de 3 à 4 pds. On l'emploie dans les bâtisses pour faire les charpentes, les portes, les fenêtres, les boiseries, etc. Il sert pour la construction des navires et la menuiserie. On en fait des douves et des cercles de tonneaux. Les menuisiers en fabriquent des meubles, les charrons des jantes, des raies pour les roues de voiture. Les sculpteurs l'emploient pour la décoration des monuments.

Le chêne rouge, que l'abbé Provancher appelle *Quercus rubra*, est un arbre de 60 à 70 pds avec un diamètre de 3 à 4 pds à écorce crevassée et il produit des glands amers. Son bois est d'un grain grossier, poreux, roussâtre, inférieur à celui du chêne blanc, mais fournissant un excellent combustible.

Le gland rôti sert à faire un café bon aux personnes rachitiques et faibles. Légèrement torréfié, le gland est bon contre la dyssenterie et la coqueluche. Le gland râpé est bon contre la colique venteuse. Les glands engraissent rapidement les porcs dont la chair acquiert, avec cet engrais, un fumet de sanglier.

L'écorce des chênes fait du tan utile dans la fabrication des cuirs. Lorsque cette écorce a servi, on la fait sécher et on l'emploie comme combustible. Les jardiniers emploient dans la préparation de leurs couches l'écorce qui a servi aux tanneurs.

Le Hêtre dont le fruit à trois angles, d'un brun luisant, s'appelle faîne, est un arbre de 50 à 60 p., à écorce grisâtre, presque sans crevasses ni gerçures.

Le bois du hêtre est sujet à se fendre et à se tourmenter, éprouvant par la dessication un retrait considérable, cepen-

dant d'un grain serré qui le fait rechercher pour les montures des outils de menuisiers. Il convient au chauffage, même vert, moins cependant que l'érable et le bouleau. Le charbon qu'on en tire est estimé. Quoique propre à la charpente et à la menuiserie, il est sujet aux vers, sujet à se rompre. On s'en sert dans la marine pour les pièces de bois qui doivent être continuellement submergées, car il se conserve bien dans l'eau. On en fait, en outre, des bordures de tamis et des cribles, des caisses de tambours, des jougs de bœufs, des pelles, des battoirs, des rouleaux, des jantes de roues, des socs de charrue, des bois de fusils communs, des sabots, des manches de couteaux.

Son écorce peut être employée pour le tannage des peaux. La volaille et les animaux frugivores en général aiment beaucoup les faînes ; les cochons surtout en sont friands, et ils engraissent rapidement sous l'influence de cet aliment ; mais la chair et le lard de ces animaux sont alors moins bons que lorsqu'ils se sont nourris de glands ou de grains. L'amande de la faîne est agréable à manger, mais devient un poison prise avec trop d'abondance. On en retire une huile excellente qu'on peut employer dans les cuisines pour la préparation de certains mets ; elle est aussi très bonne à brûler. On peut utiliser les feuilles des hêtres en les donnant aux moutons qui les mangent avec plaisir, même lorsqu'elles sont sèches.

Le TILLEUL ou bois blanc est un bel arbre qui orne bien les parcs. A l'aide de la taille on peut lui faire former des allées voûtées, des amphithéâtres, des galeries, etc. Il se prête facilement à tous les caprices que les ciseaux du jardinier lui imposent. Il parvient à une grosseur prodigieuse. On a vu des tilleuls de 30 pieds de tour. Le bois du tilleul est blanc, plein et léger, mais liant et facile à travailler. Il est excellent pour la sculpture et pour le tour. On en fait des touches de pianos, des vases, des sabots, des pelles, des fonds et des panneaux de voitures.

Son écorce interne est très forte ; on en fabrique des cordes, des lignes qui pourrissent difficilement.

On dit que le miel que les abeilles butinent sur les fleurs du tilleul est toujours d'une qualité supérieure.

Comme combustible il est peu estimé. Son charbon peut servir à la fabrication de la poudre à canon.

Les feuilles peuvent être utilisées comme fourrage, même quand elles sont sèches.

La sève du tilleul contient du sucre. On fait avec ses fruits et quelques-unes de ses feuilles broyés ensemble, une espèce de bon chocolat, mais qui se détériore vite.

Les fleurs employées en médecine agissent principalement sur le système nerveux. On les administre en infusion comme sudorifique.

L'ORME est un des plus grands arbres de nos forêts. Son bois est plein, ferme, souvent rustique, difficile à travailler et sujet à se tourmenter. C'est pourquoi on s'en sert peu pour la charpente. Les loupes fournissent aux ébénistes des lames de placage, sillonnées de veines nombreuses. On fabrique encore avec l'orme des charrues, des herses, des jarrets de roues, des essieux. Comme son bois se conserve bien dans la terre et sous l'eau, on en fait des tuyaux et des corps de pompe.

Les feuilles de cet arbre servent à nourrir les bestiaux et conviennent même aux cochons lorsqu'on les fait bouillir. Son écorce est astringente et peut être employée au tannage des cuirs. Avec les couches intérieures de son écorce on fabrique des liens et des cordes grossières.

L'écorce et les feuilles de l'orme rouge macérées dans l'eau produisent un mucilage qu'on emploie encore contre le rhume et la toux, ou comme émollient maturatif à la place de la guimauve. La poudre d'orme fait d'excellents cataplasmes pour combattre les inflammations.

Les Américains ont choisi l'orme pour l'arbre symbolique de leur liberté. Il forme un majestueux ornement.

Les fleurs de l'orme sont antispasmodiques, diaphorétiques.

L'amande du fruit pulvérisée et prise comme du tabac, arrête le saignement de nez.

L'Aulne a la propriété de se conserver dans l'eau : on en fait des tuyaux pour conduire les eaux. Comme il a la texture fine et serrée, il se travaille bien. Il est d'une belle couleur, et peut être employé pour des meubles, des ouvrages de menuiserie et de tour.

L'écorce est astringente et fébrifuge et sert à la teinture des cuirs, etc. La racine de l'arbre est employée en médecine contre l'asthme et contre les rhumes anciens. Elle facilite la digestion des estomacs paresseux. On trouve dans les pharmacies un vin d'aunée qui convient aux personnes faibles. Les vétérinaires administrent l'aunée aux animaux domestiques pour leur donner de l'appétit et de la force. Les feuilles appliquées fraîches sont un excellent tonique pour les tumeurs.

Le Frêne est un grand arbre dont le tronc est fort droit. Son bois est ferme et liant. Il est d'abord tendre, flexible et facile à travailler ; mais avec le temps, il devient raide et fort dur. On l'emploie rarement pour les ouvrages de charpente : il convient au charronnage ; on en fait des échelles légères, des bâtons tournés, des manches d'outil, des chaises, des cercles et autres ouvrages qui demandent de la légèreté et de la fermeté. L'écorce est tonique et astringente. On emploie ses loupes pour le placage des meubles de prix. Ses feuilles conviennent aux moutons, aux chèvres et aux bœufs. Son écorce sert à teindre les laines en bleu. C'est surtout sur cet arbre, qui a le privilège d'attirer les insectes, que l'on récolte les cantharides.

Le Charme vient rarement d'une bonne grosseur. Son tronc est court, mal proportionné. Son bois, qui est blanc, est très dur et compact. Comme il est liant, il est fort bon

pour le charronnage et les ouvrages du tour. Il prend bien le poli, et on le recherche pour faire les manches d'outils, les vis de pressoir, les maillets, les roues de moulin, les leviers. C'est un bois de chauffage excellent. Sous le nom de charmille il est un ornement pour les jardins, car il est susceptible de toutes les formes.

Le PIN dont il se fait un immense commerce au pays, est le plus haut des arbres de nos forêts. C'est un arbre résineux garni de branches rangées par étages autour du tronc. A mesure que cet arbre croît, les branches les plus basses sèchent, tombent et laissent à leur place des nœuds. Cette espèce d'arbre croît beaucoup plus vite que le chêne ; à 60 ans, il est parvenu à son dernier degré de développement, tandis qu'il faut cent cinquante ans pour le chêne. Il peut fournir de la résine depuis l'âge de 25 ans ; cet arbre peut encore fournir du bois de charpente d'une excellente qualité, lorsqu'on a soin de ménager l'arbre. On fait avec le pin des mâts, le bordage des vaisseaux, des madriers, des planches pour la menuiserie, des tuyaux pour conduire les eaux. Le pin se conserve éternellement. Les baies et les bourgeons du pin sont excitants, antiscorbutiques, diurétiques, diaphorétiques. La térébenthine est le suc résineux qui découle des pins et des sapins. On retire de la racine du pin rouge, par la combustion à l'étouffée, une résine très estimée pour le goudronnage des vaisseaux.

Le CÈDRE ou Thuya est un des bois les meilleurs, les plus beaux et les plus durables qu'on puisse employer, tant pour la charpente que pour la menuiserie. Il est rougeâtre, veiné et odoriférant, se travaille très bien. Les Anciens l'employaient pour la charpente de leurs temples et pour les lambris et plafonds dont ils étaient décorés. Au Canada, on s'en sert pour les poutres, les lambourdes, les piquets et les perches de clôture et le bardeau. Ses feuilles broyées avec du saindoux forment un excellent onguent pour les

rhumatismes. Voyez ce que j'en dis plus loin à propos de haies vives.

Le SAPIN est un des plus beaux arbres résineux qui croissent ordinairement sur les hautes montagnes et dans les savanes. Son tronc est fort droit et très élevé, revêtu d'une écorce unie, blanchâtre et comme cendrée; il se termine par la pousse de la dernière sève, parcequ'à chaque pousse il s'élève d'une branche verticale; il en paraît en même temps trois ou quatre qui s'étendent presqu'horizontalement, en sorte qu'il est garni de branches tout autour, disposées par étages et formant ensemble une pyramide assez régulière.

La texture de son bois n'est pas uniforme; les cônes concentriques dont il est formé, sont séparés par des parties plus tendres et spongeuses: en sorte que chaque cône concentrique porte son aubier. Il résulte de cette organisation, que ce bois, étant équarri, ou débité en planches, présente des veines longitudinales, formées par les parties dures qui sont plus coloriées. Ces veines sont d'autant plus larges que les cônes sont coupés plus près de la circonférence. Ce bois, qui est léger, tendre et facile à travailler, est également propre aux ouvrages de charpente et de menuiserie; on en fait encore usage pour la construction des bateaux, et de toutes sortes de bâtiments de mer.

On s'en sert pour en faire des tuyaux d'aqueduc. On fait avec son écorce de la pulpe à papier. On le débite aussi en poutres, solives, chevrons, madriers et planches.

Le sapin rend de grands services en médecine. Le bois, les bourgeons sont excitants, antiscorbutiques, diurétiques et diaphorétiques. La gomme est détersive et purgative.

L'usine de papier de Eddy à Hull, en fait une grande consommation qu'elle fait descendre de la Petite Nation par la Cie Edwards. La manufacture Rolland, à St-Jérôme,

achète une grande quantité de cette pulpe que produit la manufacture Delisle, aussi de St-Jérôme.

Le NOYER est un grand et bel arbre dont les branches s'étendent beaucoup. Son bois est plein, liant, ondulé, moyennement dur et facile à travailler. Il passe pour un des plus beaux et des meilleurs bois de l'Europe. On n'en fait pas usage en charpente parce qu'il est sujet à plier sous le fardeau, mais on l'emploie beaucoup dans la menuiserie et la meublerie. Les menuisiers l'emploient pour les lambris et pour les meubles. Les jeunes noix servent à faire des confitures laxatives. Les différentes parties du noyer sont toniques, sudorifiques et détersives.

Le CERISIER-MERISIER que tout le monde connaît par son petit fruit rouge, et le merisier à gros fruits noirs appelés *cerises d'automne*, sont deux variétés qui fournissent un beau bois. Il a une belle couleur rouge ; son tissu est fin et serré ; il est susceptible de prendre un beau poli. Quoi qu'il ne soit pas très dur, il est bien veiné ; en outre, il offre des ondulations d'un très joli effet. Aussi est-il recherché pour les travaux de menuiserie et d'ébénisterie. En faisant tremper le bois de merisier pendant un certain temps dans l'eau de chaux, on rend sa couleur plus foncée, et il prend alors une certaine ressemblance avec l'acajou. Il sert à fabriquer des chaises, des fauteuils et d'autres meubles. Son bois est très bon pour brûler. Il donne beaucoup de chaleur et de flamme, surtout quand il est vert.

On fait avec le fruit non seulement un aliment rafraîchissant, très agréable, mais on en fait des confitures, des tartes, etc. On les fait sécher au four pour les conserver ; on en met à l'eau de vie. Les cerises servent aussi à préparer une espèce de vin ; pour cela, les queues ôtées, on broie le fruit avec un pilon dans un vase défoncé ; on remue de temps en temps pour activer la fermentation, et après cinq ou six jours de cave, on tire le vin qui est alors fort

agréable à boire et on peut le consommer de suite ou le conserver.

Le Bouleau est une espèce de bois qui rend de grands services. Le bouleau à papier devient très gros. Son écorce sert à faire des canots d'une telle légèreté qu'ils peuvent porter la charge de moyens bateaux ; un homme suffit pour les enlever sur ses épaules ; on en fabrique aussi des vases, des étuis, etc., qu'on orne de broderies, et des *cassots* qui servent à l'exploitation du sucre d'érable. Son bois fournit un excellent combustible. On l'emploie aussi dans l'ébénisterie avec avantage. On en fait des rouleaux pour le fil.

Le bouleau est un des bois les plus utiles. Il est recherché des boulangers parce qu'il donne beaucoup de flamme et chauffe également le four. Il sert à faire des perches, des sabots. On en fait des vases. On peut manger l'écorce du bouleau quand elle est en sève. Cette écorce sert à faire du papier, des sandales, et produit une couleur qui donne à la toile un roux jaunâtre, à la laine une teinte d'un assez beau jaune. On en retire aussi une huile employée en Russie et qui donne aux cuirs provenant de ce pays leur odeur particulière et une partie de leurs qualités. Son écorce est fébrifuge. Les jeunes branches du bouleau servent à faire des balais, et leurs feuilles sont excellentes pour les animaux, surtout les moutons. On hache ces feuilles et on les mélange avec d'autres aliments pour nourrir les oies et les canards.

Le charbon du bouleau est estimé pour la fabrication de la poudre.

Le merisier rouge, qui est une espèce de bouleau, devient très gros. Son bois est à grains très fins et très serrés, susceptible de prendre un beau poli. Aussi est-il très employé dans l'ébénisterie, la menuiserie, la meublerie, etc. La sève est dépurative.

" Le merisier, dit l'abbé Provancher, est très abondant en sève ; des individus de forte taille peuvent en donner au printemps jusqu'à dix gallons et même davantage dans une seule journée. Cette sève, qui est acide et d'une saveur assez agréable, passe pour être vulnéraire, détersive, bonne contre le scorbut, la pierre, la jaunisse, pour enlever les taches qui affectent le derme du visage. En Suède on en fabrique une boisson qui est très estimée. De toutes les substances végétales cette sève est la plus propre à imiter le vin de champagne ; on en retire aussi du vinaigre par la fermentation et par l'évaporation, du sirop et du sucre réputés contre le rhume."

La PLEINE (acer) ressemble beaucoup à l'érable et rend les mêmes services, quoiqu'à un degré moindre. La pleine ondée équivaut à l'érable piqué. On en fait des fonds de violon, des coffrets.

L'ÉPINETTE noire est un bois léger, fort et élastique, très employé dans les constructions. Les planches d'épinette sont considérées les meilleures pour les barouches. C'est avec les jeunes pousses de cette espèce que l'on fabrique la *petite bière* d'épinette.

L'épinette rouge ou melèse est un bois pesant, fort et durable, très estimé dans les constructions navales, surtout pour les courbes. C'est un bon bois de chauffage. Il est estimé pour les constructions souterraines. Il produit une gomme dont les effets sont excellents. Le sirop de gomme des Sœurs de la Providence en est composé.

L'épinette blanche est beaucoup plus commune au Nord. Son bois quoique moins fort est cependant d'un teint plus clair et moins sujet à se fendiller et à se tordre, aussi l'emploie-t-on de préférence dans la menuiserie. Elle sert aussi mêlée au sapin à la fabrication de pulpe à papier.

La PRUCHE, qui parvient à une hauteur considérable, est un bois mou, élastique, pesant, d'une contexture grossière

et lâche, de peu de valeur comme bois de commerce ; cependant il a la propriété de résister longtemps sans se détériorer lorsqu'il est sous le sol. On en fabrique des traverses pour les chemins de fer, des lattes, etc. Son écorce est presque exclusivement employée dans ce pays pour le tannage des cuirs. Aussi est-elle une ressource pour les colons voisins d'une tannerie. Le Nord a fourni pendant plusieurs années une quantité considérable de cette écorce aux tanneries de MM. Leduc & Valois, à Sainte-Scholastique. Les terres de la seigneurie de Terrebonne ont été exploitées grandement pour fournir de l'écorce aux tanneries de New-Glasgow.

J'ai parlé de l'utilité de quelques-unes des essences qui composent nos forêts du Nord, non avec la prétention d'avoir fait une flore, mais pour donner aux étrangers un aperçu des services que nos bois peuvent rendre à l'industrie. Peut-être quelques Canadiens pourraient aussi tirer profit de cette petite étude, ne fût-ce qu'en acquérant le désir d'étudier les centaines d'autres arbres que je n'ai pu mentionner.

J'ai dit que le colon, loin des communications propres à écouler le bois, était obligé de le brûler. Encore devrait-il le faire avec intelligence. J'ai fait voir qu'il ne devrait pas brûler les érablières qui peuvent lui rapporter un si beau profit. Il ne devrait pas défricher non plus les montagnes *inaccessibles* ou les endroits impropres à la culture. Mais enfin quand il est obligé de brûler des monceaux de bois il devrait se choisir un endroit spécial, et voici pourquoi. D'abord il est bien connu que des brasiers trop ardents brûlent le meilleur de la terre, cet humus si fertile qui fait que la terre neuve est bonne pour plusieurs années, sans recevoir d'autres engrais ; il est vrai que cet humus, résidu de végétaux qui y pourrissent depuis des siècles, renferme de l'acidité qu'il est nécessaire de neutraliser par la cendre, mais la cendre causée par l'incendie des feuilles, des

brindilles et des branches sera bien suffisante pour atteindre ce but.

Il y a plus, la cendre devrait être recueillie, tout comme on la ramassait quand on en faisait de la potasse, pour en faire des engrais. Mais direz-vous, qu'avons-nous besoin d'engrais sur des terres neuves? C'est vrai, mais pourquoi ne pas la vendre à ceux dont les terres sont épuisées? Je suis certain qu'un jour on paiera cher un quintal de cendre et on l'importera de bien loin pour remettre aux terres épuisées ce qu'elles ont perdu.

Un rapport fait à la société royale d'agriculture d'Angleterre constate que la cendre est le plus puissant engrais que l'on puisse trouver.

En effet les cendres de bois contiennent en général des sels de potasse et de soude, de la chaux, de la magnésie, de la soude ou oxyde de fer, du phosphore, du souffre, de la silice, du chlore et divers acides. Plus les cendres contiennent de potasse et de soude, de chaux et de phosphore, mieux elles valent.

Je référerai le lecteur à un dictionnaire d'agriculture et surtout de Joigneaux et Moreau, pour connaître la quantité d'élément que chaque espèce contient.

M. Landry, dans son excellent traité populaire d'agriculture théorique et pratique, a un bon article sur les cendres, p. 115 et suivantes.

Je donne avis que dans quelques années on exploitera cette mine.

Au point de vue agricole le bassin de la rivière Rouge est des plus avantageux. Il offre une immense vallée de terre d'alluvion qui pousse avec une vigueur étonnante. Les explorations avaient révélé, il y a déjà longtemps, l'excellente qualité de ce sol. M. Bouchette écrivait en 1859, dans son rapport sur les terres de la Couronne : "Les vallées de la rivière Rouge et de la Lièvre présentent une grande

étendue de terres qui sont d'une qualité supérieure et ne sont surpassées par aucune autre du Haut ou du Bas-Canada."

" Ceux-là même, dit la brochure "Au Nord," publiée sous les auspices des sociétés de colonisation, qui avaient apporté des vieilles paroisses des préjugés contre cette terre jaune, la préfèrent maintenant à toute autre. C'est que, disent-ils, elle est propre à toute espèce de grain, plus facile à égoutter et prête à être ensemencée de meilleure heure au printemps ; elle est aussi plus facile à engraisser et à cultiver et souffre moins pendant l'été de l'abondance des pluies, et supporte plus aisément les grandes sécheresses.

Ajoutons que ce terrain pousse admirablement l'herbe et le foin et fournit de magnifiques pâturages, ce qui est dû non seulement à la qualité du sol, mais à l'eau si limpide des sources et des ruisseaux qui abondent partout dans ce pays ondulé.

Il se rencontre, il est vrai, des lots ou des parties de lot qui sont impropres à la culture. Ces terrains doivent être laissés en bois pour les besoins du chauffage et des constructions ; et avec le temps ils peuvent acquérir une valeur considérable. Combien de terres dans les vieilles paroisses, vaudraient le double de leur prix actuel, si elles n'avaient pas été complètement déboisées.

Tous les habitants de cette vallée de la Rouge, depuis St-Jovite jusqu'à Labelle, sont dans une ère de prospérité étonnante. Les bâtisses, les instruments agricoles, les animaux, la tenue de leurs terres, tout fait voir qu'ils ont reçu une bonne direction et qu'ils ont été payés de leurs sacrifices. Aujourd'hui, et pour quelques années, Labelle est un terminus du chemin de fer ; il y a une activité brûlante et une affluence d'hommes d'affaires et de touristes.

Cette vallée de la Rouge serpente tantôt rétrécie par les montagnes sur le flanc desquelles on chemine, tantôt en prenant ses ébats sur le dos des collines qui se penchent.

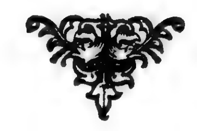
Combien de richesses n'a-t-elle pas portées, cette Rouge ! ! Des millions en billots ont coulé sur ses eaux. C'est la réflexion qu'on se fait en traversant les forêts qui ombragent ses bords. On y voit encore les souches énormes qui s'y tiennent enracinées, comme pour nous faire comprendre que c'est en s'implantant dans le sol qu'on peut résister aux tempêtes de l'existence. Cette leçon est d'autant plus significative que ce sont des étrangers aussi qui sont venus dépouiller notre sol de leurs précieuses richesses. Mais malgré leur dévastation ils n'ont pu faire disparaître la trace des plantes indigènes, pas plus qu'ils n'ont pu faire disparaître les traces des premiers habitants du pays qui redisent encore, par leurs racines et par leurs rejetons, ce qu'était la vigueur de cette race attachée au sol.

A cette pensée s'échappe de nos lèvres ce fier couplet d'un enfant de la France :

> Vous avez pris l'Alsace et la Lorraine,
> Mais malgré vous nous resterons français ;
> Vous avez pu germaniser la plaine,
> Mais notre cœur, vous ne l'aurez jamais.

Singulière destinée de toute chose ! Les corps de ces arbres dont les pieds sont ici, où sont-ils ? Ils ont été dépouillés de leurs branches confondues aujourd'hui avec le sol qui en alimente d'autres poussées au même endroit. Ils ont été traînés à la rivière, en y noyant quelquefois ceux qui les y jetaient. Ils ont flotté, sauté les rapides ; ils se sont heurtés contre les écueils, ils sont arrivés meurtris à une scierie qui les a taillés en lambeaux. Et ces lambeaux ont été dispersés de par le monde ; quelques-uns placés à la corniche d'un palais, quelques autres couchés sous les murs d'un château ; plusieurs ont servi à construire des chaumières, plusieurs aussi à orner les appartements du riche. Quelques-uns ont même été employés à envelopper les dépouilles de ceux qui leur avaient enlevé la vie.

Quel est le touriste anglais ou américain qui, passant par nos grands bois, pourrait dire à ces pieds séculaires, qu'il n'a pas vu leurs têtes à Londres ou à Washington ? Tel le voyageur, visitant les cimetières du Nouveau-Monde, pourrait dire à ces tombeaux muets : j'ai vu sur le vieux continent les souches de vos familles enfoncées sous les mausolées. Nous connaissons, nous chrétiens, un langage propre à entretenir ces restes inanimés de leurs parents reposant ailleurs. Mais pour ces squelettes végétaux le vent qui murmure dans leurs rameaux, la pluie qui arrose leurs racines, le soleil qui fait monter la vie dans leur tige, ne redisent-ils pas à ces spectres de la forêt des mots qu'ils comprennent ?



XII

SOMMAIRE : — L'Immaculée Conception. — Canton Clyde. — La ferme Valiquette. — L'élevage du mouton. — Le pin. — Les écureuils. — La Chute aux Iroquois aujourd'hui " Labelle. " — L'avenir de Labelle. — Ses notables. — La messe. — Discours de M. Beaubien. — Les mariages d'aujourd'hui. — Nos races canadiennes. — Les sauvages du lieu. — La première messe du Curé Labelle en ces parages.

C'est dans cette vallée admirable de la Rouge qu'est la paroisse de l'Immaculée Conception.

L'église de la Conception est bâtie sur la rive ouest de la Rouge, qui se relie à la rive opposée par un pont de 284 pieds, bâti en 1882, et pour lequel le gouvernement a donné $200.

En 1884, la population de la paroisse comptait environ 400 âmes. Cette paroisse, qui est maintenant desservie par le Rév. M. Deslauriers, successeur du Rév. M. Boisseau, deviendra très riche et sera certainement le grenier du Nord. Le canton de Clyde, où elle est située, a 14,827 acres arpentés et en vente.

Nous nous dirigeons ensuite vers la Chute aux Iroquois, en longeant presque toujours la Rouge, nous suivons le côté ouest que nous atteignons au moyen d'une traverse, la ferme Hamilton que possède aujourd'hui un M. Valiquette, natif de St-Jérôme. Je ne puis faire de compliments de sa traverse, qui n'a de mérite que celui de nous rappeler le temps, cet heureux temps où, à l'Abord-à-Plouffe comme au Sault-au-Récollet, ou à Ste-Rose, on traversait en chaland, avant la construction des ponts Lachapelle, Jean Veau ou Bélair.

Quoi qu'il en soit, cette ferme de M. Valiquette est de toute beauté, et comme elle a jeté mon ami Beaubien dans le ravissement, il faut en parler un peu en détail.

Cette ferme que traverse la Rouge est l'une des trois qu'exploitaient les faiseurs de chantiers, et qu'on appelait ferme d'en bas, ferme du milieu, et ferme d'en haut. Celle-ci est la ferme d'en bas ouverte par les Hamilton. Elle comprend environ 1,500 acres de terre de qualités diverses ; plus de 100 acres en sont défrichés. Les dépendances : maisons, granges, écuries, étables, etc., quoiqu'un peu vieilles, sont encore très propres à l'exploitation. Le terrain défriché est en partie de terre légère, où croissait le pin dont on aperçoit encore les pieds gigantesques, mais d'une terre légère sur laquelle se déversent des substances phosphatiques qui lui conservent une grande fertilité. Toutes les espèces de grains, ainsi que les plantes à pâturages, y poussent admirablement. Les bâtisses sont commodément situées de chaque côté de la rivière que l'on traverse à cet endroit.

Le propriétaire actuel, M. Frs. Valiquette, est venu de St-Jérôme où il s'était enrichi sur une terre. Il vit maintenant sur cette ferme comme un roi... non constitutionnel. Nous avons été émerveillés de l'intelligence qu'il apporte dans la culture de cet immense terrain. Il se livre particulièrement à l'élevage, et il a des troupeaux nombreux qu'il se propose d'augmenter et d'améliorer. Nous y avons vu des animaux de race Durham, Ayrshire, et quelques Alderneys. En fait de moutons nous y avons remarqué des Cotswold croisés, et une race de cochons bâtards faciles à engraisser, qui ne vaut pas la race des Berkshire, mais qui m'a paru avantageuse.

A propos de bêtes à cornes, j'ai, moi-même, essayé de différentes races, et j'avoue que rien ne m'a paru plus profitable que notre petite race canadienne, qui peut avantageusement se croiser avec les Alderneys ou les Jerseys. On a beau dire, les grosses races ne conviennent pas à nos climats, surtout quand elles sont pures. Elles ne sont pas assez vigoureuses, ne résistent pas assez à notre température.

D'ailleurs leur taille exige une nourriture trop abondante, qu'un pacage ordinaire ne suffit pas à leur procurer. Cette petite race canadienne, bien soignée, est certainement celle qui nous rapporte le plus de profit. Outre ma propre expérience, j'ai souvent interrogé des fermiers intelligents qui m'ont exprimé la même opinion.

Pour revenir à notre ami Valiquette, il est sur la voie d'une grande fortune, ayant acheté cette ferme à très bas prix. De fait, on ne pourrait aujourd'hui construire les bâtisses qui y sont érigées pour le prix qu'a coûté à M. Valiquette la ferme entière, avec ses 1,500 acres de terre, dont cent défrichés, et tout le complément, instruments d'agriculture, voitures d'été et d'hiver, etc.

Mais ce qui prouve encore davantage que M. Valiquette est en train de faire fortune, c'est le nombre de ses enfants. Si j'en juge par ce que nous avons vu, il doit arriver à la douzaine. Heureux homme, s'il comprend son bonheur.

Et pourtant les Hamilton ont mis cette ferme en vente pendant bien longtemps. Personne n'en voulait. Savez-vous pourquoi ? On prétendait que le sol était épuisé. Là ! quand on a dit ce mot, tout est dit. On ne s'occupe pas de savoir si c'est le cas, si cette terre, quoique continuellement cultivée, peut s'améliorer, si le sol en est riche, etc. Non elle est ruinée, et c'est tout. Comme si la terre n'était pas toujours susceptible de s'améliorer, même par le repos. On a des engrais si faciles à composer dans ces endroits où les bois jettent, en se dépouillant, une couche épaisse de débris végétaux, et où les cendres sont si abondantes.

Quoi qu'il en soit, j'ai recommandé l'élevage des moutons à Valiquette. Rien, à mon avis, n'est plus profitable que le mouton à un cultivateur qui a une grande terre. En effet, le mouton produit beaucoup, il est facile à hiverner, sous un simple abri, et il mange en fourrage ce que les autres animaux ne consomment point. Et voyez ce que

l'on retire du mouton : une rente annuelle de son croît, de sa laine et de son fumier. Tout est utile dans cet animal, la laine, la peau, le sang, la chair.

Quant à la race nous recommandons les *Cotswold* pour les laines longues, et les *Southdown* pour les laines courtes.

Les Trappistes d'Oka viennent de vendre tout le croît de l'année dernière de leur troupeau de *Shropshire* à raison de $15 par tête.

Mon ami Beaubien n'a pas manqué de recommander son trèfle blanc si avantageux pour les pâturages, surtout ceux destinés aux moutons.

Nous avons parcouru cette distance de la ferme Valiquette à la Chute aux Iroquois en contemplant d'un côté des terres superbes, de l'autre des forêts magnifiques. La rivière qui coule des eaux profondes et noires, a été le tombeau de bien des voyageurs. Aussi est-elle revêche à bien des endroits. Là on voit encore de vieux billots qu'un obstacle quelconque y retient depuis des années. Ici on aperçoit la place où gisait un tas de billots; là bas la trace d'un ancien chemin de chantiers dans les montagnes ; plus loin un rapide nous fait entrevoir la difficulté qu'ont eue les voyageurs à y conduire le bois. Une perdrix se lève de temps à autre, mais, sans chien et dans la feuillée, comment découvrir un bipède qui se perche comme un nœud et défie l'œil le plus exercé.

Tantôt on remarque la trace d'un ours qui intéresse fort nos jeunes gens. Ils veulent aller à sa poursuite. Tiens, voilà un lièvre qui traverse la route, mais, je vous en fiche, il disparaît aussitôt. Sur la lisière un renard trottine en haletant. Tirez donc ! Ah oui ! Il est bien temps, le mâtin s'est vu visé, et bonjour. Assez pour faire endêver nos chasseurs. Tout de même ils se vengent de leur contrariété sur le dos des écureuils. Pauvres écureuils ! ! A propos, nous en avons fait une gibelotte superbe. Et pour-

quoi pas ? Cet animal a une chair tendre et succulente.... accomodé en civet !! Je ne vous dis que cela ! Encore est-il qu'il faut savoir l'accommoder.

C'est en suivant les replis tortueux de cette rivière Rouge qui roule des sables blancs accumulés en bancs d'un caprice singulier, que nous arrivons au canton Joly, comprenant 13,934 acres. Il y en a aujourd'hui encore 9,430 à vendre.

Il y a aujourd'hui un chemin carossable de Labelle où est le terminus du chemin de fer, jusqu'au Canton Minerve et qui le traverse.

Et d'une et de deux nous voilà à la fameuse Chute aux Iroquois, dont le pied est à 557,06 et la tête à 570,56 pieds du niveau du lac St-Pierre. Il faisait beau. Le temps était calme, et le bruit de la chute qui se fait entendre au loin, arrivait à nos oreilles comme un babil de nymphes qui jouent sur les rochers. L'écho redisait aussi le caquet de nos jeunes amis. Et quand du haut d'une montagne nous aperçûmes le village avec son église, son clocher, nous entonnâmes un Kyrie. Rien de beau comme cette mélodie sacrée chantée en chœur dans le silence du soir. Aussi les colons sortaient-ils de leurs demeures en nous applaudissant. Devant plusieurs maisons pétillait le feu destiné à protéger contre les mouches les châtelaines de ces castels. Nos chevaux sentaient l'écurie et battaient la caisse de leurs sabots en poussière, le bruit de nos roues sur la route pierreuse faisait accord avec le cliquetis de l'escouade et bientôt nous entrions à l'hôtel, situé tout près de la Chute, dont les vapeurs humides viennent sur l'aile de la brise arroser les galeries et les balcons.

La Chute au Iroquois a été érigée en paroisse canonique sous le nom de " La Nativité. " Ses colons viennent pour la plupart de St-Jérôme, Ste-Thérèse, Ste-Scholastique, Ste-Anne des Plaines, St-Lin et quelques-uns de Montréal.

La population est aujourd'hui de 400 âmes occupant 67 feux.

Le village est admirablement situé sur le bord de la Rouge, dominant une chute capricieuse et puissante, qui murmure sans cesse en se précipitant sur les rochers usés par ses caresses prolongées. Un pont magnifique traverse cette chute en s'appuyant sur les rochers énormes qui la forment. C'est un spectacle grandiose que ce bouillonnement des eaux se précipitant de cailloux en cailloux, pour se confondre écumantes dans un large bassin, où elles tournoient avant de prendre leur cours à travers les verdoyantes îles dont ce paysage est parsemé

De beaux moulins à scie et à farine prêtent le flanc à ce courant qui leur donne la vie. Ces moulins appartiennent à M. Ulysse Dyonnais. Nous avons eu le plaisir de faire sa connaissance. C'est un Français comme nous aimerions à en voir beaucoup dans le pays. Il est distingué, affable et poli. Il est bon chrétien et, par sa conduite, fait l'édification des habitants du lieu.

Nous avons eu l'avantage d'être présentés à sa famille, composée de Madame Dyonnais et de deux filles, dont l'une s'est mariée cette année-là même avec notre ami, M. Chavot, officier du service civil.

L'endroit où est situé le village a un cachet tout militaire, et la nature semble lui avoir donné une ressemblance avec ces villes fortifiées de murs en terre et de fossés, à la Vauban. De chaque côté de la rivière, qui y fait un angle presque droit, des collines s'élèvent graduellement jusqu'à des montagnes d'une assez grande hauteur pour protéger la plaine où ce village est assis. Les rues sont larges et les maisons bien bâties, avec toits français; plusieurs ayant balcons, galeries, châssis saillants, etc. L'église, qui domine le village, est adossée à une haute montagne dont elle se détache artistiquement. Le curé de la paroisse qui était aussi missionnaire à la Conception, était le Rév. Père Leblanc, jésuite, qui semblait prendre son rôle à cœur. Dans ses

heures de loisir il travaillait comme un colon. Il prenait la pioche et le râteau et cultivait son jardin qu'il avait embelli d'une palissade faite de ses mains. Son presbytère était d'une simplicité évangélique. Quand il avait plus de deux visiteurs, il leur offrait de bons bancs qui pouvaient en asseoir dix. Il était muni de bons calumets de paix. Si je me rappelle bien il fumait lui-même. Les fumeurs seront consolés d'apprendre qu'un de leurs caprices est partagé par un jésuite. Si, au moins, il avait du bon tabac! Car quelquefois, dans ces endroits, le missionnaire est obligé de fumer pour apaiser la faim, — et aussi pour ne pas se laisser manger par les moustiques. Dommage qu'on ne puisse pas faire une fricassée de ces petites bêtes qui rendraient ainsi à César ce qu'elles prennent à César. Quoi qu'il en soit le Père Leblanc se portait bien, et il n'aurait pas changé sa place pour un évêché. Qu'est-ce que je dis là! Comme si un évêque n'avait qu'à confirmer!! Mais la Chute aux Iroquois pourrait bien, plus tard, devenir le siège d'un évêché. Ah! quelle belle place!!! Les colons ont eu raison de le choisir comme monument au curé Labelle en lui donnant son nom.

Il y a maintenant à Labelle deux bons hôtels, l'un tenu par M. Nantel et l'autre par M. Berthiaume. On y loge à pied, à cheval, en voiture et en chemin de fer. Madame Renaud qui y tenait un si bon hôtel en 1884, tient aujourd'hui une maison de pension où se retirent la crême des voyageurs qui ne sont pas trop tapageurs

Il y a aujourd'hui deux bons magasins, l'un tenu par MM. Simard et LaRocque, où l'on trouve depuis les allumettes jusqu'au poële de cuisine, les ustensiles de ménage, l'ameublement d'une maison, etc.. M. Joseph LaRocque, l'un des associés, est le fils de feu le Dr LaRocque, fondateur de Ste-Agathe.

L'autre magasin est tenu par M. Forget.

Le maire de la municipalité est M. F. R. Blanchard, ci-devant marchand et qui a cédé son établissement à MM. Simard et LaRocque. Il jouit des délices de la vie de rentier. C'est un homme d'une grande distinction au physique et au moral. Il a une intelligence d'élite, cause bien en français et en anglais. Aussi rend-il de grands services aux voyageurs, auxquels, avec une politesse toute française, il donne des informations sur la place et ses environs qu'il connaît parfaitement. Il a cependant une mauvaise note à son débit. Voilà soixante et huit ans qu'il est garçon.

M. Bigonesse, ci-devant de St-Jovite y exerce la profession de médecin. Il se plaît à rendre service aux colons qui viennent visiter les nouveaux endroits. Aussi la Société Générale de Colonisation l'a-t-elle choisi comme son agent dans ces cantons, et il s'acquitte de ses devoirs avec une énergie et un dévouement remarquables.

La chapelle a été construite en 1882. Elle a 60 pieds de long sur 30 de large. Elle se trouve dans la partie supérieure du corps de la bâtisse qui contient aussi le presbytère.

Les premiers actes d'état civil datent du 23 novembre 1880. Le Rév. Messire Laporte a été le premier curé résident. Il fut remplacé par le R. P. Jean Raynel, S. J., comme curé, et le R. P. Victor Hudon, S. J., assistant, au mois de juin, 1882. Au mois d'août, 1883, le R. P. Louis Leblanc, S. J., leur succéda. Il y a depuis quelques mois un curé résidant à Labelle, c'est le Révérend M. Aug. Desjardins.

L'école du village a été ouverte au mois de septembre 1883.

Nous avons assisté, le dimanche, à la grand'messe chantée dans cette modeste chapelle, où se pressait autour du sanctuaire cette population croyante qui prie avec tant de ferveur.

Il n'y avait ni orgue, ni chœur puissant qui fissent

résonner les voûtes des accents de la musique moderne; c'était le plain chant, dans toute sa suave gravité, qui y traduisait les expressions de l'Eglise. C'était du Grégorien tout pur qu'on ne reconnaît plus dans certains temples, où la musique théâtrale s'est faufilée, comme les idées du siècle se sont introduites dans plusieurs œuvres religieuses.

Ce chant Grégorien est si simple que tous peuvent y prendre part. Aussi avons-nous mêlé nos voix à celles des chantres de la paroisse, qui n'ont jamais appris d'autre musique.

Quelle émotion n'avons-nous pas ressentie en assistant à la messe dite dans cette chapelle élevée au Christ, au milieu de ces montagnes, alors qu'il n'y avait encore que quelques colons dispersés ça et là dans les bois ! C'est bien là le Jésus tel que le fait connaître le catholicisme, courant après les hommes, se mettant à la portée de tous, sous le toit le plus humble, sous les apparences les plus modestes, afin d'attirer à lui les misérables. C'est dans ces églises surtout, comme à la crèche, qu'on s'approche avec confiance et que l'on comprend combien le Christ aime l'humanité. Aussi quel bonheur pour ces pauvres colons de pouvoir venir se consoler auprès de Celui qui seul peut apprendre à souffrir, et même à aimer la souffrance en y attachant un prix infini. C'est ce qui explique le courage des hardis pionniers s'attachant au sol avec tant d'opiniâtreté, du moment qu'ils aperçoivent non loin d'eux, le signe de ralliement, l'étendard de la croix planté au milieu de leurs champs. Comment feraient les femmes, si dans leur ennui et leur isolement, elles ne pouvaient aller de temps à autre puiser du courage à la table qui fait les forts, et si le prêtre n'était là pour baptiser les enfants, et accourir au chevet des malades ? Oui, je le répète, ça été une heureuse idée de la part de notre clergé, que de commencer la colonisation de chaque canton en érigeant une chapelle.

J'ai prié pour que Dieu conserve ce peuple bon et vertueux digne de servir d'exemple aux populations des grands centres, et pour que la sève abondante et pure qui coule dans ces rameaux de l'arbre national reflue dans son tronc et ses racines, de manière à le régénérer et lui conserver la vie.

J'ai prié pour que Dieu me rende semblable à ces hommes primitifs qui sont les petits que Jésus a tant aimés.

Ah ! que je me sentais inférieur à ces fervents chrétiens qui, après avoir travaillé toute la semaine à des travaux pénibles, venaient, de plusieurs milles, s'agenouiller dans cette église pour y entendre la messe et les vêpres ! ! !

Il est digne de remarque que les enfants de chœur s'y distinguaient par leur bonne tenue : bien peignés, mains nettes, surplis propres avec jupon assez long pour cacher un pantalon qu'on ne peut espérer voir toujours de la même couleur sombre. Rien n'est désagréable à l'œil, et je dirai à l'âme, comme de voir, dans certaines paroisses, arriver dans le sanctuaire, les enfants et même le bedeau, affublés de surplis tirant sur le gris, et d'un jupon se rendant à peine aux genoux, au bas duquel on aperçoit un pantalon bigarre et des souliers crottés. Ça ne convient pas à la sainteté du lieu, car on ne voudrait pas se montrer ainsi dans le salon d'un bourgeois. Il vaut mieux deux enfants de chœur convenablement mis que de voir arriver au pied des autels une volée de perdreaux aux allures effarées et négligées.

Notre présence n'a pu naturellement passer inaperçue. Aussi, après la messe fallut-il nous exécuter et prononcer, M. Beaubien et moi, chacun un discours. M. Beaubien, comme toujours, sut instruire ses auditeurs en illustrant son sujet et en les faisant rire.

Et moi, je l'avoue, le spectacle d'un groupe de colons, autour de cette église, écoutant avec avidité les réflexions

que nous inspirait la circonstance, faisait surgir de mon esprit une foule de pensées qui rejaillissaient sur mon cœur et le gonflait.

Dans l'après-midi nous nous mîmes à faire des visites, non seulement dans le village, mais dans les *côtes*.

Nous fûmes surpris de voir de quel bonheur jouissent la plupart de ces gens qui, il y a quelques années sont allés là pauvres, très pauvres, et qui, aujourd'hui, ont un avenir assuré. Ils ont tous des défrichements suffisants pour semer la quantité de grain, de légumes et de fourrage nécessaire à leur existence, et ils ont encore chacun à défricher quelques centaines d'acres qui leur permettront d'élever leur famille avec espoir.

" Ça été un grand sacrifice, disait l'un d'eux, de quitter Ste-Anne des Plaines où j'ai été élevé, de m'éloigner de mes parents, de mes amis. Je commençais même à être âgé, et j'avais le pli des vieilles paroisses ; mais je me disais : en y gardant ma petite terre où je travaille le jour et la nuit pour élever ma famille et vivre dans les dettes, j'aurai pour toute consolation de voir mes enfants prendre la route de l'étranger et m'abandonner pour aller végéter ailleurs. Alors j'ai vendu ma terre et me suis choisi ici des lots que je puis défricher en me faisant aider ; et j'en ai assez grand pour y établir mes enfants autour de moi. Cette espérance me donne du courage."

Quand nous visitâmes ces fermes, les grains étaient en maturité, et rien n'était beau comme ces champs de blé, de sarrazin, d'avoine, aux teintes variées. Les patates y avaient une apparence superbe.

Nous trouvions les *habitants* réunis par groupes, fumant à la porte des chantiers, délibérant sur tout et parlant veaux, vaches, cochons, couvées. Vieux, jeunes, hommes, femmes et filles, tous paraissaient heureux. Et nous

revînmes de notre excursion, en canot, fredonnant le vieux refrain : "En roulant ma boule roulant."

Tous paraissaient heureux, ai-je dit. Cependant, je ne dois pas oublier dans une des familles que nous avons vues une jeune fille aux grands yeux noirs, à la chevelure châtaine, au teint bruni, qui semblait triste au milieu d'un groupe réuni à la porte d'un chantier. Les voisins et les voisines, garçons, filles et enfants formaient, avec pères et mères, un essaim turbulent; les uns parlant chevaux et vaches, les autres grains et légumes, quelques-uns se contant fleurette, et tissant langoureusement la toile qui devait plus tard envelopper leur existence. J'aurais deviné qu'elle soupirait après quelqu'un d'absent; car à vingt ans, qui peut nous attrister ? Je voulais m'en assurer en interrogeant le *pater* sur l'histoire de la famille. J'appris, en effet, que l'amoureux de cette jeune fille était marié... à une autre. Mais quelle avait été la raison de ce délaissement ? Ils s'aimaient tous deux, paraît-il, et si j'en juge par la mélancolie de cette dulcinée, et surtout par les soupirs que provoquait l'épisode que nous racontait la mère, elle avait, en effet, aimé celui qui l'avait abandonnée. Le père s'est chargé de nous donner la cause de ce bris de mariage. C'est que lui, père, n'a pas voulu donner son consentement. Mais, encore, pourquoi ? Parce que ce garçon n'était pas bien établi. Il avait bien un lot, mais pas de roulant... et sa fille aurait pu avoir de la misère. Ce pauvre garçon désespéré prit une autre compagne, et laissa en larmes au foyer paternel l'objet de ses premières amours. Ce jeune homme est aujourd'hui très à l'aise. C'est l'histoire de bien des jeunes cœurs, dans les villes surtout; mais, je l'avoue, j'ai été surpris de voir cette théorie mise en pratique à la campagne. Autrefois nos pères épousaient nos mères pour leur aider à vivre et ils travaillaient tous deux, s'encourageant mutuellement, amassant tranquillement de quoi

élever leur famille à laquelle ils laissaient, avec la terre qui les avait vus naître, des biens suffisants pour leur assurer un bel avenir. Dans ce bon vieux temps on se contentait de savoir si le prétendant à la *couronne* était honnête, sobre et travailleur. Et on allait, à l'âge de 15 à 20 ans, se promettre aide, assistance, amour, au pied de l'autel, en présence d'un prêtre qui leur donnait une bénédiction avec les promesses faites à Abraham. On se lançait dans l'avenir pleins de courage, on travaillait ferme, et bientôt se multipliait autour des conjoints une famille heureuse, qui avait pour les parents respect et obéissance.

Les choses sont changées, on se marie souvent, trop souvent, par intérêts, et comme stricte conséquence, c'est qu'on se marie vieux, et les familles s'affaiblissent comme le lien qui doit les unir. Où est donc l'amour désintéressé qui faisait envisager l'avenir avec sénérité sous la protection de Dieu, qui soigne les oiseaux des bois et orne le lys des champs ?

En visitant ces familles nous prîmes des renseignements sur l'état de leurs affaires. Nous parcourûmes les champs pour voir leurs grains sans oublier le bétail. Nous avons vu là une bonne race de vache canadienne qui a eu la chance d'échapper au croisement des races étrangères, lequel ne convient pas au caractère de notre race laitière. En effet, comme l'a bien établi M. Couture, médecin-vétérinaire, il ne faut jamais perdre de vue, dans l'élevage, une démarcation bien distincte entre les animaux de boucherie et les animaux laitiers. On ne parviendra à mélanger ces deux races qu'en formant une race bâtarde propre ni à la boucherie, ni à la laiterie. Mélangez une race laitière avec une autre race laitière, très bien ; une race de boucherie avec une autre race pour la boucherie, bien ; mais ne mélangez pas une race avec l'autre sous prétexte de tirer deux avantages d'une seule race. Notre petite gente

canadienne, qui est excellente pour le lait, doit, à ce compte, être croisée avec les Alderneys, les Ayrshires, mais non avec les grosses races comme les Durham, etc.

Il nous a fait plaisir de voir, chez le père Nantel, une petite jument canadienne pur sang. Quel beau type cette bête à la forte encolure, à la crinière épaisse et au poitrail ouvert. Pourquoi s'est-on départi de cette famille de chevaux propres à tout, à la route comme aux traits, jouissant d'une santé robuste, qui défie le froid et la misère, pour adopter une race étrangère qui nous a apporté les nœuds, les courbes, les *ring bones*, les... je ne sais quoi ! Vive la Canadienne ! Hein, j'allais dire... Et ses jolis yeux doux !

A la Chute aux Iroquois on voyait, sur la rive est de la Rouge, près du pont, adossée à une colline couverte de troncs dépouillés de leurs feuilles et de leurs écorces que le feu avait dévorées, une masure faite de bois de boule entourée d'un champ de blé d'Inde ; sur les murs en bois rond de cet abri étaient appuyés des canots d'écorce, des appareils de pêche et quelques peaux de bêtes puantes étendues pour sécher. C'était la résidence de Joe Commandant, fils de Joe Commandant Ier, qui alors demeurait au lac Tremblant, dont on aperçoit les bords dans le lointain, à l'est. Michel Commandant, son frère, était à la Chute aux Bluets, sur la Rouge. Ces trois Iroquois, avec Xavier Micon, qui demeurait à la Montagne du Sauvage, s'étaient taillé un héritage dans ces vastes domaines ; mais comme ces grands seigneurs ne se livrent jamais qu'au noble métier de la pêche et de la chasse, ils avaient négligé la culture de leurs terres. Ils faisaient grande vie dans ces forêts peuplées d'ours, d'orignaux, de loutres, de castors, de visons, de perdrix, etc. Aussi fallait-il les voir quand, en hiver, leurs frères du Lac et de Caugnauwaga allaient,

sous les étendards de saint Hubert, y sonner le Valse Aller ou l'Hallalli.

Comme ils faisaient bonne chaire sous les tentes enfumées de la Nord ou de la Rouge ! Aussi descendaient-ils le printemps avec des charges énormes de pelleteries qu'ils trafiquaient à St-Jérôme, en passant au comptoir de M. de Montigny, qui échangeait avec eux, vivres, provisions et argent.

Et ces sauvages, maîtres de la forêt, se laissaient aller au fil de l'eau, évitant les rapides par des portages, jusqu'à l'Ottawa, où se trouve Oka, et jusqu'à Caugnauwaga, sur le St-Laurent. Ils y passaient l'été dans le *far-niente*, mangeant leurs rentes avec le capital, sans souci et sans prévoyance, n'ayant de goût ni pour l'agriculture, ni pour l'industrie, laissant aux femmes le soin de travailler les raçades, le porc-épic ou l'osier pour subvenir aux besoins de la famille, quand le produit de la chasse ne suffisait pas.

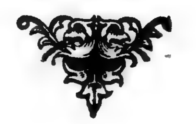
Aujourd'hui que le gibier s'est éloigné, ils ne fréquentent guère ces parages, et les femmes suppléent par leur industrie à ce qui manque à une existence que le seul gain que trouvent ces hommes à conduire les voyageurs à travers les rapides des rivières flottables, est impuissant à soutenir.

Il ne restait donc plus, dans le Nord, que les familles que j'ai nommées. Joe Commandant, qui était à la Chute, semblait regarder en philosophe le trémoussement des blancs autour de lui. Il s'étonnait qu'on se morfonde à défricher la forêt. Il prétendait vivre mieux que ces gens-là. " Si je veux un lièvre, disait-il, je l'ai ; si je veux manger une perdrix, je vais la chercher ; si je veux me régaler de poisson, je le prends, tandis que le canayen, de la galette, toujours."

Mais quand le gibier manque, par exemple, il faut se frotter le ventre. Ah bah ! c'est encore pareil, alors il dort.

Personne mieux qu'un sauvage n'a compris ce proverbe : " Qui dort dîne. "

Nous avons visité avec émotion l'endroit où le curé Labelle a dit, dans ces parages, la première messe, le 11 mai 1883. Ce lieu de pèlerinage, pour les cœurs reconnaissants, se trouve à quatre arpents en bas de la Chute, du côté sud. A sa dernière visite le bon curé a été s'agenouiller près du gros pin couché qui lui servit d'autel, et il s'y est tenu longtemps prosterné en pleurant. Pressentait-il qu'il revoyait ses lieux bénis pour la dernière fois ?



XIII

SOMMAIRE : Visite au lac Maskinongé aujourd'hui Labelle. — Hommage au curé Labelle. — Pièce de vers de Louvigny. — Le canton " Minerve " — Concert a l'hotel Berthiaume. Tableau des artistes.

Lors de mon premier voyage, je n'avais pas visité une région intéressante, et qui est devenue depuis l'arrivée du chemin de fer à Labelle, d'une grande importance, à cause de ses beaux lacs, de ses sites enchanteurs. Je veux parler de la région qui s'étend de la Chute aux Iroquois au canton Minerve, à l'ouest. Je l'ai visité l'an dernier en compagnie de MM. le Dr Brisson, agent général de la Société de colonisation et de repatriement, dont je suis l'humble vice-président, de Carufel, son secrétaire, Charbonneau, reporter de *La Presse*, et de quelques amis de mon fils Louvigny qui, en sa qualité de chroniqueur de *La Croix*, faisait partie de l'expédition.

C'était le 25 juillet, jour où la paroisse de St-Lin fêtait le 25 anniversaire de prêtrise de Mgr Proulx, son curé. Nous avons cru devoir rendre hommage à ce digne et distingué prélat en lui envoyant par télégramme nos félicitations et nos vœux de longue vie et de bonheur. Mgr Proulx est l'une de nos belles figures contemporaines. Aussi a-t-il fait sa marque dans les lettres, dans la chaire.

Et nous voilà en route pour le Lac Labelle, que l'on désignait autrefois sous le nom de Lac Maskinongé, probablement parce qu'on ne capture aucun poisson de ce nom dans ses eaux claires et profondes. Il fallait nous voir nous, les vieux, rajeunis de dix ans, chantant et badinant comme des écoliers. Tout le répertoire de Gagnon y passa, depuis la " Claire Fontaine " jusqu'à la " Belle Françoise, " depuis " Le Moine, " jusqu'à " St-Malo, beau port de mer." Et

Charbonneau, avec sa grosse voix nous donnait le diapason du sérieux en entonnant la note grave : " Les Hussards ou l'Auberge d'Alsace". Et tous de répéter le refrain en un chœur que les échos étonnés répétaient aux montagnes voisines.

" Vous qui venez réveiller ma souffrance,
Saldats, passez, passez votre chemin.
Dans cet auberge, on ne verse du vin
Qu'aux enfants de la France. "

Et des mots d'esprit donc !

Nous franchîmes quatre mille, sans trop nous apercevoir des côtes dont cette route est accidentée Et il était près de midi quand nous arrivâmes au Lac Labelle, qui a bien les proportions de son homonyme. Car sans faire semblant de rien il arrose et sans se gêner trois cantons, Joly, La Minerve et Labelle. Une vingtaine de milles de long, s'il-vous-plaît, ce n'est pas un bébé du printemps. Mais qu'il est beau, sapristi ! Ses découpures en cachent la longueur ; c'est une mer ; aussi ne faut-il pas s'y hasarder à tous les vents ; ses pointes sont nombreuses et nous prédisons que sous peu les amateurs se disputeront ses bords merveilleux, qui sont couronnés de montagnes se baignant les pieds dans les eaux profondes (1).

Le Dr Brisson, depuis plusieurs années a un établissement sur les bords enchanteurs du Lac Labelle. Madame Brisson, qui voulait faire connaissance avec ce domaine, s'y rendit ce jour-là avec son fils unique, charmant écolier de douze ans. Madame Brisson est la fille unique de l'estimé Dr Dufresne, ci-devant médecin à Laprairie et plus tard chanoine de l'Evêché de Montréal. Si je savais qu'elle ne lirait jamais ces lignes je dirais bien comme disaient les compagnons de voyage qu'elle est vraiment ravissante,

---

(1) J'ai attiré l'attention de quelques amis sur une superbe presqu'île de ce lac : les Dr L. B. Durocher et son neveu, le Dr J. Masson, y ont pris des lots pour les faire cultiver par des colons. C'est ainsi qu'on active la colonisation.

mais par précaution je me contenterai de dire... qu'ils ont raison. Madame Brisson a semblé charmée de cette propriété féérique. Aussi je suis sûr qu'elle rêve d'aller y vivre à trois, car son aimable enfant serait si heureux d'y passer les vacances et d'y prendre ses ébats.

Nous sommes descendus chez le colon du Dr Brisson où celui-ci est venu nous rejoindre, car figurez-vous qu'au beau milieu de la nuit on était venu le chercher en l'absence du Dr Bigonnesse, pour aller assister une femme à trois lieues de la Chute aux Iroquis. Il faut avoir des grâces d'état, et beaucoup de charité, pour aller, à travers monts et rochers, donner son ministère à une pauvre misérable qu'il ne reverra plus. Je lui en donne crédit, et si jamais il a besoin de mon témoignage, au dernier tribunal, je ne manquerai pas de dire qu'il doit lui être beaucoup pardonné.

La *colone* du colon nous fit les honneurs de la maison, avec une grâce naïve si naturelle à la femme bonne. Elle nous a paru contente de son sort. Aussi elle est spécialement favorisée, puisque le Dr Brisson loge la famille et fait gagner assez au mari pour subsister. C'est une des consolations de celui qui, ayant des moyens, prend des lots et y fait travailler. Il contribue au bonheur d'hommes de mérite tout en faisant un placement.

On était à s'amuser dans la maison du Dr Brisson et les nuages s'amoncelaient au dehors, il nous fallait pourtant nous rendre chez un habitant des bords du lac, nommé Labelle, qui nousinvitait à dîner. Deux chaloupes bien équipées nous attendaient. C'est à qui ferait partie de l'état major, car c'était Madame Brisson qui commandait. Bref, nous en étions tous. Aussi partîmes-nous en chantant

" Son petit cœur en gage, oyez, } *bis.*
Vive le Roi! }
N'est pas pour un baron,
Vive le Roi, la Reine,
N'est pas pour un baron,
Vive le roi Bourbon.

Et avec accompagnement d'avirons nous accostons dans une baie sud du lac où débarquait le 16 mai précédent Mgr Duhamel, à l'endroit même où l'on a érigé une statue du vénéré curé Labelle. Sous ses traits de pierre le roi du Nord admire le panorama radieux dont l'arrière plan est une succession de montagnes aux teintes variées et aux pentes diversément exposées. Cette statue est l'œuvre d'un jeune Gratton, qui promet de devenir un excellent artiste.

C'est une heureuse idée des habitants de cette région d'avoir érigé un monument à cet apôtre. Tous les cantons du Nord ne nous parlent-ils pas de ce grand cœur canadien? Tous ces braves paysans le connaissaient. Aussi descendirent-ils tous des montagnes, plusieurs à pied, pour venir à ses funérailles, jeter un pleur sur cette tombe où s'enfermait celui qui pendant des années avait été leur consolateur.

Au moins, disons-le, la reconnaissance n'a pas manqué à ses enfants des bois, et s'il est une leçon à prendre c'est bien de ces cœurs simples qui, spontanément, ont appelé du nom de leur bienfaiteur et la région, et le canton, et le village et le Lac. Merci, braves gens, d'avoir acquitté une dette de la patrie envers cet homme dévoué.

Allons, renfonçons une larme.

Nous entrons tous, non sans être invités, chez le seigneur du domaine, établi sur ces plages depuis quelques années et où il vit à l'aise, entouré d'une belle famille; mais sa femme est morte, depuis quelques années. Nous y prenons un diner, je ne vous dis que cela.

Je défie les cuisiniers du Windsor, du St-Lawrence Hall, du Richelieu, du Riendeau ou du Jacques-Cartier de nous servir une omelette au lard assaisonnée... de plus d'appétit. Sapristi! Et des crêpes et du sirop d'érable et de la crême... Heureusement que les demoiselles Labelle

nous semblent accoutumées à ces appétits de voyageurs qui pouvaient chanter, comme aux noces de Jeannette

La noce fut complète,
A cet hymen charmant ;
Chacun pour son argent
Se donna d'l'agrément.

Il nous a bien fallu, tout de même, quitter les bords enchanteurs du lac Labelle. Nous tirâmes donc nos révérences aux demoiselles Labelle, et en avant vers la Chute aux Iroquois ! — non sans jeter un coup d'œil sur le canton Minerve qu'arrose le lac et qui se trouve enclavé entre Joly, Labelle, Lesage et Marchand.

La vue du lac Labelle a dicté à mon fils les quelques vers que voici et qui seront lus avec indulgence comme ceux d'un écolier :

Au Couchant, la moisson qui mûrit en silence,
Au Levant, les grands monts où la brise s'endort ;
Sur les galets dorés, un lac qui se balance,
— Le lac qui dit le nom de l'Apôtre du Nord.

Témoin de ses labeurs, de ses peines premières
Et comme Lui sujet à tous les aquilons,
Il redit sa louange aux montagnes altières
Et chante un chant d'espoir aux courageux colons.

On distingue aujourd'hui, sur la grève sauvage,
Le bronze du héros parmi les arbres verts.
— Monument ignoré, sur un lointain rivage,
Qui doit montrer demain son front à l'univers !

Il domine les flots, de la main leur commande,
Et son regard tourné vers les vastes forêts
Embrasse l'avenir ; on dirait qu'il demande
Au ciel d'autres faveurs, aux hommes des progrès.

Et le ciel lui répond à l'horizon prospère :
" Contemple ton ouvrage et sois-en le gardien,
" Veille sur ton pays, guide-le, puis espère....
" Dieu se plait à combler le peuple canadien."

Et la plainte des bois à son oreille arrive
Avec la vague épaisse — ô grandiose aspect —
Qui sous l'œil du héros vient mourir sur la rive
Et baiser ses genoux avec un saint respect.

Quelle belle région que ce canton de la Minerve où depuis déjà quelques quinze ans les employés du journal de ce nom eurent l'idée de faire des établissements. Quelques-uns ont persévéré dans cette voie. Le journal *La Presse* s'était organisé pour former un club qui aurait pris des terres pour ses membres et pour ses colons auxquels il aurait donné les moyens de vivre en défrichant les lots du club et leurs propres lots. Mais cette idée n'a pas eu de suite.

Ce canton est arrosé de superbes nappes d'eau dont la plus belle est le lac Chapleau. Une île magnifique appelée "l'Ile du Gouverneur" appartient à Son Honneur le lieutenant-gouverneur Chapleau, qui y a fait un bel établissement. Il serait à désirer, je le répète, que beaucoup de capitalistes en fissent autant. Voilà une occasion de dépenser sensément et avec profit, une partie de sa fortune, tout en se ménageant la grande jouissance de faire du bien.

C'est dans ce canton, où il y a 29,915 acres de terre arpentées et en vente, que le gouvernement, à la demande de la Société générale de colonisation et de repatriement, accorde des lots gratuits, sous certaines conditions, à ceux qui sont recommandés par cette société.

Le gouvernement y fait actuellement une route superbe qui reliera ce canton au canton Lesage et fera jonction avec la grande route Mercier ou Nolin. Les bois de cette région sont splendides quoique le pin y soit en grande partie épuisé.

Et la caravane se met en route pour la Chute aux Iroquois au son des gosiers de la troupe.

Le soir, grand gala à l'hôtel Berthiaume, où se trouvaient réunis tous les meilleurs chanteurs de l'expédition, et nous pouvons nous vanter d'avoir triomphé d'un grand bout des *wawarons* du Lac, qui pourtant s'étaient surpassés ce jour-là, jour un peu pluvieux. Ils leur manque des ténors, les

malheureux, mais il faut avouer qu'ils excellent sur le violoncelle : Dong, dong...

La cérémonie faite
Mironton, mironton, mirontaine,
La cerémonie faite
Chacun s'en fut s'coucher.

Mais avant de se séparer, une scène.

Notre compagnon de voyage, Frigon, nous fit asseoir par terre et par chaise et " tenez votre sérieux, je vais prendre votre binette." Vous nous voyez d'ici, essayer de nous tenir au calme. Il faut voir ce tableau, les uns pâmés, les autres bouffis pour se contenir. Tout de même on se reconnaît tous, ainsi étampés au clair de la lampe.

Savez-vous que c'est une merveille que ce petit appareil photographique portatif. Voulez-vous une image d'un beau paysage, vous visez votre plan et pan ! le voilà tracé. Jeune garçon, vous voyez passer une jolie fille, au lieu de la graver dans votre cœur qui pourrait être affecté tout le long de la route, vous l'imprimez sur une plaque, et vous pouvez au loin vous vanter qu'elle vous a donné son portrait. Il n'y a rien de traitre comme ça, par exemple.



XIV

SOMMAIRE : De la Chute aux Iroquois au Nominingue. — Canton Marchand. — Ses lacs. — Les canneberges ou ottacas. — Le défrichement. — Halte. — La femme du colon. — Le chemin Boileau et le chemin Chapleau.

Mais remontons à notre premier voyage (1884).

Le matin, à bonne heure, le soleil n'était pas encore sorti de sa couche empourprée, que nos chevaux hennissaient attelés dans la cour de l'hôtel. Il le fallait bien, car la journée s'annonçait chaude et nous voulions profiter de la fraîcheur du matin ! Quelle belle matinée ! Les vapeurs s'échappaient de la rivière et des lacs qui semblaient secouer les gazes de leur couche, pour sourire à l'aube matinale, les odeurs des prés embaumaient l'air ; la rosée brillait des teintes de l'aurore, les oiseaux gazouillaient dans les branches des grands arbres, et les animaux ruminaient aux barrières du parc en attendant les fermières qui venaient les unes après les autres traire qui Marrette, qui Rougette, qui Barrée, etc. Et nous partons fusil au poing, pavillon à la tête des chevaux. On jetait aux échos des alentours des détonations de nos armes, des cris de nos poitrines et le refrain zouavitique :

C'est le bataillon, morbleu !
Des diables du bon Dieu.

Et nous sommes déjà sur les hauteurs qui dominent le village quand l'*Angelus* sonne du haut du clocher de l'église. *Ave Maria*... Et la Chute aux Iroquois disparait derrière nous, et la forêt s'épaissit.

Nous quittons le canton Joly, l'un des plus riches du Nord et qui comptait en 1891, 9,870 acres arpentées.

Nous entrons dans le canton Marchand, que longe la

Rouge à l'est, et qui est un des plus beaux cantons du Nord. La population de Marchand en 1891 était de 414. Il y a dans ce canton 18,878 acres en disponibilité.

De la Chute des Pins, à quelques milles de la Chute aux Iroquois, on prend le chemin Chapleau, qui est aujourd'hui tout construit. Ce chemin part de la Rivière Rouge, près du Rapide des Pins, dans Marchand traverse ce canton, celui de Loranger et celui de Montigny, puis se continue presqu'en ligne droite jusqu'au canton Kiamika, sur la rivière La Lièvre.

Cette route, par la quantité et la qualité des terres qu'elle ouvre à la colonisation, est peut-être la plus importante de tout le Nord. Elle pourra même servir de débouché aux établissements de la rivière du Lièvre, qui communique presqu'en ligne directe avec Notre-Dame du Désert, sur la Gatineau, où les Rév. Pères Oblats ont un établissement. Ce chemin jusqu'à la Kiamika a été fait sous la conduite intelligente de M. Pierre Bohémier.

Le chemin de fer "Montreal et Occidental," dont le terminus est actuellement à Labelle, suivra probablement, en se prolongeant, le chemin Chapleau, pour se diriger vers le Nomininge, la Kiamika et la Lièvre. Peut-être aussi bifurquera-t-il pour atteindre l'Annonciation.

Nous voilà lancés en pleine forêt de merisiers, d'érables, de hêtres ; et tantôt dans les ravins, tantôt sur le flanc des montagnes, nous traversons des ruisseaux pittoresques qui annoncent le voisinage de poétiques nappes d'eau.

Or, à tout moment nos éclaireurs crient : "Voilà un lac." En effet, à travers les arbres nous apercevons, là au fond d'un grand ravin creux, un étang en partie couvert d'herbes aquatiques, et dont les abords sont mousseux. Du rivage s'élèvent de grands hérons qui semblent se douter que nous avons parmi nous des Nemrods. Comme fiche de consolation nos jeunes amis leur envoient une salve désespérée de

cris sauvages, qui jettent l'alarme jusque chez les grenouilles de la localité, et il y en a, je vous en réponds, et de grosses aussi. Dire que pas un colon ne s'est encore imaginé d'utiliser ces chétives pécores,... pas pour *essoucher*, dame ! mais pour en faire un plat dont nos gourmets se lèchent les barbes. Il paraît pourtant que c'est excellent. Dire que moi-même je n'en ai jamais mangé qu'aproximativement.

Pauvres grenouilles, comme elles vont m'en vouloir de les offrir aux gourmets. C'est à elles maintenant de s'organiser pour se protéger. Et pourquoi ne pas appeler à leur secours la société protectrice des animaux ? En étudiant leur constitution les savants pourraient trouver le moyen de leur extraire les pattes sans souffrance, et les cuisses aussi, beau dommage.

La pile de Volta, qui leur doit son existence, profitera peut-être de la circonstance pour leur témoigner sa reconnaissance en rendant leurs cuisses périodiques, comme un autre fruit. Je m'arrête, bonjour les grenouilles, et au revoir chez les restaurateurs, quand j'aurai appris à vous apprécier.

Un fruit qui n'est pas utilisé et qui croît en abondance autour de ces lacs, ce sont les ottacas ou canneberges. Notre grand naturaliste, l'abbé Provancher, donne la manière de les cultiver, à la page 128 du " Verger, Potager et Parterre."

Dans une petite brochure que j'ai sous la main, publié par un spécialiste, il établit que chaque arpent de terre préparée pour cette fin, produit en moyenne $600.

Nous cheminons gaiement dans ce pays grandiose où la nature est forte, en passant sous ces hauts érables, dont les rameaux forment sur notre route des arcs majestueux. Pas de parc plus beau que ces solitudes que protègent de leurs grands bras ces géants séculaires qui semblent, là, imposer silence au bruit étranger pour écouter les mille voix qui s'élèvent du sein des forêts. C'est le roitelet qui siffle en

duo son petit refrain sur le ton de l'interrogation ; le merle qui roule dans son gosier les notes les plus tendres. — Aussi est-ce le temps où les petits sont nés. — Là-bas est une cascade qui gémit en se jetant sur les pierres du ruisseau ; et du sein de ce sol, enrichi des dépouilles annuelles de la végétation, s'échappe une odeur variée des fleurs sauvages et des plantes croissantes. Des allées formées par le passage fréquent des chevreuils, qui viennent s'abreuver aux lacs, ménagent des éclaircies où se plonge l'œil enchanté. Des ponts rustiques jetés sur les ruisseaux offrent toutes les originalités de la nature. Les troncs renversés à leurs côtés ajoutent à leur aspect champêtre une grande solidité. Sur le bord du grand chemin, des arbres couchés par le vent qui s'engouffre dans ce vaste tunnel, soulèvent leurs racines chevelues, comme pour nous montrer le secret de leur force ; les plantes les plus variées garnissent les allées de ce parc féerique où tout se trouve : rochers, vallons, collines, lacs, ruisseaux, arbres, plantes, pavillon, terreau excellent, fleurs variées. A qui est donc destiné ce royal domaine où courent l'orignal, l'ours et le lièvre, où voltigent la perdrix, l'outarde et le canard ? Le seigneur que ce séjour attend, c'est le colon, qui peut là s'entourer d'affection et de bonheur.

C'est là, dans ces grands bois de hêtres, que la tourte, espèce de tourterelle, se dirigeait autrefois en nombre incroyable. Qui donc conduisait ces pigeons sauvages dans cette direction plutôt que dans une autre ? Est-ce aux sens ou à l'intelligence qu'il faut attribuer ce phénomène ? « Assurément, dit un naturaliste, ce n'est pas à la vue, ni à l'ouie, ni au toucher, ni au goût, ni à l'odorat. Ces phénomènes ne peuvent s'expliquer que par la sensibilité générale de l'oiseau, par son impressionabilité au chaud et au froid. Lancé dans l'atmosphère il se dirige d'après les sensations qu'il éprouve ; il sait quelle sortie il doit suivre pour

gagner le nord ou le sud. Sa sensibilité lui sert de boussole et de thermomètre."

Oh! que c'est donc beau, ces montagnes hautes et chevelues, ces ravins sauvages, ces lacs profonds qui irriguent le sol!

De distance en distance on aperçoit un défrichement qu'un *squatter* a fait sur un lot, avant que le canton fût arpenté, afin de le choisir chez l'agent de préférence à tout autre, quand il sera en vente. Là est un *chantier* barricadé, construit par un voyageur qui est allé faire la *drave* et gagner de quoi défricher. Ici est une cabane vacante qu'un ouvrier, qui travaille en ville, a construit pour y loger les hommes à gages qu'il envoie faire de la terre neuve.

Près de la décharge d'un lac se présente une habitation où toute une famille est en mouvement: les uns abattent les grands arbres, qui en tombant mêlent au grondement de leur chute les craquements de leurs branches qui se brisent; les autres débitent les troncs couchés en billes de huit pieds, les grands garçons *effardochent*. Les bûcherons suspendent les haches et ramassent les gros morceaux et les mettent en tas, puis les enfants portent les brindilles. Et puis par un temps sec on promène la torche dans ces amas fanés qui grillent en pétillant. Dans ces foyers ardents se font entendre des bruits divers: c'est le vent qui s'engouffre dans l'espace réchauffé, c'est la sève qui bout sous l'écorce qui éclate; c'est l'insecte qui sent la chaleur envahir son gite; c'est la branche qui se brise; c'est le cadavre qui s'affaisse. Et puis, de ces tronçons calcinés s'élève une flamme qui tourbillonne en c[illegible]nt.

Et quand le monceau noirci s'est écrasé à demi consumé, les débris sont ramassés, remis en tas, brûlés de nouveau et consumés en cendres. On les recueille quelquefois pour en faire de la lessive qu'on réduit en potasse.

Sur ce sol on jettera de la semence de blé-sarrasin ou de

la graine de navets, après l'avoir déchiré avec la pioche ou la charrue traînée par des bœufs. Et puis, Dieu fera le reste. Mais le meilleur moyen d'empêcher, à peu de frais, les racines de pousser, c'est de semer du mil avec le grain, dès la première année ; le foin, surtout mêlé avec du trèfle, étouffe toute autre végétation. Mettre en pâturage les endroits nouvellement défrichés est encore ce qu'il y a de meilleur marché.

Il faut le voir, ce colon, avec ses *deux grands bœufs blancs marqués de roux.* Comme ces animaux ont l'air bête et comme ils sont fins ! Ils vous trainent des charges, mais, dame ! d'un pas tranquille et lent, comme au temps, cet heureux temps, où ils premenaient dans Paris les monarques indolents. Pauvre animal va, comme tu me fais réfléchir sur ta patience et ta constance au travail ! Quelle leçon tu nous donnes en nous apprenant à creuser tranquillement le sillon d'où doit surgir le bien-être, et souvent la fortune, mais la fortune solide ! Et puis, comment en voyant ces animaux si forts, munis de cornes aiguës, se ployer si docilement aux volontés de l'homme, ne pas penser à la bonté de Celui qui les a faits pour nous, pour notre utilité, en leur commandant de nous obéir !

Mais ce n'est pas tout : sur le bord de la route se présentent des plantes aromatiques, médecinales et industrielles, qui invitent l'homme à s'en servir ; les lacs lui offrent le poisson qui y fourmille ; dans les bois un gibier abondant se tient à sa disposition. Mon Dieu ! avec quelle générosité vous avez traité l'homme ! Aussi cette prodigalité devrait-elle faire surgir de nos cœurs de continuelles actions de grâces.

" *Benedicite, omnia opera Domini, Domino ; laudate et super exaltate eum in secula ! !*

Nous faisons halte, la grande halte, auprès de la décharge du Lac Lacoste, dont une des sources nous fournit une eau limpide et froide. Hommes et bêtes s'en donnent à qui

mieux mieux. La popote est bonne. Et du café!!! à renverser les nerfs d'un caporal de garde. Sucrez-moi ça! et imbibez. Ça vous égaie comme du jus d'avoine.

Sir Alexandre Lacoste possède sur les bords de ce lac une superbe ferme, en très bon état, sur laquelle sont défrichées environ cent acres.

Mais le jour monte, et il fait chaud, tonnerre de Brest! Cependant ce n'était pas une chaleur comme celle qu'avait éprouvée ce Marseillais, qui affirmait que dans le pays d'Afrique d'où il venait, il faisait une chaleur de 90 degrés à l'ombre.

— Troun de l'air! demande un Gascon, comment faites-vous donc pour y vivre.

— Eh bien! nous nous mettons au soleil.

Nous, nous nous mettons à l'ombre. Quel bien-être de goûter de la fraîcheur quand le soleil brûle l'espace. Pourtant le colon est là, non loin de nous, qui fait de la terre neuve, et les rayons de l'astre plombent sur ses reins en sueur. Il semble nous plaindre d'être aussi peu courageux. Et pour nous en faire reproche, il nous raconte qu'il va quelquefois à la Chute aux Iroquois à pied, emportant sur son dos une poche de grain pour l'y faire moudre, et qu'il en rapporte la farine dans la même journée, ainsi que du lard. Et la distance est de quatre lieues.

Quel mérite ont ces hommes, auprès desquelles nous ne sommes que des pigmées, s'ils savent offrir leurs travaux et leurs privations dans un bon esprit.

Quelle race énergique va se multiplier dans ces montagnes! Constatons-le avec plaisir et jetons avec confiance les regards vers l'horizon, car de ces généreux défricheurs surgiront, dans les âges futurs, nos hommes de profession les plus en renom, ceux qui dirigeront la société. Et tant que la source de nos générations sera purifiée par les rudes travaux des champs, nous aurons foi dans l'avenir. C'est

le diamant qui polit le diamant, et c'est aux dures épreuves de la vie rustique que se taillent pour la société ces pierres précieuses qui formeront l'ornementation de notre écrin. Et, certes ! nous pourrions en citer un grand nombre. De fait tous ceux qui persistent à rester sur les lots qu'ils ont défrichés sont non seulement des hommes de cœur, mais des hommes de courage, que je comparerais volontiers aux héros dont les noms sont inscrits dans les pages de notre histoire.

Accomplir des exploits, c'est un peu dû à la chance ; faire des actes de bravoure que l'on sait retentir aux quatre vents de la renommée, c'est facile ; exposer sa vie dans un moment d'enthousiasme en présence d'une armée, qui inscrira votre nom dans le livre d'honneur, c'est d'un grand cœur ; mais lutter sans cesse, sans témoins, du matin au soir, du commencement de l'année à la fin, et même toute la vie, c'est d'une grande âme et si méritoire que Dieu semble, à dessein, ne lui ménager que la seule récompense digne de tels sacrifices. Aussi est-ce l'espoir d'une telle couronne qui soutient l'énergie de ces soldats de la charrue.

Mais l'être qui se dévoile particulièrement en ces longues épreuves, c'est la femme. Combien en avons nous vues, seules, loin dans les bois, travaillant au défrichement, attendant le mari qui était allé à plusieurs arpents et quelquefois à plusieurs milles, gagner quelques sous pour aider à acheter des vivres ? En voyant cette faible créature couper des branches, les ramasser, y mettre le feu, vous ne pouvez résister au désir de lui demander d'où elle vient, ce que faisait son père ; et vous êtes tout surpris d'apprendre que c'est la fille d'un ouvrier à l'aise de la ville ; qu'elle a épousé un brave garçon, et que dans l'espoir d'établir leur famille ils se sont enfouis ainsi dans les forêts avec peu ou point de ressources.

Et vous demandez à cette femme si elle s'ennuie. Mais

non, dit-elle, nous n'avons pas le temps d'y penser. Au contraire nous sommes très heureux.

De fait, c'est la femme qui encourage le mari à rester sur les lots nouveaux. Si elle se décourage, le mari n'y peut pas tenir. A voir ces hommes aux prises avec la forêt, on ne peut comprendre comment ils peuvent résister à de si rudes travaux, surtout quand ils n'ont à manger que de la galette, sans lard souvent. Pour moi j'étais sous l'impression qu'il n'y avait que les fils de cultivateurs, et encore de ceux qui sont bien pauvres, qui pussent résister à cette vie de privations. Eh bien ! écoutez l'histoire de cet ouvrier de Montréal, qui m'a fait connaître les motifs de sa détermination de venir prendre des lots au Nominingue et sa persistance à y demeurer. C'est l'histoire de la plupart d'entre les défricheurs :

— " Je travaillais à Montréal de mon métier de menuisier, et j'étais bon ouvrier, gagnant continuellement de une piastre et demie à deux piastres par jour. Je vivais bien, nous nous habillions convenablement ; mais après le loyer payé, les taxes, les cotisations, l'eau, la nourriture et le vêtement, il ne restait plus rien. Pas d'avenir pour nos enfants que d'être journaliers. Et puis qu'il arrive une maladie, les arrérages et les autres dettes s'accumulent, les saisies arrivent et nous voilà perdus. Fatigué par ces réflexions je me dis : faisons le sacrifice, aujourd'hui que nous sommes vigoureux, d'aller prendre des lots, et si nous réussissons nous n'aurons pas la douleur de voir nos enfants s'éloigner ou travailler à la journée. Ma femme goûta le projet, et nous partîmes, non sans chagrin, car il nous fallait quitter notre lieu de naissance, nos parents, nos amis. Je la regardais du coin de l'œil et je la voyais si courageuse que je quittai sans trop de peine. Aujourd'hui nous ne sommes pas riches, non certes, mais j'ai assez de terre défrichée pour hiverner, si le bon Dieu conserve ma récolte, et tous les jours j'agrandis mon éclaircie.

— Vous devez avoir trouvé ça dur de travailler ainsi à la terre neuve.

— Moins que vous le pensez, monsieur. Croyez-vous que ce soit bien doux dans les boutiques, en ville, de mener la varlope ou le rabot ? On commence à sept heures du matin et l'on finit à six heures du soir, conduit par un contremaître, qui n'est pas toujours humain. Si vous perdez une heure, on vous la décompte. Et puis cette idée qui vous poursuit sans cesse de travailler au jour le jour sans espoir d'être jamais au-dessus de vos affaires, fatigue un homme de cœur, allez. Ici je travaille fort, sans doute, mais ce n'est pas plus fatigant de bûcher, une fois accoutumé, que de travailler de la menuiserie ; quand le soleil chauffe d'un côté de l'arbre que j'abats, je me mets de l'autre. Et puis si je veux me reposer pendant une heure, je me repose. Surtout je travaille sous l'empire de cette idée fixe que chaque pied que je défriche est à moi, et me rapportera de quoi vivre, de quoi établir ma famille.

Voilà ce que cet homme nous racontait, et c'est le langage du bon sens.

Outre le grand chemin Chapleau une autre grande voie, le chemin Boileau, traverse le canton Marchand, de la Rivière Rouge à la traverse de l'Annonciation, jusqu'au grand Nominingue.

Le gouvernement vient d'y faire de grandes réparations et l'on a dirigé ce chemin Boileau sur une lande de terre du grand Nominingue, au moyen d'un pont d'une centaine de pieds, ce qui raccourcit la distance entre l'Annonciation, qui est sur la Rouge et St-Ignace du Nominingue, d'environ deux milles. C'est un sérieux item, vu que c'est au Nominingue qu'on va au moulin et qu'on va quérir les services du prêtre.

XV

SOMMAIRE : — LE NOMININGUE. — LES RÉFLEXIONS QU'IL INSPIRE. — LE RÉV. P. MARTINEAU. — LE PRESBYTÈRE, LA CHAPELLE. — VEILLÉE A LA PORTE. — RÉFLEXIONS SUR LA PLURALITÉ DES MONDES.—LE FRÈRE CHENARD. — SOUS LA TENTE. — LES MARINGOUINS, LES MOUSTIQUES ET LES BRULOTS. — L'EXPLORATEUR BUREAU. — LES PUNAISES. — LES CRIS-CRIS COMME REMÈDE A L'HYDROPISIE. — LE CANTON LORANGER ET SES LACS. — LES JÉSUITES. — LES SŒURS DE SAINTE-CROIX. — LE CASTOR. — LE RAT MUSQUÉ.

La route quoique belle commençait à paraître longue. A tout moment nos jeunes écoliers se demandaient en voyant poindre une nappe d'eau à travers les arbres : est-ce le Nominingue ? Et nous montions et nous descendions.

Tout à coup du haut d'une colline nous apercevons devant nous une petite mer encadrée à l'Ouest de montagnes en pente douce, couvertes de bois franc ; au Nord d'un pic de rochers abrupts et d'une vallée fertile ; au Nord-Est par une plage couverte de bois résineux.

C'est le Nominingue ! ! ! Mais le petit Nominingue, qui est à un mille environ du Grand Nominingue, dans lequel il se décharge.

Il fallait nous entendre faire retentir l'air de cris de joie en apercevant ce lac après lequel nous courions depuis quatre jours ! Les colons des alentours étaient étonnés d'entendre un tel vacarme et les chevaux semblaient comprendre qu'on arrivait au terme du voyage.

Pour paraître moins farouches nous entonnâmes la chanson : " A St-Malo, beau port de mer " et les montagnes répétaient après nous en cadence " Nous irons sur l'eau, nous y prom, promener, nous irons jouer dans l'île." C'était à propos, car ce lac contient quatorze belles îles.

Nous traversons la décharge sur un pont solide, et

nous voilà chez nous, dans la presqu'île formée par le Grand et le Petit Nominingue et où se trouvait l'établissement des Rév. Pères Jésuites. Hip, hip, Hourra !

Ce hip, hip, donna à Louis l'idée de chanter :

Yankee Dool quiens toi ben
J'entends de la missique ;
Ce sont les Américains
Qui vont dans les townships, hip ! hip !

" Le lac Nominingue, qui occupe à peu près le centre de la région de l'Outaouais, dit M. Drapeau, est situé sur la même ligne que Les Trois Rivières, mais beaucoup plus à l'Ouest, ce qu'il importe de noter, car on sait que le climat s'adoucit à mesure que l'on avance vers l'Ouest.

Le Petit Nominingue, dentelé de quelques pointes qui nous en cachent l'étendue, a environ quinze milles de tour. La rive Est, que nous longeons l'espace de deux arpents, est couverte d'un sable propre au mortier. La plage se prolonge loin dans les flots, où l'on peut mener une voiture à plusieurs perches du bord.

Les eaux du Petit Nominingue sont profondes dans la partie Ouest, où le rivage est taillé à pic. Les poissons y abondent, surtout le brochet, la barbotte, et le poisson blanc.

Nous nous acheminons, par une route sablonneuse, ombragée de pins, de sapins et de cèdres vers la résidence des Rév. Pères Jésuites, située sur une colline, à environ trois milles de la décharge du Petit Nominingue. C'est le point d'observation le plus élevé des environs, et le panorama qu'il offre est merveilleux. On aperçoit de ce lieu le Grand Nominingue, qui en est à 12 acres, et qui a 30 milles de tour. C'est le Roi des Lacs du Nord, et bien couronné de forêts tressées des essences les plus variées : depuis le modeste buis jusqu'au majestueux pin ; depuis le faible coudrier jusqu'au merisier robuste. Les montagnes qui l'enlacent y descendent tranquillement en s'y baignant

les pieds, sur lesquels à une grande distance les eaux se jouent sans les cacher profondément. Des bouquets d'arbres coquets sortent de temps à autres de ce jardin liquide, où les plantes aquatiques croissent caressées par les eaux qu'une brise perpétuelle ride sans cesse. Les rochers de ses bords, léchés par la vague, en rendent l'aspect parfois sévère comme le front d'un vieillard dont l'existence a été orageuse, mais qui sourit aux générations sorties de sa source. Le Grand Nominingue se décharge dans la Rivière Rouge et lui paie un tribut généreux, en gonflant son sein devenu voie de communication flottable. D'où lui vient le nom de Nominingue ? Nominingue veut dire en langue Iroquoise : peinture rouge. De fait on trouve encore une espèce de craie avec laquelle les Sauvages se tatouaient, et dont quelques colons se servent aujourd'hui pour peinturer leurs bâtiments. C'est peut-être de cet incident que la Rivière Rouge tire son nom.

Ce lac devait être connu sous la domination française, et les anciens missionnaires ont dû voguer sur ses eaux. Aussi semble-t-on voir sur l'une de ses pointes, la plus rapprochée de la Rouge, des restes de fortifications en cailloux. Ce que c'est que les destinées humaines ! voilà plus de deux cents ans peut-être que les Jésuites accompagnaient les sauvages sur ces lacs semés par delà des Laurentides, et voilà qu'en 1880 ils s'en vont retrouver les jalons qu'ils y ont alors plantés.

Ce n'est pas sans une profonde émotion que l'on aperçoit le théâtre des exploits de nos missionnaires. Et qui sait si les PP. Jogues ou l'Allemand n'y ont pas fumé le calumet de la paix et n'y ont pas assisté à une levée de boucliers ? On interroge la brise qui caresse la feuillée des vieux témoins de ces scènes anciennes, on cherche à surprendre une attestation dans les sables que la vague respecte, on demande aux rochers l'impression qu'y ont laissée les

habitants d'alors. On nous répond sans doute, mais c'est un langage incompris de la génération qui passe ; les traces qu'ont laissées les pieds des coureurs des bois sont effacées ; mais l'histoire avec sa grande et impérissable voix nous dit que partout où l'indien a conduit son canot, le missionnaire l'a suivi.

Où sont les générations qui ont visité ces lieux, qui ont combattu sur ces plages ? Peut-être nos ancêtres, qui étaient des guerriers, y ont-ils brandi l'épée ou tiré du mousquet. Tous sont ensevelis dans le sein du sol qui les a vus naître. Tous sont retournés en terre pour se métamorphoser en plantes d'une variété infinie. Est-ce leur chant que l'on entend à l'aube, dans les branches des grands bois, quand la brise y passe ? Sont-ce leurs plaintes qui s'échappent de la poitrine des gros pins quand le vent les agite ? Sont-ce leurs sanglots qui s'échappent des creux des rochers quand la foudre y gronde ? Sont-ce leurs soupirs que poussent les ondes qui se balancent sur la rive des eaux ? Sont-ce leurs larmes qui coulent lentement des ruisseaux autour de la grande nappe ? Mystère ! Mystère ! Une seule chose est certaine, c'est que tous ces corps métamorphosés ressusciteront au printemps de l'éternité, comme le brin d'herbe au printemps des saisons. Tout ce qu'il y a de certain, c'est que si c'est un champ des morts, le décorateur en a dressé les dessins avec un goût expressif. Autour de la vaste fontaine se croisent des étangs et des ruisseaux, qui, en cascades capricieuses, s'y rendent à travers les sombres cyprès et les saules en pleurs ; les montagnes accidentées des ombres du nuage, en descendent doucement ; des avenues tortueuses, donnent à leurs flancs un mystérieux aspect où se dérobe le lit d'une rivière ou d'un ruisseau, sur lesquels sont couchés les cadavres des arbres récemment tombés. Les bêtes qui vivent dans ces séjours tranquilles y courent en liberté, mais sans bruit ; les tertres y sont

nombreux, et les plantes qui les dérobent au souvenir des générations présentes, sont odorantes quand le soir y apporte sa sueur froide ou que la main de l'aurore essuie du front des arbres couchés les pleurs glacés de la nuit. Peut-être hélas ! dans cet humus de la forêt germent pour l'éternité des corps de héros et, comme pour Mercy, après la fameuse bataille de Nordlingue, ne devrait-on pas mettre pour épitaphe : *Sta, viator, heroem calcas.* " Arrête, voyageur, tu foules un héros."

Ces gigantesques pentes à la crinière touffue sont aujourd'hui ouvertes à la colonisation. Et pour l'accélérer on avait octroyé aux Rév. Pères Jésuites un millier d'acres de terre. Ils en ont concédé une partie après y avoir planté une chapelle — que desservait un des leurs, le Rév. P. Martineau. — Il y résidait depuis avril 1883.

Certes ! tout n'était pas rose alors à s'y enfoncer seul avec quelques colons, quand il n'y avait qu'une route pour permettre d'apporter sur son dos quelques livres de lard et quelques terrinées de farine.

Et vous croyez que le père Martineau s'en gênait ! Allons donc ! Aussi a-t-il fait un rude apprentissage. C'est le fils d'un ancien colon qui a défriché des lots à Roxton-Fall, dans le comté de Shefford, et y a élevé sa famille. Il était au Nominingue, le vieux défricheur, travaillant toujours, la pipe à la bouche, ramassant ce qui traînait, et donnant des conseils. Il y est mort. Sa vieille compagne est là encore, mais bien vieillie. Alors elle était toujours sur pieds, grondant un peu, et il y avait de quoi, oui, dans cette maison où il pleuvait et grêlait, et qui servait d'abri à tous les étrangers qui y arrivaient ou y passaient, à tous les ouvriers des travaux qui s'y faisaient, à tous les colons sans refuge, et à toute la paroisse qui venait aux offices. De fait jamais une heure de repos pour ces vieillards, qui, avec la belle-sœur du curé, étaient continuellement à faire la

cuisine, à transporter les paillasses, à blanchir le linge, à frotter les planchers.

Le Révérend Père Martineau, lui, ne se faisait pas de mauvais sang. Il prenait les choses comme elles venaient. Il avait alors sur sa table des patates et du pain, et il n'était pas plus heureux que la veille où il n'avait que de la galette. Il faisait ses courses lointaines en voiture, et il parlait avec plaisir des années où il parcourait des lieues à pied ramenant par la bride au milieu de la nuit, son cheval, qui n'avait pu tirer sa voiture d'un marais de la savane. Il récitait son bréviaire au milieu de la compagnie qui parlait et fumait à ses côtés, et il confessait, le matin, des voyageurs dans le dortoir converti en chapelle. Il disait la messe sur un autel qui craquait, et il n'y voyait que Jésus y descendant à sa voix pour venir le fortifier, lui et ses frères prosternés sur les pièces raboteuses recouvertes d'écorces de sapin ; — rien ne lui manquait, parce qu'il n'avait besoin de rien que de vivre pauvrement. Il avait trouvé le secret d'être heureux en comprenant bien qu'il n'est pas ici pour l'être. — Oh ! profondeur des paroles du Christ, qui a dit que son fardeau est léger ! Arrivez donc ici, vous qui êtes ployés sous le poids des plaisirs et qui êtes ridés des veilles de la dissipation ! Venez sous ce dôme rustique, vous que les affaires font blanchir, et que les soucis de la fortune rongent vivant. Venez vous reposer du ballottement de la vie dans cet oasis où l'âme est à l'abri des exigences sociales et des grandes passions du cœur. Venez prendre une leçon des secrets du bonheur.

Pour moi, rien n'est plus consolant. En vérité, je vous le dis.

Nulle part je n'ai senti la paix comme dans cette cabane, car c'en était une, où les bases d'une forte colonie furent jetées au milieu des privations et des sacrifices de toutes sortes, terrain fertile où germent et s'épanouissent les grandes œuvres que Dieu veut bénir

Dès notre arrivée nous commençons notre vie de colons.

Le soir, dès que le soleil s'enveloppe dans son costume de nuages pour aller voyager sur un autre hémicycle, et que les charmantes voyageuses de la nuit passent en souriant à la terre, d'autres bruits se font entendre, c'est un langage nouveau. A la lisière du bois, on distingue le son d'une cloche fêlée, qu'une vache pilote porte à son cou. Sur les côteaux débouchent les laitières rouges, noires et caille qui, à travers les souches calcinées, cheminent, non sans " tondre dans les prés la largeur de leur langue," pour se rendre à la barrière du parc, où les attendent près d'un feu étouffé les *bergères* de la localité. Chacune a son langage pour inviter sa favorite à ne pas tant s'amuser : Viens Brunette, viens, ma fine, viens. Viens, Caillette, viens, ma belle, viens.

Et en réponse à ce tendre appel la bonne bête fait entendre un doux mugissement, et vient se ranger près de la fumée pour y offrir à sa maîtresse le plus riche de son lait.

Et puis c'est un arbre qui s'abat dans la forêt en jetant aux échos le râle de son agonie. Sur la route on entend le pionnier attardé qui revient de défricher et qui, pour se donner de l'assurance, chante en faisant filer sa voix une chanson de la *drave.*

De tous les oiseaux qui voltigeaient dans les bosquets, quelques-uns seuls veillent et font entendre leur nocturne complainte : le huard lance son cri de détresse ; la chouette semble réveiller les sentinelles perdues, et l'agneau appelle d'un air inquiet la mère confondue dans le troupeau.

On entend quelques voix qui nous arrivent sur les ailes calmes de l'air embaumé par les parfums des arbres et des prés—: c'est celle des enfants qui se bousculent dans la prairie ou la voix grave du colon qui s'enquiert si les barrières sont fermées, si la pouliche est dans le pré ou la génisse à l'étable. C'est sur le lac voisin la conversation

des pêcheurs qui accompagne le bruit des avirons sur le bord du canot ou sur l'onde tranquille. Et vous demandez, d'où viennent donc ces babils? C'est chez le voisin — qui est à un mille d'ici. Et ce bruit de rame? C'est au Petit Nominingue — à 3 milles d'ici. Et tout à coup un chasseur, qui a fini sa journée et qui veut décharger son arme, lance un coup de feu dont l'écho se répercute de montagnes en montagnes. Il est peut-être à 9 milles d'ici.

La veillée se passe à la porte du presbytère où curé, hommes, femmes, enfants, sont assis autour d'un grand feu que le vieux père Martineau entretient des débris de souches ramassées pour cette fin. — Les uns sont assis sur des roches, les autres sur des bancs, les étrangers sur des chaises. Mais me direz-vous, du feu dans le mois d'août. Eh oui, dans le mois d'août. Et vous en voyez à toutes les portes des chaumières et des chalets. D'abord, vous l'avouerez, c'est très agréable, ne serait-ce que de voir les fumeurs allumer leur pipe avec un charbon; et puis c'est utile, pour éloigner les maringouins, les brûlots et les moustiques.

Et la conversation roule autour du feu du presbytère, et les pipes se rallument, mais l'on se gratte par exemple. Et tous les sujets se traitent à cette assemblée de Tiers Etat: colonisation, agriculture, pêche, chasse, astronomie, physique, chimie, philosophie, et de la profonde, je vous en donne mon billet. De fait on émet quelquefois dans ces aréopages de gens ignorants des réflexions qui sont d'une profondeur à mettre bien des savants en déroute. Car voyez-vous ces gens là ont la foi. Et, comme le dit Bernardin de St-Pierre: " un savant avec sa méthode se trouve arrêté à chaque pas dans la nature; un ignorant, avec cette clef, peut en ouvrir toutes les portes."

Nous étions insatiables de ces soirées, que nous prolongions autant que possible, mais il fallait bien laisser reposer ces braves travailleurs, qui avaient sué tout le jour et qui

devaient recommencer le lendemain. Et nous nous retirions quand l'étoile polaire était déjà loin de l'occident, quand la grande ourse plongeait sa queue dans les régions de l'aurore et que les *mouches à feu* donnaient seules signe de vie dans la prairie émaillée de leur phosphore. Mais pour des philosophes comme nous, que de problèmes ne soulève pas la vue de ce firmament étoilé !

" Rien ne me porte mieux à l'inspiration, à la poésie au charme national et religieux qu'une nuit au firmament d'un bleu pâle, brillamment constellé par des myriades d'astres de toute grandeur. Ne dirait-on pas que ces yeux scintillants se penchent vers nous pour nous regarder et nous interroger ? Découvriraient-ils entre eux et nous des liens de parenté ? N'y aurait-il pas entre ces mondes lointains et nous d'autres rapports que ceux d'une attraction physique et d'une lumière inconsciente ? Ne serions-nous pas unis par des liens plus purs, plus précieux, par des liens de famille, par les liens de l'intelligence ? Ne répugne-t-il pas à notre bon sens que ces astres brillants ne soient pour nous que des objets d'une vaine parade, qu'une fantasmagorie nocturne, qu'une vulgaire lanterne magique ? Non, non, ces écrins sont trop riches pour qu'ils ne contiennent pas des bijoux précieux, ces palais sont trop somptueux pour qu'ils n'abritent pas quelques glorieux habitants; ces royaumes sont trop nombreux et trop vastes pour qu'ils ne possèdent des princes et des monarques."—(Trente jours à la campagne, par l'abbé Casabianca).

" Comme le nôtre aussi, sans doute ils ont vu naître
Une race pensante, avide de connaître ;
Ils ont eu des Pascal, des Leibnitz, des Buffon.
Tandis que je me perds en ces rêves profonds,
Peut-être un habitant de Venus, de Mercure,
De ce globe voisin qui blanchit l'ombre obscure,
Se livre à des transports aussi doux que les miens.
. . . .
Habitants inconnus de ces sphères lointaines,
Sentez-vous nos besoins, nos plaisirs et nos peines ?
Connaissez-vous nos arts ? Dieu vous a-t-il donné
Des sens moins imparfaits, un destin moins borné ?
. . . .
Vous, hommes, nos égaux, puissiez-vous être hélas !
Plus sages, plus unis, plus heureux qu'ici-bas.

(De Fontanes.)

Sans admettre de suite la pluralité des mondes, il est bien légitime de se demander si c'est pour s'amuser seulement qu'un Dieu sage a lancé dans l'espace des astres des dimensions suivantes :

La surface de Saturne est de 25 milliards, 200 millions de lieues carrées.

Celle de Jupiter, 40 milliards.

Celle du soleil, 385 trillions, 135 milliards.

Tandis que la surface de la terre n'est que de 318 millions.

En prenant possession de nos dortoirs, surtout après des réflexions si sérieuses, il convient de jeter un coup d'œil sur l'intérieur du château hospitalier où nous passerons nos nuits et qui est, sans contredit, le plus spacieux et le plus somptueux de sept lieues à la ronde.

Le corps de la bâtisse était divisé en trois. Le premier était la salle de réception des étrangers, qui y mangeaient avec la famille du frère du curé Martineau, l'intendant de la ferme.

Cette pièce d'environ 40 pieds sur 30, était comme le reste en bois rond, recouvert de pièces fendues. Le plancher de bas était aussi de madriers équarris à la hache, ce qui veut dire que les deux ou trois chaises qui s'y trouvaient n'étaient pas d'aplomb. L'une des extrémités était séparée du reste de l'appartement par des rideaux de coton, et formait deux chambres à coucher, dont l'une était aux patriarches de la maison. Le reste, qui le jour sert de cuisine, de salle à dîner et de salon, se convertissait quelquefois en dortoir pour les pèlerins et les ouvriers, — qui y étendaient des grabats et y ronflaient la nuit durant. Une table de trente pieds de long, entourée de bancs de la même longueur, était avec le poêle et les marmites, l'ameublement de cette pièce où quelques voies laissaient pénétrer les gouttes bienfaisantes de la pluie quand elle tombait en

abondance. Il était permis de changer de place à celui sur lequel elle tombait, quand il y en avait plus que suffisamment pour le rafraîchir. La pièce du milieu de cette bâtisse, à peu près du double de grandeur, était destinée à être la nef de la chapelle, quand les moyens permettraient de la couvrir. Elle n'était, en 1884, encore qu'à l'abri des rayons du soleil. Aussi est-ce là que le dimanche les colons attendaient assis sur des bancs, des billots ou des lambourdes, l'heure de la messe, qui se disait et ne se chantait pas, faute de chantres.

Le 3e corps de cette construction, qui faisait pendant avec le premier, était de la même grandeur, et identiquement divisé. L'une des extrémités était séparée du reste par des rideaux de coton jaune, et comprenait deux cellules meublées, l'une d'un grabat, c'était celle de monsieur le curé, et l'autre de deux lits, c'était la chambre de Monseigneur que se partageaient les étrangers distingués. Quand on voulait une chaise, qui avait juste sa place en cet alcôve, on passait dans la pièce voisine qui servait, la nuit, de dortoir où l'on dressait des paillasses et des matelas, et le jour de chapelle, de sacristie et de retraite au curé, qui y confessait. Il y avait là quelques chaises boiteuses, de grands bancs à quatre pieds, et un petit autel. Quelques rayons de bibliothèque y donnaient refuge à plusieurs centaines de volumes qui en invitaient d'autres.

Vis-à-vis le corps principal était la cloche suspendue sur un chêne d'environ 20 pieds de hauteur. C'est l'ancienne cloche de St-Eustache, où elle a reçu une écorchure qui lui donne un son de vétéran. Sur ses flancs sont les inscriptions suivantes : W. Parkyn, St Mary's foundery, Montréal. Cloche donnée par Messire Jacques Paquin, 1845.

— C'est le frère Chenard qui était chargé de la mettre en branle, et il nous a plusieurs fois accordé cette faveur pour

sonner l'*angelus*... Ah, mais, je ne vous ai pas encore parlé du Frère Chenard, qui était un pur Canadien d'en bas de Québec. Nous en parlons, à titre de légende, car il n'est plus là. Comme il se faisait mourir à travailler, ses supérieurs l'ont mis à la retraite. Je le vois d'ici cultivant son jardin et son parterre et le champ, car le frère Chenard est jardinier, agriculteur, arboriculteur, — et personne n'est plus capable que lui de faire pousser une citrouille sur une souche, et de diriger la sève pour produire une branche ou un fruit, où il les veut.

A trois heures du matin le frère Chenard, qui couchait sur le grenier à foin, quand un étranger avait pris son grabat, — était en oraison. Il allait ensuite soigner les veaux, les chevaux, tuer les vers qui avaient mangé ses choux et son tabac, biner ses fèves. Et puis, c'était lui qui faisait la politesse aux étrangers, qui les menait au lac, qui les accompagnait au bois. Toujours affublé d'une grande blouse que vous ne lui auriez pas fait ôter pour une terre en bois debout, il n'allait ni plus vite ni plus doucement d'un temps que d'un autre. Quand il passera par chez vous, si vous avez un jardin et que dans ce jardin il y ait une plante qu'il n'a pas, il lui en faudra une bouture, une tige, ou une graine. Aussi avait-t-il une collection qui aurait surpris les propriétaires des serres chaudes les plus à la mode. Il est vraiment curieux de voir aux confins de la civilisation, dans les jardins du frère Chenard et l'*Acacia*, qui signifie *Amour platonique*, et *l'agrimoine*, qui signifie *dévouement*, et *l'Amarante*, qui veut dire la gaité, et *l'Amaryllis*, qui représente la fierté, et *l'Eglantier*, qui est la fleur des poètes, et le *pavot*, qui traduit langueur. Autour des allées de son parterre fleurissaient le *fuchsia* violet ou rose tendre, *l'œillet* à la fleur jaune d'or, ou rouge cramoisi. Sur les ronds croissaient le *géranium* aux feuilles parfumées,

à la parure sombre et variée, le *laurier* à la douce et brillante verdure, et la *rose* mousseuse.

" L'Ange dont le plaisir est de soigner des fleurs,
Et qui, pendant la nuit, les trempe de rosée,
Un jour de gai printemps, seul avec sa pensée
Sur un rosier goûta du sommeil les douceurs.
A son réveil, il dit : " Que je te remercie,
Toi, le plus cher de mes enfants !
Pour moi ton doux parfum du Ciel est l'ambroisie,
Ton ombrage enivre mes sens ! . . . . .
Demande, veux-tu quelque chose ? "
" Oui, dit la Rose,
Un nouvel ornement
Qui soit l'orgueil de la nature."
En ce moment
La mousse lui servit de modeste parure.

Mais comme je vous le disais, le frère Chenard n'est plus au Nominingue et il cultive carottes et navets, céleri et laitue à l'Immaculée Conception, à Montréal. Vous pouvez aller constater si ce que je dis de lui est fidèle.

Revenons à notre première nuit au presbytère. C'était à qui n'aurait pas les deux lits de la chambre des étrangers, mais j'obtins que mon ami Beaubien s'y reposât en sa qualité de malade. Et moi je m'étendis sur un matelas jeté sur les dalles de la chapelle. Je dormis bien, mais nom d'un p'tit bonhomme, je me levai mal. Oh mes côtes et mes reins ! Je n'aurais jamais cru qu'on pût dormir ainsi dans une église. J'aurais dû m'en souvenir car au temps que j'étais soldat, en Italie, il nous est arrivé plus d'une fois, à mes camarades et à moi, de passer la nuit sous les arcades des basiliques ou sur les dalles des couvents. Nous n'étions pas très souples le lendemain. Quoi qu'il en soit, le jour suivant il nous prit fantaisie d'aller camper à la décharge du Petit Nominingue, dans un endroit splendide où rien ne manquait, eau limpide, ombre épaisse, plage étendue, etc.

La tente, qui appartient à M. Beaubien, est spacieuse et confortable. Nous nous mettons à l'œuvre : tandis que je coupe une perche, l'un nivelle le terrain, l'autre enfile des

corde, un troisième affile des piquets, et en haut, le pavillon, en forme conique, à l'aspect militaire que l'on surmonte d'un drapeau fleurdelisé.

Nous avions des faux airs de Jacques Cartier et des siens prenant possession du pays au nom du Roy de France.

Quelques minutes après l'eau bouillait dans la marmite, le thé était infusé, les grillades étaient prêtes, le jambon était sur la pelouse, le beurre développé, et tortillez-moi ça. Quels affamés, mes amis ! ! Après un repas délicieux — les uns se roulent sur le gazon, les autres appareillent les lignes, et vont à la pêche. Mais les poissons des alentours qui nous avaient entendus manger n'avaient pas envie du tout de se laisser prendre ; il n'y eut que les barbottes des eaux profondes, qui, ne se doutant pas du sort qui les attendait, vinrent mordre à nos hameçons et tomber de la brochetée dans la poële à frire, non sans faire à ceux qui ne leur étaient pas intimes, des acrocs aux mains avec le dard qui leur sert de défense.

Le soir arrivé, second au Nominingue, le feu brille au camp. Les jeunes vont fourrager. Les uns ramassent des fagots secs pour alimenter le feu de joie qui pétille à quelques pas, les autres cassent des branches pour étendre sur le sol qui doit nous servir de couche ; d'autres encore récoltent des feuilles de fougère pour remplir les taies d'oreiller.

En deux temps et trois mouvements chacun travaille à l'ameublement de la chambrée.

La tente, dont la base est relevée pour permettre à l'air intérieur de se renouveler, ressemble aux Kiosques orientaux. La toile de Russie qui s'appuie élégamment sur les cordes tendues, du sommet aux piquets fixés à la circonférence inférieure, s'agite comme un nuage, au gré de la brise qui nous apporte les échos du lac. Des branches de mélèze. de buis, de pins, de sapins, de cèdre, servent de sommier à

nos lits ; des valises, des sacs de voyage, servent de tables ; des robes de buffle étendues sur les branches, servent à en amortir la rusticité pendant la nuit, et roulées en paquet, servent de sièges, pendant le jour, aux dignitaires de la tribu. A la colonne unique qui soutient l'édifice, et sur laquelle sont ménagés de longs nœuds, sont suspendus capots, chapeaux, armes et munitions. Au centre, une chandelle, de blanc de baleine, s'il-vous-plaît, scintille au grè des courants d'airs ; le candélabre qui la supporte est ravissant de simplicité, et consiste en un ruban de bouleau roulé autour de la bougie et fixé à une baguette fendue à son extrémité supérieure.

Cet ameublement, qui peut faire le désespoir d'un locateur, suffit pourtant aux stricts besoins de l'homme. Et dire qu'il y en a qui se trouvent malheureux avec cent fois plus.

Et avec cela nous attendions l'ennemi de pied ferme. Mais, saperlotte ! comme toujours dans la vie, ce sont les adversaires les plus petits et dont on se défie le moins, qui sont les plus dangereux. Et tandis que, armés de pied en cap, nous étions en garde contre les ours et les loups, voilà qu'une nuée de maringouins et de brûlots nous assaillent de toute part, et au son de la musique, encore. Vous savez, ces maringouins, ça vous a un sifflement !!! Ah ! quel orchestre de régiments anglais précédés de leurs fifres !!! Armer nos carabines, qu'est-ce que ça nous ferait, notre plomb est trop gros ; tirer du canon ? Sapristi !! Et nous, il faut y penser un peu. Comme quoi une idée merveilleuse peut surgir du cerveau du plus humble des mortels, voilà que l'un de nos plus modestes soldats s'imagine d'apporter dans la tente, dévinez quoi ? Une batterie...... électrique ? Non. Un régiment de chats affamés ? Pas le moins du monde. Des pièges à bêtes à quatre ou deux pattes ? Encore moins. Qu'est-ce donc ? Un tison, lecteurs, un

tison...... en feu, beau dommage ! Et la tente se remplit de fumée. Sans tambour ni trompette voilà nos Iroquois de brûlots qui prennent la clef des bois...... pour revenir sans doute ; mais alors nous avions fermé les meurtrières de la porte unique du fort, où se consumaient lentement quelques buches amorties par des *bourriers*.

Et nous voilà sauvés. Mais restons sur le qui vive, car nos gaillards reviennent, et toute la nuit, avec sept plus méchants qu'eux, tournent autour de notre tente, sondent toutes les portes, s'introduisent dans toutes les avenues. quelques-uns même y pénètrent ; on ne réussit pas, vous le savez bien, à chasser une légion de diablotins en un combat, mais la prudence venant à notre secours, nous résistons aux empiètements du plus traître des insectes.

Pour parler scientifiquement disons que les cousins sont de la famille des bulicides. La femelle pond ses œufs (environ deux mille par jour, la chanceuse !) dans les endroits humides, ou mieux encore à la surface des eaux stagnantes ; ils éclosent là, leurs larves se développent, et trois semaines suffisent pour que l'insecte soit arrivé à l'état parfait et devienne apte à se reproduire. La femelle seule du cousin, ou moustique, est agressive pour l'homme et pour les animaux ; le mâle, beaucoup plus petit de taille, est inoffensif, et c'est lui qu'on voit le soir se livrer par myriades au-dessus des eaux stagnantes ou sous l'ombrage humide des arbres, à des danses circulaires. L'arme de la femelle consiste en une sorte de trompe que termine un organe de succion arrondi et qui loge cinq stylets piquants et barbelés ; ceux-ci perforent les tissus et y introduisent une salive irritante et venimeuse qui produit un soulèvement du derme avec sensation de brûlure. On dit qu'à la suite d'une longue série de piqûres, on contracte une sorte d'immunité contre les morsures et que celles-ci, une fois produites, n'ont aucune des conséquences qu'elles entraînent dans le principe.

Le maringouin est le moustique des climats excessifs. Il hante les lieux humides et marécageux, a des mœurs nocturnes et ne s'élève guère au-dessus du sol. Il n'est qu'une variété du cousin ordinaire, qui ne laisse aucune fortune, quoique *cousin* d'Amérique.

Mais si la science se prononce sur la nature de ces communards, elle est presque muette sur les moyens de s'en débarrasser. Mes compagnons avaient emporté des médicaments avec lesquels ils se tatouaient, mais ils ont été inutiles. Je vous en donne mon certificat, l'inventeur d'un remède maringouinifuge ferait certainement fortune. Voici cependant une recette dont il est bon de se servir, tandis qu'elle est à la mode : il s'agit de frotter les piqûres avec une feuille de poireau ou d'oignon pour calmer les démangeaisons. La cautérisation avec de l'eau phéniquée produit aussi d'excellents effets. Avis à ceux qui aiment l'odeur de l'oignon ou du phénol de s'approcher un peu.

Mais grâce aux maringouins, il était tard quand nous pûmes clore l'œil. Le religieux hibou avait déjà fait entendre sa plainte à l'heure de minuit ; le huard avait plusieurs fois lancé son cri plaintif, quand la dernière de nos sentinelles, repliée sur le camp, jouissait en paix du fruit d'une vigilante journée. Mais, ne voilà-t-il pas que sur le matin, alors que la fumée s'élève épaisse des lacs, pour leur permettre de voir l'aube, les bêtes de jour se remuent sous notre couche réchauffée. Ce sont les criquets, les fourmis, les... je ne sais qui ni quoi. Et l'une entre sans hésiter dans notre bas, l'autre sous notre chemise ; mais ce qu'il y a de plaisant, c'est que quelques-unes pénètrent dans nos oreilles — Brrr... Et comment faire contre cet ennemi-là ? C'est une réponse qu'il faut aller ni plus ni moins chercher dans la théologie. Le moyen... c'est de fuir. Et en effet il a fallu se lever, sous peine de se laisser flétrir par ces insectes, dont la morsure de quelques uns est très fâcheuse.

D'ailleurs il était temps de saluer le Roi du jour qui se levait radieux au-dessus des cîmes verdoyantes des monts de l'orient. Et en peu d'instants nous étions inondés de la lumière bienfaisante, qui enveloppait la nature pour l'embellir et la fertiliser. — Qui peut voir se lever le soleil sans admiration ? Alors que le brin d'herbe lève sa tête pour le saluer, alors que la feuille sèche les larmes de la nuit pour lui sourire, alors que l'oiseau entonne son hymne, et que la nature tressaillit à son baiser d'époux. Qui lui a dit de venir à l'heure de l'an dernier et des années d'avant caresser les plantes, qui produisent les mêmes fruits ?

Quoi qu'il en soit nous tînmes conseil au wigwam.—L'un avait les côtes sur le long ; l'autre avait une fourmi greffée sur le mollet ; — tous nous avions la peau bossée comme l'écorce d'un sapin au temps de la sève montante. — Et d'après l'opinion des sages du Conseil il fallait pour s'accoutumer à cette existence, trois mois de calendrier républicain, c'est-à-dire trois mois de 30 jours chacun. Or comme nous n'avions que quinze jours à dépenser, nous décidâmes de ne pas exclusivement les employer à assouvir la rapacité des insectes du Nominingue. Cependant le respect humain nous commandait. L'honneur de dire au retour que nous avions campé ; la gloire de rentrer au foyer basannés comme des vases étrusques et balafrés des coups de lance des moustiques ! Les jeunes surtout chantaient l'hymne de guerre, quand un ancien de la forêt surgit au milieu de nous, au moment où nous préparions le déjeuner. Le nouvel arrivé était un homme d'une taille de six pieds et svelte ; un pantalon, fixé à ses reins par une large ceinture fléchée, recouvrait une jambe flexible comme l'arc du carquois d'un Huron ; sa chemise en flanelle grise qui retombait sur sa ceinture, laissait se dessiner un torse élégant et souple ; les muscles de ses bras, que découvraient les manches retroussées de sa chemise, étaient

gonflés et poilus. Ses traits d'ailleurs étaient doux, et la sénérité qui couvrait sa figure rasée, le rendait sympathique à qui le rencontrait. Ses yeux bleus, comme les plus fameux de nos guerriers anciens, avaient l'habitude de regarder haut et loin. Sa démarche était fière, comme celle d'un cerf qui porte son panache à travers les bois durs.

Il était accompagné d'un homme trapu, à grande barbe noire, nommé Michauville, chasseur de renom, comme son père, qui a passé sa vie à traquer les bêtes, et qui est mort pauvre comme tous ces chasseurs-là. Ils se passionnent à cette vie, négligent la culture ou leur métier et soumettent le sort de leur famille à la chance de tuer, de vendre et aux éventualités des accidents et des rhumatismes.

En apercevant ces voyageurs, mon ami Beaubien s'écria: c'est Bureau!! Oui; c'était Bureau, un rôdeux, comme disent les gens. Et bien fait pour ça, allez. Aussi dans les montagnes et les mauvais pas il ne résiste pas en voiture. Il saute à bas, prend sur ses épaules ce qui surcharge le cheval, et en avant. — Un chevreuil n'a pas meilleure jambe, ni meilleur œil. Il passe monts et ravins, rivières et portages en se dirigeant sur les étoiles et la mousse, et tombe juste au point où il veut aboutir. Aussi le gouvernement l'a-t-il chargé de tracer les chemins dans les cantons à ouvrir à la colonisation. Il rend d'immenses services en évitant par là bien des endroits impossibles ou trop montagneux pour y fixer un chemin à perpétuité. Il faut le voir, avec son casse-tête, tracer un chemin, et couper les branches au pas de course.

M. Beaubien connaissait M. Bureau, et depuis que nous étions en marche il répétait souvent: "Bureau doit être en haut. Si nous avions la chance de le rencontrer!" Eh bien! nous l'avons, ce fameux Bureau. Nous l'invitons à déjeuner avec nous. Là, pas de cérémonie. Ce n'est pas qu'ils manquassent de vivres, nos voyageurs. Ils en étaient

certes bien pourvus. Ce n'est d'ailleurs pas un petit personnage que ce M. Bureau. Il a le personnel qu'il juge à propos ; s'il faut deux hommes, il les prend, s'il en faut dix ils les engage. Et pourquoi pas ? Il a du bagage quelquefois pour plusieurs semaines, son canot chargé à conduire sur les eaux sans compter les portages, etc. Tout de même il mangea avec appétit de notre gargotte, qu'il nous aida à préparer, et surtout de notre pain, car il n'avait que du biscuit. Je vais faire bouillir l'eau pour le thé, dit-il. Et en une minute il avait coupé une gaule de quatre pieds, dont il effila un des bouts qu'il fixa obliquement en terre, et à l'autre bout encoché il suspendit le bidon sous lequel il alluma le feu. Voilà la marmite. Il fallait voir l'assaut sur le jambon, le saucisson, les grillades de lard ! Enfoncés Madame du Perrouzel, Bougeant, Beau et Lanctôt !

Et ce pauvre M. Bureau avait autre chose à faire que de *boustifailler*, il fallait répondre à nos questions qui étaient nombreuses. Il revenait de la Lièvre où il avait tracé des chemins dans la Kiamica. Il était enchanté du terrain de cette vallée de la Lièvre, où il a trouvé des prunes qu'il croit indigènes. Ce n'est pas étonnant, car nous avons un prunier indigène ; c'est le prunier d'Amérique, le *cerasus nigra* de Loisel, dont l'arbre est quelque peu épineux. C'est, dit l'abbé Provancher, la seule espèce de prunier indigène en Canada. Quelques variétés dans la culture, dit-il, produisent des fruits d'une saveur fort agréable, bien qu'ils soient encore loin des Damas.

Il fut question de bien des projets dans cette rencontre au bord du Petit Nominingue : — de faire au plus tôt dévier le chemin de la Repousse, de tracer un chemin au 4e rang du canton Loranger pour ménager un débouché aux colons établis autour du Petit Nominingue, ce qui fut exécuté le même jour. Et un autre projet fut de faire accompagner M. Bureau, lors de sa prochaine expédition, par nos garçons en vacance.

Enfin, le déjeuner pris, le soleil commençait à darder ses rayons ; nous mîmes le *tondre* sous le briquet. Mais il fallait nons séparer du brave Bureau, qui partait pour aller mettre à exécution le projet émis et mûri pendant le déjeuner, de tracer une voie de sortie aux pionniers du nord-ouest du Petit Nominingue.

Après son départ nous nou s mîmes à réfléchir sur notre position. Tous les arguments furent apportés pour la levée instantanée du camp, depuis la proximité des fourmis jusqu'à l'éloignement des voisins. On décida à l'unanimité d'aller établir le centre de nos opérations au village, où il y avait de l'espace, puisqu'il n'y avait que deux établissements : celui de l'Eglise et la maison d'un nommé Jetté, hôtelier d'Hochelaga, qui a acheté près de l'église un emplacement où il amasse ses économies. L'exécution suivit de près la décision, et, en une demi-heure, tente, bagages, hommes et bêtes étaient en route pour des parages plus hospitaliers. L'endroit choisi pour dresser notre tente était élevé, et les travaux de construction se firent avec encore plus de dextérité que la première fois. D'ailleurs pas d'assemblée des anciens et nouveaux marguilliers, ni de paroissiens. Le curé seul nous donna la permission de nous bâtir sur le terrain de l'église sans avoir à passer par la formalité de l'homologation.

Ah ! ça, moi, je vous avertis, lecteurs, que je ne couchai plus sous la tente. J'en avais assez, de ce jeu-là. Ça peut être très poétique, mais je n'ai plus de disposition pour cette poésie-là. Autrefois j'ai rêvé et fait la vie du camp, j'ai songé à me faire berger et même ermite. Mais je suis revenu à la réalité.

Je couchai au presbytère ; après tout, on y était mieux que sous la tente. Là pas de fourmis, pas de barbeaux, pas de hannetons, pas de criquets, pas de puces, non, car les punaises les avaient mangées. Ah ! des punaises par

exemple, je ne vous dis que cela. Le curé les tolérait-il par esprit de pénitence ? Dans tous les cas il n'aurait pu les déloger. Figurez-vous donc les réduits où elles peuvent se cacher, dans les fentes des planchers, dans les écorces des murs, dans les coins des couchettes. Allez donc vous servir d'un petit soufflet pour introduire du poison insecticide dans tous ces interstices. Vous y perdriez votre latin.

On se demande, toutefois, nous qui ne voyons pas l'utilité des êtres de la nature, à quoi peut servir ce fléau des nuits avec son liquide infect. " Elle ne se contente pas, dit un auteur, qui a dû se faire piquer, de percer les chairs, d'en extraire le sang dont elle se sustente ; dans la plaie qu'elle a ouverte, au lieu du sang qu'elle a dérobé, elle introduit un liquide âcre, mordant, sécrété par elle." Pourquoi cette manière d'opérer ? Je parierais que cette substance qu'elle verse sur nos plaies est une généreuse compensation de ce qu'elle nous ôte. Nous sommes trop ignorants pour en connaître le prix, voilà tout. Est-ce un désinfectant ? Et pourquoi pas ?

Les médecins ont exploité, pour nous faire mourir plus scientifiquement, le règne végétal et le règne minéral, pourquoi donc n'essaieraient-ils pas, comme remèdes, du règne animal ? Tenez, en voici un qui a tenté l'expérience :

Je trouve dans un livre très sérieux la recette suivante : " Prenez une vingtaine de ces petites bêtes noires qui remplissent les prairies et qu'on appelle *cris-cris* ou *grillons*. Faites-les cuire et infuser dans une grande tasse de café noir ; faites passer à travers un linge et faites boire cette infusion à une personne atteinte d'une hydropisie, même invétérée. Sucrez si vous le préférez.

Au bout de quelques heures commence une évacuation abondante par les urines, tellement abondante, qu'on voit des hydropiques, arrivés au dernier degré de la maladie, complètement débarrassés en moins de vingt-quatre heures.

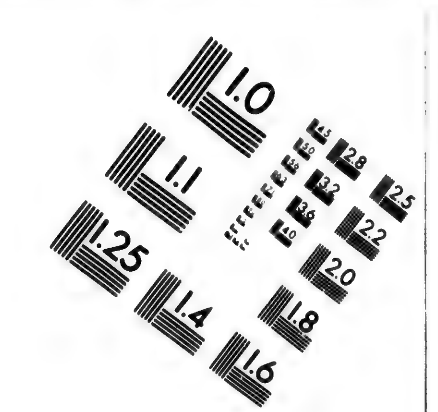
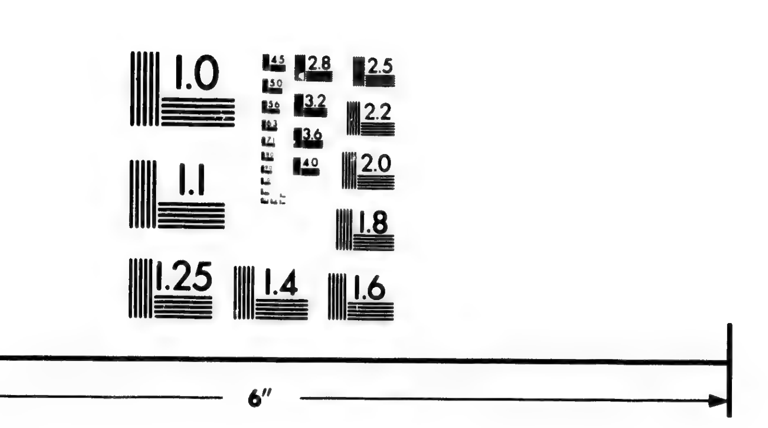
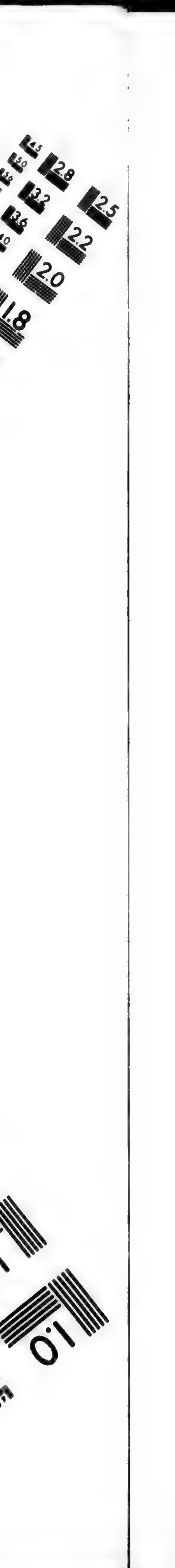


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)




2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
1.8
1.0

Le café des cris-cris a été essayé plusieurs fois et a toujours réussi.

On peut se servir indifféremment de cris-cris vivants ou de cris-cris séchés, mis en poudre et conservés. " (Petites lectures illustrées, 8e série, p. 173.)

Le lendemain, ceux qui avaient couché sous la tente, et ceux qui avaient dormi sous le toit, étaient de bonne heure sur pied pour voir la brume s'élever de la prairie et fuir devant les rayons du soleil, pour entendre le chant des oiseaux matineux et sentir l'odeur des prés qui semblent, eux aussi, se rendre aimables à l'arrivée de l'aurore.

Après enquête minutieuse pour savoir comment chacun avait passé la nuit, et après avoir humé les parfums de la matinée, nous nous rendîmes à la chapelle où nous assistâmes à la messe, — et avec dévotion, je vous l'assure.

Après le déjeuner nous commençâmes notre vie de colons. Et d'abord nous nous réduisîmes à notre plus simple expression. Mon premier soin fut d'ôter mon faux col et ma cravate. Je vous le demande, à quoi sert de s'emprisonner ainsi le cou ? N'y aura-t-il personne d'assez indépendant pour secouer le joug qui nous gêne, qui nous étouffe et qui à lui seul a causé les trois quarts des apoplexies ? Je comprends que dans les villes il faille mettre un linge quelconque qu'on puisse changer tous les jours, pour séparer le collet d'habit de la peau. Mais pourquoi ne pas adopter un habit dont le collet n'exige pas cette précaution ? Dans tous les cas, je vote pour les collets amples, ouverts, qui permettent au cou, soumis au carcan, de se remuer à l'aise, et surtout au sang qui y circule de parcourir son chemin librement. Et savez-vous que les maux de gorge seraient alors moins fréquents ? J'en suis sûr, car ces maladies viennent pour la plupart du chaud et du froid. Plus vous vous enveloppez la gorge et plus vous êtes sujet aux affections de cette partie délicate de votre

corps. J'en ai déjà vu des preuves convaincantes et j'en ai fait moi-même l'expérience. Et si, malgré tout, le mal de gorge vous saisit, chassez-le au moyen de douches ou lotions d'eau froide, système Kneipp.

Quoi qu'il en soit la preuve qu'on est plus à l'aise sans cette bande rapportée, c'est que, rendu chez soi, tout bourgeois s'empresse de faire sauter son faux col en poussant un ouf! qui signifie quelque chose. Vous direz ce que vous voudrez, mais dans les bois, dans les champs, quand on y va pour prendre le frais, s'y délasser, on ne met pas de collier. Donc c'est une nuisance. Encore un petit détail touchant la barbe. Comprend-on pourquoi l'on s'obstine à se raser? En voilà une corvée, celle-là ! Dire qu'il faut tous les matins ou du moins tous les deux matins se gratter jusqu'à ce que sang perle. C'est une perte sèche d'une demi-heure par jour. Ah ! oui, y compris le temps de chercher ses ustensiles, de repasser son rasoir. Une demi-heure par jour, le temps d'assister à une messe basse à laquelle on n'assiste pas, parce que c'est trop long. Une demi-heure par jour, ça fait cent quatre vingt deux heures par année, c'est-à-dire quinze jours. Les vacances d'un homme de bureau. Calculez donc la perte de temps, pour une population de un million d'hommes, chacun perdant par année quinze jours de travail. Moi, rendu au Nominingue, j'ai jeté mon rasoir au fond du lac. Et j'ai fini par le laisser là.

Nous commençons à explorer les environs. Et d'abord le canton de Loranger, où se trouve le Nominingue, est magnifiquement situé entre le canton Marchand et le canton de Montigny.

De chaque côté du Petit Nominingue il y a deux veines de pierre à chaux de bonne qualité. J'ai observé moi-même une pointe qui s'avance dans le lac où j'ai trouvé un métal blanc dans de la pierre qui ressemble au quartz. Un

peu plus haut, à un endroit appelé " Crique aux brochets," il y a de la bonne argile à briques.

Les Jésuites avaient obtenu, entre les deux Nominingue, vingt lots qu'ils ont en grande partie cédés aux colons, ne gardant pour eux qu'un terrain pour l'église et une pointe où ils avaient dessein de bâtir un collège industriel ou agricole. Ce collège est même incorporé par le 45 Vict., ch. 54.

Ces lacs fournissent une grande quantité de poissons qu'on pourrait augmenter en les cultivant. Les forêts donnent des essences précieuses. Le bois que le colon est obligé de brûler sur place, pour faire sa terre, alimenterait les villes de la Province des années durant. Le sol y est d'une fertilité prodigieuse, et, sans les gelées qui y font des ravages faute d'éclaircie, ce serait une vraie terre d'abondance. Il y a bon nombre de petits lacs. Outre le Petit et le Grand Nominingue, on en compte six autour de l'emplacement du village de Saint-Ignace. Le plus éloigné n'en est pas à un mille. Une des plus jolies rivières qui serpentent entre les montagnes est la Sawguay, qui passe au nord du Grand Nominingue et va se jeter dans le Petit. Elle est charmante de caprices, son aspect est sauvage, mais agrémenté par des lacs qui en élargissent le cours à différents endroits. Près du chemin Chapleau, qui la traverse, se trouvent entre autres le lac Bourget et le lac Laflèche, qui sont d'une limpidité et d'une sérénité remarquables. Ils sont tous deux protégés par des forêts de haute futaie où s'arrêtent les vents et les tempêtes. Sur ces lacs se promènent toujours des quantités considérables de canards, qui y vont chercher une nourriture substantielle pour leurs petits, lesquels peuvent facilement y prendre leurs ébats.

On voit dans cette rivière Sawguay, plusieurs vestiges des travaux des castors, qui dénotent de la valeur et de l'intelligence de ces amphibies.

A ceux qui aiment les mots scientifiques il convient de dire que les *castors* (hors la politique,) appartiennent au septième ordre des mammifères, les *rongeurs*. Sont-ils intelligents ? le Rév. P. Paradis m'a raconté qu'un jeune castor, capturé par des voyageurs et laissé libre toutes les nuits, s'amusait à ramasser les chaussures, les chaussettes et les nippes des hommes qui y étaient couchés et à en construire une espèce de chaussée. C'est donc de l'instinct.

Sur ces petites rivières du Nord on aperçoit des traces nombreuses de rats musqués, autre espèce de rongeurs, qui ressemblent extraordinairement aux castors.

Leur fourrure est moins précieuse que celle du castor ; mais on en tire un excellent parti, surtout depuis qu'on en arrache le grand poil et qu'on le teint. J'ai vu chez M. Lanthier, notre marchand de fourrures à la mode, et chez M. Desjardins, notre fourreur populaire, des ouvrages en rat musqué qui imitent les plus belles pelleteries.

Voici ce que dit Kalm, dans ses mémoires de son voyage en Amérique, en 1749, p. 98. " Les rats musqués sont très communs en Amérique Septentrionale, et vivent près de l'eau, sur les bords des lacs, des rivières et des ruisseaux. Ils se nourrissent de moules principalement. Linné a donné à cet animal le nom de Castor Zibethicus, et celui de Castor Moschatus au rat musqué d'Europe."

Chose remarquable, et qui dénote chez cet animal un instinct extraordinaire, c'est que les réduits qu'il fabrique sous terre sont généralement à l'abri des inondations, et quand l'eau est pour monter beaucoup au printemps, il construit l'automne ses caves plus éloignées de l'eau.

A propos des moules que l'on trouve dans les lacs, je crois qu'elles offriraient un mets délicieux en les assaisonnant convenablement.

Kalm raconte que les sauvages étaient très friands d'une

espèce de moules, (Mytilus Anatirus) qu'ils ramassaient dans les rigoles des prairies.

On trouve quelquefois dans ces moules des perles très jolies qui ne dépareraient pas les pierreries précieuses que l'on se procure à grand prix. N'oubliez pas, lorsque vous irez au Nominingue, mes jeunes amis, d'en recueillir quelques-unes que vous offrirez à celles qui sauront les apprécier. Venant de vous, ces parures si simples trouveront, je suis sûr, leur place dans les écrins les mieux choisis ; elles ajouteront aux grâces de celles qui les porteront l'inappréciable qualité qui consiste dans un goût simple et distingué.



XVI

SOMMAIRE : Rivière St-Ignace. — Les lacs Ste-Marie et St-Joseph. — Le moulin. — La "Laurette". — Bénédiction de cette première embarcation. — Le Grand Nominingue. — La famille Richard. — Une lettre de M. Lalande, un colon modèle. — Madame Normand. — Les Franciscaines de Marie. — Quelques plantes médicinales. — Le climat et le sol de la région. — Le tabac. — Le sarrasin. — Les gelées précoces. — La sarracène contre la picotte. — Les légumes : la patate, son utilité. — Fromage de pommes de terre. — Les étrangers. — Le gibier. — Les minéraux

Parallèle à la Sawguay est une rivière plus modeste et que j'appellerai rivière St-Ignace. Elle offre à l'industrie d'immenses ressources, quoique la pente de son cours soit à peu près nulle.

Sur cette rivière sont deux petits lacs : Ste-Marie, de 3 milles de tour, et St-Joseph, d'un mille de longueur sur dix arpents de largeur. C'est à l'embouchure du St-Joseph, situé à environ 5 arpents en bas du Ste-Marie, qu'a été érigé le moulin des Pères Jésuites. La manière d'obtenir une force motrice sans rapide apparent est remarquable. L'endroit endigué est très étroit, et l'on parvient à barrer presque complètement le passage de l'eau, qui s'accumule dans le lac en quantité énorme, sans cependant s'élever d'une manière perceptible. L'eau ramassée pendant une nuit suffit, même dans les temps de grande sécheresse, à alimenter le moulin durant plusieurs jours. D'autant plus que ce moulin, qui a été construit par M. Matte, est à turbine et exige peu de pression pour faire mouvoir les machines qui sont nombreuses.

En l'été de 1884, il n'y avait encore que les scieries, mais bien perfectionnées, certes. Il fallait voir dévorer un billot par ces mâchoires circulaires. Aujourd'hui on y a placé un appareil pour confectionner le bardeau, la latte, la

planche pour lambris, et des moulanges pour y moudre le grain. Le tout a coûté environ $5,000. On y a ajouté un jeu de cardes. C'est d'une importance majeure que le colon ait un moulin. Et, après l'église, qui cultive le moral, rehausse le courage du colon, c'est bien le moulin qui doit venir dans le canton, pour préparer le bois avec lequel il bâtira sa maison, et pour moudre son grain. De ce moment le pionnier est chez lui ; il est à l'abri des éventualités causées par les mauvais chemins. C'est ce qu'ont compris les Pères Jésuites qui, aidés par la société de colonisation du diocèse de Montréal, ont consacré à cette construction des sommes assez considérables.

La chapelle, où la première messe fut dite le 26 avril 1883, et qui ressemblait à la crèche de Bethléem, a été remplacée par une petite église que les Rév. Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception, à qui les Jésuites ont fait don de tout leur établissement, y ont fait construire ces années dernières, ainsi qu'un cloître qui a été incendié l'hiver de 1894. Ces bons Pères, qui sont d'un dévouement admirable pour la colonisation, desservent l'Annonciation en même temps que St-Ignace du Nominingue.

Le premier baptême y a été fait le 3 août 1883 ; la première sépulture le 3 mars 1884, et le premier mariage le 25 novembre 1884.

Le premier curé du Nominingue a été le Rév. P. Martineau, S.J., et le premier vicaire le Rév. P. E. Proulx, S.J., arrivé à son poste le 8 août 1885.

Le jour même de notre première visite au moulin, M. Beaubien se mit en frais de faire construire une embarcation pour voyager sur le Petit Nominingue où est son domaine. Vous dire la peine qu'il s'est donné pour noliser ce vaisseau, c'est incroyable. Il en avait pris le plan dans le *Gentleman Farmer* qui, d'après lui, contient toute science. Vous savez ce que c'est, quand un homme est toqué d'un livre.

Il fallait exécuter la barque exactement comme le plan. Ce n'était pas petite affaire. Elle devait être en forme de morue. L'apparence n'était pas difficile à atteindre, sa construction non plus n'exigeait aucune connaissance approfondie de l'architecture navale. Il s'agit de prendre deux grandes planches que l'on cloue en avant aux extrémités d'une planche transversale, et que l'on fixe au milieu sur une autre traverse plus longue que celle d'avant, de manière à faire faire une courbe aux deux grands côtés que l'on réunit en arrière. On fonce, et voilà votre chaloupe, et très élégante, je vous l'assure. Mais la difficulté était d'avoir du bois pour cet esquif. Il le fallait de 24 pieds de long. Et allez donc trouver un billot de vingt-six pieds sans le couper exprès. Le couper, c'était facile à faire à même les grands pins. Aussi ce fut bientôt exécuté, mais le sortir... c'était là que les Romains s'empoignèrent. Un billot de vingt-six pieds de long sur trente pouces de diamètre!! Sortir ça du milieu d'une savane, l'été, c'est une entreprise. Aussi deux bœufs y perdirent-ils leur patience. Il fallut deux chevaux en plus. Et, dji, djà, pour les bœufs et Hue! Ya! pour les chevaux.

Enfin, nous y voilà, mais après deux jours de travail.

Aussitôt arrivé ce colossal billot eut le privilège de se faire étriper le premier... comme certaines causes privilégiées à la cour d'appel.

Et de suite le compas, l'équerre, le rabot et l'égouine firent de ces débris d'un défunt pin une embarcation des plus élégantes. Encore la vie qui sort de la mort!!! Il fallait transporter cette barque de 24 pieds de long faite de bois vert. Et du moulin à la Sawguay, à l'endroit où nous devions la lancer, il y a bien deux milles. Tout de même la procession s'y rendit sans encombre. Mais M. Beaubien ne voulut pas faire sa première construction, si modeste qu'elle fût, sans solliciter pour elle la bénédiction du prêtre.

ni la lancer sans les prières de l'Eglise. Aussi le Rév. M. Martineau s'y prêta-t-il volontiers. Rien de touchant comme cette naïve cérémonie au bord de cette rive sauvage, en présence de quelques colons réunis. Aussi est-ce d'une voix vibrante et émue que nous entonnâmes l'*Ave Maris Stella.* Après que l'eau sainte eut touché la poupe de la nacelle, qui reçut le nom de " Laurette ", du nom de Mme Beaubien, la fête civile commença. Une bouteille gardée intacte et sortie des caves de MM. Mathieu Frères, fut débouchée et versée par portions bien modérées, dans un verre unique qui fit le tour de l'assemblée, en commençant par le prêtre et le haut justicier. Deux bouteilles n'eussent pas été contre les lois de la tempérance. Et c'était du bon vieux Bourgogne qui nous fit fredonner :

Le vin de Bourgogne
Met la belle humeur au cœur.
Pour faire vie bonne
Faut cette liqueur.

Aussi est-ce de bonne humeur que nous nous embarquâmes dans cet esquif, que quatre bras vigoureux, armés de fiers avirons, faisaient voler sur les eaux de la Sawguay.

Après avoir constaté que ce que nous avions fait était bien, nous revînmes le soir, contents de notre journée. La " Laurette " était la première sérieuse embarcation du Petit Nominingue.

Le lendemain nous allâmes voir le Grand Nominingue,— voguer sur ses eaux — non sans nous y plonger un peu. Ce n'est pas facile, dame ! de résister à cette tentation. Si vous voyiez comme ces plages sont douces et le fond sablonneux ! Aussi pouvions nous chanter :

A la claire fontaine
M'en allant promener,
J'ai trouvé l'eau si belle
Que je me suis baigné.
Il y a longtemps que je t'aime,
Jamais je ne t'oublierai.

C'est au Grand Nominingue que nous eûmes l'avantage de faire la connaissance de la famille Richard. M. Richard est un marchand de St-Jérôme, qui n'est pas né commerçant, mais qui l'est devenu. En effet, il s'est, je crois, ruiné plusieurs fois avant de venir en ce dernier endroit. Rendu à St-Jérôme il adopta un système que personne avant lui n'avait suivi. Ça été de vendre argent comptant, ce qui lui permettait de débiter sa marchandise à meilleur marché que les autres. Il fallait voir les gens se porter à son magasin. Aussi s'acquit-il une clientèle propre à ouvrir les yeux aux autres marchands, qui, voyant leurs chalands se diriger ailleurs, finirent par adopter le même système. Mais Richard s'était déjà enrichi et il continua à garder une place distinguée dans le commerce de St-Jérôme. M. Richard aime l'agriculture, et il a acheté près du village une petite ferme où il fait du jardinage et cultive la vigne en assez grande quantité pour lui permettre de fabriquer par année plusieurs milliers de gallons de vin, de très bonne qualité.

Ces opérations ont marché de succès en succès, et il a amassé une fortune qui lui a permis de bâtir plusieurs maisons de première classe ; elles n'ont qu'un tort, c'est de masquer la vue de la rivière, qui autrefois donnait à la ville un cachet particulier de distinction. Les lots sur lesquels ces maisons sont bâties auraient dû rester vacants et être consacrés à un boulevard. Le conseil aurait dû acheter ces terrains et il les aurait eus pour une bagatelle dans le temps. C'est souvent une faute que commettent les conseillers, de lésiner pour faire plaisir aux électeurs, et de compromettre ainsi pour toujours les intérêts d'une localité.

Plusieurs familles distinguées sont résidentes au Nominingue, ayant pris des lots et entendant s'y implanter. Parmi celles-ci est la famille de M. Lalande, marchand de St-Jérôme. Mme Lalande, née Wilson, petite fille

de feu le Col. Maxime Globenski, est une femme distinguée, et dix fois mère de beaux enfants. C'est un bel exemple donné à notre population et qui sera suivi, je l'espère. C'est ainsi que le voulait le curé Labelle. M. Lalande, qui a des lots voisins de M. Richard, s'est jeté dans la colonisation avec un courage extraordinaire.

Je me permets d'inclure ici partie d'une lettre que m'adressait ce monsieur en septembre dernier et qui fait voir les progrès opérés en cette localité depuis quelques années :

" Quant aux progrès opérés depuis neuf ans, ils sont considérables, si nous regardons toutes les difficultés que nous avions à surmonter dans les premiers temps, lorsqu'il fallait payer une ou deux piastres de transport pour un sac de fleur et que nous la vendions ici $5.00 le sac; les temps sont bien changés puisque nous l'achetons aujourd'hui à la Chute pour $2.00 le sac, aussi un colon qui monte aujourd'hui avec $100.00 dans sa poche est aussi riche que celui qui en avait 500.00 dans ce temps-là. En décembre 1888 Mgr Labelle nous envoyait M. Ed. A. Barnard, secrétaire du conseil d'agriculture, pour former une société d'agriculture dont je suis le secrétaire, dans cette partie nord-est du comté d'Ottawa, cela fit un bien immense dans nos nouvelles paroisses, l'agriculture avance très vite, tous les cultivateurs suivent un bon système de rotation, plusieurs silos ont été construits, le bétail est très amélioré, la société d'agriculture a déjà acheté pour plusieurs mille piastres d'animaux reproducteurs pur sang et des instruments aratoires, mais surtout beaucoup de graines de trèfle ; aussi les prairies et les pâturages sont-ils de première qualité. J'ai fait ouvrir en 1887 une magnifique carrière de pierre à chaux près du grand lac Nominingue qui est maintenant exploitée par M. Dosithée Boileau, de l'Annonciation ; nous avons maintenant une bien bonne chaux qui a servi pour la construction de notre église et suffisante au besoin de toutes les paroisses environnantes.

Malgré les difficultés du commencement toutes les familles qui sont venues s'établir au Nominingue, y sont

demeurées, et aujourd'hui elles possèdent une certaine aisance que l'ouvrier des villes ne connaît pas ; la population est déjà assez forte pour que nous soyons érigés en municipalité, ce qui nous serait d'une grande utilité pour l'entretien de nos chemins.

Maintenant je ne saurais dire assez de bien des Révérendes Sœurs de Ste-Croix, qui sont établies ici depuis 7 ans, pour tout le bien qu'elles font par l'enseignement et l'éducation des enfants, ainsi que des Révérends Pères Chanoines Réguliers pour tout ce qu'ils font pour la colonisation ; ils ont construit une magnifique beurrerie, qui est en bonne opération, ils ont un bon moulin à farine, à scie, à faire le bardeau, la latte, avec un bon planeur pour préparer le bois.

Les défrichements qui ont été faits sont considérables, il y a plusieurs grandes fermes maintenant, surtout celle de l'hon. Beaubien, l'hon. G. A. Nantel, M. Rodier et celle de M. Alex. Wilson, qui compte environ 90 à 100 arpents de défrichement ; mais je dois vous dire que j'aurais été très heureux de vous montrer ma ferme, j'avais beaucoup à vous expliquer : j'ai 170 arpents en culture et de la bonne culture, puisque je n'ai pas craint de concourir dans le concours provincial et que j'ai eu l'honneur d'être décoré d'une médaille d'argent et du diplôme de très grand mérite. Mon ambition en concourant était de prouver à toute la province, qu'il est possible et facile même, en dix années de travail, même au milieu de la forêt, de pouvoir concourir avec des fermes maintenues en culture depuis de nombreuses années. Je tiens un bon système de rotation, je fais moi-même ma graine de trèfle, ce qui me permet d'en semer non à la pincée, mais à la poignée ; aussi mes prairies sont abondantes et mes pâturages d'une richesse d'herbes extraordinaire, je fais tous les ans 8 à 10 milles bottes de foin, qui est presque tout consommé sur la ferme ; tout le fourrage, le foin et la paille sont hachés au hache-paille et mis dans des grandes boîtes soumis à la fermentation pour la nourriture du bétail ; mon stock se compose de 31 bêtes à cornes, 35 moutons, 7 chevaux et 10 cochons de la race Berckshire, les moutons sont tous des Shropshire-down. J'ai importé de la province d'Ontario un bélier et une brebis de cette race qui m'ont coûté $60 les deux, les

bêtes à cornes sont toutes de race pur sang, il y en a 26 qui sont enregistrées dans le livre de généalogie de la province comme Jerseys-canadiennes pur sang, mon taureau est un des plus beaux spécimens de la race Jersey ; il me vient de M. Ed. A. Barnard, secrétaire du conseil d'agriculture de Québec ; je fais l'élevage en vue de l'industrie laitière, je choisis les meilleures laitières et fais beaucoup de beurre ; tous les automnes, je fabrique beaucoup de lard avec le lait de la beurrerie, ce qui fait un engrais bon marché ; comme j'élève beaucoup, je consomme presque tout sur la ferme, alors je fais beaucoup de fumier, ce qui me permet de faire plusieurs arpents de patates tout en engraissant bien ma ferme.

Le chemin de fer nous a fait beaucoup de bien, quoiqu'il soit encore loin, la colonisation semble vouloir prendre un nouvel élan, cependant ça devrait marcher beaucoup plus, il devrait y avoir une nouvelle agence au Nominingue pour donner tous les renseignements aux colons qui viennent pour s'établir ; faute de renseignements, ces pauvres gens, après avoir passé 4 ou 5 jours à visiter, s'en retournent sans voir d'agent, parce qu'il est trop éloigné ; sur dix visiteurs, il n'y en a souvent pas deux qui vont le voir, au lieu que si un nouvel agent était ici, la place la plus centrale pour tous les cantons à coloniser, tous les visiteurs trouveraient ce qu'il leur faut. Les chemins de colonisation ne sauraient être trop bien entretenus. C'est le grand moteur de la colonisation.

La paroisse du Nominingue est une des plus belles paroisses du Nord, et cela est certainement dû aux communautés religieuses que nous avons toujours eues ici. Les Rév. Pères Chanoines Réguliers ont fait et font encore beaucoup de sacrifices pour l'avancement de la colonisation et de l'agriculture, ils prévoient que le Nominingue, par sa position géographique, sera un des plus beaux centres du Nord, à cause des cantons avoisinants qui viendront s'approvisionner ici ; aussi tous les colons de cette paroisse sont pleins d'espérance.

J'avais oublié de vous dire que les instruments aratoires et l'outillage de ma ferme sont en quantité suffisante pour les besoins actuels, j'ai moulin à battre, rateau à cheval, moulin à scier le bois de corde, hâche-paille, etc., etc., un

bon aqueduc de trois arpents de long seulement, alimenté par une bonne source, fournit une eau très pure pour les besoins de la maison, ainsi qu'aux étables pour tout le bétail de la ferme, c'est une commodité et une économie de temps considérable. Ainsi, Bien cher Monsieur, je vous envoie tous ces renseignements pour encourager la colonisation, car ce que nous avons fait ici dans des temps aussi difficiles, peut être fait avec beaucoup plus de facilité à présent, et j'ai voulu montrer qu'il était facile dans notre beau Nord de faire une culture payante et sur des bases plus solides que dans le Manitoba, qui a souvent à redouter et à souffrir des mauvaises années, tantôt la gelée, tantôt l'inondation ou la sécheresse, et parce que les terres y sont bonnes on sème grain sur grain, et quand la récolte manque tout est perdu, tandis qu'ici avec une culture soignée, avec l'industrie laitière, nous enrichissons nos terres, qui nous donnent toujours de bonnes récoltes de patates et de grain, et les bénéfices nous viennent de la vente du lard, du bœuf, du beurre et du fromage ; c'est beaucoup plus sûr ; l'élevage des moutons est aussi poussé avec vigueur ; tout cela est moins dangereux que si nous n'avions à compter que sur la récolte du grain, comme dans Manitoba. Ainsi donc qu'on ne craigne pas de pousser vers le Nord et de s'emparer des belles terres, surtout avec un chemin qui comble les vallées et aplanit les montagnes.

Votre tout dévoué,

L. A. Lalande.

Hommage soit rendu à ce colon modèle, qui brille non moins par son esprit religieux que par sa science pratique.

Il y a d'autres individus plus modestes qui ont quitté les grands centres. Ils n'en sont pas moins courageux, car ils sont partis sans ressources, et c'est parce qu'ils se sont tenus les yeux fixés sur l'avenir de leurs enfants qu'ils ont pu traverser les obstacles.

En automne 1885, il y avait là environ 25 familles. Aujourd'hui on en compte 47. Près du village, en arrière, sont les lots d'une dame Normand, de Montréal, qui y faisait faire des défrichements près des lacs Ste-Marie et

St-Joseph, dans le but de s'y établir. Son dessein était aussi d'enseigner aux enfants de la localité, mais des arrangements subséquents ont permis aux religieuses Marianites de Ste-Croix, de prendre cette grande tâche en mains. Madame Normand, qui s'est si généreusement offerte, n'en mérite pas moins l'admiration des amis de la colonisation pour son offre généreuse qu'elle aurait exécutée sans cet incident. Cependant elle n'a pas renoncé à faire bénéficier la colonie de son dévouement. Elle a dernièrement offert aux Révdes Sœurs Franciscaines de Marie, sa propriété qui est devenue l'une des plus belles du Nominingue, pour y faire des œuvres. Il entre dans le programme de cette communauté d'enseigner l'agriculture et les arts domestiques propres à former des femmes de cultivateurs.

Quelle bénédiction qu'une telle école !

J'ai remarqué dans le bois, sur le bord de la route une infinité de plantes utiles soit à l'industrie, soit à la médecine : l'Aralie, à fleurs en grappe, (anis sauvage) dont la racine charnue, aromatique est recherchée pour les plaies et comme un ingrédient recommandable dans les petites bières ; la salsepareille, dont la racine infusée sert de dépuratif, (exposé à Londres en 1862) l'oseille, dont les feuilles acidulées, sont tempérantes, diurétiques et antiscorbutiques ; la patience, dans les pâturages des montagnes, dont la racine est tonique, diaphorétique, dépurative et même purgative à haute dose ; le plantain, dont les propriétés sont fébrifuges ; la fougère. (Ptéride) si effective comme vermifuge ; la buglose, (langue de bœuf) dont les feuilles sont émollientes ; le buis, dont les propriétés sudorifiques le rendent précieux dans les affections cutanées ; la jusquiame, (tabac du diable) narcotique puissant qui produit les mêmes effets que la belladone, et qu'on emploie dans les contusions, les entorses, la goutte, l'engorgement des mamelles, etc. ; la savoyanne, (Coptis

trifolia) si bonne pour le scorbut, et dont le Dr Giroux, de Québec, a extrait un excellent sirop stomachique ; le sang dragon, qui peut remplacer la rhubarbe ; le capillaire, (adiante) dont on fait un sirop stomachique en usage contre les rhumes. Ces trois dernières espèces ont été exposées à Londres en 1862.

Mais je m'arrête, car il faudrait tout un volume pour décrire les mille et une choses utiles répandues à profusion dans les bois. Il faudrait d'ailleurs avoir la science de l'abbé Provancher pour pouvoir les connaître. Il suffit de dire qu'il y a dans ces forêts des trésors.

Il faudrait pourtant mentionner l'alisier, dont les fruits servent contre la dysenterie ; l'érable, dont le suc est diurétique ; le frêne dont l'écorce est recommandée dans les hémorrhagies, les diarrhées chroniques, les scorbuts, les affections scrofuleuses et syphilitiques, la goutte et les fièvres intermittentes ; l'aulne, qui peut remplacer le quinquina ; le chêne, qui est un des astringents les plus puissants ; le cerisier, dont l'écorce est fébrifuge ; l'orme, dont l'écorce est utile contre les dartres, la lèpre, les ulcères cancéreux ; le noyer, utilisé contre la débilité, les scrofules, les affections vénéneuses, les ulcères scorbutiques, et dont l'extrait de brou de noix est purgatif ; le hêtre, dont l'écorce est fébrifuge ; le bouleau, dont la sève est dépurative. Enfin tous les arbres de nos forêts qui, dans leurs feuilles, leurs racines, leur écorce, leurs sucs ou leurs fruits, offrent un remède, un soulagement aux maux de l'humanité.

Que de ressources nos médecins pourraient tirer du règne végétal !

Je ne puis terminer cette appréciation sans mentionner les quelques plantes aquatiques qui foisonnent dans les lacs et autour. — Parlons d'abord du Nénuphar, dont les larges feuilles longuement pétiolées et charnues, échancrées en cœur, s'épanouissent à la surface de l'eau ; elles sont cicatri-

santes. Ses fleurs blanches ou jaunes sont odorantes. On prête à ses racines et à sa semence un pouvoir modérateur des désirs désordonnés. Ses fleurs sont légèrement narcotiques.

La prêle est prescrite dans l'hydropisie, la gravelle.

La quenouille (massette) a une racine astringente, et l'on peut employer les aigrettes de la massette en guise de coton dans les pansements des brûlures.

Je m'aperçois que j'abuse ; je me tais, mais avant il faut que je vous offre du thé. Le thé des bois est abondant et j'ai lu, je ne sais plus où, que sous la domination française on en faisait un grand commerce sous le nom de Gaulthéria ; ce nom lui vient de M. Gaultier de la Verendrye, qui avait découvert que cette plante possédait les mêmes propriétés que le thé du Japon.

Une plante qui abonde aussi au Nominingue, comme partout, c'est le pissenlit qui n'est pas ce qu'un vain peuple pense. Qui dirait que cette plante qu'on foule à nos pieds soit un remède précieux ? Nos habitants ne pensent seulement pas à l'utiliser. Le pissenlit (Leontodon taraxacum. L) est une nourriture saine pour les vaches, les chèvres et les moutons. L'abeille recherche ses fleurs. Il est tonique, diurétique, antiscorbutique, dépuratif. Il convient dans la débilité des voies digestives, les affections chroniques des viscères, les engorgements de la rate, l'hydropisie, les affections chroniques de la peau, le scorbut, etc.

Qui ne connait la verge-d'or, si commune au bord des routes ? Celle du Canada (Solidago Canadensis) donne des panicules qui en pleine floraison fournissent une teinture jaune qu'on emploie dans les campagnes. Cette plante est astringente et vulnéraire. Elle est conseillée dans les hémorrhagies internes, la dysenterie, la pierre, la gravelle, les obstructions des viscères. Arnault de Villeneuve dit qu'un gros de poudre de verge-d'or, infusé du soir au matin

dans un petit verre de vin blanc, et continué douze ou quinze jours, brise la pierre dans la vessie !... Il prétend que ses feuilles et ses fleurs sur les vieux ulcères des jambes, les guérissent en neuf jours d'application, les renouvelant soir et matin !...

Quant aux fruits qui poussent naturellement au Nominingue, on y voit les cerises du Canada (Prunis borealis) appelée petites merises, la prune rouge, (P. Americana), les glands, (Quercus alba), les noisettes, (Corylus Americana), les faînes, (Fagus sylvatica).

Le marquis de la Galissonnière, gouverneur du Canada, avait un mémoire contenant une liste des arbres et des plantes de l'Amérique du Nord qui méritent les honneurs de la collection et de la culture, à cause de leurs propriétés utiles. Cet intéressant écrit avait été rédigé par le fameux botaniste Jean Frs. Gaultier. Où est ce mémoire ?

On cultive du tabac dans cette région et il mûrit bien, mais comme partout on ne fait pas assez attention à sa qualité. Là aussi, comme chez la plupart des Canadiens, on s'imagine qu'un tabac n'est bon que quand il est très fort. C'est une erreur qui fait que le tabac Canadien se vend assez difficilement dans les villes et surtout à l'étranger. On prend n'importe quelle espèce, souvent des variétés qui ne mûrissent pas ici, ou qui se préparent mal. Pour le rendre fort on le sème dans un terrain très engraissé, quelquefois avec du fumier de cochon ; on le fait chauffer avant de le faire sécher et la dessication a lieu dans des bâtiments clos. Une pipe de tabac comme ça vous renverse un caporal de garde.

La vraie manière est celle indiquée par le Dr Genaud. C'est d'abord de choisir une variété précoce, qui ait le temps de mûrir en Canada et qui se prépare bien. Il recommande le Connecticut comme l'une des espèces les plus convenables. J'ai déjà cultivé cette variété et je la

trouve très avantageuse. Elle est très grande, mûrit vite et sèche magnifiquement bien. Son odeur est bonne, et elle est très propre à la confection des cigares.

J'ai adopté une petite variété appelée tabac canadien. Il est moins grand que le Connecticut, mais les feuilles en sont plus épaisses et plus aromatiques ; et il mûrit si vite que dans les années favorables on en fait jusqu'à trois récoltes. Je ne serais pas surpris que ce petit tabac fût le *petun* des indigènes et je crois que c'est le même qu'on appelle tabac Quesnel.

Chose singulière, cette plante que Jean Nicot a introduite en France, et qui aujourd'hui produit tant de désastres, en rendant souvent dyspeptique, rachitique, consomptif, épileptique, cancéreux et même fou, était reconnue autrefois comme une plante qui guérissait de tous maux passés, présents, futurs, nouveaux. On ne se taisait pas sur ses effets merveilleux, et pour cela on l'appelait Herbe à la Reine, Herbe Sacrée. Il est certain que c'est un poison des plus subtils. Mais administré comme remède il a des effets superbes. L'introduction de la fumée de tabac a été recommandée dans l'asphyxie, dans la hernie étranglée ; le tabac sert dans la colique de plomb, comme vermifuge, contre l'asthme, les pneumonies, les pleurésies, la paralysie de la vessie, le tétanos, la goutte, la névralgie, la gale, le prurigo, la teigne, les dartres, les poux, etc.

Pour donner une idée de la quantité énorme de tabac qui se consomme, on n'a qu'à jeter un coup d'œil sur quelques statistiques :

Les rapports de 1891 constatent qu'il s'est importé durant l'année fiscale 212,255 livres de tabac, valant $301,648.

En 1894 il s'est consommé en Canada 10,002,347 livres de tabac et les droits perçus sur cette plante ont été de $2,408,957.

Quelles œuvres ne pourrait-on pas faire avec une pareille somme qui s'évanouit en fumée !

Une des grandes ressources des cantons nouvellement ouverts à la colonisation est le blé sarrasin. (Fagopyrum T.) Son fruit, connu de tout le monde, ressemble à la faîne. Il demande surtout une terre meuble. Il se cultive très facilement, peut se semer tard, et fournit abondamment une farine substantielle et bonne au goût. Quel régal que la galette de blé sarrasin pour les enfants... qui ne sont pas obligés d'en manger ! Dans les grands hôtels on en fait une entrée de déjeuner quotidienne. Qu'on y ajoute un peu de levain et vous allez voir gonfler ça.

Mais cette plante est malheureusement très sensible aux influences météoriques, et elle souffre des gelées de l'automne, dont les premières se font sentir généralement à la Saint-Louis, le 25 août. Aussi ce pauvre saint Louis n'est guère en faveur chez les colons.

Quoi qu'il en soit, la gelée est un ennemi cruel du sarrasin que la proximité des lacs protége, parce que les vents y sont d'ordinaire plus humides, la brise plus forte, et que le calorique qui en sort se conserve plus longtemps. Mais le défrichement rend plus rare les gelées précoces. Pourquoi ? Parce que l'air circule mieux et qu'il faut un temps calme pour geler en automne. " Si le vent tombe, disent les gens, il va geler cette nuit."

Il n'y a que quelque vingt ans que l'on a au pays des moulins qui séparent de sa farine l'écorce du sarrasin.

Je me rappelle toujours M. Edouard Scallon, en son vivant de Joliette, que je rencontrai à Paris en 1862 et que je suivis en Hollande. Il était propriétaire de moulins à bois et à farine dans cette première ville. Ayant observé depuis longtemps que les flacons de genièvre venant de Hollande étaient empaquetés d'écorce de sarrasin, il avait projeté d'aller voir sur les lieux comment on parvenait à la

séparer de la farine. Aussi se rendit-il à Amsterdam et à Rotterdam, où il constata en même temps qu'il serait facile d'y envoyer du bois d'épinette pour fabriquer les boîtes d'emballage du genièvre, à meilleur marché qu'avec le bois de Suède qu'on y employait.

Cet entreprenant citoyen s'empressa d'adapter à ses moulins à farine des moulanges propres à séparer l'écorce de la farine de sarrasin avec laquelle on fait maintenant de la fleur très blanche.

" Le sarrasin comparé au froment comme aliment, dit l'abbé Provencher, est dans la proportion de 100-112. Il constitue surtout un excellent engrais pour enfouir vert."

J'ai vu des terrains épuisés et abandonnés, que l'enfouissement d'une récolte de sarrasin a régénérés. Nul doute qu'il est mieux, et même dans certains sols nécessaire, d'y ajouter de la chaux ou de la cendre, pour neutraliser l'acidité que produit tout engrais vert. Mais c'est en définitive un engrais très économique, malgré qu'il en coûte beaucoup d'ensevelir une récolte qui donne des espérances.

J'ai dit que c'est un engrais économique. En effet, en semant un demi minot par arpent, soit 50 cents au plus, vous aurez à l'automne un engrais superbe. Quant à la semaille ça ne demande pas plus de travail que le charroyage du fumier, et les labours se trouvent faits pour recevoir d'autres grains.

" Le sarrasin, dit M. Landry, dans son excellent traité d'agriculture, est une plante étouffante, c'est-à-dire qu'il nettoie le sol des mauvaises herbes, étouffe leur croissance par la rapidité et la vigueur de la sienne."

M. Landry y donne d'excellentes leçons sur la manière de cultiver, récolter et battre le blé sarrasin, leçons peu connues et qu'il serait à propos d'étudier pour faire produire à cette plante de 40 à 45 minots l'arpent.

La paille de sarrasin forme une excellente litière, et elle

est un des meilleurs excipients des urines et des déjections solides.

Je ne puis quitter le sarrasin sans parler de la sarracène. C'est une plante dont on a beaucoup parlé ces temps derniers, parce qu'elle est considérée comme spécifique contre la picotte. Elle était jugée telle dans un temps assez reculé.

Voici ce que dit une note signée M. Marchand, à la p. 26 des mémoires de la société historique de Montréal, huitième livraison. Voyage de Kalm en Amérique : — " Le Dr Michel Sarrasin, savant naturaliste, né à Nuits, en France, en 1659, décédé à Québec en 1734. C'est lui qui découvrit la Sarracène, genre de plante d'Amérique, toute marécageuse, à fleurs éclatantes, remarquables par la conformation de ses feuilles. Le Dr Sarrasin, en ayant envoyé, de Québec, un pied au célèbre botaniste Tournefort, celui-ci lui dédia la plante, qui, prise pour type, a donné son nom à toute la famille des *Sarrasénées*... On soutient aujourd'hui que la Sarracène est un antidote du virus de la petite vérole."

" Les vases que forment les petioles peuvent contenir souvent plus d'un demiard de liquide, ils sont ordinairement remplis d'eau et d'insectes qui s'y sont noyés. La singulière conformation des feuilles de cette plante et la bizarrerie de son aspect, ont souvent engagé des amateurs à la cultiver par curiosité. (Les plants frais ressemblent à un poisson, quelques-uns ont la forme d'un petit cochon.) Il faut les placer dans des endroits très humides, ou encore même dans un petit marais factice que l'on couvre de mousse."

On a fait beaucoup d'usage de cette plante pendant la dernière épidémie ; mais tant de moyens préventifs ou curatifs étaient employés en même temps qu'il serait difficile d'en constater les effets. Quoi qu'il en soit voici le mode d'emploi : Prenez une once de feuilles et racines,

faites bouillir pendant un quart d'heure dans un gallon d'eau, ensuite retirez-les du feu et ajoutez-y une once de crème de tarte et laissez refroidir.

Direction: Pour un adulte, 2 à 3 verres dans le courant de la journée; pour les enfants d'un an et en montant, donnez-leur un petit verre à vin en augmentant suivant l'âge. Pour les bébés d'un mois une cuillerée à thé en augmentant suivant l'âge. Ne sucrez le remède qu'au moment d'en faire usage, car il fermenterait.

Les légumes en général viennent admirablement beaux au Nominingue. En octobre 1885, on voyait exposés dans les vitrines de MM. Laviolette et Nelson quelques produits de cette localité et entre autres un navet pesant dix livres, des pommes de terre pesant une livre chacune, des carottes blanches à chevaux de 1 livre à 14 onces.

L'an dernier, les produits du Nord faisaient bonne figure à l'exposition de Québec, où M. de Carufel, le secrétaire de la société de colonisation et le Dr Brisson, son agent général, avaient envoyé plusieurs échantillons.

On ne saurait trop engager les cultivateurs à cultiver les plantes alimentaires précieuses pour leurs racines—pommes de terre, betteraves, navets, carottes, panais. Outre qu'elles servent à améliorer la terre, elles sont d'un grand secours pour la nourriture et l'engrais des animaux. Quand à leur utilité domestique il serait oiseux d'en parler. Qu'on songe à la souffrance d'être privé de patates, de ce tubercule qui autrefois ne se voyait que sur la table du pauvre. Quelle économie il offre aux familles nombreuses; il remplace le pain, et sa fécule fait une farine délicieuse. Comme nourriture des animaux je ne pense pas qu'un autre tubercule offre autant d'avantage.

J'avais pendant l'automne de 1877, une vache, que je destinais à la boucherie et qui ne me donnait qu'une chopine de lait. Dans le but d'en faire de la bonne viande je me mis à lui administrer deux portions de patates par

jour. Voilà que son lait commença à augmenter, si bien qu'elle me rendit un vaisseau par traite jusqu'au printemps. Je lui fis grâce, la pauvre bête, en considération de la leçon qu'elle me donnait, que les patates sont excellentes pour favoriser la sécrétion du lait.

Les qualités de la pomme de terre ne sont pas toutes connues. Les préparations culinaires en sont très nombreuses et très variées. On ajoute souvent dans le pain de la pomme de terre cuite et écrasée. Elle le tient plus frais, plus savoureux.

On nous assure qu'on fait en Saxe un excellent fromage avec de la pomme de terre. Voici comment on procède :

On fait bouillir des pommes de terre de bonne qualité, surtout des grosses blanches. On les pile ensuite et on les réduit en une pulpe bien égale et bien homogène. Après avoir ajouté une pinte de lait aigre pour cinq livres de cette pulpe, l'on pétrit le tout ; on laisse reposer le mélange en le tenant couvert pendant trois ou quatre jours, puis on pétrit de nouveau, et l'on place les fromages dans de petites corbeilles, qui laissent échapper l'humidité superflue ; enfin, on les met sécher à l'ombre, et on les place par lits dans de grands pots, où on les laisse pendant quinze jours. Plus ces fromages deviennent vieux, plus ils acquièrent de qualité.

Pour conserver indéfiniment la pomme de terre, on la fait cuire à demi ; on la coupe par tranches, qu'on fait sécher à l'étuve pour les déposer dans un lieu sec. Dans cet état elle est transparente et cassante. On en fait alors, en la divisant en morceaux, et au moyen d'une préparation particulière, des espèces de gruau, de polenta, de sagou, de riz, de vermicelle, etc.; on la conserve dans les caves en laissant circuler l'air en dessous.

Assez sur cette plante dont j'ai tenu à montrer en partie les avantages, pour faire apprécier la bonté de la Providence qui offre à l'homme tant de bienfaits, dans une seule plante

qu'elle multiplie avec abondance, et met à la portée de tout le monde.

Il y a peu d'Anglais au Nominingue. Il est de fait qu'il n'y a guère que des Canadiens-Français qui puissent résister aux rudes épreuves de cette vie de colons et qui aient le courage de l'affronter avec assez de persistance pour s'implanter dans ces rudes contrées couvertes de forêts.

Quant aux Anglais, en outre de l'expérience qui manque à la plupart d'entre eux, quelques-uns craignent le voisinage de ces descendants de Normands et de Bretons qui ne s'en laissent pas facilement imposer.

Il y a d'ailleurs peu de nationalités étrangères dans ces cantons du Nord.

Cependant le Rév. M. Plantain, aujourd'hui de l'Archevêché d'Ottawa, y a introduit des colons des contrées montagneuses de France, et leur présence a été utile à nos concitoyens, en leur apprenant comment on peut faire jaillir la richesse, dans des pays montagneux, comme le Jura, où l'on est obligé à quelques endroits de charroyer de la terre sur les rochers, tant ils en sont dépourvus. La même chose se pratique en Italie.

Le gibier est varié et nombreux dans la vallée de la Rouge. Nous pouvons en voir une longue liste dans les papiers sessionnels de 1865. — 17 à 24 vol. XVIII. — No 3 — préparée par M. W. S. M. d'Urban, assistant de Sir W. E. Logan, en 1858.

Une semblable liste des plantes avait aussi été préparée par le même M. d'Urban; mais elle fut perdue dans le naufrage du *Hungarian*, à bord duquel il revenait d'Angleterre.

Outre le regret de ne voir nulle part ce travail traduit en français, nous avons celui de ne pouvoir l'offrir à nos lecteurs qui pourraient y référer avec profit.

Quant aux minéraux de la Rivière Rouge, voyez Géologie de 1863, p. 47.

XVII

SOMMAIRE : Le canton de Montigny. — Le Dr Jacques et les servantes de la sainte Face. — La Kiamica.—La Lièvre. — Le chemin de fer projeté. — Les minéraux. — La Gatineau. — Les phosphates de cette région.

Du Nominingue le chemin Chapleau, qui se dirige vers l'Ouest, traverse le canton de Montigny, remarquable par ses lacs nombreux et à qui j'ai fait donner par l'arpenteur des noms historiques. C'est ainsi que sur le lot No 2 se trouve le lac Gamelin, du nom de la fondatrice de la Providence, alliée à ma famille. Sur les lots Nos 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10, le lac Montigny ; sur les lots Nos 17 et 18, le lac de Charette; sur les lots Nos 19 et 20, le lac St-Antoine de Padoue, mon patron ; sur les lots Nos 21, 22, 23, 24 et 25, le lac St François d'Assise, à la famille spirituelle duquel j'ai l'honneur d'appartenir; sur les lots Nos 28 et 29, le lac Lamoricière ; sur les lots Nos 32, 33, 34 et 35, les lacs Pie IX et Léon XIII ; sur les lots Nos 34, 35, 36, 37 et 38, le lac des Zouaves ; sur les lots Nos 38, 39, 40, 41 et 42, le lac Allet, etc. Ces lacs sont indiqués par des plaques posées sur le chemin.

C'est une idée qui devrait être suivie, et au lieu de donner à nos belles nappes d'eau des noms baroques comme lac Long, lac Rond, lac Tortu, lac Bossu, on devrait profiter de l'occasion pour élever des monuments à la mémoire de ceux qui ont rendu service à la religion ou à la patrie.

Ce canton Montigny contient une centaine de lots sur le chemin Chapleau.

Le *Guide du Colon* de 1894 constate qu'il y a 9,834 acres arpentés dans ce canton.

Le chemin Chapleau, qui le traverse, est une belle artère à laquelle certaines réparations étaient cependant devenues urgentes et ont été faites l'an dernier.

Cette route se prolonge vers l'Ouest et traverse le canton Kiamika, arrosé par la rivière de ce nom, qui prend sa source à l'Est dans une série de lacs du comté de Montcalm et se jette dans la Lièvre, faisant angle aigu avec cette dernière.

Ce canton Kiamika, est considéré, avec le bassin de la Lièvre, comme le plus beau et le plus avantageux pour la culture.

Les lots situés de chaque côté de la rivière Kiamica, dit le *Guide du Colon*, qui constate qu'il y a 17,651 acres de terre arpentés et en vente, sont de premier choix. Le bois dominant est le frêne, l'orme et l'érable. Aussi pin, cèdre, pruche, bois blanc, épinette blanche et rouge.

M. Mathieu, dans son rapport, dit que les lots sont presque tous pris. Il ajoute que la scierie et le moulin à farine construits par M. Dufort, de Montréal, sur les lots Nos 13 et 14, ont contribué grandement au développement de la colonisation en cet endroit.

Déjà en 1859, M. Bouchette signalait "les vallées de la rivière Rouge et de la Lièvre comme présentant une grande étendue de terres d'une qualité supérieure et non surpassées par aucune autre du Bas et du Haut Canada."

Le Dr Jacques, cet homme de dévouement et d'œuvres que toute la partie saine de Montréal connaît par ses bienfaits, a cru faire acte religieux et patriotique, en engageant plusieurs rentiers à ouvrir des terres dans les cantons. La confiance qu'on a en lui l'a fait déléguer par plusieurs pour aller visiter au delà du Nominingue.

Il y est allé avec le Rév. F. Carrier, savant professeur des sciences au collège St-Laurent, qui a trouvé dans le canton de Montigny des terres exceptionnellement avantageuses par leur qualité et par la beauté de leur site.

Il se propose d'y retourner à la chute des feuilles afin de mieux constater l'étendue du terrain cultivable, car un

grand nombre de familles désire le suivre. Lui-même y établira ces saintes jeunes filles dites " De la Sainte Face," modestes violettes cachées sous le manteau du sacrifice, qui spontanément se sont vouées à la pénitence, à la charité, au travail. Jusqu'ici elles n'ont pas cru nécessaire de demander la permission pour s'associer dans l'accomplissement de leurs œuvres, qui devaient rester inaperçues ; mais le parfum de leur vertu les entoure déjà d'une grande vénération et ne manquera pas d'attirer la paternelle attention de leur évêque, qui, lorsque le temps marqué sera venu, leur permettra de constituer l'un de ces bosquets bénis que le Seigneur se plaît à ménager au milieu de sa vigne et où le travailleur fatigué va puiser consolation et encouragement. Que de merveilles n'accompliraient pas ces humbles servantes de Dieu dans ces établissements nouveaux où les colons ont tant besoin d'édification, de bons exemples, de conseils et d'assistance. Elles me paraissent bien dignes de ce rôle puisqu'elles sont déjà tournées en ridicule et l'objet des ricanements du monde ; mais, comme le disait le Rév. P. Plessis, à propos de Mme d'Youville, c'est avec les pierres qu'on jette à ses saints que Dieu fait ses édifices.

Il est étonnant de voir le nombre de colons qui se dirigent de ce côté malgré la distance qui sépare cette terre des chemins de fer.

Le climat y est à peu près celui de Montréal, et c'est dire que les melons, les raisins, le tabac, les tomates y peuvent venir à parfaite maturité.

" La rivière du Lièvre, disait en 1887 M. Drapeau, dans son *Guide du Colon* français, belge, etc., puise ses eaux dans les profondeurs du Nord, traverse, coulant vers le sud-ouest, les comtés de Maskinongé, de Berthier, de Joliette, de Montcalm et le centre du comté d'Ottawa, et après un parcours de plusieurs centaines de milles elle mêle ses flots à ceux de la rivière Outaouais, à l'endroit appelé Buckingham, vis-à-vis le comté de Russell, Ontario."

C'est vers cette rivière du Lièvre que se dirigera le chemin de fer " Montréal et Occidental," à un endroit entre le canton Kiamika et Bouthiller, d'où il s'élancera pour atteindre la Gatineau, à l'endroit appelé Notre-Dame du Désert, où les Rév. Pères Oblats ont un établissement. Ce chemin, dont le point de départ est St-Jérôme, traverse Abercrombie, Wexford, les paroisses St-Sauveur, Ste-Adèle, Ste-Agathe, St-Faustin, St-Jovite, La Conception, La Nativité de Labelle (Chute aux Iroquois), et le tracé le dirige à St-Ignace du Nominingue par l'Annonciation, aux cantons de Montigny, Kiamika, Bouthiller et Kensington, jusqu'à Maniwaki, où se trouve Notre-Dame du Désert.

Il se raccordera à un chemin de fer de 51 milles, actuellement en construction, qui part de Hull, traverse les cantons de Hull, Wakefield, Low, Aylwin, Wright, Bouchette et Maniwaki.

La rivière Gatineau, est l'un des quatre grands tributaires de l'Outaouais. Elle arrose une étendue de pays d'au moins 10,000 milles carrés.

" Depuis son confluent, disait M. Drapeau en 1887, vis-à-vis la cité d'Ottawa, jusqu'au lac Baskatong, à 120 milles dans l'intérieur, cette vallée renferme des terrains qui sont très favorables à la colonisation, et déjà un grand nombre d'établissements groupés ça et là, progressent admirablement. Le sol des bas-fonds qui bordent les nombreux cours d'eau de la vallée de la Gatineau est généralement d'une grande richesse, et la colonisation de cette vallée promet d'heureux résultats."

M. Alonzo Wright disait à la Chambre des Communes en 1883 : " Le comté d'Ottawa, qui profitera de la construction du chemin de fer de la Gatineau, a une population de 50,000 âmes et contribue pour beaucoup aux revenus du pays. "

Le comté d'Ottawa s'étend presque jusqu'à la Baie

d'Hudson ; la rivière Gatineau a une longueur de 400 milles et prend sa source dans la région entre le Saguenay et le St-Maurice, qui est encore en grande partie peu connue, mais qui possède incontestablement de grandes ressources. Ce vaste comté est aujourd'hui divisé, pour les fins fédérales en Labelle et Wright.

Mais depuis 1891, temps où le chemin de fer de la Gatineau s'est mis en opération la population s'est accrue rapidement.

Templeton dans le sein duquel se jette la Gatineau est remarquable par ses mines de phosphate.



XVIII

SOMMAIRE : Les cantons Lesage et Gagnon. — Le lac Thérien ou Long. — Le chemin Mercier ou Nolin. — La Cie des Edwards. — Leur ferme. — La chèvre. — La forêt. — Le colon Dumoulin. — Ma ferme du lac Therien. — La Petite-Nation. — Les souches utilisées. — Le sol de ces cantons. — Les lacs propres a l'élevage artificiel du poisson — L'industrie domestique. — L'industrie beurrière. — La culture des légumes. — La farine d'avoine. — Le mais. — Les tomates. — Le fromage affiné. — La pêche. — La chasse. — Les prairies de castors. — L'élevage du castor. — Le gibier. — La folle-avoine. — La vigne indigène, sa culture, fabrication du vin et du vinaigre. — Le ginseng. — L'épine vinette. — Le Thuya et autres essences. — Le verger. — Horticulture. — Le jardin. — Serre-chaude. — La basse cour. — L'élevage artificiel des oiseaux de basse cour. — Ressources de la campagne.

C'est en juillet 1894 que je traversai pour la première fois les cantons Lesage et Gagnon, avec mon fils Louvigny, pour me rendre au lac qui s'appelait alors " Lac Long, " où j'ai une ferme située à la pointe sud de ce lac. Sur la nouvelle carte dressée par les soins de la Société générale de colonisation, j'ai fait donner à ce lac le nom de Thérien, du nom de M. l'abbé Thérien, chapelain de l'Ecole de Réforme de Montréal. Ce révérend monsieur a fait l'un des premiers et des plus beaux établissements sur les bords de ce grand lac dont la longueur est de douze milles.

M. Thérien, qui est de Ste-Anne des Plaines, y a attiré plusieurs de ses co-paroissiens. Ce lac, qui arrose le canton Gagnon et Preston est un élargissement de la rivière " La Petite Nation " laquelle tire son nom d'une tribu d'Algonquins appelée de ce nom et qui s'y tenait campée.

On y arrive du Nominingue par une route appelée Mercier ou Nolin, parce que l'hon. Mercier, lors de sa construction, était premier ministre de la Province de Québec et l'a fait

construire à la suggestion du Rév. P. Nolin, S. J., qui par là voulait relier le Nominingue au C. P. R., à Papineauville.

Ce chemin qui communique aux cantons Lesage, Gagnon, Preston, Hartwell et à la seigneurie de La Petite-Nation, longe "La Petite-Nation," qui a sa source près du Petit Nominingue dans une série de lacs dont l'un des principaux est le lac Hallewyn, ci-devant "Lac des Isles."

Cette rivière est flottable dans tout son parcours et navigable en certaines parties surtout sur le lac Thérien, qui est à 737 pieds au-dessus du lac St-Pierre.

Les cantons Lesage et Gagnon sont peu habités surtout celui de Lesage. Pourtant ils sont admirables.

Il y a actuellement d'arpenté dans Lesage 27,870 acres et dans Gagnon 11,628.

Le terrain est généralement léger, cependant il y a une bonne partie de Lesage en terre argileuse. Les bois m'ont paru splendides, surtout les érables.

La Petite-Nation après avoir quitté le lac Thérien se dirige du côté de l'Ottawa, en traversant un autre beau lac. "Le lac Simon" du nom du sauvage nommé Simon ou Le Canard Blanc, qui y occupe une île assez belle pour être enviée par beaucoup de riches amateurs. Elle a quelques cents arpents en superficie. Sur cette isle il y a une montagne et sur cette montagne un lac qui renferme lui-même d'autres îles.

Les lacs fournissent à la Petite-Nation des eaux diverses. Ce sont entre autres le lac Vert, le Grand et le Petit lac Long, le lac Simon, le lac Poisson-Blanc, le lac des Sables, le lac Iroquois, le lac Chevreuil. L'un des plus considérables, est le lac des Sucreries, dont la décharge se précipite d'une hauteur de près de cinquante pieds, en faisant un tumulte ravissant que l'on entend à plusieurs milles. A cet endroit il y a de puissants pouvoirs d'eau. La compagnie

des Edwards y a fait construire des glissoires pour permettre aux billots venant de la région du lac aux Sucreries de s'engouffrer symétriquement dans la rivière, et éviter ainsi l'entassement (jam.)

Presque tous les lacs qui paient le tribut de leurs eaux à la Petite-Nation ont été endigués de manière à conserver leurs eaux pour les temps de sécheresse, et à ménager ainsi une voie toujours assez profonde pour porter le bois flottable.

Aussi que de richesses ces dociles véhicules n'ont-ils pas transportées aux scieries de la Petite-Nation et de l'Ottawa et de là au monde entier !

Le pin a été en grande partie exploité, mais il existe encore dans toute cette vallée des quantités considérables d'épinettes, de pruches, de cèdres, de sapins. Le bois franc, qui ne flotte pas, y domine presque partout, attendant la voie ferrée pour aller à son tour orner les maisons des villes ou réchauffer les appartements des citadins.

La compagnie des Edwards possède une grande ferme que les habitants appellent " La Concerne " à la tête du lac Simon ou Barrière.

Le gérant de cette ferme est un M. Heny Rice, dont tout le monde reconnaît le grand esprit de justice vis-à-vis les Canadiens-français, qui composent en grande partie le personnel de l'exploitation, comme les plus propres à ces travaux du *buchage*, de *l'équarrissage* et de la *drave*. Cette compagnie rend de véritables services aux colons qui peuvent, lui vendre tous leurs produits et pour laquelle ils peuvent tous les hivers, être employés au mois ou à la corde ou à la pièce à couper des billots ou des traverses de chemin de fer, car cette société fournit aux différentes compagnies de chemin de fer ces pièces, qui sont généralement en pruche, et à la maison Eddy, de Hull, du sapin et de l'épinette pour la pulpe de papier.

Du Nominingue au lac Thérien nous traversons en pleine forêt vierge, les cantons Lesage et Gagnon.

La main de l'homme a cependant fait sa marque dans cette forêt ou aucune habitation n'annonce la vie humaine. Outre la route qui la perce et le chemin des chantiers qui la sillonne, des coups de hache ont laissé sur quelques-uns des géants de larges cicatrices pour marquer que la ligne d'un canton ou d'un rang ou d'un lot y passe. Ces arbres ainsi marqués attestent authentiquement le passage de l'arpenteur et une éclaircie nous indique les bornes sacramentelles. N'y touchez pas, car elles existent de par la loi et il y aurait délit à les reculer, à les avancer ou à les pencher.

Enfonçons-nous dans cette forêt. Ecoutons. C'est la décharge d'un lac qui maugrée en se buttant sur les roches ou qui ricane en caressant les herbes de la rive. Les eaux sont basses, mais attendez qu'elles se gonflent ou que les estacades s'ouvrent, et alors elles deviennent majestueuses et fières, méprisant tout sur leur passage. Alors plus de doux murmures, plus de minauderies ; elles renversent, elles bousculent et il faut alors que l'industrie, comme ces agiles *cowboys* des prairies, sache les dompter en les attelant à son char qu'elle charge des richesses des forêts. Ces pauvres tronçons, débris de la forêt, semblent s'accrocher aux rochers du rivage ou aux cailloux du lit pour ne pas fuir si tôt le lieu de leur croissance... comme ces pauvres nous-mêmes ! Semblables à ces taureaux mugissants qu'on mène aux abattoirs, ces dociles êtres sans malice auxquels on a déjà coupé têtes et pieds, et qu'on pousse, qu'on décroche et qu'on pique, s'en vont en marche solennelle vers les scieries qui les attendent les dents effilées, pour les éventrer et les tailler en pièces. Les uns par tronçons feront des madriers, les autres des planches, quelques privilégiés resteront en plançons et mis en cageux,

destinés qu'ils sont à se coucher en qualité de poutres ou de solives dans le mortier des fondations de quelques édifices.

Que de dépenses ne nécessite pas cette industrie forestière. Des centaines d'hommes payés de $18 à $25 par mois, nourris et bien nourris, sont occupés à couper, équarrir, charroyer, empiler, pousser à l'eau, conduire ces millions de pièces, et pourtant les bourgeois de ces chantiers font généralement des fortunes colossales. Ces marchands de bois obtiennent du gouvernement la coupe du bois dans certaines limites à des conditions prévues par la loi. Mais ces conditions sont faciles et même quand elles sont remplies, ils ont une marge assez large pour y asseoir leur fortune.

Le sol du canton Lesage m'a paru excellent à en juger par la coupe du chemin, et la terre des racines des arbres tombés et la qualité du bois. J'y ai remarqué des bois d'une grosseur peu ordinaire. Le bois franc y domine.

Le cantons Gagnon n'est pas moins avantageux. Mais ici la civilisation y a mis le pied. Quelques colons y ont pénétré. Le premier, en venant de Lesage, est Maxime Dumoulin, homme d'une intelligence remarquable, avec une certaine éducation. Il s'est fixé depuis quatre ans à l'embouchure du lac Long sur lequel il a vue dans toute sa longueur, qui est de douze milles. Il y a défriché 60 arpents de terre qui sont en culture. Son plus proche voisin est à 4 milles et l'autre à 17 milles. Pourtant il n'a pas l'air de s'ennuyer avec ses dix enfants et leur mère. C'est d'ailleurs l'auberge non licenciée des voyageurs qui se laissent attarder. Et si vous voulez manger une bonne omelette au lard ou une bonne truite frite aux oignons, c'est dans sa cambuse où, quand nous y sommes passés, l'un de ses fils passait sa lune de miel.

Si vous nous envoyez des colons, me dit-il, je me ferai un plaisir de leur montrer les bonnes terres de ce canton et il n'en manque pas.

En effet ce canton Gagnon est exceptionnellement favorisé et par l'excellence de ses terres et par le site qu'elles occupent près des lacs et des rivières, dont la principale est la "Petite-Nation" qui le traverse.

J'ai gardé un bon souvenir de ce colon Dumoulin et de sa femme, qui a bien sa grande part de mérite dans cette œuvre gigantesque d'élever et d'établir une nombreuse famille. Quel poëte chantera le merveilleux dévouement de ces femmes de nos pionniers, qui jour par jour s'immolent et se consument sur l'autel de la patrie et de la religion pour leur enfanter des enfants dignes de tous deux. Et pourtant, ces femmes d'élite, vous les voyez toujours gaies, toujours polies, et, disons-le, heureuses, parce qu'elles ont le témoignage du devoir accompli et conscience de la sublimité de leur mission.

J'ai passé trois semaines au bord de ce grand lac Thérien, trois semaines de repos, quoique toujours agité à la chasse, à la pêche et aux défrichements.

Combien j'ai admiré cette riche nature, cette belle nappe d'eau, ces îles coquettes, ces bords enchanteurs, couverts de ces arbres dont la plupart se penchent pour se mirer dans ces eaux quelquefois agitées quand elles sont fouettées par le vent qui les pousse sur les roches usées.

Oh ! alors si vous aimez les émotions, vous pouvez vous jeter dans un canot d'écorce qui est là sur la rive et voltiger sur la vague comme ces mouettes là-bas, au large, qui s'y balancent gracieusement. Mais méfiez-vous, car dans cette nacelle autant vous êtes en sûreté si vous savez vous y tenir, autant vous êtes en danger si vous êtes nerveux.

Aussi la grève atteste-elle de la force de ces eaux par les débris qu'elles y poussent continuellement. Quelques-uns sont des billots échappés à la gaffe du voyageur et qui semblent avoir voulu se reposer dans leur course vers le fleuve, ou même se cacher pour se soustraire au sort qui les

attend. Quelques-uns méprisés pour leurs vices ont été rejetés et s'accrochent à la roche qui les rejette meurtris à d'autres roches, auxquelles ils s'attachent quelques temps pour être repoussés par la vague qui les lèche et les difforme.

J'ai remarqué parmi ces épaves immenses pins et de longues épinettes troués à chaque bout, et qui ont servi à faire sur le parcours des *booms* ou chaînes d'arrêt à retenir le bois flottant, et qui, une fois leur service fini, ont été abandonnés à leur sort comme des êtres inutiles. J'en ai recueilli trois de cinquante pieds de longueur que j'ai liés côte à côte, amarrés aux souches de la rive et j'en ai fait un quai superbe de solidité et d'originalité, entouré qu'il est de grosses souches dont moitié des racines plonge à l'eau et moitié sert de garde-fous à ce quai flottant.

Que d'heures j'ai passées à contempler cette masse mobile, calme ou agitée, mais toujours se renouvelant et toujours la même, qui mugit ou murmure selon le vent, mais qui toujours caresse le flanc de son lit garni de souches déracinées, de roches, de gaules effilées, de tronçons brisés. Les uns ressemblent à des guerriers cuirassés gisant sur un champ après la bataille où se croisent caissons, canons et combattants. Les autres dont la crinière déchirée et en partie ensablée fait l'effet de redoutes à meurtrières derrière lesquelles des canons sont braqués. Celui-là, là-bas, a l'air d'un cerf au panache redressé. C'est un pin déraciné de la rive, qui s'est jeté là pour y voir défiler des générations, car à son apparence il y est depuis bien des années. Il faut les voir, ces grandes cornes ou ces grandes pattes qui ressemblent, les unes aux crocs des éléphants, les autres aux suçoirs de la pieuvre. Et qui voudrait s'en donner la peine, ferait de ces souches déracinées, une clôture infranchissable à la chèvre la plus insolente, qui pourtant se moque des clôtures ordinaires.

Quoique ces cantons aient été exploités par les marchands de bois il ne faudrait pas croire qu'il n'y en a plus. Jusqu'à présent ils n'ont à peu près pris que le pin, mais il reste encore l'épinette, le sapin, la pruche et le bois franc, qui domine un peu partout, et par une loi sage, le choix d'un lot par le colon le sort des limites du marchand de bois, qui n'y peut prendre du bois que jusqu'à mai suivant. J'ai dit ailleurs combien quelques espèces sont précieuses pour en faire des boiseries, des meubles, de l'ébénisterie. Mais je le répète, il faudrait que chaque cultivateur conservât sur sa terre un bouquet d'érables qui lui rapporterait plus que n'importe quelle culture.

Il y a aussi sur plusieurs des lots qui avoisinent les lacs des mines de différentes sortes. On en voit des traces un peu partout ; mais la mine la plus riche, la plus sûre est dans l'agriculture elle-même. La richesse de ce sol est incomparable puisque depuis des siècles les arbres y déposent leurs dépouilles, pour en reprendre une partie sans doute, mais en laissant un surplus chaque année. On remarque une couche d'humus de plusieurs pieds, qui suffirait pendant des années à alimenter n'importe quelles céréales, quels légumes ou fruits. Tous les grains y peuvent venir, même le blé, quoique ce terrain soit généralement léger. J'ai remarqué cependant dans Lesage de belles couches de marne. Ce sol, qui est généralement à pente douce et naturellement égoutté, se prête admirablement à la culture et à l'élevage, bordé qu'il est de lacs et de rivières et muni de sources vives que des aqueducs peuvent conduire en tous points à une ferme. Que n'y élève-t-on le mouton et la chèvre que peuvent parquer une clôture en souches.

A propos de souches, outre qu'on peut s'en servir comme haies infranchissables, j'ai utilisé celles qui tiennent au sol comme vases rustiques en mettant à leur extrémité décomposée un peu de terreau dans lequel j'ai semé des graines de concombre, de melon, etc., qui ont produit à merveille.

J'ai mentionné la chèvre, en voilà un quadrupède qui n'est pas apprécié et qui ferait merveille dans nos cantons boisés ! En voilà un animal qui vous détruit les *ferdoches* et dont le lait, la peau, la chair sont précieux. Aussi la chèvre est-elle appelée, en Europe, la vache du pauvre.

Mais encore est-il qu'il faut en choisir une bonne variété. Il y a de ces races qui donnent jusqu'à deux pintes de lait par traite, c'est-à-dire un gallon par jour. En Italie, en Suisse on ne boit guère que du lait de chèvre et tous les matins le pâtre passe dans les villes, avec son troupeau, servir ses pratiques du lait qu'il tire à mesure que demande lui en est faite.

L'on sait quelle réputation ont les fromages faits du lait de chèvre. Le Gruyère en est un.

Je le répète, il faut faire de la petite industrie, de ces petites industries domestiques que tout le monde peut pratiquer sans argent et qui contribuent au bien-être. En France, en Allemagne, en Suisse, chaque famille a la sienne ; et tous ces mille petits riens qui ornent nos vitrines, surtout au temps des fêtes, sont pour la plupart l'œuvre des enfants et des filles de fermiers. Que de merveilleuses montres et horloges dont les pièces sont fabriquées par des bergers de la Suisse !

Dernièrement un marchand de St Martin appelé devant moi pour rendre compte d'avoir vendu des mitaines en laine sur le marché sans être muni d'un permis, me prouva qu'il faisait ainsi gagner la vie à plusieurs familles de sa paroisse en échangeant des provisions et des marchandises pour ce produit fabriqué à la maison. Et il m'a avoué qu'il en achetait ainsi pour des centaines de piastres. Beaucoup de femmes de St-Martin exploitent cette petite mine et ce marchand y est considéré comme un bienfaiteur. Et je le crois tel.

Une des industries les plus profitables est bien certai-

nement l'industrie beurrière. Chaque vache qui coûte $25 à $30 produit ce montant annuellement en beurre, fromage, engrais, etc. Et comme le disait l'hon. M. Beaubien dans une réunion de cercle agricole, à Ste-Marguerite : " Pourquoi vous ruiner, vous fatiguer à cultiver vos terrains rocheux, faites donc des pâturages permanents sur ces terres et ayez des vaches. Je ne connais pas de meilleures machines agricoles qu'elles ; elles feront vos foins, vos récoltes sans vous donner de trouble. Le plus beau de la chose, c'est que ces faucheuses, ces moissonneuses ne se brisent pas, ne se rouillent pas, moissonnent dans tous les coins, et, en fin de compte, remplissent vos porte-monnaie par le beurre et le fromage qu'elles vous donnent."

" Rien n'est plus vrai que ces paroles, disait le *Courrier du Canada* ; elles devraient être le sujet des méditations de tout cultivateur." Aujourd'hui surtout qu'il y a des beurreries établies un peu partout et que partout où il y a cinquante vaches le gouvernement donne une prime à celui qui en établit une, c'est une industrie des plus payantes, même loin des communications, puisqu'elle permet de réduire en un petit volume la récolte qu'on ne pourrait transporter au loin sans cette transformation. Mais même sans beurreries publiques, chaque ménagère sait faire son beurre, que dis-je ? Non, plusieurs ne savent pas faire le beurre, quoique l'opération soit si facile. Tout le secret consiste à le faire avant que la crême s'aigrisse et à l'égoutter complètement de manière qu'il n'y reste rien de nature à le faire se gâter. Pourtant ces petites précautions qui coûtent si peu valent bien la peine qu'on se les impose, puisque un bon beurre se vend 25 centins la livre, tandis que le beurre tant soit peu affecté de mauvais goût se réduit à 15 cents. Puis l'empaquetage y est pour quelque chose ; le bois de la tinette prête beaucoup de son goût au contenu. Et qui le dirait ? la coquetterie de l'enveloppe, tout en plaisant à l'œil,

frappe même le palais. Pourquoi n'adopterions-nous pas des petites boîtes ou des petits seaux bien étiquetés. On dit et c'est vrai partout : l'enveloppe fait passer la marchandise.

J'ai cité les paroles de M. Beaubien à propos de l'industrie laitière. Il ne faudrait pourtant pas croire qu'il conseille d'abandonner la culture des terres fertiles, mais seulement de celles qui ne conviennent qu'au pâturage.

On ne cultive généralement pas assez de légumes dans ces régions. Et pourtant, je le répète, quel profit ne pourrait-on pas tirer des patates, des navets, des carottes, des betteraves et des tomates pour le bétail et pour les gens, car il ne faut pas se déguiser que nos Canadiens mangent beaucoup trop de viande. Les végétaux sont une nourriture saine et quand c'est bien apprêté,quels délicieux petits plats n'en fait-on pas ? Voilà pourquoi il est si important que les filles destinées à devenir des femmes d'habitants apprennent la cuisine pour tirer profit de tout et rendre la vie économique et agréable.

Qu'on me permette donc de recommander à nos travailleurs le gruau de farine d'avoine qu'on appelle *soupâne* (porrage), qui se mange avec de la mélasse, du sirop, du sucre ou du lait. C'est une nourriture des plus fortifiantes, puisque c'est une nourriture de cheval.

Laissez-moi vous parler du maïs ou blé d'Inde ou de Turquie, dont on semble ignorer l'utilité et qui vient si beau dans ces terres neuves imprégnées de cendres de bois. La culture en est facile ; mais on ignore généralement que cette plante doit être pincée lorsque les épis et les graines sont formés. Ce pincement consiste à couper la partie supérieure de la tige, de 8 ou 10 pouces, afin de refouler la sève sur les épis et d'en hâter la maturité. Les extrémités ainsi supprimées sont données au bétail qui en est très friand.

Très souvent il pousse au pied des tiges de maïs des

rejets vigoureux qui épuiseraient la tige mère et nuiraient au développement des épis, si on leur permettait de végéter longtemps en toute liberté. On doit donc les supprimer et les donner au bétail.

La graine de maïs conserve sa faculté germinative pendant fort longtemps, et il vaut même mieux se servir de celle de deux ans que de celle de l'année précédente. Il est très bon de faire tremper les graines dans de l'eau de chaux affaiblie ou dans de l'eau de fumier pendant une journée avant de les semer.

Le blé-d'inde est d'une utilité majeure pour les animaux que l'on engraisse facilement avec cette denrée. La tige du grand blé-d'inde sert à faire les meilleurs silos. On cultive aussi le maïs à la volée à différentes dates pour le faucher en vert pour les animaux qui en mangent avec avidité, surtout quand l'herbe des champs se fait rare. Et dans un champ de blé-d'inde on n'a qu'à mettre des porcs pour les voir s'engraisser à vue d'œil.

C'est pour l'homme une nourriture saine et facile à digérer. Les Virginiens, qui sont le peuple le plus beau et le plus robuste des Etats-Unis, sont persuadés qu'ils doivent leur beauté, leur fraîcheur et leur force à cette substance alimentaire. On prétend même que l'usage du maïs dans les prisons adoucit le caractère des criminels. En France, on prépare avec la farine de maïs, des cerises sèches et du raisin sec, des galettes excellentes. Quelquefois on ajoute à la farine de maïs du froment pour faire du pain, auquel on peut ajouter un peu de seigle. On prépare aussi une bouillie de farine de maïs qui est délicieuse, mangée avec du lait.

Les biscuits faits de farine de maïs et que les américains appellent Johnny Cakes sont succulents. En voici la recette : prenez trois tasses de farine de maïs, une tasse de farine de blé, une demi-cueillerée de poudre allemande ou de soda,

une tasse de lait caillé ou aigre, une tasse de sucre. Mélangez, faites cuire au fourneau et mangez.

Le gruau de maïs, c'est-à-dire le grain concassé seulement sous la meule et débarrassé de son écorce ou son, est excellent pour faire du potage.

On tire de la tige du maïs du sucre et de l'alcool. On fait avec les grains une excellente bière et il peut remplacer l'orge dans la fabrication du malt.

Qui ne connaît la soupe au blé-d'inde lessivé ?

Et la *sagamité* donc ! qui consiste en une bouillie de fleur de blé dans laquelle on met du blé-d'inde lessivé.

Je viens de parler de l'utilité du maïs ; j'ai parlé autre part de quelques-unes des qualités de la patate ou pomme de terre et je pourrais en dire presqu'autant de tous les légumes : la tomate par exemple, que l'on mange crue, en confiture, en sauce, en soupe, avec le macaroni, que l'on conserve en boucaut ou en marinade. Laissez-moi vous dire comment on peut utiliser les tomates vertes : prenez ¼ de minot de tomates vertes que vous couperez eu quatre, auxquelles vous ajouterez deux gros oignons tranchés ; saupoudrez de deux grosses poignées de sel et laissez passer la nuit dans un vase en grès. Otez la saumure et ajoutez du vinaigre à l'égalité du mélange dans lequel vous mettez une cueillerée à thé de poivre, clou, piment, moutarde et un peu de poivre rouge et une demi-livre de sucre. Faites bouillir le tout pendant un quart d'heure. Mettez en boucauts bien clos.

Cette marmelade est délicieuse comme condiment.

Et que ne fait-on pas avec les fraises, les framboises, les cassis ? de la liqueur, des confitures, du vin. Et rien de plus facile à conserver en les mettant fraîches dans un flacon en verre que vous faites chauffer au bain-marie et que vous fermez hermétiquement.

Et si je ne me bornais, je ferais voir aux ménagères de la

campagne combien il leur serait facile de faire de petits fromages qui se vendent 30, 40 et 50 cts la livre dans les épiceries à la mode de nos villes. Ce sont des fromages que l'on ressuie, sale, manipule de manière à leur donner un fumet qu'aiment les gourmets, et ainsi l'on peut imiter le brie, le parmesan, le camembert. Les Trappistes font un excellent fromage qu'ils appellent "Port Salut" et qui ne le cède en rien au gruyère. M. le notaire Labadie, sur sa ferme de St-Lambert, fait un petit fromage affiné qui vaut le Mont d'Or. A Boucherville, à Belœil, à St-Bruno on fabrique des fromages à la crême qui sont justement appréciés et qui, à mon avis, sont meilleurs que le camembert.

Une des grandes ressources du Nord est la pêche. Les lacs fourmillent de poisson. Mais malheureusement on le détruit sans considération. Les étrangers en font un massacre déraisonnable. Et, chose singulière, personne ne pense à cultiver le poisson et à tirer parti des nappes d'eau si nombreuses qui ont les proportions convenables à l'exploitation de cette industrie. J'ai déjà parlé ailleurs sur l'art d'élever artificiellement le poisson. Aux Etats-Unis on creuse des lacs qui coûtent $50,000 à $100,000 pour exploiter cette mine. Ici nous avons des étangs naturels que nous regardons presque comme des nuisances.

Et la chasse donc, dans ces forêts où l'homme n'a pas encore effrayé le gibier !...

"La perdrix, le lièvre, on ne s'amuse pas à ça", me disait Tanascon, sauvage Algonquin, établi sur les bords de la "Petite-Nation", près du lac Long. En effet le gros gibier y est si commun !... Le chasseur, quand il veut capturer un chevreuil part avec son chien. Joe Naud, canadien-français, a un tou-tou qui n'est ni chat, ni renard, ni ours, ni chien, mais qui est un mélange à n'y rien comprendre. Il l'a dressé à tout. Quand il passe sur un lac

avec Castor, qui est à la pince du car ot, et que le chien sent un chevreuil, il ne peut plus le retenir, et il sent de loin, le gaillard, quand la brise vient de son côté. Il se jette à l'eau et court au bois. Cinq minutes, dix minutes, une demi-heure après, on l'entend aboyer. Garde à vous, car il vient de découvrir la piste, bientôt il amènera son bi-cors ou son dix-cors au lac. Il se trouve dans une triste alternative, le pauvre animal. Il sent bien, le nez au vent, que le canot qui flotte contient un meurtrier. Aussi avec quel fier regard il toise la situation ! Le moment est solennel, il n'y a pas à hésiter, une mort certaine en arrière, une autre probable en avant. Et pouff ! le voilà dans le flot sur lequel seul flotte sa tête. Le chasseur s'efface, le traître, mais fait glisser sa nacelle sans bruit, vers sa proie et quand il est à sa portée, une balle part. Il faut être fin tireur, tout de même, pour frapper juste ce panache à fleur d'eau. Mais tant mieux, c'est là la gloire du sportsman. Vite, allez le cueillir, car il va caler. Quelquefois, c'est une mère suivie de son petit qui s'élance ainsi à l'eau. Alors on peut capturer ce petit orphelin en vie. Louvigny en a pris un qu'il a emmené à la ville. Il a vite acquis le droit de cité, mais il ne nous cachait pas qu'il aimait mieux le grand air, la liberté. Pourtant il était bon prince, et il a fait semblant de s'apprivoiser. Aussi venait-il, quand il en avait la permission, mettre le nez dans les assiettes des enfants qui l'avaient gâté. Drôle de sort : ce petit chevreuil partage aujourd'hui les délices d'une chatelaine qui vit dans son ancien manoir de campagne et qui l'affectionne comme il le mérite d'ailleurs. Vous pouvez le voir à Varennes, chez Mme Masson (née Perrault).

Mais nous, *canayens*, qui ne sommes pas aussi fiers que Tanascon, nous faisons bonne fête de quelques perdrix, canards, lièvres, rats musqués ou poules d'eau. Et des aigles, des hérons, des mouettes, c'est une cible ordinaire.

Nenni pour les huards, qui se moquent du tireur comme de leur premier duvet. Comme ils font fi des gens quand ils s'amusent avec leur famille sur les flots grossis du lac et qu'ils font entendre leurs hou ! hou ! hou ! On en vient à bout cependant quand ils ne voient pas le feu de notre cartouche, qui se rend à leur œil plus vite que le plomb. M. l'abbé Thérien en a tué un sur cent, et, je puis m'en vanter, c'est grâce à moi. Ah ! je suis trop modeste pour ne pas apprécier mon mérite. J'ai magnétisé le rusé palmipède, voilà tout. Pendant que je faisais des simagrées pour l'amorcer, le coup partit d'une brousaille où l'abbé était embusqué. Ce n'est peut-être pas franc, mais dans ce siècle où le succès est au plus fin, ça peut passer aux yeux du monde comme très crâne. Et pourquoi pas ? Ça passe bien dans la politique où j'en ai vu faire de mieux carabinés et les gros bonnets disaient que c'était *smart* en *business*.

Ça vaut la peine, oui, d'escamoter un huard. Pas pour la chair, dame ! mais la peau est superbe, variée de noir et de blanc. Il y a quelques années, c'était la mode, et on voyait des garnitures de robe faites de cette fourrure, qui avait un excellent effet, même chez une femme peu jolie. Mais la mode est passée et heureusement pour la gente qui vit presque en paix en attendant qu'on se plaise à remettre les dames en plumes.

Près de ces lacs du Nord foisonnent le vison, la martre, la belette, le pékan et que sais-je ? Mais peu de castor, dont la race a été impitoyablement détruite.

Je m'étonne que quelques industriels ne se mettent pas à élever des castors, puisque la peau se vend plusieurs piastres la livre et que la chair, même la queue, sont succulentes et se mangent en maigre. Et pourquoi pas ? En Russie on élève bien des visons.

Il paraît qu'il y a des castors blancs. Moi, je n'en ai jamais vu. Et vous ? Si vous en attrapez un, gardez-le pour la reproduction, votre fortune est faite.

On voit, en bien des endroits de notre pays, des bassins où croît une herbe tendre en l'absence de tout arbre. Ces bas-fonds favorables aux ottacas ou canneberges, où elles croissent spontanément, se nomment prairies de castors. Le foin qui y croît naturellement est bon pour les vaches, les moutons et les chèvres. Là était autrefois une république de castors qui avaient fait monter l'eau en cet endroit au moyen de digues. Les habitants de ces lieux ont été détruits, les digues se sont effondrées, on en trouve encore des vestiges, quelquefois loin sous terre, les eaux se sont échappées et l'herbe a poussé.

Voilà l'histoire vraie d'une prairie de castors.

Mais assez sur cet amphibie dont j'ai parlé dans une autre partie... et dont on parle tant en politique, comme d'une race propre à endiguer bien des courants.

Est-ce tout le gibier de ces solitudes reculées ? Allons donc ! Et l'ours, et le chat sauvage, et l'orignal, la perdrix, le lièvre, le renard, la loutre, le loup cervier, le caribou, le porc épic, l'écureuil ? J'allais dire le rat des champs... pour les Chinois. Mais figurez-vous qu'il n'y a pas de rat dans ces cantons. Pourquoi ? Est-ce parce que ces messieurs aiment le grand monde ? Heureux pays où ce satané rongeur est inconnu, car je ne connais rien de plus malcommode que ces individus et de plus difficile à attraper. Je leur ai vu faire des choses qui surpassent tout ce que La Fontaine en a dit pour en faire une espèce intelligente. On a inventé bien des trappes à rats. Je ne vois rien de mieux encore qu'un petit piège ordinaire bien tendre à partir qu'on peut déguiser en le couvrant d'un chiffon très mou sur lequel on répand l'appât.

Dans les papiers sessionnels du Parlement de 1865 vol. XXIII, No 3, on trouve une liste des insectes, poissons, animaux qui vivent dans la Vallée d'Ottawa.

En fait d'ornithologie, on voit dans cette vallée, le pinson,

la grive ou merle, le mangeur de maringouins ou engoulevent, la fauvette, le récollet, le roitelet, la poule d'eau, la pie chevelue ou pique-bois, le geai, le hibou, l'aigle pêcheur le huard, le héron, le canard, l'outarde, la mauve, le bectord ou croisé, l'aigle, le chat-huant, la pie-grièche, l'hirondelle, le martin-pêcheur, la mésange, le rossignol, la perdrix de bois franc et de savane, la mouette, l'oiseau-mouche, la corneille, etc.

Comme fruits naturels ou indigènes, ces contrées fournissent en grande abondance le gland, la fêne, la noisette, la cerise, le bluet, l'ottaca, la graine de perdrix, le thé des bois, les baies de salsepareille et de sureau, les senelles, les poires sauvages, l'anis, la fraise, la framboise, l'alise, le pembina, la prune, la mure ou ronce, la folle avoine.

Vous allez dire, hein ! qu'est-ce que c'est que la folle avoine ? Les habitants connaissent ça. C'est l'ivraie (Water tenegrass, Zizania aquatica, Linn.) qui croît abondamment dans les lacs, les eaux stagnantes et même dans les rivières dont le cours est peu rapide. Je ne pense pas que ce soit l'ivraie de l'Evangile, car il paraît que celle-ci est bonne à manger... pour ceux qui meurent de faim. En effet Kalm nous apprend que les sauvages en faisaient un de leurs mets favoris. Ils en ramassaient les graines en octobre et en faisaient divers plats, de la bouillie le plus souvent, ce qui est facile parce que la fécule de la folle avoine a autant de consistance que celle du riz.

Je n'ai pas remarqué qu'il y ait dans les cantons du Nord, des vignes sauvages ou indigènes, si communes dans la vallée du St-Laurent, surtout dans l'île de Montréal et l'île Jésus. Pourtant le sol, le climat, les expositionsle ur sont tout à fait favorables et même à la vigne civilisée. M. l'abbé Thérien a planté sur son domaine du lac Long, des cépages variés et il y a un vignoble d'une grande vigueur. Les variétés les plus délicates y viennent à maturité et se

sont acclimatées au point de rester à l'air sans autre abri, pendant tout l'hiver, que la neige. Il a surtout une île qu'il a appelée l'île aux raisins et qu'il aurait pu appeler " Ma vigne ", vu qu'elle a toutes les qualités requises de la vigne de Dupont.

Cette côte à l'abri du vent
Qui se chauffe au soleil levant,
Comme un vert lézard, c'est ma vigne.
Son terrain en pierre à fusil,
Résonne et fait feu sous l'outil.
Son cep descend en droite ligne
Du fin bourgeon qui fut planté
Par notre bisaïeul Noé.

Refrain
Bon Français quand je bois mon verre
De ce vieux vin couleur de feu,
Je songe, en remerciant Dieu,
Qu'ils n'en ont pas, qu'ils n'en ont pas
En Angleterre. } *bis.*

A propos de vigne, qu'on me permette une dissertation que je crois utile. La vigne sauvage, que le bon Dieu a semée sous nos pas avec tant de profusion, a des qualités vraiment précieuses. Elle croît avec une vigueur prodigieuse au point qu'il faut la tailler très longue et laisser plusieurs maîtresses branches, car la sève y affluerait avec trop d'abondance. Son fruit, quoique petit, fait un vin riche en fer et en tannin, substances qui le rendent médicinal. Il est très colorant et son fumet tout à fait caractéristique. Il est capiteux, tonique et fortifiant. Il ne craint pas la gelée qui ne fait que le bonifier. On pourrait en tirer un grand profit. Nos anciens missionnaires se servaient du jus du raisin de la vigne indigène pour le saint sacrifice de la messe. M. Arthur Desfossés, fabricant de vin de Montréal, apprécie particulièrement les qualités vinicoles de ce raisin et il en a fait valoir les avantages dans un petit opuscule. Je cultive une variété de raisin indigène dont le fruit est de la grosseur du Delaware.

Aujourd'hui on est persuadé que la vigne française peut être cultivée dans notre pays. Si dans les premières années

de son importation on doit la couvrir l'automne pour la protéger contre les gelées, elle s'acclimate assez promptement, mais il est toujours prudent de la tenir couverte le printemps pour empêcher qu'elle développe trop tôt ses bourgeons qui peuvent être saisis par des gelées tardives.

Une opération peut se faire avec d'excellents résultats: c'est de greffer sur des ceps de notre vigne si vigoureuse des cépages de toutes belles espèces. Les Américains sont parvenus à tirer de cette greffe de merveilleux produits. En France la vigne d'Amérique a sauvé la position en prêtant ses tiges à la vigne agonisante du phylloxéra.

Il n'entre pas dans le cadre de cet ouvrage d'enseigner la culture de la vigne qui est si facile; mais qu'on me permette d'indiquer l'almanach des cercles agricoles de MM. Rolland pour 1894, qui enseigne la manière facile de faire le vin, que tout cultivateur devrait savoir faire. Avec le marc que vous mettez dans un tonneau troué et sur lequel vous versez à plusieurs reprises de l'eau légèrement sucrée, vous obtiendrez le meilleur des vinaigres. Jetez avec cette pulpe, les trognons de pommes, restants de bière, de vin, etc. Le cultivateur ne devrait jamais acheter du vinaigre fabriqué avec des acides, quand il peut en faire à si bon marché et de si bonne qualité.

Dans ces forêts de bois franc j'ai remarqué à différentes places du ginseng, qui a fait le sujet d'un commerce considérable sous la domination française. Cette célèbre plante, dont les propriétés sont appréciées en Chine, a été découverte ici par le Père Jésuite Lafiteau, qui en a fait un rapport détaillé, réédité avec commentaires par le savant abbé Verreau, dont les recherches ont enrichi notre répertoire national de trésors longtemps enfouis.

Comme cette plante est encore précieuse et se vend encore trois ou quatre piastres la livre, je vais en donner

une description botanique qui servira à la faire reconnaître. Elle est de M. l'abbé Provancher qui l'apprécie ainsi : " Cette plante considérée comme une panacée en Chine s'y vend aujourd'hui au poids de l'or... Presqu'abandonnée dans la médecine aujourd'hui, la racine de Ginseng n'en demeure pas moins un tonique stimulant des plus puissants, surtout pour relever les forces abattues par les excès, etc.

" G. a cinq feuilles. P. quinque folium L. Tige cylindrique, glabre, de 12-15 de haut, terminée par un verticille de 3 feuilles composées et un pédoncule central portant une ombelle simple. Feuilles à 3 ovalestioles. Fleurs petites, jaunâtres, portées sur des pedicelles courtes, les ♂ et les ♀ sur différents individus, ces dernières suivies de baies d'un rouge brillant. Racine fusiforme, blanchâtre, charnue, aromatique, stimulante, tonique."

Le Père du Helde dit qu'elle est la plus précieuse et la plus utile de toutes les plantes de la Tartarie Orientale. Les Tartares et les Chinois l'apprécient très fort et lui attribuent la vertu de guérir plusieurs maladies dangereuses, de renouveler la vigueur du corps et même de relever les forces intellectuelles abattues par un excès de travail.

" Les Français, dit Kalm, s'en servent pour la cure de l'asthme, comme tonique, et pour donner de la fécondité aux femmes."

M. Marchand, greffier de la cour d'Appel, qui a annoté le voyage de Kalm, dit : " Le commerce du Ginseng a été ruiné au Canada par la faute des marchands, qui, voyant que la racine était en grande demande et qu'on l'achetait sans regarder de très près à sa qualité, se mirent à la faire sécher au four, au lieu de suivre le procédé ordinaire de dessication trop lent au gré de leur avidité, le vendant ainsi préparé, jusqu'à 20 francs la livre. Mais les Chinois ne

tardèrent pas à s'apercevoir de la fraude, et le ginseng du Canada perdit sa vogue."

J'ai aperçu de ci de là une plante vulgaire que l'on rencontre sur le bord des routes et qui est connue sous le nom de cotonnier. Je me suis souvent demandé si elle ne pouvait pas être utilisée, car sa conformation et le soin que la Providence a mis à protéger ses graines, m'indiquaient qu'elle devait être précieuse.

Aussi ai-je été agréablement surpris en lisant dans la Flore de l'abbé Provancher, ce qu'il en disait en 1862. "Les aigrettes soyeuses de la graine font une excellente charpie ; on en fabrique aussi des tissus assez beaux, mais de peu de durée ; aussi le plus souvent les mélange-t-on avec le coton ou la soie. Mais c'est surtout pour sa fibre que cette plante peut devenir précieuse comme plante textile. Depuis plusieurs années déjà on l'exploite pour cette fin en Russie, et le gouvernement des Etats-Unis vient d'acheter à un prix considérable le secret d'une compagnie russe exploitant cette plante, par lequel on peut débarrasser la fibre de l'épiderme qui la recouvre et qui répond aux procédés du rouissage dans le lin et le chanvre, seul obstacle qui a arrêté jusqu'à présent la mise en œuvre de cette plante."

Déjà en 1749 Kalm l'appréciait de la manière suivante : "L'asclépiade de Syrie, ou, comme les Français l'appellent, le cotonnier, vient en abondance dans le Canada, sur les flancs dés collines sises près des rivières ou ailleurs, aussi bien dans un endroit sec et les éclaircies des bois que dans un sol riche et meuble. Un suc laiteux sort de la tige lorsqu'elle est coupée ou brisée, ce qui fait croire que la plante est quelque peu délétère. Cependant les Français du Canada en mangent au printemps les jeunes pousses préparées comme des asperges, et ne s'en portent pas plus mal, ces premiers jets n'ayant pas eu le temps de s'imprégner

du poison. Ses fleurs sont très odorantes et remplissent les bois de leurs exhalaisons, ce qui rend une promenade dans la forêt extrêmement agréable, surtout le soir. Les Français font du sucre avec les fleurs de l'asclépiade, que, pour cet objet ils ont soin de cueillir le matin, lorsqu' [illegible] sont encore toutes couvertes de rosée. Cette rosée, exp[illegible] et bouillie produit un sucre brun excellent et d'un goût agréable. Les cosses de cette plante, lorsqu'elles sont mûres, contiennent une sorte de ouate que renferme la graine et ressemble à du coton, d'où lui vient son nom français. Çe coton est l'édredon des pauvres; ils le recueillent et en font des matelas. L'asclépiade fleurit en Canada entre la fin de juin et le commencement de juillet et ses graines sont mûres au milieu de septembre. Les chevaux n'en mangent jamais."

J'ai aussi aperçu dans les bois des tiges d'épine-vinette. Y ont-elles poussé naturellement ou y ont-elles été s[illegible]es par les oiseaux ou les hommes ? C'est un arbrisseau é[illegible] qu'on devrait propager, comme arbuste d'ornement et d'utilité. En effet rien ne peut lui être comparé, si ce n'est le senellier, pour les haies vives. Sur un terrain appartenant autrefois à feu M. Jean-Baptiste Beaudry, à Montréal, j'ai trouvé une haie du plus bel effet. Cette plante me paraît digne d'une mention spéciale qui engagera, j'en suis sûr, mes compatriotes à la cultiver. Pour moi j'en ai semé une grande quantité et le produit que j'en ai eu a été très satisfaisant. Voici ce que je trouve à ce sujet dans le dictionnaire d'agriculture pratique de Joigneaux :

" Ses racines, soumises à l'ébullition, donnent une belle couleur verte, employée pour teindre les peaux de chèvre et de mouton. L'écorce moyenne du vinettier fournit une belle couleur jaune, qui sert à donner un lustre et un brillant remarquable au cuir bien corroyé et qui est utilisé aussi dans quelques contrées, en Allemagne principalement, pour donner aux laines et aux étoffes une belle teinture de

couleur d'or. Son bois est employé par les ébénistes ; les bottiers et les cordonniers le recherchent pour fabriquer les chevilles dont ils ont besoin. Dans la Bresse et la Sologne, on mange les feuilles en guise d'oseille, et les personnes qui en font usage s'en trouvent fort bien, et les considèrent comme un excellent tonique. Les vaches, les moutons, les chèvres les mangent aussi et en sont même friands. Ses baies peuvent très bien remplacer les câpres et on les conserve pour cet usage dans le vinaigre. Lorsqu'elles sont bien mûres elles ont une saveur aigrelette et sont acidulées et rafraîchissantes. Dans quelques pays on les utilise pour fabriquer une sorte de vin, et avec leur suc on prépare un sirop qui est très agréable. Ces baies servent encore à faire des confitures, des gelées et des dragées. Les confitures d'épine-vinette sont très estimées. Les fruits bien murs de cette plante donnent une couleur d'un beau rose, qui a l'avantage de bien prendre sur la laine, la soie, le coton, et cela sans mordant. Secs, les mêmes fruits donnent sur la soie une couleur d'un brun cannelle très brillant. On peut se servir du suc que contient cette baie pour préparer de la limonade ou du punch."

" Ne pourrait-on pas, dit M Meline, se servir du vinetier pour reboiser les montagnes dans les terrains secs et pierreux, dans les lieux inclinés, souvent stériles ? Là, il se trouverait placé pour ainsi dire spontanément, il retiendrait la terre par la quantité et la force de ses racines, et les feuilles, par leur décomposition, formeraient de l'engrais."

Mais c'est aussi comme haie vive que l'épine-vinette a sa grande utilité et il forme des clôtures vraiment infranchissables, magnifiques d'apparence d'ailleurs, puisque non-seulement ses fleurs sont belles, mais ses fruits, qui ressemblent à des branches de corail, se conservent tout l'hiver.

Puisque nous en sommes sur les haies, je me demande pourquoi en ce pays n'en faisons-nous plus ? Nous avons une foule d'arbustes qui se prêtent admirablement à cela ; le senellier si connu, si vigoureux, est bien la meilleure plante à cette fin. J'en ai vu autrefois de superbes à St-

Vincent de Paul, entourant la résidence de feu M. de Bleury.

Le senellier est une aubépine et toutes les espèces d'aubépines servent à faire des haies.

On peut faire des haies avec de jeunes plants que l'on place sur deux lignes à dix ou douze pouces de distance les uns des autres. Mais la meilleure manière est de semer les graines ou senelles, en pépinière ou en place. On doit semer l'automne.

L'aubépine sert aussi de sujet pour greffer divers autres arbres, tels que prunier, cognassier, néflier, alizier, pommier et poirier, etc.

Le Thuya ou cèdre blanc, qui foisonne au lac Thérien, est aussi excellent pour faire des haies vives. On le multiplie de graines, quoique cependant on puisse le propager de boutures et de marcottes.

" Le commandant du fort St-Frédéric, dit Kalm, le recommande fortement contre les douleurs rhumatismales. Il m'a dit avoir vu souvent essayer avec un succès remarquable sur plusieurs personnes, une sorte d'onguent composé de feuilles fraîches de thuya pilées dans un mortier et bouillies avec du saindoux. Cet onguent étendu sur un linge, appliqué ensuite sur la partie malade, procure un soulagement certain en peu de temps."

" Un indien Iroquois m'a dit qu'une décoction de feuilles de thuya est bonne pour la toux. Dans le voisinage de Saratoga on se sert de cette tisane dans les fièvres intermittentes."

Son odeur résineuse nous indique que cette plante est médicinale et que son voisinage est sain. Aussi Cazin, dans son excellent traité des plantes médicinales, la représente-t-il comme sudorifique, diurétique et expectorante et la recommande-t-il contre les affections rhumatismales chroniques, la goutte, la syphilis, etc.

A propos de voisinage, parlez-moi du sapin, cette plante

aromatique et qui fournit la gomme appelée Baume du Canada. A part ses qualités industrielles dont j'ai parlé et ses produits médicinaux, notre sapin du Canada, toujours vert en toutes saisons, devrait être cultivé dans nos parcs et nos jardins pour son élégance et sa belle couleur. Le voisinage d'une sapinière d'ailleurs est très sain et agréable à sentir. Et on devrait aussi entourer les vergers d'une double ou triple rangée de sapins pour les protéger contre les vents.

Je viens de parler de vergers. Mon Dieu que de ressources n'offre donc pas notre pays sous ce rapport ! Et dire que c'est à peine si dans la plupart de nos paroisses de Québec on rencontre quelques arbres fruitiers, rabougris et mal dressés, qui produisent pourtant de forts revenus, malgré l'incurie des propriétaires, tant est grande la fertilité de notre sol et l'excellence de notre climat pour la culture des fruits. C'est surtout dans nos pays de montagnes que devraient s'étaler et les vignobles et les vergers de pommiers, pruniers, poiriers, etc. Demanderez-vous si la culture en vaut la peine ? Informez-vous donc aux jardiniers de l'île de Montréal, des montagnes de St-Hilaire et de St-Joseph du Lac des Deux-Montagnes, où les arboriculteurs s'enrichissent avec deux ou trois arpents de terre. Et pourquoi n'en ferions-nous pas autant dans nos cantons qui sont maintenant sillonnés de routes et de chemins de fer ? Pensez-vous qu'il soit plus difficile d'envoyer au marché dix barils de pommes que dix sacs d'avoine ? Or l'avoine se vend 80 cts ou 90 cts tandis qu'un baril de pommes se vend deux ou trois piastres. Or savez-vous comment peut produire un pommier ? un, cinq, dix barils de pommes. Et savez-vous combien de pommiers vous pouvez avoir dans un arpent ? En leur donnant vingt pieds d'espace en tous sens, vous y mettez quatre-vingt arbres. Admettez que ces 80 pommiers vous donnent en moyenne, chacun, cinq barils de pommes,

vous aurez 400 quarts, lesquels vendus $2 vous donneront $800.

Mais encore ici, c'est le bon père préjugé qui tue cette culture. Jean-Baptiste à Jean-Pierre a essayé et il n'a pas réussi, donc ça ne réussit pas dans la paroisse. On ne fait pas attention que Jean-Baptiste à Jean-Pierre avait choisi du mauvais plant, qu'il a mal planté, qu'il a laissé tailler ses arbres par les animaux et qu'il a eu ce qu'il méritait : rien.

Ce que je dis des pommiers s'applique à tous les autres fruits. Mais encore est-il qu'il faut savoir comment les traiter, car ici comme ailleurs la récolte est le fruit du travail et des connaissances, mais si faciles à acquérir, que le plus simple des paysans peut les apprendre. Achetez un traité d'arboriculture et le petit gars qui sait lire va vous en dévoiler les secrets.

Il en est de même des jardinages, de la culture des légumes. J'en ai parlé ailleurs. Mais c'est étonnant comme nos cultivateurs négligent cette partie si essentielle de la tenue d'une ferme. Et pourtant ils savent ce que rapporte un petit jardin bien cultivé.

Toute terre est bonne au jardinage, car il est toujours possible de l'améliorer par des amendements ou des engrais, surtout des engrais.

Et pourquoi, quand on a tant de bois à gaspiller dans ces cantons, ne construit-on pas une serre qui produirait tout l'hiver ? Rien n'empêche de ménager un grillage entre une serre et un poulailler, où la chaleur se communiquerait aux poules qui, par ce moyen, vous donneraient des œufs pendant tout l'hiver et vous fourniraient des poulets de bonne heure. Quand on songe qu'un couple de poulets se vend en certaine saison de 75 cts à $1 et les œufs frais jusqu'à 50 cts la douzaine, ça vaut la peine qu'on s'en occupe.

L'élevage des canards et des oies paierait admirablement

ceux qui voudraient s'en occuper, et c'est si facile sur ces terres baignées par les lacs et traversées par tant de rivières et de ruisseaux. Mais encore est-il qu'il faille s'en occuper. Malheureusement dans notre pays où tout vient en abondance, on n'élève, on ne cultive que ce qui s'élève ou vient seul.

Comment se fait-il que dans d'autres pays moins fertiles que le nôtre on supporte une famille avec trois ou quatre arpents de terre; qu'à Houdan, petite ville de France, on élève 7 à 8 millions de poulets et que cette industrie seule fait la richesse de ses habitants ? A Gambais (Seine et Oise), un seul établissement fait éclore annuellement environ 30,000 poulets. Dans le midi de la France, on sale des quantités considérables d'oies; la seule ville de Toulouse produit plus de cent vingt mille oies par an. Le duvet de l'oie est précieux pour les édredons et les oreillers; la plume est très recherchée. La graisse de l'oie est des plus fines et des plus délicates, dans la préparation de certaines pâtisseries. C'est enfin à l'oie domestique que l'on doit les fameux pâtés de foie gras qui, en Alsace, constituent une branche d'industrie très importante.

Tandis que j'y suis, qu'on me permette de parler en détail d'une industrie peu pratiquée et qui doit être très lucrative, si j'en juge par mon expérience. Il s'agit de l'élevage des volailles d'une manière artificielle.

Vous savez, lecteurs, qu'on ne peut avoir d'œufs sans pondeuses, et qu'on ne peut avoir de petits poulets, dindonneaux, cannetons, etc., sans mâles qui fertilisent les œufs. Mais vous savez, ou vous ne savez pas, qu'on peut avoir des petits des œufs sans poules, dindes, cannes, etc.

Comment cela ? C'est tout simplement en soumettant les œufs à la même opération que sous les couveuses naturelles. Ce n'est pas aussi facile qu'un vulgaire peuple le pense. Car la chaleur doit être humide et les œufs doivent être retournés

souvent. Eh bien, le génie a inventé une machine qui fait tout cela et nous avons vu aux expositions plusieurs sortes d'incubateurs, (car ça s'appelle incubateur), qui fonctionnent plus ou moins bien et qui répondent plus ou moins aux merveilleuses opérations de la nature.

J'ai fait essai de deux de ces machines, une Américaine, l'autre française.

Il est bon de vous dire qu'il y a un endroit, à Houdan, où l'on élève une qualité exceptionnellement avantageuse de poules, appelées poules Houdan, bonnes pondeuses, bonnes pour la table, etc., mais elles ne couvent pas. Les Houdanais qui, comme je l'ai dit, font un commerce extraordinaire de volailles, ont inventé une couveuse artificielle qui s'appelle "La Houdanaise". Au moyen de cet instrument, d'une direction, d'un entretien facile, chacun peut, sans connaissances spéciales, faire éclore, en toute saison, un aussi grand nombre de poulets qu'il lui convient. L'élevage si attrayant de tous les oiseaux de basse-cour et de chasse est désormais à la portée de toutes les bourses et de toutes les intelligences. Tout le monde peut s'y créer une agréable distraction payante. Il n'y a pas d'industrie qui demande moins de capital ni moins d'apprentissage et dont les résultats soient plus rémunérateurs.

Il s'agit, une fois les poulets éclos, de les élever convenablement, ce qui n'est pas facile sans mère naturelle. Pour cette fin on a inventé une éleveuse artificielle qui offre aux poussins la chaleur de la mère.

Remarquons qu'on peut élever avec ces machines, oies, canards, pigeons, dindons, pintades, etc.

C'est une industrie dont peuvent s'occuper les femmes, les enfants et qui ne requiert pas une heure par jour.

XIX

SOMMAIRE : Les principaux habitants du lac Thérien : Jos. Emard, Tanascon, Joe Naud, Zotique Thérien. — Le blé d'automne. — Les Topinambours. — Le chemin de fer Montfort. — Mes vœux.

Parmi les colons établis autour du lac Long ou Thérien, je dois mentionner M. Jos. Emard. Il a femme accomplie et sept enfants, dont l'aînée s'est mariée à l'âge de 13 ans. C'est digne des premiers temps de la colonie.

M. Emard, qui ne se contente pas des routes battues, m'a parlé de divers essais qu'il a tentés. Il m'a parlé entre autres choses du blé d'automne et des topinambours. Le blé d'automne pourrait être exempt de la mouche dont le blé du printemps a été la victime.

" Le célèbre Dr Sarrazin, écrit un Jésuite de son temps, s'était procuré de Suède une petite quantité de blé et de seigle de l'espèce dite d'hiver. Elle fut semée en automne, passa l'hiver sans dommage aucun et rapporta de beaux grains, à épis plus petits que le blé du Canada, il est vrai, mais près du double plus pesants, et ce grain donna plus grande quantité de belle farine que le blé d'été. "

J'ai encouragé M. Emard dans l'idée d'essayer la culture des topinambours, car ils sont d'un profit considérable quoique presqu'inconnus dans notre pays. On en trouve quelquefois sur nos marchés à une piastre le panier. Il faut avoir soin de ne pas les placer dans un jardin, car ils s'en rendraient maîtres en peu d'années. Et en effet ils poussent d'eux-mêmes et on a de la difficulté à en nettoyer un terrain où ils ont déjà pris racines.

" Cette plante, dit M. Joigneaux, qui nous vient de l'Amérique, comme la pomme de terre, fournit des tubercules qui ne sont ni aussi considérables ni d'aussi bonne

qualité que ceux de cette dernière plante, mais ils sont bons pour la nourriture des vaches, des moutons, des porcs. Leur principal avantage, c'est de résister parfaitement aux plus fortes gelées, de passer très bien l'hiver en terre et d'être une ressource précieuse dans les premiers jours du printemps alors que presque tous les fourrages frais manquent et que l'on se trouve en peine de nourrir le bétail. Un autre avantage qu'offre le topinambour, c'est de croître dans les terrains les plus maigres et les plus pauvres, et de donner des récoltes passables là où il serait impossible d'obtenir quelqu'autre produit de bonne qualité. Une fois que vous aurez planté des topinambours dans un sol, vous aurez beau les arracher, ils se reproduiront d'eux-mêmes tous les ans par les radicelles qui restent nécessairement en terre."

Parmi les colons des bords du lac Thérien il ne faut pas oublier Joe Naud, un type de chasseur, *gréé* d'enfants comme pas un. Il a une terre sur laquelle il pourrait bien vivre, mais la passion effrénée de la chasse le lance dans les bois au moment des semences, comme des récoltes, dont il se soucie moins que de la peau d'un caribou ou d'un castor. Quand ça le prend, il vous quitte la femme et sa nichée d'enfants auxquelles ils rapporte quelques jours plus tard viande faisandée et poisson frais, mais en attendant elles se nourrissent de l'espérance de le voir revenir. Il est précieux en voyage. Aussi est-ce un guide émérite. Pour une piastre et demi par jour il vous fait tuer assez de gibier pour ne pouvoir le porter à dos d'hommes. Il connaît le pays sur le bout de ses doigts et avec son canot d'écorce flambant neuf il conduit les étrangers aux endroits où l'on est sûr de faire bonne chasse et riche pêche.

Son affection, du moins en voyage, c'est son fusil, son canot et ses chiens. Lequel de tes chiens aimes-tu le mieux, Joe ? lui demandai-je un jour : " C'est Castor, le nez

fendu, dit-il; ils sont bons tous les deux, mais le nez fendu lèche mieux les assiettes." Pauvre animal, c'est la seule nourriture qu'il ait. Je crois que les chiens de Naud vivent de flair et il prétend qu'ils sont meilleurs à jeun. Où la discipline va-t-elle se nicher ? Ils ne sont pas comme ceux de cadet Rousselle, car vous savez que

Cadet Rousselle a trois gros chiens,
L'un court au Lièvre, l'autre au Lapin.
Le troisième fuit quand on l'appelle.

Non l'un d'eux, Betsé, car c'est une chienne, flaire le chevreuil de trois milles quand la brise est favorable. Et alors pas moyen de la garder en canot non plus que Castor. Elle saute à l'eau et le museau au vent elle cherche la piste. Et comme le piqueur le plus finaud elle vous annonce bientôt par ses cris de joie que les pieds du *bi-cors ou du dix-cors sont bien marqués.* En garde, car bientôt va poindre un cerf qui chassé par les grâces de Betsé, va se jeter à l'eau. Pif, paf, le voilà frappé de votre carabine. Ramassez-le. Ce n'est pas plus malin que cela.

Un autre type, c'est Tanascon, algonquin de nature, logé sur les bords de la Petite-Nation, à un mille plus bas que le lac Thérien, à l'endroit où les bourgeois de chantiers ont érigé une digue pour retenir les eaux du lac pour les temps de sécheresse. Attention, c'est Tanascon qui est chargé, sur un signal, d'ouvrir les vannes et de faire la pluie et le beau temps ou plutôt la crue des eaux. Il appelle ça *lâcher ses eaux.* Or quand Tanascon lâche ses eaux, défiez-vous d'être au bas de l'écluse, car vous seriez infailliblement renversé.

J'ai oublié de dire que Naud, lui, qui couche à cinquante lieues dans les bois, ne se réfugie jamais dans une cabane abandonnée... il a peur des morts. C'est incroyable, mais c'est comme ça ; j'ai connu des braves qui se sont conduits héroïquement en guerre et qui ont peur d'une souris.

Tanascon, lui, n'a peur de rien. Aussi faut-il l'entendre conter ses prouesses, et sur la Gatineau et sur la Lièvre. Mais la plus hardie est bien celle où sur la Kiamika, entouré d'ours qui venaient faire leur cour aux femelles, il tua, morbleu ! quatre de ces galants. Allez voir si c'est vrai, car il n'a pu ramasser ni peau, ni tête, ni griffe, et il n'en a pas de reçu.

Il a pourtant eu des visions, surtout un jour sur le lac Coulonge où l'âme d'un *raftsman* est venu hanter la cabane où il avait cherché refuge. Mais avec un signe de croix il vous l'a renvoyée en purgatoire un peu *presto.*

Sa femme, qui est canadienne-française, a de vrais instincts de sauvagesse. C'est une belle brune qui porte le fusil comme un grenadier. Elle entreprend des excursions dans les bois, sur les lacs et fait les portages, le canot sur la tête, comme un sapeur. Ces escapades ne l'empêchent pas de travailler à la fabrication des canots, des paniers, des chapeaux en éclisses ou en écorce. Et avec tout cela on la proclame, et je le crois, bonne épouse, dévouée mère et excellente chrétienne.

Et il faut le voir, Tanascon, intervenir dans les tournois des chevreuils, qui, en temps du rut, se *cornaillent* jusqu'à ce que cornes en cassent.

Aussi est-il affublé de deux bons lieutenants, dont l'un est un *cooley* et l'autre un *silver rock.*

Il paraît que même en temps de paix, les chevreuils (wawaskatchi) ne se gênent pas de s'administrer des tatouilles et de croiser leurs cornes, c'est ce qui explique que les panaches sont toujours plus ou moins usés.

A environ deux milles plus bas que le lac Thérien, à l'endroit où le chemin du Nominingue traverse la Petite-Nation, est un joli petit fort qui se distingue par la fraîcheur des bâtisses et la coquetterie de son site, aux mamelons et aux ravins tout à fait pittoresques. Le pont qui est de

construction nouvelle, couronne une chute d'eau d'un aspect magique. C'est là que M. Zotique Thérien a établi des moulins qui sont d'une grande utilité aux colons des environs. Il y a scierie, planeur, embouveteur et des moulanges pour tous les grains. Ces moulins sont entourés de maisons spacieuses, dont l'une est occupée par M. Thérien, qui y est établi depuis quelque dix ans. C'est de là que bifurque la route qui conduit à la Concerne de la Cie des Edwards.

Le site de ce hameau est incontestablement le plus gracieux du canton Preston. Aussi ses habitants prétendent-ils que c'est là que doit être l'église. Mais Mgr l'Archevêque d'Ottawa, dans le diocèse duquel se trouve cette paroisse, a choisi le centre du canton, à deux milles de là, pour y planter la croix, qui surmonte la chapelle, où l'on dit la messe une fois par mois et dans laquelle se tient temporairement l'école.

Autour de cette chapelle s'élèvent des constructions qu'on pourrait rendre pittoresques, surtout si on les faisait d'un étage et demi, avec du bois pelé, avec galerie et balcons, ce qui est facile en laissant dépasser de quelques pieds les lambourdes et les soliveaux. Le bois ainsi privé de son écorce se conserve pendant la vie d'un homme, tandis que si on a scrupule de la lui enlever, l'humidité s'y maintient et les vers y font bombance.

Depuis quelques années des Canadiens-français entreprenants ont commencé la construction du " Chemin de fer de colonisation de Montfort. " C'est un embranchement qui bifurque et se raccorde avec le " Montréal et Occidental " à St-Sauveur d'où il se dirige aux pieds des Laurentides en plein ouest. Ce chemin, quoique à voie étroite, a un terrassement suffisamment large pour plus tard y élargir ses lisses. Les travaux y ont été admirablement exécutés jusqu'au Lac des sept îles, à quelques

dix milles de St-Sauveur, et sur rapport favorable des inspecteurs des gouvernements, des subsides ont été accordés pour permettre à la compagnie de prolonger leurs travaux jusqu'à Arundel.

Ce chemin de fer traverse une colonie appelée "La Petite Belgique," parce que plusieurs Belges s'y sont fixés, et y ont apporté les bonnes habitudes d'économie et leurs connaissances exceptionnelles en agriculture. Nos Canadiens se trouvent bien de ce voisinage, et s'ils ont des étrangers à apprendre quelque chose, surtout la prévoyance, ils ont aussi à leur enseigner la routine du pays, qui n'est pas à dédaigner, surtout dans nos terres nouvelles où l'art de défricher est l'apanage non contesté de nos pionniers canadiens.

A propos de subsides qu'on me permette une réflexion: On sait de quels secours sont pour les compagnies les octrois que les gouvernements leur accordent en terres et en argent. Or il arrive que les compagnies qui ont des terres à bois sur le parcours de leur voie ont intérêt à vendre le bois qui s'y trouve et à apporter des obstacles à l'écoulement du bois des colons. De là vient qu'elles perçoivent pour le transport des bois des taux tels qu'il est impossible aux particuliers d'écouler ce produit, ce qui leur serait d'une grande utilité et qui la plupart du temps assurerait l'avenir du colon. Pourtant c'est l'argent du public qu'on leur donne et le gouvernement a donc le droit de mettre pour conditions à ces octrois qu'on transportera sur tout le parcours des compagnies qui les reçoivent tous les bois à des taux déterminés par l'exécutif.

Cette nouvelle voie ferrée essentiellement canadienne-française parcourt une région splendide, parsemée de belles forêts, de beaux lacs, et les terres y sont généralement bonnes, quoique la plupart accidentées et quelques-unes très rocheuses.

C'est ainsi qu'elle traverse les cantons Morin, Montcalm, Arundel, Amherst, Ponsonby, Addington, Suffolk, Preston, Bidwell, Wetts, Bigelow, McGill, Blake, Northfield pour aboutir à la Gatineau. Les principaux lacs qu'elle longe, sont le lac aux Ecorces, le lac Simon, le lac Thérien, le Poisson-Blanc, Le 31 milles, etc.

C'est sur son parcours que se trouve l'établissement de Montfort où les Pères de Montfort tiennent l'école d'industrie destinée à élever les petits garçons au-dessous de 14 ans et qui n'ont aucune autre protection. Cette admirable institution prépare les enfants à la vie des champs. Aussi rien n'est négligé pour faire de ces petits déshérités des citoyens capables de faire l'honneur de la nation. On leur apprend à lire, à écrire, à prier, à calculer. Et pour avoir soin des plus petits on a fait venir des sœurs qui, sous le nom de « Filles de la Sagesse » forment à la vie chrétienne et sociale ces petits êtres privés de mères et de famille.

L'agriculture et l'horticulture sont particulièrement enseignées dans cette institution, puisque c'est vers la vie des champs qu'on dirige les goûts de ceux qui y sont envoyés. Après leur temps fini, on tâche de les engager dans de bonnes familles, mais en attendant on les retient à la ferme d'Arundel que l'on a constituée en ferme modèle.

Nous devons remercier la Providence d'avoir ménagé pour les petits enfants sans protection des institutions de ce genre ou des Sœurs, des Frères et des Prêtres d'un dévouement héroïque se dépensent à en faire des citoyens chrétiens. C'est ainsi que nos gouvernements ont eu le bon esprit de placer les Ecoles de Réforme entre les mains des admirables Frères de la Charité, dont le principal établissement est sur la rue de Montigny, à Montréal, et où les jeunes délinquants plus étourdis que coupables, apprennent avec la connaissance et l'amour de Dieu, des métiers propres à leur permettre de gagner honorablement leur vie.

Et ces pauvres enfants, en sortant des écoles d'industrie ou de réforme, au lieu de maudir la société, reconnaissent les bienfaits de sa protection et prennent une place honorable au milieu des enfants de la patrie.

Hommage soit rendu à ces religieux dont les sacrifices, comme leurs noms, ne seront dévoilés qu'au ciel par les âmes qu'ils y auront conduites. Les générations bénéficieront de leurs bienfaits, mais ce n'est que là haut que nous comprendrons la sublimité de leur immolation.

Honneur à nos hommes d'Etat auxquels le patriotisme a inspiré de sauver ces êtres infortunés en les confiant à des religieux qui se chargent volontairement des devoirs des parents oublieux et même assument leur responsabilité.

Admirable réparation dont la patrie sera reconnaissante, puisque ce dévouement lui conserve des citoyens vertueux dont elle tirera sa gloire. Cependant un mot d'observation. Il y a des communautés enseignantes qui perdent quelquefois de vue qu'elles doivent préparer les élèves pour la vie pratique. Il faut pourtant, tout en leur laissant les yeux fixés au ciel, ne pas leur laisser ignorer qu'ils ont les pieds sur la terre et quelquefois dans la fange. C'est en leur faisant connaître ce piédestal, qu'on leur enseignera comment s'y tenir dignement.

Il serait bien à désirer, certes, que tous comprissent leur devoir vis-à-vis le prochain qui est le commandement du Christ. Chacun dans sa sphère, chacun à sa manière, peut contribuer au bonheur de la société, qui en comprend toutes les classes, et dont les plus modestes ne [illegible] pas les moins intéressantes et les moins utiles.

Les uns et les autres peuvent contribuer à cette œuvre par la parole, par les écrits, par leur contribution, par leur exemple.

Que de rentiers qui se torturent l'esprit pour trouver un placement sûr à leurs capitaux et assurer à leurs enfants un

avenir convenable, pourraient, sur les plages de nos lacs, au bord de nos rivières, à l'ombre de nos forêts, asseoir un héritage où, en faisant gagner la vie à nos braves colons, avides de travail, ils se ménageraient des retraites méritées propres à les reposer des orages de la vie des affaires.

Je ne puis pas savamment parler des angoisses que doivent éprouver les riches, lorsqu'ils disposent de *tous* leurs biens terrestres, parce qu'ils ne peuvent en emporter aucun. Mais il me semble qu'ils doivent s'ingénier à prendre les moyens pour que cette fortune, si péniblement acquise, ne soit pas dissipée par des héritiers réduits ensuite à la mendicité. Aussi la plupart créent-ils des substitutions. Mais la loi limite ces dispositions.

Pourquoi entr'autres moyens ne constitueraient-ils pas un domaine familial, taillé pour une bagatelle à même les terres de la couronne et qu'ils feraient défricher à petite journée par les colons du lieu ? A leur mort ils lègueraient cette propriété à un corps enseignant qui ne meurt pas, pour en jouir, à condition de donner l'éducation, avec pension, à tous et chacun de leurs descendants qui voudraient en profiter, et de recevoir tous et chacun des dits descendants capables et ayant la volonté de le faire, à travailler sur la dite ferme aux prix courants.

Avec une telle disposition tous ceux désignés dans ce testament pourraient avoir une éducation propre à gagner leur vie, (héritage qui ne se perd pas) et même dans le cas où ils n'en profiteraient pas, ils pourraient aller gagner leur pain sur cette ferme en aucun temps. Il n'en faut pas plus pour des gens de cœur.

Quant à ceux qui ne voudraient pas profiter de ces avantages, il y a les prisons et les asiles où ils mériteraient de croupir.

Que de jeunes gens riches, obligés, quoi qu'ils ne s'en doutent pas, à soulager la misère du prochain, pourraient,

tout en passant agréablement leur vie, procurer l'existence à plusieurs familles, en établissant des fermes modèles ! Au lieu de dépenser follement leur bien, de s'étioler dans le désœuvrement et d'être la risée, le scandale et la malédiction du peuple, ils en seraient l'admiration et la providence.

Quelle est grande la responsabilité de ceux qui sont riches, surtout quand il serait pour eux si doux et si profitable de faire le bien.

Je m'arrête ici quoique je sois loin d'avoir fini de penser à tant de choses qui intéressent cette grande cause de la colonisation, le salut de notre peuple.

Je prie Dieu que ces pages, dont on ne discutera pas la sincérité, inspirent à ceux qui les liront, la sainte passion de promouvoir les intérêts de cette cause religieuse et patriotique.

FIN



TABLE DES MATIERES

